Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

G

BIBLIOTHEQUE IMPÉRIALE
IMPR.

SOUVENIRS DE HUÉ

C.

2
Ol
96

SOUVENIRS DE HUÉ

(COCHINCHINE)

DÉPOT LÉGAL
Seine
N° 333
1867

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

PAR MICHEL ĐÚ'C CHAIGNEAU

FILS DE J. B. CHAIGNEAU

ANCIEN OFFICIER DE MARINE, CONSUL DE FRANCE À HUÉ

ET GRAND MANDARIN

PARIS

IMPRIMÉ PAR AUTORISATION DE S. EXC. LE GARDE DES SCEAUX

A L'IMPRIMERIE IMPÉRIALE

M DCCC LXVII

1867

C.

Mon cher Carlin,

Vous m'avez souvent questionné sur la Cochinchine, où j'ai passé ma jeunesse, et particulièrement sur les fêtes, les usages et les mœurs intimes de Hué, qui diffèrent tant des nôtres. C'est d'après votre conseil, et sans aucune espèce de prétention, que j'ai écrit ce petit volume, dont la dédicace vous appartient de droit. Veuillez, je vous prie, l'accepter comme une preuve de mon estime et de mon amitié.

CHAIGNEAU.


CHINE
TONQUIN
Kẽ-chợ.
TONQUIN
DE
GOLFE
Haĩ nam
Xứ-Thanh
Xứ-nghệ
Huế
Quang-Đức
Tourane
Quang-nam
Quang-ngãi
Qui-nhón
Phú-Yên
Nha-Trang
Binh-Thuận
Sai-Gòn
Bang-Kok.
Grand Fleuve
Monts de Lao
Cambodge
Basse Cochinchine
GOLFE DE SIAM
MER DE CHINE

Imp^ie Imp^ie

INTRODUCTION.

COUP D'OEIL GÉNÉRAL SUR LE ROYAUME D'*AN-NAM* OU *VIỆT-NAM* AVANT LA CONQUÊTE DE *SAÌ-GÒN* PAR LA FRANCE.

TOPOGRAPHIE.

Le royaume d'*An-Nam*, qui occupe presque tout le littoral de l'Indo-Chine, est composé de la Cochinchine, du Tonquin, d'une partie du Cambodge, de quelques îles près de la côte, et de l'archipel de Paracel, formé d'îlots, d'écueils et de rochers inhabités. Le royaume est borné au nord par la Chine, au sud par les États du roi de Cambodge, à l'est par la mer de Chine, à l'ouest par les montagnes de *Lao*, qui règnent tout le long de la frontière, et qui dans plusieurs endroits confinent à la mer, et dans d'autres en sont éloignées de plus de trente lieues. Il s'étend, du nord au sud, du 8e au 23e degré de latitude nord; la largeur, de l'est à l'ouest, dans la Cochinchine, c'est-à-dire entre le Tonquin et le Cambodge, est en moyenne de quatre-vingts à cent kilomètres; le Tonquin est une vaste plaine de forme carrée.

La Cochinchine et le Tonquin sont arrosés par un nombre considérable de rivières, dont les principales

sont : celle de *Sài-Gòn* ou de *Cambodge*, qui coule du nord au sud et qui coupe la basse Cochinchine en deux parties, puis se perd dans la mer de Chine, au-dessous du cap Saint-Jacques; — celle de *Pivan*, qui prend naissance en Chine, coule du sud-ouest au nord-est, et vient se jeter, par plusieurs embouchures, dans le golfe du Tonquin; cette rivière n'est pas navigable sur tout son parcours, et l'entrée, embarrassée par des sables, n'est pas accessible aux navires; — celle de *Trwòng-Tiền*, qui prend sa source au pied des montagnes, passe devant la façade méridionale de la ville de Hué, et se jette dans la mer de Chine.

La douzième partie environ du territoire annamite est occupée par des montagnes, et le reste est partagé en plaine haute et en plaine basse. La plaine haute, qui est la plus étendue, produit du sucre, de l'arec, du coton, du maïs, de la cannelle, du poivre, de l'indigo, des bois de teinture, des patates douces, des ignames, plusieurs variétés de pois et une espèce particulière de riz, qui se plaît dans les terrains secs; des fruits, tels que l'orange, la goyave, la banane, la papaie, etc. La plaine basse, qui longe le rivage de la mer, est consacrée spécialement à la culture du riz, principale nourriture des indigènes.

Le sol annamite est d'une si grande fertilité, que, dans quelques localités, on récolte le riz deux fois par an : la première récolte a lieu en juin et la seconde en octobre. Pour certaines grandes cultures, par exemple celle du riz, les indigènes emploient, pour remuer la

terre, un petit araire sans roues, simple et léger, qu'ils enfoncent à peine dans le sol; mais la bêche, plus longue et moins large que la nôtre, leur sert pour la petite culture.

Outre les ruisseaux et les rivières, qui existent en grand nombre, les Annamites, afin d'entretenir la fraîcheur et l'humidité du sol, si nécessaires sous un ciel brûlant, construisent, sur les pentes, des digues et des canaux par gradins. Pour faire monter l'eau des rivières dans ces canaux, ils se servent d'un seau fait d'une enveloppe d'aréquier, cerclé avec des bandes de bambou et assujetti à deux longs bouts de corde. Deux hommes, tenant chacun l'une de ces cordes, laissent tomber le seau dans la rivière, l'en retirent ensemble avec force, versent le contenu dans le canal, et recommencent le même mouvement. Quand le premier canal est suffisamment plein, ils font la même opération pour le deuxième canal, et ainsi pour les autres canaux, jusqu'au haut de la pente. Cette eau, qui est distribuée ensuite au moyen de vannes et de rigoles, porte partout la fertilité.

CLIMAT.

Le climat de la Cochinchine proprement dite diffère de celui du Cambodge et de celui du Tonquin; ainsi, dans ces deux dernières contrées, et généralement dans les autres contrées de l'Asie, la saison des pluies commence en juin et finit en septembre; tandis que, dans la Cochinchine, elle commence à la fin du mois

d'octobre et dure jusqu'au mois de mars. Cela tient, sans doute, à la position géographique et à la constitution géologique du pays, qui est hérissé de montagnes. Les fortes pluies ont lieu en novembre et en décembre; elles occasionnent tous les ans des débordements de rivières, et, par suite, des inondations qui interceptent toutes les communications pendant plusieurs jours.

Le froid se fait très-peu sentir à Hué, où l'on n'a jamais vu ni neige ni glace. La chaleur la plus forte qu'on y ait observée n'a pas dépassé trente et un degrés Réaumur (environ trente-neuf degrés centigrades), et l'abaissement de la température n'a jamais été au-dessous de onze degrés (près de quatorze degrés centigrades). Généralement, le climat de la Cochinchine est bon et salubre, excepté dans certaines localités marécageuses, où règnent quelquefois des fièvres.

ORGANISATION DU ROYAUME.

DIVISION TERRITORIALE.

La Cochinchine, y compris la partie du Cambodge qu'elle embrasse, est partagée en huit provinces (*tiñh*).

1° La première, en commençant par le sud, est celle de *Saì-Gòn*, la plus riche, la plus étendue et la plus fertile de tout le royaume, et que les Européens appellent la *basse Cochinchine*. Elle est divisée en cinq gouvernements, dont chacun a sa capitale; tous sont

soumis à un vice-roi (*tổng-đốc*), qui réside à *Sài-Gòn*, capitale de la province.

2° La province de *Bình-Thuận*, au nord de *Sài-Gòn*, est peu étendue, et ne forme qu'un seul gouvernement. Il n'y a de remarquable dans cette province que l'excellent aloès qu'elle produit.

3° La province de *Nha-Trang*, d'une moyenne étendue, est moins cultivée que les autres; elle a été souvent le théâtre de la lutte entre l'armée royale et celle des *Tây-Sơn*. La majeure partie de son territoire se trouve en plaine haute.

Une grande partie du territoire des provinces de *Bình-Thuận* et de *Nha-Trang* formait autrefois un État séparé, connu par les Européens sous le nom de *Siampa*. Le *Siampa* était habité par une peuplade sauvage, qui fut subjuguée par les Cochinchinois. Ceux-ci, après avoir chassé les premiers possesseurs du sol, qui se réfugièrent dans les montagnes, s'emparèrent des côtes et de la plaine

4° La province de *Phú-Yên*, qui n'est pas plus étendue que celle de *Nha-Trang*, renferme, depuis la plaine basse jusqu'aux montagnes, de magnifiques cultures de riz, de cannes à sucre, d'aréquiers, de maïs, et elle produit une grande quantité de pois. Les Annamites des autres provinces s'approvisionnent dans celle-ci de ce légume, dont ils font grand usage.

5° La province de *Qui-Nhơn* est d'une assez grande étendue, et la culture y est assez belle. On voyait dans cette partie de la Cochinchine, pour l'irrigation des

terres, des travaux hydrauliques fort remarquables pour un peuple chez lequel l'art est encore dans l'enfance.

6° La province de *Quãng-Ngãi*, dont la majeure partie du territoire est en plaine haute et en montagnes inaccessibles, habitées par des sauvages indomptables, produit une grande quantité de sucre.

7° La province de *Quãng-Nam* comprend un vaste territoire, partie en plaine, partie en montagnes. Ses produits consistent en riz, sucre, cannelle, etc. C'est dans cette province que se trouve la baie de Tourane (*Cữa-Hàn*), qui devait appartenir à la France, d'après le traité conclu, le 28 novembre 1787, entre le roi Louis XVI et le prince cochinchinois, fils légitime de *Gia-Long*.

8° La province de *Quãng-Đức*, ou *Hué*, située au 16e degré de latitude nord, est celle où se trouvent la résidence du souverain et le siége du gouvernement.

Le *Tonquin* (haute Cochinchine) est divisé en neuf provinces, dont deux, *Xứ-Nghệ* et *Xứ-Thanh*, les plus rapprochées de *Hué*, communiquent directement avec le roi; les sept autres sont administrées par un vice-roi, comme il y en a un à *Saì-Gòn*. La capitale du Tonquin, résidence du vice-roi, est *Kẻ-Chợ*, ville fort considérable, où existent les restes de l'ancien palais des rois, que la guerre a dévasté. Ce palais fut, dit-on, un des plus beaux édifices de l'Asie.

Le Tonquin est une vaste plaine, arrosée par un grand nombre de ruisseaux et de rivières, qui entretiennent presque partout la fertilité; ses provinces ont

pris leurs noms des différentes aires de vent, eu égard à leur position relativement à l'ancienne capitale.

Les principaux ports du royaume sont ceux, de *Saì-Gòn;* de *Cam-Rành*, l'un des plus sûrs et des plus beaux de la Cochinchine, qui est situé dans la province de *Nha-Trang*, et placé entre deux montagnes, à l'abri de tous les vents; de *Quãng-Nam* ou de *Tourane;* de *Hòn-Khoi;* de *Cữa-Bé;* de *Vuñg-Lám;* de *Vuñg-Chăm;* de *Cumon;* de *Qui-Nhơn.* Le port de *Hué*, que, dans le pays, on appelle vulgairement *Cữa-Eo*, et dont l'entrée est fort étroite, n'est pas accessible aux grands navires, à cause du peu d'eau qu'il y a sur la barre (dix ou onze pieds, et treize pieds à la mer haute). Dans ce port, se trouve l'embouchure du fleuve *Trường-Tiền*, qui longe la façade méridionale de la ville de Hué. Des canonnières et des bateaux de faible tirant d'eau peuvent facilement remonter au delà de la ville.

DIVISION ADMINISTRATIVE.

Chaque *tiñh* (province) est administrée par quatre mandarins :

Un *bố-chánh* (préfet),

Un *án-sát* (magistrat chargé de la justice),

Un *lañh-binh* (général chargé de la division militaire),

Un *đốc-học* (directeur ou inspecteur de l'université pour la province).

Les *tiñh* (provinces) se subdivisent :

1° En deux ou trois *phũ* (sous-préfectures); il y a dans chaque *phũ* deux mandarins :

Un *tri-phũ* (sous-préfet),
Un *giáo-thọ* (président ou directeur des écoles de la sous-préfecture);

2° En *huyện* (arrondissements, deux ordinairement pour chaque *phũ*), qui sont sous la direction

D'un *tri-huyện* (maire),
D'un *húân-đạo* (directeur des écoles);

3° En *tổng* (cantons), avec

Un *chánh-tổng* (premier maire)[1],
Un *phó-tổng* (second maire);

4° En *xã* (villages), avec

Un *chánh-lí-trưởng* (premier maire),
Un *phó-lí-trưởng* (second maire);

5° En *thộn* (hameaux);

6° En *trang* (poste) ou *ấp*.

Chaque *huyện* renferme trois ou quatre *tổng*, et chaque *tổng* un certain nombre de *xã*, de *thộn* et de *trang*.

[1] Les maires des *tổng* sont nommés par les habitants des *xã* de toute la circonscription, et confirmés par le *bố-chánh* (préfet).

La province de *Hué*, ou *Quãng-Đức*, est administrée par trois mandarins qui ont un grade supérieur à ceux des autres provinces :

Un *đề-đốc* (gouverneur commandant de la ville),
Un *phũ-đoãn* (préfet de la province),
Un *phũ-thứa* (préfet adjoint ou sous-préfet).

POPULATION.

Faute de documents officiels, il est fort difficile d'évaluer la population du royaume, qui est immense; mais je crois que le chiffre qui approcherait le plus de la vérité serait celui de 20 à 25 millions d'individus. Il est à remarquer que les familles qui habitent le long des rivages et sur les bords des rivières sont beaucoup plus nombreuses que celles qui résident dans des endroits éloignés des cours d'eau.

GOUVERNEMENT.

La forme du gouvernement annamite est despotique et militaire. Il existe pourtant des lois, des tribunaux, des formes protectrices, formes lentes et minutieuses, dont se jouent souvent l'intrigue et la corruption. Nulle plainte fondée ne parviendrait en vain jusqu'au trône; mais, sur cette longue route, que de moyens pour en arrêter ou en détourner la marche!

Le roi a des ministres et un conseil. Les ministres sont au nombre de six, et le conseil est composé de mandarins de première classe et de deuxième classe. Il y a deux ordres de mandarins : les mandarins de

guerre et les mandarins de lettres; chacun de ces ordres se subdivise en dix classes, dont les deux premières forment le conseil.

ARMÉE.

En temps de paix (il en était ainsi sous *Gia-Long*, et encore sous *Minh-Mạng*), le roi a, autour de sa personne, une garde de 30,000 hommes, indépendamment de quarante régiments distribués en cinq colonnes :

1re colonne, *trung-quưn* (le centre),
2e ——— *tiền-quưn* (l'avant-garde),
3e ——— *hữu-quưn* (la droite),
4e ——— *tả-quưn* (la gauche),
5e ——— *hậu-quưn* (l'arrière-garde).

Chaque colonne, composée de huits régiments[1] et d'un certain nombre d'éléphants, est commandée par un grand mandarin; chaque régiment a un colonel et un lieutenant-colonel; chaque compagnie a un capitaine et un lieutenant.

Outre les cinq colonnes, le roi tient aussi sur pied un autre corps de troupes, formé de cinq légions, ayant chacune cinq régiments, organisés et distribués comme ceux des colonnes. Ce sont aussi des grands mandarins qui commandent les légions.

Il faut ajouter à ces forces les régiments provinciaux, dont le nombre varie suivant les provinces.

[1] Chaque régiment a dix compagnies de soixante hommes.

Une grande partie de la garde et des autres troupes ne fait pas toujours le service militaire; les soldats sont souvent employés aux travaux du gouvernement.

L'organisation des troupes de mer ne diffère pas de celle des forces de terre. Tous les hommes de la côte sont marins et enrégimentés. Le roi a toujours près de sa personne six régiments de marins, levés dans la province de *Hué* et dans celle de *Quãng-Nam*. Il y a de plus, dans chaque port, un régiment de marins.

Ainsi, le nombre de soldats que le roi tient habituellement sur pied, en temps de paix, s'élève à environ 80,000 hommes; mais, en temps de guerre, ce nombre peut aisément être porté à 200,000 hommes.

MONNAIES ANNAMITES.

La seule monnaie de cours est une petite pièce ronde et trouée, nommée *đồng-tiền*, que les Européens appellent *sapèque;* elle est ou de cuivre (la plupart des sapèques de cuivre sont des pièces chinoises qui ont cours dans le pays), ou formée d'une composition dans laquelle entrent du plomb, de la toutenague et du calin. On distingue ensuite la *tiền* (masse) et la *quan*, qui ne sont que des monnaies de compte.

Il faut 60 *sapèques* pour faire 1 *masse*.

10 *masses* forment 1 *quan*.

Les *quan* sont liées ensemble par dizaines, qu'on appelle *chục*.

Une pièce de 5 francs de France s'échangeait, sous le règne de *Minh-Mạng*, pour 1 *quan* 5 ou 6 *masses*,

mais, aujourd'hui, elle vaut le double, c'est-à-dire environ 3 *quan*.

Les payements se font en *sapèques*, ou en lingots d'argent, ou en lingots d'or.

Un lingot d'argent de dix onces annamites vaut environ 82 à 83 francs. Il en existe du poids d'une once et du poids d'une demi-once.

Un lingot d'or de dix onces vaut dix-sept lingots d'argent du même poids. Il y a des lingots de cinq onces et des lingots de deux onces et demie.

Minh-Mạng a créé, pendant son règne, d'autres monnaies semblables aux *sapèques*, mais d'or et d'argent; de plus, des pièces rondes, non trouées, à l'imitation des monnaies européennes. Ces nouvelles monnaies circulent peu dans le commerce.

Les souverains qui ont régné sur le royaume de Cochinchine après l'annexion du Tonquin sont :

嘉隆 *Gia-Long* (de 1801 à 1820);

明命 *Minh-Mạng* (de 1820 à 1841), fils d'une concubine de *Gia-Long*;

紹治 *Tiên-Trị* (de 1841 à 1847), fils légitime de *Minh-Mạng*;

嗣德 *Tự-Đức*, roi actuel. Il est le fils cadet d'une concubine de *Tiên-Trị*.

SOUVENIRS DE HUÉ.

Très-peu de personnes en France ignorent aujourd'hui qu'à la fin du siècle dernier, à la sollicitation de Mgr Pigneaux de Behaine, évêque d'Adran, plusieurs Français se sont rendus en Cochinchine pour secourir le roi *Gia-Long*, dépossédé de son royaume à la suite des guerres qu'il eut à soutenir contre ses sujets révoltés.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de faire connaître ici succinctement l'origine de cette révolution, qui eut le Tonquin pour premier théâtre.

D'après les opinions les plus accréditées, la Cochinchine et le Tonquin faisaient partie de l'empire chinois avant le xve siècle, époque à laquelle ces deux pays furent constitués en deux royaumes distincts, et gouvernés, jusqu'à la fin du xviie siècle, par deux souverains qui avaient le titre de *rois héréditaires :* la famille *Nguỹen* occupait le trône de la Cochinchine, capitale Hué, et la famille *Lé*, celui du Tonquin, capitale *Kẽ-Chợ*. Mais, outre le titre de roi de la Cochinchine, les *Nguỹen* avaient celui de *chúa* du Tonquin. Le *chúa*, dans les gouvernements asiatiques, est la seconde personne de l'État pour la dignité et la première pour la puissance : c'est le généralissime des armées.

La bonne intelligence avait toujours régné entre

les *Nguỹen* et la famille *Lé*. Cette heureuse harmonie, si rare dans les cours de l'Asie, subsistait encore à la mort de l'aïeul de *Gia-Long*. Cet aïeul avait laissé en mourant une fille, déjà d'un certain âge, et un jeune fils, qui résidait momentanément au Tonquin, et qui, aux termes de la loi, devait hériter des deux dignités qu'avaient possédées ses ancêtres. Mais un grand du Tonquin, nommé *Trinh*, demanda et obtint la main de la fille de *Nguỹen;* bientôt même il porta plus loin ses vues, et conçut le projet de monter au grade de *chúa*. Pour y parvenir, il résolut de se défaire de son beau-frère, que ses droits appelaient à cette dignité. Instruite des desseins de son époux, la femme de l'ambitieux *Trinh* obtint, à force de prières, qu'il se contentât de reléguer le jeune prince dans son royaume de Cochinchine. *Trinh* y consentit, espérant que les révoltes qu'il saurait exciter dans le pays occuperaient assez ce faible rival pour le tenir toujours éloigné du Tonquin.

Tranquille de ce côté, il marcha rapidement à l'accomplissement de ses projets. Il réussit. Devenu généralissime, il perdit toute retenue, et cessa même de respecter son maître. Le roi du Tonquin, alarmé des airs de hauteur du nouveau *chúa*, envoya secrètement un ambassadeur au jeune roi de la Cochinchine et lui demanda des secours. Malheureusement, ce prince, obligé d'employer presque toutes ses forces pour réprimer un commencement de révolte à Hué, ne put envoyer que quelques régiments dans le Tonquin, expédition que sa faiblesse rendit inutile. *Trinh* en triompha sans peine, devint encore plus audacieux,

et l'effort que le jeune *Nguŷen* venait de faire pour la famille *Lé* n'aboutit qu'à susciter à la Cochinchine une guerre de plus.

Toute la vie de *Nguŷen* se consuma dans ces déplorables guerres; il mourut, laissant après lui plusieurs fils, qui donnèrent à l'Asie le spectacle de tous les crimes que l'ambition peut engendrer entre des frères. Le plus entreprenant se défit d'une partie de ses rivaux, et contraignit les autres à prendre la fuite: mais le crime l'avait porté sur le trône, le crime l'en fit descendre. Pendant plusieurs années, ce ne fut qu'une suite de perfidies, d'assassinats et d'horreurs.

Tandis que les membres de la famille *Nguŷen* se déchiraient entre eux, trois ambitieux Cochinchinois, — on les appelait collectivement les *Tăy-Sơn*, — conçurent le projet de se partager la Cochinchine. L'un d'eux, *Quan-Trung*, exécuta l'entreprise la plus hardie. Il passe tout à coup dans le Tonquin, à la tête d'une armée, et, se donnant pour un des *Nguŷen*, il publie qu'il vient venger sa famille, délivrer le roi et punir l'infâme *Trinh*. On le croit; aussitôt tous les bras s'arment pour sa cause, avec une rapidité qui seule pouvait assurer le succès: le peuple, les troupes, le monarque, se trouvent séduits, et *Quan-Trung* obtient pour épouse la fille du roi. *Trinh* fut égorgé. La vérité se découvrit enfin, mais trop tard. *Quan-Trung*, reconnu, franchit le dernier pas; *Lé* et sa famille furent tués, et l'aventurier s'empara de leurs dépouilles. Son règne ne devait pas être durable.

Les deux compagnons de *Quan-Trung*, qui étaient restés en Cochinchine, réussirent également dans leur

projet, et quand *Nguỹen-Anh*, reste unique de sa malheureuse famille, — il était le second fils légitime du précédent monarque, — fut reconnu roi, sous le nom de *Gia-Long*, par un faible parti qui lui était resté fidèle, ses États se trouvaient réduits à la seule province de *Saì-Gòn;* encore la perdit-il bientôt, et se vit-il forcé de fuir dans les îles. Ce fut vers cette époque qu'il rencontra un Français, Mgr l'évêque d'Adran, qui le recueillit chez lui, où il resta caché pendant quelque temps, et au dévouement duquel il dut en grande partie son rétablissement sur le trône de la Cochinchine.

Pierre-Joseph-Georges Pigneaux de Behaine, évêque d'Adran, naquit en 1741, au bourg d'Origny, diocèse de Laon. Après ses premières études, qui eurent lieu au collége de cette ville, sa vocation pour la carrière ecclésiastique et pour les missions orientales l'appela à Paris, où il étudia la théologie et où il fut ordonné prêtre. Il se rendit ensuite à Cadix, et, en 1766, s'y embarqua pour la Cochinchine. Mais, ayant appris à Pondichéry les graves événements qui bouleversaient alors la Cochinchine et le Tonquin, il prit la route de Macao. De là, en 1767, il passa dans une île de la basse Cochinchine, pour diriger le collége général des missions, qui venait d'y être transporté de Siam. Il eut, l'année suivante, à y souffrir des mauvais traitements de la part du gouverneur de la province, qui le fit emprisonner et lui fit infliger même le supplice de la cangue; mais, ayant été mis en liberté quelques mois après, il reprit la direction du collége, qui fut alors transféré à Pondichéry.

Nommé évêque d'Adran en 1770, il succéda, l'année suivante, au vicaire apostolique de la Cochinchine, dont il était coadjuteur.

Mgr Pigneaux revint en Cochinchine en 1774, par le Cambodge, au moment où *Nguỹen-Anh* était dans la plus grande détresse. Ce fut dans la province de *Saì-Gòn*, devenue aujourd'hui province française, qu'il donna généreusement l'hospitalité à *Gia-Long* fuyant ses ennemis, et n'ayant plus autour de lui que sa mère et quelques serviteurs fidèles, qui le suivaient. A dater de cette époque, s'établit, entre le roi et cet illustre prélat, une intimité qui ne cessa qu'à la mort de ce dernier.

Gia-Long, ainsi poursuivi, et ne pouvant, sans danger, rester auprès de Mgr Pigneaux, se réfugia dans une petite île du golfe de Siam, et il eut l'idée, comme dernière ressource, de se rendre à Batavia ou à Goa pour demander du secours aux Hollandais ou aux Portugais, ou de s'adresser à la France, dont il avait entendu parler comme d'une nation généreuse et puissante. Pendant que le roi se livrait à des combinaisons, l'évêque conçut, de son côté, le projet d'implorer le secours de la France, et, en décembre 1784, il alla rejoindre le prince fugitif, pour lui exposer son plan et pour le déterminer à l'adopter: c'est ce que fit *Gia-Long* avec enthousiasme. Il chargea donc Mgr d'Adran de cette importante mission, seul espoir qui lui restât; il le nomma son ministre plénipotentiaire pour traiter avec la France, et lui confia son fils, âgé de six à sept ans, comme garantie de sa résolution.

L'évêque s'embarqua pour l'Europe avec son royal pupille, et, aussitôt après son départ, *Gia-Long* quitta les îles pour aller chercher un refuge à Siam.

Le navire qui transportait l'ambassade cochinchinoise arriva à Lorient en février 1787, et le jeune prince livré à la foi de l'évêque d'Adran parut à la cour de Versailles. Son âge, les malheurs de sa famille, les discours de l'illustre prélat, excitèrent la plus vive sympathie de toute la cour, et particulièrement celle du roi Louis XVI, qui lui accorda des secours plus que suffisants pour rétablir *Nguỹen-Anh* sur le trône. Un traité, en date du 28 novembre 1787, fut, à cette occasion, conclu entre la France et la Cochinchine. Une des stipulations les plus importantes de ce traité porte qu'aussitôt qu'ils auront pu s'en rendre maîtres par les armes, les Français posséderont en propre la rade, le village et le territoire de Tourane, et pourront faire sur le continent tous les établissements qu'ils jugeront utiles à leur marine et à leur commerce.

En décembre 1787, Mgr d'Adran prit passage avec le jeune prince, pour retourner en Cochinchine, sur une frégate qui portait au comte de Conway, gouverneur général des établissements français dans l'Inde, les instructions du comte de Montmorin, ministre de Louis XVI, relativement à l'exécution du traité. Il arriva à Pondichéry au mois de mai 1788. Mais il ne trouva pas dans le gouverneur des dispositions favorables, et l'escadre, au lieu de se diriger sur la Cochinchine, reçut une autre destination. Tout ce que voulut accorder M. de Conway, ce fut de faire reconduire, sur un navire de l'État, avec les honneurs qui

lui étaient dus, le jeune prince cochinchinois auprès de son père.

L'évêque d'Adran, perdant ainsi l'espoir de se présenter devant le roi avec une escadre et une armée de France, ne se découragea pourtant pas. Il prit la résolution de s'adresser aux négociants et aux habitants de Pondichéry, et, avec leur aide, il fréta dans l'Inde plusieurs navires français, qu'il chargea d'armes de guerre et de munitions. Il décida ensuite plusieurs officiers français, — les uns étaient sur les lieux, les autres devaient le rejoindre en Cochinchine, — et quelques volontaires à seconder ses projets : c'est avec ce faible secours qu'il alla retrouver *Gia-Long*.

Sa petite flottille étant organisée, l'évêque s'embarqua à Pondichéry, avec le jeune *Nguỹen*, sur la frégate *la Méduse*, commandée par M. de Rosily, et, tandis qu'elle s'approchait des côtes de la Cochinchine, d'autres bâtiments étaient à la recherche du roi fugitif, qui, au bruit de l'arrivée de l'évêque, avait quitté furtivement Siam pour rentrer à *Saì-Gòn*, où la frégate était arrivée vers la fin de 1789.

Ce fut avec une vive douleur qu'il apprit que l'expédition envoyée à son secours, et sur laquelle il avait fondé toutes ses espérances, avait été forcée de retourner en France. Néanmoins, il fut reconnaissant de l'accueil fait à son fils et des bonnes intentions de Louis XVI à son égard. Il lui adressa, dans le commencement de 1790, une lettre dans laquelle on lisait ce passage :

« En réunissant le père et l'enfant, vous avez remis dans l'eau un poisson qui en était sorti; l'éloignement,

quel qu'il puisse être, ne pourra jamais me faire oublier un si grand bienfait. »

Cependant, le retour du jeune prince sur une frégate française, la présence du secours qu'amenait Mgr l'évêque d'Adran, ranimèrent le courage et la confiance du parti du roi, et firent prendre l'alarme dans les rangs de l'ennemi. Les *Tây-Son* pensaient que cette frégate était l'avant-garde d'une flotte amenant contre eux une irrésistible armée, qui ne manquerait pas de les écraser au premier choc.

Ces craintes furent accrues par des rapports des espions, qui leur apprenaient que, déjà, *Nguyễn-Anh* avait à sa disposition un grand nombre de navires armés et commandés par des Français. Peut-être les partisans du roi avaient-ils contribué à propager des bruits exagérés; la vérité est qu'il n'y avait alors à son service que deux navires français et quelques bateaux cochinchinois dans le port de *Sài-Gòn*. Quoi qu'il en fût, ces bruits occasionnèrent, dans les idées de la population et dans le camp de l'ennemi, un revirement dont les amis du roi ne manquèrent pas de profiter.

Les officiers français [1] organisèrent à la hâte quelques compagnies d'infanterie et d'artilleurs à l'euro-

[1] Dans un ouvrage paru sous le règne de *Minh-Mạng*, et intitulé *Gia-Định-Thung-Chí* (Histoire de la basse Cochinchine), traduit en français par M. Aubaret, l'auteur n'a cité le nom d'aucun des Français qui ont pourtant rendu de si grands services à *Gia-Long*, pas même celui de Mgr l'évêque d'Adran, à qui principalement la dynastie des *Nguyễn-Anh* doit son trône. Ce silence volontaire prouve une fois de plus l'ingratitude et la mauvaise foi du gouvernement annamite à l'égard de la France et des Français, qui ont, en quelque sorte, rétabli *Gia-Long* sur le trône. J'ai bien regretté de n'avoir lu cette traduction qu'après le départ des ambassadeurs annamites arrivés en France en septembre 1863; je me serais fait un devoir de leur en témoigner ma pénible surprise.

péenne; ils apprirent aux soldats le maniement des armes, l'attaque et la défense des places; ils établirent des fonderies de canons et construisirent des vaisseaux. On excita le zèle des Cochinchinois composant ce noyau de l'armée, en flattant leur amour-propre, qui est excessif; on leur promit des récompenses, et l'on finit par obtenir d'eux un service de véritables soldats, bien décidés à vaincre ou à mourir pour leur roi. Ce petit groupe de soldats s'accrut de jour en jour, et, à force de patience, il devint bientôt capable d'affronter l'ennemi.

L'armée se trouvant en position d'agir offensivement, le roi commença à attaquer les *Tăy-Sơn*. Il brûla, en 1793, dans le port de *Qui-Nhơn*, siége des opérations maritimes des ennemis, la flotte de *Nhăc*, chef des révoltés, et s'empara de la ville. Dans cette brillante affaire, M. Ollivier, officier fort distingué, qui avait organisé l'artillerie cochinchinoise, eut sa bonne part de gloire, par les dispositions qu'il avait fait prendre à ses artilleurs et par l'impulsion qu'il leur avait donnée.

Après ces premiers succès, *Gia-Long* se borna à des escarmouches et à des mouvements partiels, tantôt offensifs, tantôt défensifs, pour se donner le temps de se fortifier et de compléter son armée ainsi que l'éducation de ses soldats. Cependant, cinq ans s'étaient écoulés depuis la destruction de la flotte de *Nhăc*, et le roi n'avait encore reconquis qu'une faible partie de ses États, lorsqu'en 1798, sur le conseil de Mgr d'Adran, il fit attaquer vigoureusement les *Tăy-Sơn* et les força à accepter une bataille décisive. Ce fut la dernière,

car, culbutée sur tous les points, l'armée des rebelles fut entièrement détruite. *Nhắc* et son compagnon furent pris et écartelés. Un nombre considérable d'éléphants et environ 50,000 soldats vinrent se ranger sous la bannière du roi. Ainsi fut terminée cette guerre de vingt-huit ans, et il faut dire ici que c'est grâce à cette poignée de Français, dirigés par l'illustre prélat, homme de génie, évêque, diplomate et guerrier tout à la fois, que *Gia-Long* recouvra le royaume qu'il avait perdu, et conquit de plus celui du Tonquin, qu'il réunit à la Cochinchine. Honneur à ces hommes courageux qui ont su se montrer dignes de la nation à laquelle ils appartenaient! et la France doit être, à juste titre, orgueilleuse de la manière dont ses enfants la représentaient dans un pays jusqu'alors inconnu.

L'influence de Mgr d'Adran à la cour était devenue immense, après cette éclatante victoire; malheureusement il ne jouit pas longtemps de son triomphe. Une dyssenterie, qui lui avait causé d'horribles douleurs depuis trois mois, l'enleva le 9 octobre 1799. Cette perte occasionna un regret universel, qui fut ressenti aussi bien à la cour que parmi le peuple, et particulièrement par les officiers français, par le roi, par sa mère et par le jeune prince[1], qui étaient inconsolables. Par ordre de *Gia-Long*, le corps de l'évêque fut embaumé et transporté à *Saì-Gòn*, où résidait alors la cour, et où on le conserva pendant trois mois. Il fut enterré avec une pompe inaccoutumée : toute l'armée était sous les armes; deux rangées de soldats formaient la haie sur toute la ligne, de cinq kilomètres, que dut

[1] Ce jeune prince ne survécut que peu de temps à l'évêque.

parcourir le cortége. Les canons de campagne, les éléphants, les gardes particulières du roi et du prince marchaient des deux côtés. On y voyait même les étendards, marque distinctive de la souveraineté, qui ne suivaient ordinairement que le roi quand il était en campagne. Le roi, sa mère, sa sœur, la reine, le prince, tous en costume de deuil, suivirent le char funèbre jusqu'au lieu où fut déposé le corps. Là, le roi, en versant des larmes, adressa un dernier adieu à son ami, dans une oraison funèbre qui émut tout l'auditoire. Cette pièce est fort remarquable par son style original et par les nobles sentiments qu'elle exprime : elle fait honneur à celui qui en est l'auteur comme à celui qui en est le sujet, et, bien qu'elle soit connue de beaucoup de personnes, je n'hésite pas néanmoins à la rapporter ici.

« Je possédais un sage, l'intime confident de tous mes secrets, qui, malgré la distance de plusieurs milliers de lieues, était venu dans mes États et s'était attaché à ma personne avec tant de fidélité et de constance, qu'il ne m'abandonna jamais, lors même que j'étais poursuivi par l'adversité et n'éprouvais que des revers de fortune. Ah! pourquoi faut-il qu'au moment où, mes affaires prenant une meilleure tournure, je commence à jouir de quelque prospérité, une mort prématurée m'enlève en un instant un trésor précieux! Le sage dont je veux parler est le grand maître [1] Pierre Pigneaux, décoré de la dignité épiscopale et du glorieux titre de plénipotentiaire du roi

[1] Mgr l'évêque d'Adran était appelé de son vivant, par le roi de Cochinchine et par toute la cour, du nom de *Grand Maître*.

de France, avec le commandement et la direction des troupes de terre et de mer et des secours maritimes que ce souverain avait ordonné d'envoyer pour m'aider à recouvrer mes États.

« Le souvenir des vertus que ce sage pratiquait depuis longtemps ne cesse d'occuper mon esprit et de faire le sujet de mes réflexions, et je veux, en ce moment, donner une preuve authentique de ma reconnaissance pour les bienfaits que j'ai reçus de lui, afin de m'acquitter de ce que je dois à son rare mérite. En Europe, il passait pour un homme doué d'un talent et d'un mérite extraordinaires; dans cette cour, on le regardait comme le plus illustre étranger qui y ait jamais paru.

« Dès ma tendre jeunesse, j'eus le bonheur de rencontrer ce précieux et excellent ami, dont l'heureux naturel cadrait si bien avec mon caractère. Je l'avais tout le jour à mes côtés; il m'instruisit dans le chemin de la vertu. Je le consultais dans mes doutes et mes embarras, et ses conseils étaient toujours si prudents, que je pouvais les suivre avec la plus grande assurance. Peu de temps après, mille malheurs étant venus fondre tout à coup sur mon royaume, mes pieds devinrent aussi chancelants que ceux de l'empereur *Thein-Khong*, de la dynastie des *Ba*. Dans ces circonstances critiques, il nous fallut prendre un parti qui nous sépara l'un de l'autre comme le ciel est séparé de la mer.

« Je donnai à ce grand homme la plus grande marque de confiance que je pusse lui accorder, mais dont il était réellement on ne peut plus digne : je lui con-

fiai l'éducation de mon fils aîné, héritier présomptif de ma couronne; je le lui remis entre les mains, quoiqu'il eût le dessein de l'emmener au delà des mers, dans le royaume qui est sa patrie, afin d'intéresser en ma faveur, par le récit de mes infortunes, le grand monarque qui y régnait. Il réussit à m'en obtenir des secours de troupes, que ce souverain avait ordonné de m'envoyer; mais ces secours ne furent point expédiés, parce que, lorsqu'il était déjà en chemin pour revenir vers moi, ses projets furent traversés par des personnes qui refusèrent d'exécuter les ordres de leur monarque. Malgré ces contradictions, il ne m'abandonna pas; mais, imitant un grand homme de l'antiquité, il s'empressa de me témoigner son attachement et sa fidélité, en venant se réunir à moi pour chercher les moyens et les occasions de combattre avec courage et persévérance mes ennemis, qu'il regardait comme les siens.

« L'année que je pus rentrer en possession d'une portion de mes États et revenir à ma capitale, j'attendais chaque jour avec impatience quelque heureux bruit qui m'annoncât son retour. Deux ans après, il arriva sur un vaisseau européen, précisément au temps qu'il avait fixé et assigné. A la manière insinuante et pleine de douceur avec laquelle il élevait le prince mon fils, qu'il avait ramené sain et sauf, on voyait qu'il avait un talent merveilleux pour instruire la jeunesse, ce qui faisait croître de jour en jour l'affection et l'estime que j'avais pour lui.

« Dans les temps de détresse et de calamité, la profondeur et la sagacité de son génie lui faisaient trou-

ver des ressources et des moyens admirables pour nous tirer d'embarras et rétablir mes affaires. La sagesse de ses conseils et l'éminence de sa vertu, que l'on voyait briller jusque dans l'enjouement de sa conversation, fortifièrent et resserrèrent les liens de l'amitié qui nous unissait, jusqu'au point de nous rendre si familiers ensemble que, quand mes affaires m'appelaient hors de mon palais, nos chevaux marchaient de front. Enfin il est vrai de dire que, depuis le premier jour où nous nous sommes connus mutuellement jusqu'au triste instant qui vient de nous séparer, nous n'avons cessé d'avoir un même cœur et une même volonté. Cette union intime de nos cœurs, toujours subsistante, toujours inaltérable, remplissait mon âme de la joie la plus pure, sans mélange d'un instant de déplaisir. Je me flattais que la santé florissante dont il jouissait me procurerait l'avantage de goûter encore longtemps les fruits d'une si étroite union; mais, hélas! pour mon malheur, la terre vient de couvrir cet arbre précieux, égal en beauté et en valeur au diamant le plus riche et le plus brillant. Quel cuisant chagrin pour moi d'avoir perdu un objet si cher à mon cœur! Non content d'exprimer par mes paroles, dans le silence de la retraite, les regrets amers qui occupent sans cesse mon esprit, je veux témoigner aussi d'une manière publique mon chagrin et ma tendresse pour cet illustre étranger. C'est pourquoi, afin de répandre au loin la bonne odeur de ses vertus, que sa rare modestie lui faisait toujours tenir cachées avec soin, et de laisser à la postérité un monument authentique qui atteste ses grandes actions et son rare mé-

rite, je le décore de la dignité et des titres ci-énoncés : Très-haut et puissant seigneur et prince Pigneaux, premier ministre d'État et gouverneur de l'héritier présomptif de la couronne, surnommé *Trung-Y*[1].

« Le corps de ce grand homme est tombé en ruines; son âme, qui y était comme dans une terre étrangère, s'est envolée au ciel. Hélas! qui pourrait la retenir ici-bas pour toujours!

« Je termine ici ce petit éloge; pour mes regrets et ceux de la cour, ils n'auront point de fin.

« Belle âme du Grand Maître, recevez cette marque de ma faveur et de mon amitié!

« Le 11e jour de la 11e lune de la 60e année de *Canh-Hing*. »

Par les soins de *Gia-Long*, un monument fut élevé sur le tombeau, dont l'emplacement avait été choisi par l'évêque lui-même de son vivant. C'était un jardin avec un énorme bosquet de bambous en forme de salon de verdure, dans lequel il avait l'habitude de se tenir pendant la grande chaleur. — Ce bosquet, dont j'ai entendu parler si souvent dans ma jeunesse, n'existait plus lors de ma visite en 1825. — Une garde d'honneur de cinquante hommes fut instituée à perpétuité pour surveiller et entretenir ce monument en bon état.

Après avoir vaincu ses ennemis, *Gia-Long* récompensa quelques-uns des Français qui l'avaient puis-

[1] Ce surnom est composé de deux mots chinois qui expriment en abrégé les vertus et le mérite de Mgr l'évêque d'Adran. Le premier, *Trung*, signifie un homme droit, sincère et fidèle, d'une vertu accomplie; le second, *Y*, désigne un homme d'un mérite rare et excellent, recommandable par ses grandes qualités et ses talents extraordinaires.

samment aidé à reconquérir son royaume, en les faisant mandarins et en les comblant d'honneurs. Parmi ces derniers se trouvait M. Chaigneau, ancien officier de la marine française.

M. Chaigneau[1] était parti de France, en 1791, sur le vaisseau *la Flavie*, commandé par M. Magon de la Villaumont, et qui devait faire un voyage autour du monde, ayant pour but principal la recherche de Lapeyrouse; mais, par suite des événements politiques, *la Flavie*, n'ayant pu poursuivre son voyage, fut désarmée à Macao. Ce fut de là que M. Chaigneau vint en Cochinchine, où déjà plusieurs de ses compatriotes l'avaient précédé. Il avait alors toute la vivacité de la jeunesse, vingt-cinq ans à peine, et était animé d'un zèle ardent pour la cause du roi déchu, qu'il embrassa résolûment. Ses manières distinguées et son air décidé plurent beaucoup à *Gia-Long*, qui résolut de se l'attacher. M. Chaigneau, mon père, fut chargé du commandement du navire *le Dragon*, surnom que lui-même a porté pendant tout le temps qu'il a résidé en Cochinchine; c'est-à-dire que, toutes les fois que l'on voulait désigner M. Chaigneau, soit en parlant, soit en écrivant, on lui appliquait le nom de *Chwõng-Tăù-Long*.

[1] M. Chaigneau s'embarqua, à l'âge de douze ans, comme volontaire, dans la marine royale, sur la flûte *le Necker*, qui fut prise par le vaisseau anglais *le Petit-Annibal*. Conduit à Sainte-Hélène comme prisonnier de guerre, M. Chaigneau y resta quelques mois, et fut ramené en France par le parlementaire *le Petit-Sévère*, de Nantes. Il s'embarqua de nouveau sur la frégate *l'Arielle*, puis sur la frégate *la Subtile*, avec laquelle il fit dans l'Inde une station de plus de quarante-trois mois. Ce fut au retour de cette station (1791), qu'il entreprit un voyage autour du monde avec le commandant Magon de la Villaumont.

Dès le commencement de son commandement, mon père eut le bonheur de s'acquitter, à la grande satisfaction du roi, d'une mission importante que celui-ci lui avait confiée. Au retour de l'expédition, mon père rendit compte de son succès à *Gia-Long*, qui, tout joyeux, lui tendit la main et le combla d'éloges : « Je suis heureux, lui dit-il, d'avoir un brave de plus à mon service. Je ne puis aujourd'hui, faute de moyens, récompenser dignement le zèle que vous et vos compatriotes vous mettez à me seconder ; mais soyez tranquille, un jour viendra où vous aurez des preuves de ma reconnaissance. Mais, tenez, ajouta-t-il en se dépouillant de sa tunique de velours rouge, prenez cet habit, portez-le, et partout où l'on vous en verra revêtu, vous serez respecté et honoré. J'espère, continua-t-il, que ce talisman vous portera bonheur. »

Cette scène eut lieu en présence de plusieurs mandarins ; les uns semblaient approuver le noble mouvement du roi, les autres paraissaient presque mécontents. Que se passait-il donc alors dans leur pensée intime ? Sans doute, un premier germe de jalousie commençait à se former dans l'âme de quelques-uns. En effet, cette jalousie grandit à chaque faveur accordée par le roi aux étrangers, et finit, à la mort de *Gia-Long*, par éclater en haine contre les Français[1].

[1] Déjà Mgr d'Adran lui-même avait éprouvé l'effet de cette jalousie : comme il était chargé de l'éducation du jeune prince qu'il avait amené en France, les mandarins lettrés, furieux de cette faveur accordée à un étranger, adressèrent au roi, en 1795, une lettre pleine d'amertume pour s'en plaindre. *Gia-Long* remit la lettre à l'évêque, qui n'en fut nullement étonné ; mais lorsqu'il sut que le roi se préparait à en punir les auteurs, il intervint, et tout fut pardonné.

Depuis la scène que je viens de rapporter, le roi, en dépit de son entourage, prodigua à mon père des marques non équivoques de son estime et de son affection[1]; de plus, il eut en lui une entière confiance. De son côté, mon père, reconnaissant chez *Gia-Long* de grandes qualités, l'aimait et s'était attaché sincèrement à lui. Ces sentiments réciproques d'affection et de confiance ont toujours duré depuis.

A la mort de Mgr d'Adran, la majorité des Français qui étaient venus en Cochinchine avait déjà quitté le pays. Ainsi, sur quatorze ou quinze officiers (ingénieurs, artilleurs, officiers de marine), il n'y en avait plus alors que cinq, autant que je puis me le rappeler; c'étaient MM. Barizy, Vannier, de Forsant, Ollivier et Chaigneau. M. Dayot, qui commandait le navire *le Cuivré* et un autre bâtiment, avait quitté ce commandement dès 1795, ayant eu à se plaindre des mauvais procédés des mandarins cochinchinois[2]. Lorsque le roi fit son entrée dans la ville de Hué[3], en 1801, ce nombre se trouvait réduit à quatre par la mort de

[1] Mon père, lorsqu'il quitta définitivement la Cochinchine, avait entre les mains un écrit secret que *Gia-Long* lui avait donné à cette époque, et par lequel celui-ci, après avoir énuméré les services rendus, prenait l'engagement d'honneur, pour son compte et pour celui de ses successeurs, de ne jamais perdre de vue mon père ni ses descendants, et de les maintenir toujours dans une position élevée en dignités et en fortune. J'ignore ce que mon père a fait de ce précieux écrit; mais il est certain que, après sa mort, il ne se trouvait plus parmi ses papiers, dans lesquels je l'ai vainement cherché. Peut-être l'avait-il renvoyé à *Minh-Mạng*.

[2] M. Dayot, qui a laissé plusieurs études hydrographiques des côtes et de quelques ports de la Cochinchine, s'est noyé, quelque temps après, dans le golfe du Tonquin : il était sur un bateau cochinchinois.

[3] A cette époque, le Tonquin n'était pas encore conquis; ce ne fut qu'en 1802 que l'autorité de *Gia-Long* y fut reconnue.

M. Barizy. Enfin, vers 1809, MM. Vannier et Chaigneau se trouvaient seuls à la cour de *Gia-Long*; M. Ollivier était retourné en France, et M. de Forsant venait de succomber à une longue et cruelle maladie.

Après son installation à Hué, *Gia-Long* régularisa la position des Français qui étaient encore à son service, en leur faisant délivrer des titres définitifs de grands mandarins[1], en échange des brevets provisoires qu'il leur avait remis pendant le cours de la guerre[2]. Il régla l'étiquette qui devait être observée à la cour lors des réceptions, et, par considération toute spéciale, dispensa les Français de l'humiliante formalité des salutations qui consiste à se prosterner cinq fois devant le souverain à chaque cérémonie, se contentant, de leur part, de cinq inclinations de tête. Il attribua à chacun de ces officiers une garde personnelle composée de cinquante soldats. Ces soldats, inscrits sur un contrôle particulier, étaient entièrement à leur disposition.

Les Français élevés à la dignité de grands manda-

[1] Le brevet est écrit en caractères chinois, sur une feuille in-plano de papier jaune bistre, de $1^{m},34$ de largeur et $0^{m},51$ de hauteur, couvert d'un dessin couleur de plomb, représentant un dragon. (Voir le texte qui est reproduit à la fin de ce volume.)

[2] A l'une des premières audiences du roi à Hué, à laquelle se trouvait mon père, *Gia-Long* lui demanda s'il avait reçu son brevet de grand mandarin. Comme mon père répondit négativement, le roi en fut mécontent et fit appeler immédiatement le mandarin de la chancellerie. Celui-ci arriva, et fut blâmé de la lenteur qu'il mettait à expédier le brevet dont il s'agit. Le mandarin fit alors connaître au roi qu'il était très-embarrassé, et qu'il ne savait comment désigner la famille du nouvel officier. « Il n'est pas du pays, répondit le roi, c'est un étranger, dès lors il est de ma famille. » Il y a dans cette réponse de la générosité, et l'on y voit qu'aux yeux de celui qui parle, la vraie noblesse, c'est de le bien servir.

rins furent obligés de se pourvoir de maisons, de bateaux et d'un personnel de domestiques en rapport avec leur nouvelle position.

Mon père acquit une habitation, dans les environs de Hué, à un kilomètre de l'enceinte fortifiée où se trouve la résidence royale, et à une égale distance du village chrétien de *Phũ-Cam*. Cette propriété, d'une contenance d'environ trois hectares, située au bord d'un bras du grand fleuve *Trwòng-Tièn*, qui prend sa source près des tombeaux royaux, avait l'apparence de presque toutes les propriétés cochinchinoises aux environs de la ville : elle était plantée d'aréquiers, d'orangers, de manguiers, de goyaviers, etc. et était entourée d'une épaisse haie de bambous, avec fossé en dedans. Au milieu de ce clos est un groupe de trois bâtiments couverts en tuiles plates; ces bâtiments, grands et petits, n'ont qu'un rez-de-chaussée, élevé d'un demi-mètre au-dessus du niveau du sol, et porté sur des colonnes en bois, dont l'équilibre est maintenu par des poutres qui les consolident. Je ne puis résister au désir de décrire cette habitation, dans laquelle je suis né, où j'ai été élevé, et que je n'ai quittée qu'à l'âge de seize ans, pour accompagner mon père dans son premier voyage en France, vers la fin de 1819[1].

Le bâtiment principal, dont le toit est soutenu par quatre-vingts colonnes, forme un carré long, ayant neuf travées en longueur et sept en profondeur. Il est, dans toute sa profondeur, partagé en deux parties, par

[1] De retour à Hué, à la fin de 1820, mon père acquit une autre habitation à *Cho-Ding*, dans un des faubourgs de Hué, où nous résidâmes jusqu'en 1825, époque à laquelle nous quittâmes définitivement la Cochinchine.

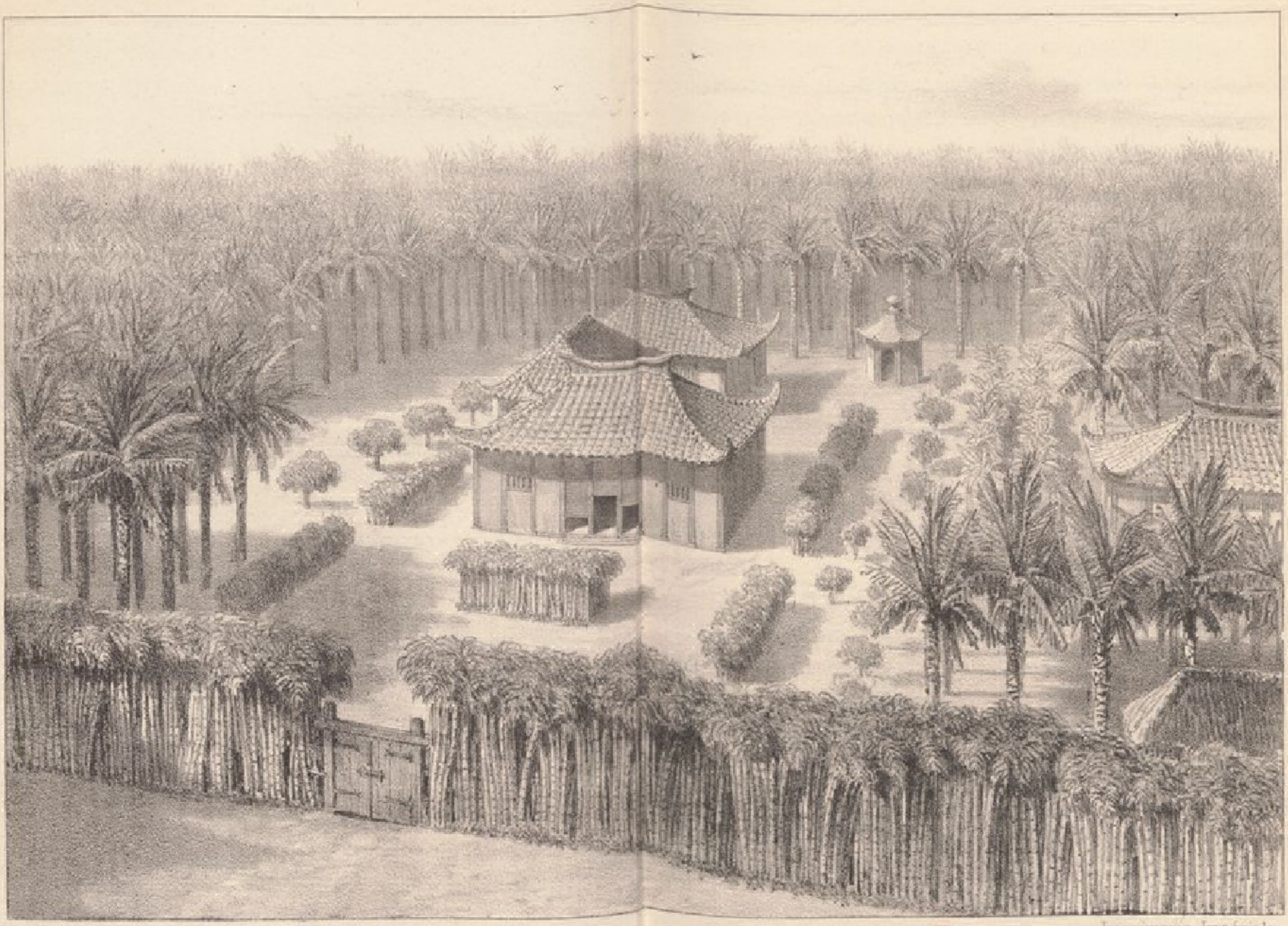

Imprimerie Impériale.

HABITATION DE M. CHAIGNEAU À HUÉ

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

une cloison en maçonnerie blanchie. Les trois travées du milieu sont surmontées d'une galerie en bois, pour masquer une soupente, qui se trouve derrière.

La partie du bâtiment qui fait façade à la rivière, et qui est composée de trois travées en profondeur, forme, au milieu, une vaste salle, destinée aux réceptions officielles et aux visites d'étiquette, à laquelle on arrive par trois escaliers, dont celui du centre est spécialement réservé aux maîtres et aux visiteurs distingués. Deux autres compartiments sont ménagés à chacune des extrémités. A l'exception des trois travées du milieu, qui sont fermées seulement par des jalousies peintes en vert avec paysages, et qu'on roule à volonté[1], tout le reste de la façade est clos en maçonnerie blanchie, avec une fenêtre à chaque côté, garnie de barreaux en bois et de battants à coulisse non revêtus de peinture. Les parties de clôture faisant retour sont également en maçonnerie, avec une fenêtre du même genre; et tout le long de ces murs existe un plancher de deux mètres de large, élevé de douze centimètres au-dessus du sol, formant estrade. Une porte est pratiquée dans le grand mur de séparation, à gauche en entrant, et donne accès dans l'autre partie de la maison, qui est destinée aux appartements réservés. Toute la surface de cette immense salle sans plafond est enduite d'une couche de ciment de chaux de coquillages.

L'ameublement de cette longue salle de réception

[1] Pour garantir ces trois travées du milieu en temps de pluie, on a des châssis mobiles, garnis dans le haut de feuilles de palmier, que l'on pose contre la maison, sous le toit.

est de la plus grande simplicité. Je vais essayer d'énumérer tout ce qu'elle renferme, en indiquant la place que chaque objet occupe.

Lorsqu'on a franchi les quelques marches de l'escalier du milieu et qu'on se trouve au centre de la pièce, on voit devant soi, près du mur de séparation, une table servant pour s'asseoir[1], de trois mètres de longueur et d'un mètre de largeur, en un seul morceau de bois poli, soutenue par deux chevalets également en bois, et sur laquelle il y a deux coussins carrés en damas de soie brochée. C'est sur cette table que se mettent le mandarin et son visiteur, si ce dernier est du même grade que lui ou d'un grade à peu près égal. Immédiatement devant cette table, se trouve une autre table, plus petite, plus façonnée et plus élevée. Celle-ci est destinée à recevoir, sur un plateau[2], deux boîtes rondes en écaille, en or ou en argent ciselé : la plus grande contient du bétel[3] et de l'arec, et la

[1] Les Annamites ne font presque pas usage de chaises. Ils ont des tables ou des estrades, sur lesquelles ils se mettent, tantôt comme des tailleurs, en se croisant les jambes, tantôt renversés en s'appuyant sur des coussins. Les tables sont, ou en un seul morceau de bois poli, ou en plusieurs morceaux de bois joints ensemble. Chez les grands mandarins, les tables et les estrades pour s'asseoir sont placées par degrés : la table ou l'estrade du milieu, qui est destinée aux grands mandarins, est plus élevée que les deux autres qui se trouvent immédiatement à droite et à gauche.

[2] Ce plateau, qui ressemble à une boîte ouverte ou à un tiroir, a un fond carré, de 25 à 30 centimètres, et quatre montants ou galeries, de 5 centimètres, en bois ou en ivoire sculpté à jour, et est garni aux quatre coins de quatre plaques en or ou en argent ciselé. Il en existe aussi en bois incrusté de nacre.

[3] Le bétel est une plante grimpante, à feuilles larges, qui ressemblent un peu à celles de l'aristoloche pour la forme, mais d'une couleur vert foncé. Les feuilles de bétel sont coupées par morceaux, en quatre ordinairement, que l'on enduit de chaux; on plie ensuite ces morceaux séparément, pour en former autant de petits paquets carrés, que l'on fait tenir fermés en pratiquant un trou au milieu et en y

petite des cigarettes ou du tabac haché; plus un réchaud en cuivre, de forme octogone, placé sur un socle, également en cuivre ciselé à jour, pour allumer des cigarettes et aussi pour brûler quelquefois différents parfums; et, sur un autre plateau[1], des tasses à thé. Des deux côtés de la table du milieu, mais un peu plus en avant, sont deux estrades carrées, semblables à deux grandes caisses plates renversées, dont les quatre côtés, de vingt-cinq centimètres de haut, sont en bois sculpté et peint en rouge. Des nattes bordées en étoffe bleue sont étendues sur ces deux estrades, qui sont réservées pour faire asseoir les inférieurs. Derrière les estrades sont disposées symétriquement diverses armes de guerre : lances, grands sabres à long manche, fusils, etc. Voilà l'ameublement du milieu.

En parcourant des yeux le côté gauche, où se trouve le compartiment dans lequel se tiennent les domestiques, on aperçoit, accrochés contre le mur de séparation, près de la porte qui communique aux appartements réservés, deux grands éventails en plumes

introduisant le bout de queue adhérent à chaque morceau. On mâche un de ces paquets avec un morceau d'arec, et ce mélange, par suite de la mastication, devient une chique rouge, que l'on fait rouler continuellement dans la bouche et qui fait cracher une eau qui ressemble à du sang. Le bétel, dont les Annamites sont très-amateurs, pique la langue et produit une sensation agréable quand on peut s'y habituer. Les Annamites prétendent, ce qui est croyable, que le bétel conserve les dents; en effet, ils les conservent presque toutes pendant leur vieillesse.

[1] Le plateau pour le thé est à peu près comme celui qui sert pour le bétel, seulement il est plus long et moins large, et il est supporté par quatre pieds en bois, arrondis et sculptés. On pose sur ce plateau deux soucoupes plates, en porcelaine de Chine, l'une grande, l'autre petite; sur la première on met quatre petites tasses également en porcelaine de Chine, de grandeurs différentes et sur la seconde une petite théière en terre rouge. Les soucoupes, les tasses et la théière sont garnies en or ou en argent à l'ouverture.

de pélican, à long manche en bois peint en blanc, et destinés à rafraîchir le mandarin pendant la chaleur[1]; quelques queues de cheval, montées sur des bâtons en bois peint en rouge, servant à chasser les mouches et les moustiques qui incommodent le mandarin pendant ses repas et pendant sa sieste; et différents instruments de chasse : tous ces objets sont symétriquement entremêlés les uns avec les autres. Contre la fenêtre de façade est une table en bois, sur laquelle se trouvent plusieurs réchauds en cuivre ou en terre, destinés à faire bouillir de l'eau pour le thé, et quelques bouilloires en cuivre pour le même usage. A côté de cette table, contre le mur, sont accrochés des éventails en bambou[2], servant à activer le feu des réchauds. Dans un coin, sur le plancher, est posé une espèce de buffet pour serrer tout ce qui est relatif au service du thé[3].

En regardant du côté droit de la salle, on voit, près du grand mur, au fond du compartiment, un râtelier garni de parasols verts et de longs joncs avec des pommes en argent et des lanières en soie rouge frangée, entremêlés ensemble. A côté d'un groupe de

[1] Les domestiques chargés de cette fonction se tiennent éloignés du mandarin, à une distance de huit à dix pas, d'où ils lui envoient avec leurs éventails, d'intervalle en intervalle, des bouffées d'air qui le rafraîchissent agréablement.

[2] Dans les maisons annamites, il y a toujours du feu caché sous la cendre; on en prend une parcelle que l'on met avec de la braise dans un réchaud, et avec le mouvement de ces éventails, on obtient de l'eau bouillante presque instantanément.

[3] En Cochinchine, on a l'habitude, on est même tenu, d'après les usages adoptés, d'offrir du thé à chaque visiteur de quelque importance, et le maître de la maison en prend avec lui afin de lui tenir compagnie; mais, si le visiteur est de beaucoup son inférieur, il se contente tout simplement de lui en faire servir et de lui dire d'en prendre.

soldats, dont les uns sont assis sur des nattes et les autres debout, nous remarquons un tam-tam, pendu dans un cadre mobile en bois, supporté par deux pieds. Ce tam-tam est formé d'une plaque ronde en cuivre martelé, de la grandeur de l'ouverture d'une grosse caisse, avec un large bord en retour et une bosse au milieu. Quand on frappe sur cette bosse avec une mailloche, espèce de bâton rembourré, il en sort un son argentin, qui s'entend à une grande distance. Non loin du tam-tam est un petit tabouret en bois, sur lequel est posé un vase en terre plein d'eau, et près duquel on remarque un demi-globe en cuivre, de la grosseur d'une bille ordinaire de billard coupée en deux, avec un trou au fond : il sert à indiquer les heures de faction pendant la nuit. On place cette demi-boule sur la surface du liquide contenu dans le vase ; l'eau y pénètre peu à peu par le petit trou et finit par la remplir et la faire descendre au fond du vase : c'est ce qui indique qu'une des cinq parties de la nuit, — une heure quelconque, — est écoulée, la nuit étant partagée en cinq fractions et, par conséquent, en cinq factions. Alors on frappe sur le tam-tam[1] un nombre de coups indiquant dans quelle fraction de la nuit on se trouve[2], et le factionnaire est relevé. On découvre, par-ci par-là, posés négligem-

[1] Le tam-tam précède ordinairement la troupe lorsqu'elle est en marche, et fait à peu près fonction de tambour, concurremment avec la grosse caisse. On frappe, d'intervalle en intervalle, trois coups sur la grosse caisse, et le tam-tam répond par trois autres coups ; mais, lorsqu'on veut presser le pas, au lieu de trois coups on en fait entendre six de l'un et six de l'autre, en deux mesures.

[2] Les Annamites comptent les heures double, c'est-à-dire que douze heures chez eux, qui forment les fractions

ment, quelques bouts de rotin devant servir à punir des soldats et des domestiques coupables, et même des gens du dehors qui commettraient quelques inconvenances à l'égard du mandarin [1]. Près du groupe de soldats, on voit encore, sur une tablette contre une des colonnes, une lampe, je veux dire une coupe à bec, en terre rouge, pleine d'huile, avec une mèche, dont les soldats se servent pour s'éclairer pendant la nuit.

Lorsqu'un mandarin reçoit la visite d'un de ses collègues, ses soldats se tiennent respectueusement debout et à une certaine distance, tandis que ses domestiques l'entourent, tout prêts à exécuter ses moindres ordres : les uns préparent le thé, les autres allument des cigarettes pour les offrir soit à leur maître, soit au visiteur; mais il est d'usage qu'un domestique ne présente une cigarette allumée qu'après l'avoir essayée plusieurs fois, usage auquel les Européens ne pourront jamais s'habituer. Le mandarin visiteur est également entouré de ses domestiques, et ses soldats restent debout dans la cour.

La salle de réception, comme on vient de voir, est entièrement meublée à la manière annamite; elle doit paraître sans doute peu séduisante aux yeux des Fran-

d'un jour, valent vingt-quatre heures chez nous; mais, outre les heures, à partir du moment où le soleil disparaît de l'horizon jusqu'à celui où il reparaît, ils partagent la nuit en cinq veilles.

[1] Lorsqu'un particulier passe devant un mandarin ou à côté de lui, il est d'usage qu'il incline son chapeau et qu'il abaisse une des deux bourses à bétel et à tabac qu'il porte attachées ensemble avec un bout de mousseline bleue ou rose, et renversées sur son dos. S'il est à cheval, il doit mettre pied à terre et tenir sa monture par la bride. Ceux qui ne se conforment pas à cette étiquette s'exposent à un certain nombre de coups de rotin, que le mandarin offensé leur fait administrer par ses soldats, suivant son bon plaisir.

çais, habitués à voir chez eux des salons meublés avec autant de goût que de luxe; mais elle doit avoir aussi pour eux quelques charmes par son originalité. Les habitations des Annamites leur sembleraient pauvres et vides, par la raison que les maisons sont de véritables hangars partagés en plusieurs compartiments, dans lesquels il n'existe ni chaises, ni fauteuils, ni canapés, ni aucun de ces meubles que l'on met en France contre les murs et entre les croisées, et qui remplissent si avantageusement un appartement [1]. Chez le roi même, dans la grande salle du conseil, qui occupe presque tout un corps de bâtiment, on ne voyait, sous le règne de *Gia-Long*, et sous celui de *Minh-Mạng*, qu'une grande estrade, où se mettait le souverain, et une petite table devant lui pour son réchaud et son bétel. Comme les mandarins sont tenus de rester debout devant le roi, il en résulte qu'il n'existait aucun autre meuble pour s'asseoir. Ainsi, il n'y avait dans cette immense salle qu'une estrade et une table pour tout ameublement; à la vérité, elles étaient richement sculptées et dorées. Mais, si les meubles y manquaient, les sculptures y étaient jetées à profusion sur certaines parties des boiseries et sur les bouts des poutres qui arrêtent les colonnes, et ces sculptures

[1] Telle n'est pas pourtant l'opinion des Annamites, car ils prétendent qu'ils aiment mieux leurs maisons que les nôtres. Je demandai un jour aux ambassadeurs cochinchinois qui sont arrivés en France en 1863, comment ils trouvaient les maisons en France. «Elles ne sont pas mal, me répondirent-ils, mais nous aimons mieux les nôtres; d'abord nous n'admettons personne au-dessus de notre tête, ensuite nos appartements sont spacieux. Dans vos maisons en France, vous êtes les uns sur les autres; vous mettez, il est vrai, beaucoup de luxe à orner vos petits compartiments; mais, en définitive, vous êtes pêle-mêle et vous n'êtes pas chez vous.»

étaient habilement exécutées. Sous le règne de *Minh-Mạng*, il y avait de plus, dans cette salle, derrière l'estrade où il se mettait, une énorme glace, que M. Chaigneau lui avait apportée de la part du roi Louis XVIII, et, accrochées contre les murs, quelques gravures encadrées, venant de France.

La seconde partie du bâtiment principal, qui me reste à décrire pour compléter son ensemble, a quatre travées en profondeur, une travée de plus que la première, et est close en maçonnerie blanchie sur les trois façades. Chaque façade a une grande ouverture, occupant une travée entière, avec un large encadrement, et fermée à l'extérieur par une jalousie verte, et à l'intérieur par un châssis mobile en bois, qui se lève et se baisse à volonté, au moyen des charnières posées dans le haut. L'une de ces ouvertures se trouve à la travée du milieu de la façade principale, qui donne sur une grande cour, et les deux autres à chaque façade latérale près du mur de séparation. Trois petites fenêtres, garnies de barreaux en bois, et fermées avec des battants à coulisse, également en bois, sont pratiquées, l'une au côté gauche de la grande ouverture du milieu et les deux autres près des deux ouvertures latérales. Aux deux extrémités du mur de la façade principale sont deux portes à un seul battant et à charnières. Cette seconde partie de la maison, qui est entièrement planchéiée, et qui, comme la première, n'a pas de plafond, est subdivisée en deux compartiments, dont l'un occupe deux tiers de la surface, et l'autre, celui du côté droit, seulement un tiers; ce dernier est destiné aux appartements des dames. Cette

séparation, qui coupe la pièce dans toute sa largeur, est faite au moyen d'une légère boiserie, pleine dans le haut et aux deux extrémités, laissant vides les deux travées du milieu, avec encadrements disposés pour recevoir deux jalousies. Dans le grand compartiment, attenant au mur longitudinal de séparation, et près de l'appartement des dames, existe un cabinet noir, fermant à clef et servant au dépôt des objets précieux. — C'est la seule pièce de la maison qui soit fermée à clef. — A la suite de ce cabinet sont placés deux lits. Comme on le voit, le centre de la maison est occupé par ce cabinet et ces deux lits, au-dessus desquels règne une soupente formant plafond surmonté d'une galerie en bois tout autour. Au-dessous de cette galerie, sont trois grands encadrements garnis de jalousies, qui masquent ce qu'elle renferme, ce qui donne à cette partie l'aspect d'une alcôve fermée.

Les Annamites n'ont pas l'habitude de peindre les boiseries qui se trouvent dans l'intérieur de leurs maisons, soit parce qu'ils aiment mieux la couleur naturelle du bois, qui est fort belle en elle-même, soit pour harmoniser ces parties avec les poutres et les colonnes, qui restent naturelles dans les maisons particulières, tandis que, dans certaines pagodes et dans certains édifices publics, non-seulement les parties boisées sont chargées de peintures, mais encore de bandes de papiers de différentes couleurs avec des caractères chinois.

J'ai indiqué les séparations et les ouvertures de la seconde partie de la maison principale; je vais maintenant faire connaître de quelle manière elle est meublée.

En entrant dans cette partie par la petite porte de communication avec la salle de réception, on voit, immédiatement à sa droite, une grande jalousie verte avec paysages et bordée en mousseline bleue, au-dessus de laquelle est un bout de la galerie qui cache la soupente, et où se trouve une petite porte qui y donne accès. Peut-être me demandera-t-on comment on pénètre dans cette espèce de comble : il y a, quelque part dans la cour, une échelle d'une dizaine d'échelons, qui ne sert ordinairement que pour cela. Ce serait sans doute fort gênant si l'on avait souvent besoin des objets que cette soupente renferme, mais comme on n'y dépose que ceux dont on se sert rarement, l'inconvénient n'est pas bien grand; d'ailleurs, cette difficulté offre un avantage, c'est que les voleurs eux-mêmes ont plus de mal à y parvenir; car il existe des larrons aussi bien en Cochinchine qu'ailleurs. A gauche on aperçoit une grande ouverture ou fenêtre, devant laquelle est une estrade pour s'asseoir, avec une natte dessus, une tasse pleine d'eau et deux planches carrées avec rebords, servant aux enfants pour s'exercer à former des lettres chinoises[1]; un peu plus loin, une table près de la petite fenêtre à barreaux; au bout, à l'encoignure, une autre estrade servant de lit, également couverte de nattes; et, contre le mur, quelques larges chapeaux cochinchinois, plusieurs tablettes garnies de différents objets à l'usage des écoliers, car

[1] Les écoliers versent sur ces planches quelques gouttes d'eau; ils y passent ensuite, en la broyant, une pierre molle de couleur rouge, ou bien une brique tendre, pour en former une encre épaisse comme de la boue, et, au moyen d'un pinceau en bambou, ils tracent sur ces planches des caractères chinois en les épelant tout haut chaque fois.

tout ce côté est pour les fils de la maison. Près de la dernière estrade se trouvent quelques coffres pour serrer les effets d'habillement des enfants, et, sur la table, des livres et des cahiers de papier, posés pêle-mêle. A la deuxième travée de la façade principale, existe une porte qui conduit à une galerie dont je parlerai tout à l'heure. Mais laissons ce côté, qui est une véritable salle d'étude, et dirigeons nos pas vers le milieu de la pièce, en nous mettant en face de la grande ouverture du centre. Là, on a devant soi une estrade pour s'asseoir, comme celle de la grande ouverture de côté; seulement celle-ci est plus coquettement établie; la natte qui la couvre est plus fine, elle est bordée et ne laisse voir ni taches d'encre, ni figures grotesques, ni grossiers barbouillages, comme il y en a sur l'autre, qui est livrée aux enfants pendant les heures d'étude. On y voit, de plus, un plateau avec la boîte à bétel, deux coussins carrés en damas de soie, et un crachoir en argent. A gauche, on voit, adossé à une petite fenêtre à barreaux, avec un rideau en soie verte, le bureau de mon père, sur lequel se trouve tout ce qui est nécessaire pour écrire, et, devant, un fauteuil : ces deux meubles sont de fabrique européenne. Un peu plus loin est une bibliothèque, occupant la largeur d'une travée, et faisant retour au mur et, de cette façon, encadrant le bureau d'un côté. Derrière le fauteuil de mon père, se trouvent une table en bois, élégamment sculptée, et deux tabourets chinois en bambou, négligemment placés. Sur cette table sont posés différents objets à l'usage de son secrétaire annamite, qui est en même temps son mé-

decin et le précepteur de ses enfants; tels sont : une soucoupe en porcelaine, servant à délayer l'encre pour écrire en cochinchinois, des pinceaux, du papier, quelques livres de médecine, en chinois, et une boîte en bois sculpté, avec coins et cadenas en argent, renfermant ses cachets annamites. Contre le mur, près du bureau, on voit un sabre et une paire de pistolets; d'un côté, une petite glace, de l'autre, et, sur deux tablettes, deux flambeaux en argent, garnis de bougie de cire vierge. A droite de l'estrade, est une statue mobile, en bois peint, représentant un nègre demi-grandeur naturelle, portant dans ses mains une coupe en terre avec un bec et remplie d'huile, c'est une lampe cochinchinoise; à toucher du mur, une étagère garnie de divers objets de France, de Cochinchine et de Chine, et un paravent de six feuilles, avec des dessins coloriés, faisant vis-à-vis à la bibliothèque et masquant une armoire qui est à l'encoigure.

En se retournant en arrière, on se trouve devant les trois travées du centre, qui sont garnies de trois grandes jalousies vertes avec paysages et bordures comme celle de côté. Aux deux colonnes du milieu, formant la travée du centre, sont pendus, à hauteur d'homme, deux grands éventails en plumes, et au-dessus deux tableaux venant d'Europe. Les jalousies, comme on sait, dérobent à la vue le cabinet noir et les deux lits destinés au maître et à la maîtresse de la maison.

Ces lits sont des tables d'un carré long, soutenues par quatre pieds arrondis et façonnés, de 40 à 45 centimètres de haut; le devant, en saillie, est orné, d'un

bout à l'autre, de sculptures qui représentent une guirlande de fleurs; le dessus est garni en rotin, comme nos chaises de salle à manger. Une galerie en bois, de 25 à 30 centimètres de haut, également sculptée, mais en médaillons, règne sur trois côtés de la table, et laisse libre le devant. Quatre colonnes, plantées aux quatre coins, avec des traverses dans le haut formant un carré avec une croix au milieu, supportent un ciel en gros coton blanc, avec des lambrequins en soie jaune ou bleue, qui tombent sur des rideaux en gaze de soie verte. On remarquera que ces rideaux sont indispensables, à cause de la grande quantité de moustiques qui pénètrent dans les maisons, et qui tourmentent les habitants d'une manière insupportable, surtout pendant la grande chaleur. Une fine natte, bordée en étoffe bleue, est étendue sur le lit, et un oreiller carré, en rotin, est placé à l'une des extrémités de la natte. Il existe aussi des oreillers rembourrés, couverts en damas d'une couleur quelconque; mais les Annamites préfèrent les oreillers en rotin, qui sont plus élastiques et qui échauffent moins la tête. Ces derniers sont faits avec deux carrés de bois léger retenus ensemble par une traverse fixée au milieu; le bois ainsi que le vide sont cachés par de petites bandes de rotin, rendues fort minces par le travail, avec lesquelles on fait différents dessins sur la partie du bois, en ménageant les bouts de ces mêmes bandes de rotin, que l'on fait passer d'un carré de bois à l'autre pour en former un volume creux et élastique.

On est sans doute étonné de voir qu'il n'y a dans ces lits ni matelas, ni draps, ni couvertures; mais, en

Cochinchine, la chaleur est trop violente pendant une partie de l'année, et, pendant l'autre partie, le froid se fait trop peu sentir, pour qu'on puisse avoir besoin de ces objets, qui gêneraient plus qu'ils ne seraient utiles. Les Annamites, hommes et femmes, se couchent tout habillés, sauf le vêtement de dessus, qu'ils ôtent par esprit de conservation, et encore, par paresse, le gardent-ils sur eux la plupart du temps. Des Cochinchinois à qui je racontais qu'en France on se couche déshabillé m'ont témoigné une grande surprise. Lorsqu'il fait froid, ils se couvrent avec une natte ou avec une légère couverture en coton, ou encore avec une couverture en soie légèrement ouatée.

Nous ne quitterons pas cette maison principale sans jeter un coup d'œil dans les appartements des dames, qui se trouvent, comme je l'ai fait remarquer, séparés de la pièce où nous sommes par une légère cloison avec des jalousies. On n'ignore sans doute pas que ces appartements sont sévèrement interdits aux hommes, et que le maître de la maison lui-même n'y pénètre que rarement. Nous respecterons cette défense, et nous nous contenterons de soulever seulement le coin d'une des jalousies, et de parcourir des yeux tout ce qu'ils renferment, en commençant par le côté gauche et en suivant le mur d'un bout à l'autre.

A l'encoignure est un lit, à peu près semblable à ceux que nous avons déjà vus; il est destiné à la maîtresse du lieu, en cas de maladie, puisque son lit ordinaire se trouve à côté de celui de son époux. Vient ensuite une table avec différents objets pour la toilette de dame. Près d'une porte qui communique à

la cour, est un petit paravent, cachant plusieurs coffres qui servent pour serrer les habillements des dames, et sont placés dans le coin. Les Cochinchinois se servent de malles ou de coffres pour serrer leurs effets, comme en Europe on se sert d'armoires ou de commodes pour ces objets. De chaque côté de la petite fenêtre, près de la grande ouverture, se trouve, à hauteur d'homme, une étagère garnie de boîtes incrustées de nacre, de porcelaines de Chine et de divers objets de fantaisie. Devant la grande ouverture, est une estrade en bois sculpté et couverte d'une fine natte bordée. Près de l'estrade, sur le mur en retour, on voit une image de la sainte Vierge dans un cadre en bois noir, au-dessous, un crucifix, et, devant, un tabouret. En face de l'estrade est une table sur laquelle sont posés un plateau avec une théière et des tasses à thé, un autre plateau avec des soucoupes en porcelaine du Japon pour des confitures et des fruits secs, et des épines de porc-épic [1], dans un petit plat. C'est un service destiné aux collations à offrir aux visiteuses. Dans toute cette partie boisée sont accrochés différents objets, soit pour un usage habituel, soit pour embellir l'appartement. Les jalousies étant presque toujours baissées, l'intérieur de cet appartement a quelque chose de sévère et de mystérieux.

Dans ce lieu résidait autrefois une femme aussi recommandable par ses vertus que par sa bonté; elle

[1] Les Cochinchinois se servent d'épines de porc-épic, garnies en or ou en argent, pour piquer les confitures sèches qui accompagnent le thé dans les grandes occasions. Les femmes emploient aussi des épines de porc-épic, en guises d'épingle, pour retenir leurs cheveux. Ces sortes d'épingles sont richement montées en or et garnies de pierreries.

était la joie de son époux; ses enfants la chérissaient; ses serviteurs la regardaient comme la meilleure des maîtresses, et les malheureux la bénissaient comme une providence. Elle était assise là, sur cette estrade, entourée de ses suivantes; ses jambes étaient ployées et son coude légèrement appuyé sur un coussin carré en soie bleue. Elle était vêtue d'une large robe en soie blanche, à manches traînantes, et, par-dessus celle-ci, d'une autre robe en soie violette; un large pantalon en satin noir descendait jusqu'à la cheville, laissant les pieds presque à découvert; sa tête était entourée d'un turban en crêpe bleu, qui encadrait son visage, dont les traits annonçaient la bonté et la bienveillance; à ses oreilles pendaient deux boucles en or, ciselées à jour; ses bras étaient garnis chacun de plusieurs bracelets, les uns en or, les autres en chapelets composés de boules d'ambre. Ses sandales étaient posées négligemment au bas de l'estrade, et, devant elle, un éventail chinois à demi ouvert. Un plateau supportait sa boîte de bétel en écaille, et un petit panier en bambou remarquablement travaillé, que j'appellerai *le trésor des pauvres*, car il renfermait de l'argent destiné aux malheureux, que les soldats avaient la consigne de laisser passer quand il s'en présentait.

Hélas! elle n'est plus dans ces lieux, cette sainte femme! elle est aujourd'hui près de Dieu; elle prie pour nous, pour son pays et pour la prospérité de cette belle France, patrie de son époux bien-aimé. « Ç'a été pour moi, disait Mgr Labertette, évêque de Véren, dans sa lettre à l'époux inconsolable, comme un coup de foudre, à cause de la tendre affection et de

la grande vénération que j'ai toujours conservées pour une personne qui a été d'une si grande édification devant Dieu et devant les hommes, et qui a été, pour ainsi dire, la bonne odeur de Jésus-Christ parmi les fidèles avec lesquels elle a conversé. Je ne doute point que ce ne soit un fruit mûr pour le ciel; c'est pourquoi Dieu se hâte de le cueillir de bonne heure[1]. » Je m'arrête un moment, et j'en demande pardon à ceux qui ont bien voulu me suivre jusqu'ici, ne pouvant maîtriser mon émotion en revoyant ces lieux si pleins des souvenirs de mon enfance et de cette tendre mère, si digne de mon respect et de mon amour. Que ces quelques larmes, que je répands ici en son souvenir, parviennent jusqu'à elle, larmes dont la source est dans le cœur et qui ne tariront qu'avec moi!

A l'extrémité gauche de l'appartement des dames que nous venons de voir, existe une longue galerie attenant à la maison principale, à laquelle elle fait retour. Cette galerie, qui ferme la cour d'un côté, a trois larges travées en façade et trois plus petites en profondeur, dont une fait saillie du côté du jardin; le devant est fermé par des jalousies et le derrière par des ouvrages de maçonnerie; elle n'a pas de plafond, et le sol est enduit de chaux comme celui de la salle de réception. Du côté de la maison principale, elle a deux portes : l'une y communique, comme l'on sait, et

[1] Cette sainte femme mourut par suite de la maladresse d'une sage-femme. Le roi *Gia-Long*, en apprenant cette sinistre nouvelle, fut très-attristé, et envoya à l'enterrement de la défunte plusieurs régiments de lanciers de sa garde et des mandarins pour le représenter. La sage-femme, par ordre du roi, fut recherchée pour être punie, mais déjà elle avait pris la fuite, et l'on n'a jamais pu découvrir le lieu de sa retraite.

l'autre conduit à une allée longeant la façade gauche de cette maison principale. De l'autre côté, elle a également deux portes, percées vis-à-vis des deux premières, et la travée du milieu est fermée en menuiserie. Les parties boisées, comme je l'ai déjà fait remarquer, ne sont pas peintes, et le mur de derrière n'est que simplement blanchi. Au milieu de la galerie, à toucher du mur, est un petit compartiment en menuiserie, qui forme une petite chapelle : à travers la jalousie qui se trouve placée devant, on voit un autel avec un crucifix, deux vases portant deux petits arbres artificiels, et deux flambeaux. Devant cette chapelle est une estrade destinée aux visites intimes et à nos prières du matin et du soir. Chez un païen, la place de cette chapelle serait consacrée aux tablettes de famille et aux divers objets servant aux cérémonies superstitieuses. Il aurait attaché au mur ces tablettes sur lesquelles sont inscrits les noms de ses ancêtres, et placé sur une table des flambeaux garnis de bougie ou de chandelle de couleur rouge, une cloche, des allumettes odorantes et des carrés de papier doré et argenté, destinés à être brûlés en cas de sacrifice. A droite de la chapelle, près du mur, est une table pour s'asseoir, semblable à celle que nous avons vue dans la salle de réception. Devant ce meuble se trouvent une table à manger à l'européenne et des chaises de fabrique chinoise; c'est là que M. Chaigneau avait l'habitude de recevoir ses compatriotes. A gauche est une autre estrade, faisant la double fonction de lit et de table à manger à la cochinchinoise. Dans les grands repas, on place à la file, tout le long de la galerie,

autant d'estrades qu'il en faut pour le nombre des convives.

Si nous ouvrons maintenant la porte de droite, nous nous trouverons dans un autre corps de bâtiment qui fait retour à la galerie, et qui forme de ce côté le carré de la cour. Ce bâtiment est partagé en trois compartiments : dans celui du milieu se trouve la cuisine ; le compartiment du côté de la galerie est affecté aux domestiques, et le troisième sert au dépôt des ustensiles de cuisine et des approvisionnements de bouche.

Ces détails paraîtront peut-être un peu longs; aussi me bornerai-je à décrire ici la cuisine, qui mérite quelque attention, en négligeant les deux autres compartiments, qui ne sont, en définitive, que deux pièces insignifiantes, car on ne voit dans l'une que quelques grossières estrades pour coucher les domestiques, des effets accrochés aux murs, et, dans l'autre, que du riz, du bois, des paniers, des cruches, etc.

La cuisine occupe la plus grande partie de cette dernière maison : elle a, du côté du magasin des approvisionnements, une porte conduisant à un couloir où il existe deux ouvertures, l'une donnant accès au magasin et l'autre à une petite cour de derrière, près de laquelle se trouve un puits. Une fenêtre donne sur la grande cour, et une ouverture, d'un mètre environ de haut, garnie de barreaux, prend toute la largeur du mur opposé; c'est par cette ouverture que s'échappe la fumée. Devant le mur, une partie de la largeur de cette ouverture est convertie en une élévation en briques, de 25 centimètres de haut, et

l'autre conserve le niveau du sol : la partie élevée est pour la préparation des mets, et la partie basse pour la cuisson du riz. On voit, sur l'une comme sur l'autre de ces deux parties, des trépieds de plusieurs dimensions, qui attendent soit des marmites, soit toutes autres machines devant subir l'action du feu. Les Annamites n'ont pas de fourneaux, comme les Européens; dans leurs cuisines ils préparent généralement leurs aliments sur un feu de flamme, dont ils augmentent ou diminuent l'intensité selon le besoin. Près de la petite fenêtre, est une estrade pour les repas des domestiques, et, au milieu de la pièce, une grande table à l'usage des cuisiniers. On aperçoit, à droite et à gauche, de larges paniers remplis de vaisselle mise à l'air pour sécher, car on n'essuie pas toujours la vaisselle après qu'elle a été lavée; d'énormes plateaux ronds, en cuivre, servant à transporter les mets de la cuisine sur la table; des baguettes à bouche dans de petits paniers, — on sait que les Annamites ne se servent pas de fourchettes pour manger; — sur des planches, des marmites en cuivre et en terre, et d'autres ustensiles nécessaires à la manipulation des mets.

Pour une cuisine de grande maison on doit avoir deux cuisiniers : l'un est chargé spécialement d'apprêter le riz; l'autre a dans ses attributions la préparation des autres mets. Les Annamites ne connaissent pas le pain, du moins il en était ainsi de mon temps, et ceux dont le palais est délicat exigent un riz pur de tout mélange et convenablement cuit, ni trop sec ni trop humide. Chez mon père, le cuisinier qui était

chargé de cuire le riz avait déjà fait ses preuves avant d'entrer à son service; c'était un bon homme, très-fier, non de sa personne, car il était court, gros et laid, mais de son talent, qu'il croyait être le premier dans tout le grand royaume d'Annam. Il prétendait connaître tous les secrets de son art, et regardait son collègue, l'apprêteur des mets, comme au-dessous de lui, et souvent il était difficile de les mettre d'accord. Quoi qu'il en soit, il sortait des mains de ces deux hommes des plats qu'un Français ne dédaignerait pas, et pour lesquels des mandarins cochinchinois ne trouveraient jamais assez d'air dans leur estomac pour témoigner leur satisfaction[1] au maître de la maison.

Les Annamites sont généralement sobres : excepté dans les grandes occasions, on ne voit sur leur estrade, dans un plateau rond en cuivre, que cinq ou six petits plats, dont un Européen mangeant avec appétit ne se contenterait pas. (Le dîner du roi est composé régulièrement de cent petits plats; il en choisit quatre ou cinq et renvoie les autres.) Ces plats se composent, ordinairement, d'un ou de deux œufs durs avec de la saumure; d'un petit poisson grillé, et arrosé avec la même sauce mélangée d'ail pilé; ou de petits poissons salés et à moitié pourris, dont l'odeur ferait fuir un Européen; ou de porc frais, cuit à l'eau et coupé par petites tranches presque minces comme du papier, que l'on trempe dans la saumure avant de les manger;

[1] Les invités, pour prouver au maître de la maison que son dîner était bon et qu'ils y ont fait honneur, s'efforcent de rendre, de la manière la plus énergique et la plus bruyante, l'air renfermé dans leur estomac. Les maîtres de maison sont très-satisfaits de cette manifestation, et, à chaque bruit qu'ils entendent, ils sourient de plaisir.

ou d'une brochette de petits morceaux de chien, dont le fumet réveille l'appétit; ou d'œufs couvés renfermant des petits poulets à peine formés. Mais je m'arrête, car la liste serait trop longue. Je reviendrai d'ailleurs sur ce sujet à l'occasion du menu d'un dîner solennel, que je me propose de faire connaître. Les Annamites ne boivent pas pendant leur repas, à moins que ce ne soit quelques gorgées de bouillon de poisson ou quelques verres d'eau-de-vie de riz; mais quand ils ont fini de dîner, ils avalent un grand bol de thé, et le repas est terminé. Comme je viens de le dire, ils sont sobres; cependant, lorsqu'ils se trouvent à un repas bien servi ou à une table garnie de mets européens, comme je l'ai vu, ils fonctionnent à merveille. A la vérité, par esprit national, ils vous diront toujours que leurs mets ordinaires sont aussi bons que les plats plus recherchés qu'on leur présente; mais, à les voir à l'œuvre, on serait tenté de suspecter leur bonne foi.

Les trois maisons que nous venons de visiter forment l'ensemble complet d'une habitation, et, telles qu'elles sont placées et distribuées, elles ressemblent à la plupart des demeures des mandarins cochinchinois.

Maintenant, si l'on veut se donner la peine de repasser par la galerie et de descendre dans le bas de la cour, on verra devant soi cinq corbeilles de grenadiers avec leurs gracieux fruits qui pendent, et à gauche une petite maisonnette isolée, supportée par quatre colonnes, et dans l'intérieur de laquelle se trouve un filet de palanquin, qui sert pour se balancer et aussi pour faire la sieste. En tournant à

droite, et en longeant le mur des appartements des dames jusqu'à l'encoignure de ce côté de la maison principale, on trouve une allée, bordée de dracænas, arbustes à feuilles rouges, qui conduit à la maison où demeure mon professeur de chinois, et à une caserne, un peu plus loin. Quoique je sois persuadé que les soldats nous y recevraient courtoisement, et qu'ils se lèveraient comme un seul homme pour nous témoigner leur respect, j'engage néanmoins les visiteurs à n'y pas pénétrer, dans la crainte qu'ils n'en sortent avec certains insectes qui leur feraient regretter d'y être venus. Quant à l'autre maison, j'aurai souvent occasion d'en parler, et je me réserve le plaisir de faire connaître celui qui l'habite et qui mérite notre estime.

Les Annamites ont l'habitude de masquer la façade de leurs maisons par un paravent ou *paravue*, s'il m'est permis de me servir de cette dernière expression, soit en verdure, soit en maçonnerie ornée de dessins en relief rehaussés de peinture. C'est afin d'empêcher les regards des curieux de pénétrer jusque chez eux, leurs maisons étant ouvertes par devant. Au pied des paravents en maçonnerie, on place quelquefois de petits rochers ou de petites grottes, avec de petits arbres auxquels on a fait subir toutes les tortures imaginables pour les rendre rabougris et tortueux. Les indigènes sont très-amateurs de ces arbres, dont le prix est sans limites lorsqu'ils sont parvenus à un point de perfection idéale. Chez mon père, il y avait tout simplement pour paravent, après la grande porte d'entrée, une double rangée de gigantesques althæas, qu'on avait soin de tailler en forme de mur, sans aucun autre ornement.

Ce massif d'althæas cachait et la maison principale et une immense cour bordée, à droite et à gauche, d'une ligne d'orangers, de grenadiers, de lauriers-roses et de rosiers du Bengale, mélangés entre eux.

Les Cochinchinois, à l'opposé des Chinois, leurs voisins, n'ont pas, à vrai dire, de jardins purement d'agrément, à moins qu'on ne donne ce nom à quelques massifs d'arbustes, quelques plates-bandes ou quelques corbeilles de fleurs qui règnent de chaque côté de leur maison principale, et aux grands vases, soit en porcelaine de Chine, soit en terre cuite, posés sur des tabourets en maçonnerie ou en pierre, et placés tout le long de la façade d'entrée, dans chacun desquels est planté un arbre torturé, comme ceux dont j'ai parlé plus haut. Chez le roi et chez quelques mandarins, ces corbeilles, rondes, ovales ou carrées, sont bordées en maçonnerie avec des dessins en relief, et plantées d'arbustes et de fleurs rares. Elles sont placées de chaque côté de la maison de manière à former une large allée. Quand on a dépassé les petits îlots formés par ces corbeilles, on ne voit plus qu'une plantation régulière d'aréquiers, sous l'ombrage desquels sont quelques arbres fruitiers de différentes sortes; mais on ne découvre nulle part ni pelouses, ni allées tortueuses, comme dans les jardins d'Europe ou de Chine.

Les mandarins et les gens riches ont souvent, dans l'intérieur de leur maison, une petite pièce d'eau. C'est tout simplement une grande caisse évasée, de forme rectangulaire, faite avec un bois très-dur et calfeutrée. Elle contient ordinairement, outre l'eau et

quelques poissons rouges de Chine, ou des anguilles, de petits blocs de pierre ajustés avec du ciment, pour imiter des rochers, et posés sur des chevalets. On voit quelquefois, sur ces rochers artificiels, un pêcheur avec sa ligne, et une petite pagode en miniature ombragée par de petits arbres qui prennent racine dans l'eau.

Les grands mandarins sont tenus d'avoir un ou plusieurs bateaux à leur service. Ces bateaux, plus ou moins grands, simples ou avec des sculptures et des ornements, leur sont nécessaires pour accompagner le roi dans ses promenades, soit aux tombeaux royaux, magnifique monument bien situé au pied des montagnes, où il se rend fréquemment, soit ailleurs, et pour lui former en même temps escorte. Ils mettent autant de soin pour l'ornementation extérieure de leurs bateaux que pour celle de leurs palanquins, sans pouvoir cependant dépasser une certaine limite pour les sculptures comme pour la dorure. En effet, un mandarin d'une classe supérieure a le droit d'avoir à son bateau plus de sculptures et plus de dorures qu'un mandarin d'une classe moins élevée; mais celui-là même ne peut, sans enfreindre les règlements de la police, surcharger outre mesure son bateau de ces sortes d'ornements, car il n'y a que le roi et les princes du sang à qui il soit permis d'avoir des bateaux avec des sculptures représentant certains sujets, le dragon, par exemple, ou avec une dorure pleine sur toutes les parties sculptées.

Je parlerai ici de celui de mon père, qui est d'une

grandeur moyenne, et qui, par sa construction et son ornementation, ressemble à presque tous les bateaux de ce genre.

Il est à fond plat, sculpté à la poupe et à l'avant, peint en rouge foncé et en noir, excepté les parties sculptées, qui sont recouvertes de différentes couleurs tranchantes, avec quelques légères dorures. Ce bateau, dont le pont est planchéié à jour, est peu large au milieu, et se rétrécit graduellement jusqu'aux deux extrémités, qui se relèvent avec des échancrures, et qui forment, sur le devant, un carré avec un fond semblable à un fauteuil avec son dos et ses bras, où le mandarin se met quelquefois avec son porteur de parasol, assis sur une marche plus basse; et, sur le derrière, beaucoup plus élevé, plus étroit et se terminant presque en pointe, un banc pour le nautonier. Les extrémités des planches qui forment l'élévation de la poupe sont arrondies dans le haut, en diminuant, et sculptées à jour, à partir du vide. Derrière le nautonier, se dresse un petit mât en bois, surmonté de deux branches en fer dont les pointes relevées servent à fixer deux lanternes rondes ou carrées, couvertes en soie blanche ou en coton clair avec quelques grossières peintures en noir. Dans les grandes cérémonies, dans les enterrements, par exemple, ces lanternes désignent, en lettres chinoises, le nom et le grade du mandarin qui se trouve dans le bateau. Au milieu du bateau, on voit une petite maisonnette ou cabane en bois, peinte en gris ou en jaune foncé, avec trois ouvertures de chaque côté, et une toiture légèrement arrondie faite avec des nattes en bambou très-serrées, gar-

nies, à l'intérieur, d'étoupes ou de feuilles sèches, et retenues solidement à la menuiserie par des bandes de bois clouées tout autour avec des traverses en bambou; le tout enduit de mastic et peint en noir. Cette maisonnette est partagée en trois compartiments. Celui du milieu forme un salon, pièce principale, ayant une porte d'entrée par devant, une fenêtre, avec une épaisse planche en saillie formant table, par derrière; deux longues ouvertures aux deux côtés, et, contre la boiserie, près du plafond, deux tablettes en planches minces ou en bambou tressé en natte. Les deux autres pièces sont plus petites : celle qui est sur le devant, et par laquelle on passe pour entrer au salon, est destinée aux domestiques; et l'autre, sur le derrière, sert pour le service culinaire. Cette dernière pièce a un buffet, adapté sous la table de la fenêtre, à l'usage du cuisinier, et une caisse carrée en bois, remplie de terre et de cendre, destinée à recevoir du feu pour la préparation des aliments. La porte du salon, ainsi que la fenêtre, a deux battants en planches minces, à coulisse, à l'intérieur, et des jalousies à l'extérieur. Les deux ouvertures de côté ont également des battants à coulisse et des jalousies à l'intérieur, de plus des châssis mobiles, soutenus en haut par des charnières, châssis qui se lèvent et se baissent à volonté, et qui peuvent rester levés au moyen de deux bâtons échancrés des deux bouts. Ces châssis sont faits avec de jeunes feuilles de palmier, ouvertes et cousues sur des bandes de bambou assemblées en un carré dont le milieu représente des compartiments de différentes formes. A l'exception des jalousies, qui sont

ordinairement peintes en vert avec paysages, et du plafond, peint en gris, toute la boiserie intérieure conserve sa couleur naturelle. Le salon dont on vient de voir la description est assez bas de plafond, mais encore assez grand pour contenir six personnes assises les jambes croisées à la cochinchinoise; et deux personnes peuvent s'y coucher très-aisément. Lorsque le mandarin voyage ou lorsqu'il se rend chez le roi en bateau, on étend des nattes dans le salon et l'on y place un ou plusieurs coussins; on garnit la table sous la fenêtre d'une boîte à bétel, d'un réchaud, d'une boîte à cigares, etc. on pose son palanquin sur le toit, et l'on met les parasols debout et fermés aux deux coins de l'avant de la cabane. Si le mandarin est accompagné de sa femme ou de ses concubines, on a soin de baisser toutes les jalousies, afin de dérober les dames aux regards des curieux. Onze rameurs prennent place, cinq par devant, six par derrière, y compris le timonier, qui a la double besogne de manœuvrer son aviron et son gouvernail tout à la fois. Ces sortes de bateaux, dont la conduite n'est pas toujours facile, à cause de leur longueur, surtout quand il s'agit d'éviter des rencontres, ont besoin d'être dirigés par des hommes expérimentés; mais lorsqu'on a de bons rameurs, ils vont avec une grande vitesse[1].

[1] Pour ramer, les Annamites ne se tiennent pas de la même manière que nos marins d'Europe : ceux-là sont debout et ont la face tournée du côté de l'avant, au lieu que ceux-ci sont assis et regardent le derrière de l'embarcation. De plus, les premiers attachent leurs avirons au bout de petits pieux, de 30 à 35 centimètres, qui sont fixés tout le long du bateau, tandis que les avirons des derniers ne sont jamais attachés. Pour assujettir l'aviron au pieu, on a plusieurs ronds de rotin mêlés ensemble; on fait passer l'aviron en même temps que le pieu dans ces ronds de rotin; on tourne

Le roi, pour ses promenades et pour son repos de l'après-midi, pendant le moment de la grande chaleur, a un palais flottant, composé d'un bâtiment principal, fermé, sur les quatre façades, par des ouvrages en menuiserie, avec des ouvertures garnies de jalousies, ayant salon et appartements des dames; et de deux autres bâtiments plus petits, l'un sur le devant, l'autre sur le derrière, formant deux galeries et servant de salles de service. Ces bâtiments sont très-légèrement construits et sont couverts avec de petits carrés de bois, minces, rabotés et peints en jaune pour simuler la tuile. Toute la menuiserie de même que les jalousies sont peintes de différentes couleurs et parsemées de dorures. Entre le bâtiment de derrière et celui du milieu, se trouve un mât, à l'extrémité duquel flotte le pavillon royal. Ce groupe de maisons, qui a l'apparence d'un palais ordinaire, mais dans des proportions restreintes, est posé sur un immense bateau plat, qui est remorqué, dans les promenades, par six ou huit grandes galères de cinquante à soixante et dix rames.

Le palais flottant, lorsque le roi en a pris possession, est immédiatement suivi par un petit bateau fait d'un seul morceau de bois, ayant au centre un dais avec un ciel et des lambrequins en soie jaune, et quatre ou six rames. On l'appelle *bateau de pêche*, et, en effet, il sert souvent à cet usage; mais sa principale destination est de porter des ordres aux mandarins. Lorsque le palais flottant est en marche, il est en-

l'aviron et il est solidement attaché. Ces avirons sont faits de la même manière que ceux d'Europe, seulement ils ont de plus une petite traverse en bois, en forme de béquille, adaptée à l'extrémité servant de poignée.

touré d'un grand nombre de galères et de bateaux de tout genre.

A l'époque où nous étions encore en Cochinchine, la marine du roi était composée au moins de sept à huit cents bateaux et galères de toutes dimensions, et armés de plus ou moins de canons; il y en avait qui en portaient vingt-deux, mais les galères ordinaires n'en avaient qu'un seul sur l'avant.

Pour faire mouvoir ces bateaux et ces galères, on a des rameurs qui se livrent constamment aux exercices de la rame, soit sur l'eau, soit à terre dans des bâtiments spéciaux; ces exercices font partie de leur éducation militaire : aussi voit-on ces hommes manier l'aviron avec une dextérité étonnante. Dans une galère où il y a soixante et dix rameurs, rarement un homme manque au mouvement d'ensemble. Un chef les dirige avec deux petites baguettes plates, d'un bois sonore, qu'il frappe l'une contre l'autre pour marquer la mesure, semblable à un chef d'orchestre qui fait exécuter à ses musiciens un morceau d'ensemble. Les rameurs suivent le mouvement de leur chef conducteur et, à chaque coup de baguettes, laissent tomber en mesure leurs avirons, les relèvent aussitôt pour les laisser retomber au coup suivant, et ainsi de suite. Veut-on marcher vite, les coups sont plus rapprochés; veut-on diminuer la vitesse, on met plus d'intervalle entre les coups; veut-on s'arrêter, les coups cessent et les avirons restent levés jusqu'à un nouveau signal.

Il y a d'autres manières encore de marquer la mesure en ramant, c'est par des chants. Un chef con-

ducteur, ou même l'un des rameurs, chante une chanson quelconque; à la fin de chaque strophe, pendant la durée de laquelle les avirons restent dans l'eau, tous les hommes du bateau répondent en chœur, d'une voix retentissante et prolongée, par le mot *háo*, au moment où ils lèvent leurs avirons. Ce mouvement est le plus lent de tous. On rame quelquefois en chantant des couplets sans réponse, comme aussi l'on pousse le cri *háo* sans chanson; mais il n'est permis qu'au roi et aux princes d'avoir, pour la conduite de leurs bateaux, des chefs conducteurs avec des baguettes. Cette dernière manière est plus imposante et moins étourdissante, car on ne peut se figurer le bruit discordant que font une trentaine de bateaux, dont les uns ont des chanteurs et les autres des conducteurs à baguettes; mais les Annamites, qui aiment généralement le bruit, se réjouissent volontiers de ce brouhaha.

Avant de finir ce que j'ai encore à dire sur la marine, je donnerai quelques détails relativement aux usages adoptés pour le jour de l'an, afin d'arriver à la cérémonie de la reprise des travaux guerriers, qui a lieu tous les ans à la même époque, quelques jours après le renouvellement de l'année, et où la marine joue un grand rôle.

Le premier jour de l'an, chez les Annamites, tombe ordinairement du 30 janvier au 18 février de notre calendrier. Leur année commune est composée de douze mois lunaires de vingt-neuf et de trente jours. A chaque période triennale, ils comptent une année de treize mois, par l'addition d'un *mois supplémentaire*.

Le premier mois a toujours trente jours, le second vingt-neuf, le troisième trente, et ainsi alternativement jusqu'à la fin de l'année.

Les fêtes consacrées à chaque renouvellement de l'année durent plusieurs jours. A cette occasion, l'almanach annonce tous les ans l'époque de la cessation des actes officiels, des travaux guerriers et autres, et celle de leur reprise. C'est ordinairement six ou huit jours avant la fin de l'année que les travaux sont interrompus, et autant après le commencement de la nouvelle qu'ils sont repris. Ce laps de temps est destiné au repos et aux plaisirs. C'est une trêve forcée en temps de guerre.

Le jour indiqué pour la cessation des travaux, les sceaux du roi aussi bien que ceux des mandarins sont lavés, brossés et serrés sous clef. Le roi, à la vérité, donne encore des audiences et discute même les affaires de l'État, mais aucun acte en son nom ni au nom des mandarins n'est délivré. Les soldats et les marins qui ne sont pas tenus à un service régulier laissent inactifs leurs fusils, leurs lances et leurs avirons, pour ne les reprendre qu'au moment de l'ouverture des travaux. Pendant les six ou huit derniers jours de l'année, chez les mandarins comme chez les plus infimes des habitants, chacun s'occupe à approprier sa maison et à la mettre en ordre; on renouvelle sa garde-robe; les mandarins font remettre à neuf leurs palanquins, leurs parasols et autres objets d'un usage journalier; on fait arracher l'herbe qui croît sur les tombeaux des parents, ou on les fait balayer s'ils sont en monument; aux tombeaux royaux même, on fait

un simulacre de balayage : c'est l'usage qui le veut ainsi.

Comme partout, les étrennes sont très-bien vues en Cochinchine; le roi en donne tous les ans à ses mandarins : c'est ordinairement un costume complet, ou ce sont des pièces d'étoffe[1], qu'il leur envoie par des hommes du palais, dans une boîte peinte fond jaune avec un dragon de la même couleur, et suivie d'autres hommes tenant un parasol ouvert[2]. Ce parasol est moins pour garantir la boîte des rayons du soleil, que pour honorer le présent royal.

Les petits mandarins donnent des étrennes aux grands mandarins qui sont leurs chefs immédiats : c'est une couple de canards ou de poules, c'est un panier d'oranges ou plusieurs paquets de pétards et d'artifices. Les soldats attachés au service d'un mandarin lui en donnent : ils lui apportent en grande cérémonie, capitaine, sergents et caporaux en tête, un cochon dans une cage, et une boîte de riz. Le mandarin reçoit

[1] Le commerce chinois fournit une grande quantité d'étoffes de soie, ordinaires et brochées, pour l'habillement des Cochinchinois, et de menus objets pour les étrennes du premier de l'an. Toutes les robes en soie brochée et en velours que portent le roi et les mandarins dans les grandes cérémonies viennent de Chine, sans exception; presque tous les jouets d'enfant viennent également de Chine.

[2] Outre les étrennes du premier de l'an, mon père avait reçu du roi, en différentes fois, de petits objets dans de semblables boîtes, avec le même cérémonial. Une fois, entre autres, on lui apporta, après sa sieste, une énorme boîte ronde, précédée d'un porteur d'ordres et suivie d'un porteur de parasol. On enleva le couvercle, qui cachait, sur une assiette, une petite poire venant de Chine. Malgré le respect qu'il devait à un présent royal, mon père ne put s'empêcher de pousser une exclamation de surprise, que ces hommes, sans doute, auront prise pour de l'admiration. Le cadeau, tout minime qu'il était, avait cependant son importance, attendu qu'il n'existe pas de poires en Cochinchine, et c'était une grande marque de considération de la part du roi *Minh-Mạng*.

avec dignité, dans la salle de réception, où il est assis sur la table du milieu, le cochon et le riz, et en même temps les hommages de ses soldats : ceux-ci se prosternent tous ensemble trois fois jusqu'à terre en signe de respect et de soumission. Le mandarin se déride alors, leur accorde un sourire protecteur, fait enlever le cochon et le riz par son cuisinier et ses domestiques, et lève la séance. Les domestiques des deux sexes offrent aussi des présents à leurs maîtres et à leurs maîtresses. S'ils sont nombreux, le cadeau est plus considérable; plus restreint, s'ils sont en petit nombre : ils se présentent avec un porc, ou avec un panier de fruits, ou une boîte de riz, selon le produit de la cotisation recueillie. Enfin les enfants mêmes donnent un objet quelconque à leur père et à leur mère[1].

Il est à remarquer que les mandarins ne sont pas tenus de faire des présents au souverain, à l'occasion du jour de l'an.

Les étrennes données par les inférieurs aux supérieurs sont en partie rendues le premier jour de l'an, ainsi qu'on le verra plus loin, au moyen d'une distribution de quelques *quan* de sapèques ou de quelques taels, ou d'un repas.

Les Annamites, je parle ici des païens, ont le culte des morts; ils font voir qu'ils songent souvent aux pa-

[1] Je me rappelle que, sous *Gia-Long*, Mgr l'évêque de Véren, pour ne pas rester en arrière des usages adoptés, avait l'habitude, tous les ans, de se rendre en palanquin au palais avec deux grandes bouteilles carrées en verre, remplies d'eau de Cologne, étiquetées en jaune, qu'il présentait au roi lui-même ou qu'il remettait à l'officier de service pour le souverain, lorsque celui-ci ne pouvait pas le recevoir. Cette eau de Cologne a toujours été bien accueillie par *Gia-Long*, qui en faisait grand cas.

rents décédés par la pratique de certaines cérémonies superstitieuses pendant l'année, et jamais ils ne manquent aux usages adoptés à leur égard au premier jour de l'an. Ainsi un chef de famille, avant toute chose, se rend, avec sa femme et ses enfants, devant les tablettes sur lesquelles sont inscrits les noms de ses ancêtres, pour s'y prosterner ensemble en signe de respect. Après l'accomplissement de ce premier devoir, les enfants saluent leur père et leur mère; immédiatement après, les serviteurs et les servantes saluent leur maître et leur maîtresse[1]. Le chef de famille distribue alors des étrennes à tout son monde, aux uns un peu d'argent, aux autres quelques objets en rapport avec leur position. Chez un mandarin, après la salutation des serviteurs, vient celle de ses soldats, et ceux-ci touchent ce jour-là une gratification en dédommagement du présent qu'ils ont fait.

Dans la matinée, les mandarins, en grand costume, se réunissent au palais; là, ils s'organisent, et se rendent ensuite dans la cour de la salle du conseil, où se tient le souverain : les mandarins de première classe sont sur le premier rang, ceux de deuxième classe sont sur le second rang, ainsi de suite, et ils se prosternent tous ensemble[2] cinq fois, en disant : « Nous souhaitons au roi dix mille, dix mille ans. » Après cette salutation, le roi donne une courte audience aux grands mandarins, et chacun se retire.

[1] En saluant, les femmes ne se prosternent pas comme les hommes: elles s'asseyent par terre ou sur des nattes, les deux jambes pliées et tournées du même côté; elles joignent les deux mains, les élèvent et les laissent tomber une ou plusieurs fois en baissant la tête.

[2] M. Chaigneau et M. Vannier, comme on sait, avaient été dispensés

Pendant la journée, au palais du roi, chez les mandarins et chez les particuliers, on fait partir, en signe de réjouissance, des boîtes et un nombre considérable de pétards cochinchinois et chinois. Ces derniers ont des mèches longues, que l'on tresse ensemble pour former des chapelets de plusieurs centaines; on y met le feu, qui se communique à tout le chapelet de pétards qui éclatent successivement et qui font un bruit comme un feu de file. Toute la population est hors des habitations : les uns se promènent, les autres vont dans des théâtres publics ou assistent aux représentations des jongleurs, ou se font balancer sur des balançoires gigantesques en bambou; enfin chacun s'amuse comme il l'entend; mais je crois qu'il n'existe pas de plus grand plaisir pour les Annamites, pendant ces jours de fête, que le jeu d'argent, qui n'est permis qu'à partir du premier jour de l'an jusqu'à la reprise des travaux.

Le soir, dans chaque maison, il y a réunion de famille et un grand repas, auquel prennent part les parents les plus rapprochés, et dans lequel les ancêtres ne sont pas oubliés. Les mets sont servis sur des estrades, et, avant de commencer le repas, les convives laissent écouler quelques instants, afin que les ombres des parents décédés puissent venir respirer à leur aise l'odeur des mets qui sont préparés. Pour les aider à vivre honorablement dans l'autre monde, on brûle, avant de s'asseoir, un nombre plus ou moins grand de

de cette manière de saluer, qui leur paraissait trop humiliante. Ils allaient toujours ensemble, soit avant, soit après les mandarins cochinchinois, faire les cinq inclinations de tête devant le souverain; ils montaient ensuite dans la salle du conseil, où ils passaient quelques instants avant de se retirer.

morceaux de papier doré et argenté[1]. Ces papiers, selon la croyance païenne, se convertissent en métaux précieux réduits à l'état volatil, dont les ancêtres peuvent se servir pour se procurer les objets nécessaires à leur subsistance. Après le repas, on se divise par groupes et on se livre au jeu d'argent, qui dure pendant une grande partie de la nuit. Chez le roi, il y a également un grand repas pour les mandarins, mais on n'y joue pas.

Les Cochinchinois aiment passionnément les jeux d'argent : aussi s'y livrent-ils avec délices pendant toute la durée de la fête. Comme, le premier jour, ils ont des devoirs à remplir à l'égard des supérieurs, des parents et des amis, ils ne peuvent jouer assidûment, mais ils se dédommagent amplement les jours suivants, surtout pendant la deuxième et la troisième journée. Dans les maisons, sur les places publiques, et même dans les rues, on voit des groupes de joueurs. Un individu n'a-t-il que quelques sapèques dans les plis de sa ceinture, il les risque; et, s'il les perd, il cherche, par tous les moyens, à s'en procurer d'autres et à courir de nouveau les chances. Les Cochinchinois ont plusieurs sortes de jeux : ils jouent aux cartes, combinées de plusieurs manières; mais leurs combinaisons ne ressemblent en aucune façon aux nôtres, non plus que leurs cartes, qui ne sont que de petites bandes de carton mince glacé, de neuf centimètres de hauteur sur deux centimètres et demi de largeur, et qui repré-

[1] Ce sont de petits carrés de papier très-commun, venant de Chine, sur lesquels on colle un autre carré, plus petit encore, de papier de plomb, pour représenter l'argent; et, pour représenter l'or, on fait passer une teinture jaune sur ces mêmes carrés de papier de plomb.

sentent quelques figures à peine distinctes et des dessins grossiers pour marquer le nombre de points. Le jeu d'échecs, qui est permis en tout temps, et auquel on joue presque toujours sans argent, n'est pratiqué que par les gens de distinction. Les soldats et les domestiques s'exercent volontiers au jeu de la lance : ils attachent un anneau en rotin au bout d'un bâton de cinquante centimètres de haut, qu'ils piquent en terre, et, se mettant à douze ou quinze pas devant cet anneau, ils jettent, à tour de rôle, trois lances en trois fois, en visant le but; celui qui a mis une lance dans l'anneau est le vainqueur et ramasse l'enjeu. Ils jouent aussi à pile ou face, avec trois sapèques en cuivre : ils s'accroupissent par terre et se forment en cercle de cinq à six individus, chacun ayant son enjeu devant soi; le banquier jette les trois sapèques ensemble, et, si toutes les trois apportent pile, il ramasse l'enjeu; mais, s'il a amené trois faces, il paye tout le monde. Quand on n'amène pas ensemble trois piles ou trois faces, le coup est nul[1]. On continue à jouer ainsi jusqu'au jour fixé pour la reprise des travaux.

Le jour indiqué pour cette reprise est un des plus laborieux pour les fonctionnaires civils, et des plus pénibles pour les militaires; car il s'agit, pour le civil, d'expédier les affaires en retard, et, pour les militaires, de reprendre les travaux abandonnés pendant toute la trêve[2].

[1] Je me sers du mot *face* pour m'expliquer clairement, attendu qu'aucune figure n'est représentée sur les sapèques. Le côté face présente les caractères indiquant les noms du souverain. Au lieu de la figure, il y a le nom.

[2] Les soldats annamites s'exercent

Avant le point du jour, un certain nombre de soldats, éclairés par des torches et des lanternes, avec de l'artillerie et des éléphants, prennent position au bord du grand fleuve *Trường-Tiền*, devant la ville de Hué. Ils attendent là, ayant les armes chargées, les ordres du mandarin commandant. Lorsque le jour commence à paraître, et quand le signal est donné, les artilleurs mettent le feu à trois pièces; immédiatement après, les fusiliers font entendre un feu de file, qui dure quelques instants. Trois grandes galères se mettent alors en mouvement et quittent le rivage pour se diriger au milieu du fleuve, où elles s'alignent. Chacune de ces galères a, sur l'avant, un homme debout, ayant le costume de mandarin, longue robe de soie bleue brochée, bonnet et bottes, et est montée par soixante et dix rameurs qui viennent de passer trois mois consécutifs à des exercices spéciaux pour la cérémonie du jour. Dans la galère du milieu il y a un instrument qui sert à indiquer la mesure aux rameurs. C'est un rouleau d'un seul morceau de bois, que les Annamites appellent bois *trắc*, creusé de manière à ne laisser qu'une mince enveloppe avec une

au maniement du fusil à la manière européenne. Ce sont les Français qui ont introduit ce mode d'exercice dans l'armée de *Gia-Long*. Seulement, au lieu du commandement vocal, pour marquer chaque temps, ils se servent d'un disque en cuivre, de 22 à 23 centimètres de diamètre, sur lequel ils frappent un coup, avec une baguette, pour l'exécution d'un mouvement. Ainsi un commandant ou un instructeur, après avoir expliqué le genre d'exercice qu'il veut qu'on fasse, frappe un coup sur le disque, ce qui veut dire: *portez arme*, si les soldats l'ont au pied. Au second coup, ceux-ci présentent l'arme ou ils mettent l'arme au bras, selon l'explication préalable. Une charge en douze temps se fait de la même manière. Comme on voit, chaque son du disque remplace le mot *arme*, ou *un*, *deux*, *trois*, *etc.* dans la charge en douze temps.

ouverture qui règne d'un bout à l'autre du rouleau. On frappe sur l'ouverture de cet instrument avec deux baguettes comme nos baguettes de tambour, et il en sort un son clair et sonore, qui s'entend de fort loin. Je donnerai ici le nom de maître d'équipage à celui qui est chargé de frapper sur l'instrument, parce que c'est lui qui indique tous les mouvements, d'après les signes du mandarin de la galère du milieu. Quand celui-ci a donné le signal du départ par un mouvement de tête et de bras, le maître d'équipage frappe plusieurs coups sur son instrument : les rameurs commencent à laisser tomber leurs avirons, et les trois mandarins exécutent, sur l'avant des galères, une danse cochinchinoise, qui dure jusqu'à la fin de la cérémonie. On les voit tourner et se retourner sur eux-mêmes, la tête tantôt immobile, tantôt remuante, les bras et les jambes toujours en mouvement, et les mains marquant chaque mesure, d'accord avec le son final de l'instrument. Ils poussent par intervalle des cris sardoniques, comme des rires sortant de l'enfer, et les rameurs des trois galères leur répondent, d'une seule voix, par un autre cri non moins infernal de *hùm-hóăt!* Ce sont sans doute des cris de mépris qu'ils adressent aux ennemis pour les effrayer. Les rameurs attentifs des trois galères exécutent, ensemble et ponctuellement, tous les mouvements indiqués, soit pour une marche lente, soit pour une marche ordinaire[1], soit pour un arrêt

[1] Pour une marche ordinaire. Pour une marche lente.

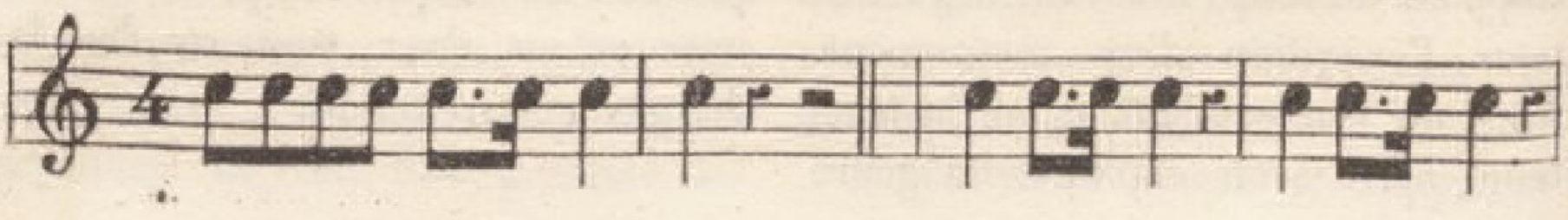

subit, mais toujours avec un ensemble irréprochable. La précision des mouvements de ces rameurs est telle, que je crois n'être que juste en la comparant à celle des mouvements d'ensemble de nos soldats. Cet exercice dure à peu près une demi-heure, et marins et soldats rentrent ensuite dans leurs casernes respectives, pour assister, quelques heures plus tard, à une petite guerre qui a presque toujours lieu ce jour-là.

Ce qu'on appelle en Cochinchine une *petite guerre* m'a toujours semblé une grossière farce militaire. Le but en est probablement d'habituer les éléphants au bruit du canon, qu'ils craignent beaucoup. On place aux deux extrémités du champ de bataille, qui est ordinairement entre le fleuve *Trường-Tiền* et l'enceinte fortifiée de la ville de Hué, plusieurs lignes de soldats, lanciers et fusiliers, ayant devant eux des éléphants armés en guerre, avec cornac devant, piqueur derrière, et deux ou trois soldats sur le dos, dans une espèce de char orné de drapeaux. Au milieu de la place on dispose plusieurs rangées de mannequins en paille représentant des soldats, pour simuler des ennemis, et quelques pièces d'artillerie. A un signal donné, on frappe trois coups sur une grosse caisse, et les soldats des deux côtés font deux ou trois pas en avant, en criant : *giá-há!* les éléphants avancent également. Ces trois coups de grosse caisse se répètent un certain nombre de fois, avec un intervalle plus rapproché vers la fin, et les soldats avancent en doublant le pas, toujours avec le cri *giá-há* chaque fois. Lorsque les éléphants sont à une certaine distance des mannequins, on indique le moment d'agir en frappant

sur la grosse caisse des coups redoublés et sans mesure; l'action commence : les artilleurs font partir leurs pièces, les fusiliers déchargent leurs armes, les lanciers abaissent leurs lances, et fusiliers et lanciers avancent au pas de charge, en faisant entendre leur cri de guerre : *hé! hé! hé!* Les cornacs et les piqueurs poussent les éléphants sur les mannequins; les uns les piquent avec leurs défenses, les jettent en l'air et courent chercher d'autres victimes; les autres, effrayés par le bruit des canons, prennent la fuite, malgré les cornacs et les piqueurs, qui se donnent un mal incroyable pour les ramener au combat. Quand tous les mannequins sont abattus et qu'il n'y a plus rien à combattre, chacun retourne à sa place : on relève les mannequins, et l'action recommence une seconde fois, et quelquefois une troisième.

Au lieu d'une petite guerre, on a quelquefois, sur le même emplacement, le spectacle d'un combat entre un tigre et des éléphants. Ces combats, dont les Annamites sont très-amateurs, offrent un spectacle des plus émouvants par l'anxiété qu'on éprouve en voyant des colosses tels que les éléphants aux prises avec *le roi des animaux* (c'est ainsi que les Annamites désignent le tigre), si redoutable par sa force, sa ruse et sa légèreté. A la vérité, on a soin de faire subir à ce dernier, avant le combat, certaines mutilations pour le mettre, autant que possible, dans l'impossibilité de blesser, non-seulement les éléphants, mais encore les hommes qui les montent. On lui coud les lèvres, on lui coupe les griffes, on lui enveloppe les pattes dans

un sac de cuir, et on lui attache au cou un long câble retenu par un piquet fortement fixé dans la terre, au milieu d'un petit bois improvisé. Mais ces précautions ne suffisent pas toujours pour prévenir des accidents fort regrettables. Lorsqu'un tigre a perdu sa vigueur ordinaire, par suite d'un séjour trop prolongé dans sa cage, les mutilations qu'on lui fait subir achèvent de l'anéantir, et, dans ce cas, le combat, j'en ai vu plusieurs de ce genre, ne dure pas longtemps et ne cause jamais d'accidents. Le cornac pousse vers le petit bois l'éléphant qui doit entrer en lutte; celui-ci, flairant son ennemi, hésite; son conducteur le maintient. Cependant le tigre ne bouge pas, il se cache, parce qu'il sent que ses forces affaiblies ne lui permettent pas de se présenter devant les redoutables dents de son adversaire. On crie, on frappe des mains et des pieds pour l'effrayer. Il se présente enfin, mais avec insouciance, et non avec cet air fier d'autrefois; il voit avec crainte avancer celui qu'il eût méprisé dans d'autres moments et dans d'autres lieux; mais, n'apercevant aucun moyen de salut, il se décide et s'avance comme pour sauter sur l'éléphant. Celui-ci, avec ses défenses, le jette à quelques pas de lui, et ne se contenterait pas de cette première victoire, si son cornac ne le retenait pour prolonger le spectacle et pour laisser la place à un autre combattant. Pendant ce court intervalle, le tigre se relève; ranimé par le danger, il ramasse toutes les forces qui lui restent, et se présente, cette fois, comme enragé, bien décidé à faire payer cher sa vie. A peine son second adversaire s'approche-t-il de lui que, d'un

bond, il s'élance sur sa trompe, et s'y cramponne. L'éléphant, saisi d'épouvante et d'horreur au contact antipathique de cet être qu'il hait autant qu'il le redoute, pousse un cri affreux, et cherche à se débarrasser de cette étreinte. Cependant le tigre, privé des armes que la nature lui a données, est bientôt forcé de lâcher prise et de se laisser tomber; l'éléphant saisit alors le moment favorable, ramasse son adversaire avec ses défenses et le jette en l'air. On continue ainsi jusqu'à ce que le tigre soit entièrement mort.

Mais quand on fait combattre un tigre nouvellement pris et qui a conservé toute son énergie, bien qu'il soit privé de ses griffes et de ses dents, il a encore assez de force et de ruse pour occasionner parfois de graves accidents. Sous le règne de *Gia-Long*, j'ai assisté, étant dans le bateau de mon père, à l'un de ces spectacles, dont le résultat a été funeste à un cornac et à plusieurs des soldats qui entouraient le lieu du combat. Le tigre qu'on mettait en présence des éléphants avait déjà fait plusieurs victimes lorsqu'il fut pris dans un piége; aussi voulut-on que son exécution eût lieu avec le plus de pompe possible, et il y avait, ce jour-là, un public fort nombreux. Ce tigre était d'une taille peu ordinaire; il semblait ne rien redouter, et, lorsqu'on le fit sortir de sa cage, il bondissait, cherchant à rompre son câble. Mais, ne pouvant y réussir, il se cacha et se résigna momentanément. Cependant un éléphant, poussé avec vigueur par son cornac et son piqueur, avançait à grands pas, et déjà il était près du petit bois où le tigre se tenait blotti, lorsque celui-ci, comme un trait, s'élança sur la tête

de son agresseur, et, avec sa patte de fer, appliqua sur la tempe du cornac un coup tellement violent, qu'il l'étourdit et le fit tomber à terre. Pour comble de malheur, l'éléphant, ne se sentant plus dirigé, rebroussa chemin, et, dans sa fuite, passa sur le corps du pauvre cornac. Un cri d'horreur se fit entendre de toutes parts. Les soldats emportèrent le corps de ce malheureux, et l'on se prépara à un nouveau combat. Un autre éléphant fut désigné pour entrer en lutte; mais, cette fois, on eut soin de placer, dans la tour qui se trouvait sur son dos, des hommes debout avec des piques dont la pointe était dirigée du côté du cornac, et de ne laisser approcher l'éléphant qu'à une distance assez voisine du tigre pour qu'il pût l'enlever avec ses défenses, mais assez éloignée pour qu'il fût impossible à ce dernier de s'élancer une seconde fois sur l'éléphant. A peine encore pouvait-il atteindre son agresseur, que le tigre, furieux, se précipita au-devant de lui, comptant sans doute plus sur sa ruse et sur sa force que sur ses moyens de défense; mais se sentant retenu par son câble, sa fureur devint extrême : il bondissait de colère, il se débattait avec rage, et, par un suprême effort, il rompit le lien qui le retenait captif. Ce fut un moment affreux pour ceux qui étaient présents à ce combat; il y eut un désordre général parmi les soldats comme parmi les curieux. Ceux-ci surtout, effrayés, voulant éviter la rencontre de l'animal furieux, prirent la fuite, renversant, culbutant tout ce qu'ils rencontraient, bravant ainsi un danger réel pour éviter un danger inconnu. Le tigre, se voyant libre, abandonna son adversaire. Sans doute,

sa préoccupation du moment était de regagner les montagnes : aussi chercha-t-il avec persistance à se frayer un passage, malgré la gêne que lui faisaient éprouver ses entraves; il fit, en courant, le tour du champ de combat; partout il voyait des lignes épaisses de soldats qui le menaçaient avec leurs piques et leurs sabres. Mais, payant d'audace et bravant tous les obstacles, il avait déjà réussi à se faire une trouée dans la première ligne de soldats, après avoir blessé quelques-uns d'entre eux, lorsque le mandarin chargé du commandement de la troupe fit entendre un gros jurement : « Si vous ne me reprenez à l'instant cet animal, dit-il à ses soldats, je vous fais trancher la tête à tous. » A ces paroles menaçantes, les soldats se précipitent sur le tigre; celui-ci s'échappe de leurs mains, non sans avoir causé quelques accidents; ils le reprennent une seconde fois, l'animal s'échappe encore; enfin, pour éviter de plus grands malheurs, le mandarin donna l'ordre de le tuer. Alors une forêt de piques tombèrent sur lui et il fut percé de part en part. On le traîna sans vie près du buisson, où l'on fit venir plusieurs éléphants qui le jetèrent en l'air chacun à son tour, et le dernier finit par le fouler avec ses pieds.

Le tigre est l'être le plus redoutable pour les voyageurs. C'est le plus carnivore et le plus traître de tous les animaux : il est rusé, leste, d'une force à laquelle rien ne résiste, et sa nature féroce le rend indomptable. Un Français s'était procuré, à *Saì-Gòn*, un jeune tigre, qui n'était pas plus gros qu'un chat ordinaire; il suivait son maître dans ses appartements et jouait même avec les chiens de la maison.

Ce petit animal, à mesure qu'il grandissait, changeait d'allure : il devenait de jour en jour plus grave, et ses yeux perdaient l'expression de douceur qu'ils avaient lorsqu'il était plus jeune. Son maître s'en aperçut; mais il pensait qu'il n'y avait aucun inconvénient à le laisser libre, étant bien nourri et déjà habitué aux personnes de la maison. Cependant un domestique, celui précisément qui avait l'habitude de donner à manger au jeune tigre, s'étant endormi dans une après-midi, fut réveillé en sursaut par son nourrisson, qui, suivant les instincts naturels de sa race, lui avait déchiré le visage. Il n'y avait plus alors à hésiter, et l'on jugea prudent de le mettre en cage.

Il y a des Annamites qui prétendent que les tigres ont de la reconnaissance, et que, malgré leur férocité, ils n'oublient pas les services qu'on leur a rendus. Ils citent plusieurs exemples à l'appui de cette opinion : en voici un qui a été raconté à M. Chaigneau par le grand mandarin du centre, *Trung-Quwn*, et que je rapporte ici sans garantir autrement la vérité du fait. « Pendant une belle nuit d'été, disait-il, une sage-femme, qui avait son habitation dans un village près des montagnes, entendit des gémissements qui lui paraissaient être ceux d'un animal dans un état de grande souffrance. Ces gémissements se rapprochaient peu à peu, et elle finit par acquérir la certitude qu'ils provenaient d'un tigre. Au lieu de se barricader chez elle, cette femme eut le courage de se diriger vers l'endroit d'où sortaient les plaintes, et elle y vit, à la clarté de la lune, une tigresse dans les douleurs de l'enfantement. La tigresse, l'apercevant, se traîne péniblement à

ses pieds et se couche tout de son long. Évidemment la malheureuse implorait l'assistance de cette femme. Celle-ci la comprit : aussitôt, sans perdre son assurance, elle se baisse, elle examine sa nouvelle cliente, qui s'y prête de la manière la plus obéissante; elle emploie tout son art, car la position de la malade est fort critique; enfin elle délivre heureusement la tigresse et se sauve à toutes jambes chez elle. Déjà plusieurs jours s'étaient écoulés depuis cet événement, lorsqu'un matin, en ouvrant sa porte, la sage-femme fut surprise de voir dans sa cour un sanglier nouvellement tué et horriblement mutilé par les griffes d'un tigre. Ce fut, ajoutait le grand mandarin, le présent de la tigresse à sa bienfaitrice pour lui montrer sa reconnaissance. »

Les éléphants font partie de l'armée annamite, et ils sont placés sous les ordres spéciaux d'un grand mandarin. Sous le règne de *Minh-Mạng*, il y en avait huit cents, dont cent trente étaient au quartier du roi et le reste réparti entre les cinq colonnes ou divisions principales de l'armée. Les princes du sang ont le droit d'en avoir un ou deux à leur service; mais il n'est permis à aucun autre d'en posséder. Dans le rôle de l'armée, on compte quatre hommes pour chaque éléphant. Un certain nombre de ces hommes vont dans les montagnes chercher du feuillage, et en reviennent avec des charges énormes, lorsqu'ils ne peuvent se procurer, aux environs de la ville, suffisamment de bananiers, dont leurs pensionnaires sont très-friands. L'éléphant est sans con-

tredit l'un des animaux les plus intelligents que la nature ait produits : il est aussi fidèle et aussi attaché à son cornac que le chien à son maître. Il est vraiment étonnant de voir un animal dont l'apparence est si grossière et l'air si redoutable capable des nobles sentiments du cœur. Non-seulement il craint son cornac, mais il a pour lui une véritable affection; il lui obéit comme un enfant; il est triste pendant son absence, et lui témoigne de la joie quand il le revoit. Je n'ai jamais oublié une visite que j'ai faite à un établissement d'éléphants, à Hué, et qui m'avait procuré diverses sensations. En entrant dans une case, je vis un éléphant retenu par une corde; près de lui était un enfant pouvant à peine marcher. Je voulus faire quelques pas en avant, mais je fus saisi d'effroi en entendant un grognement significatif; en même temps je reçus au visage une certaine pluie, que l'animal m'avait envoyée avec sa trompe. Évidemment, c'était un avertissement pour que je m'éloignasse de l'enfant dont il avait la surveillance. La crainte de le rendre plus furieux me fit quitter la case. En sortant, je rencontrai son cornac, à qui je racontai la mauvaise humeur de son éléphant. « Vous avez bien fait de sortir, Monsieur, me dit-il, car, pendant que mon enfant est là, personne ne peut l'approcher, excepté ma femme et moi. Si vous voulez revenir maintenant avec moi, ajouta-t-il, il ne vous fera rien. » Je suivis le cornac, et, en entrant, je vis une scène vraiment attendrissante. L'éléphant, à sa vue, paraissait tout joyeux; il le touchait avec sa trompe, il le caressait et dirigeait ses regards tantôt sur lui, tantôt sur l'en-

fant, comme pour lui dire : Voilà ton fils, j'en ai eu soin. Le cornac marmotta quelques mots, l'éléphant le comprit : il ploya une jambe pour lui faire un marchepied; l'homme monta sur l'animal et se mit à califourchon. « Donne-moi le petit, » dit-il à son éléphant. Celui-ci entoure de sa trompe le petit être, avec autant de soin qu'aurait pu en avoir une bonne mère pour son enfant, l'enlève tout doucement, ayant soin de ne pas renverser sa tête, et le dépose dans les bras de son père. Celui-ci embrassa son enfant, donna quelques caresses à l'éléphant, et tous les trois semblaient si heureux, que je partageais moi-même leur plaisir.

Quoique la chair de l'éléphant soit très-coriace, les Annamites ne dédaignent pas certaines parties de l'animal, dont ils font usage très-volontiers, lorsque l'occasion s'en présente; mais ces occasions sont assez rares, et ce sont les soldats qui en profitent. Je me rappelle avoir goûté un plat de plante de pieds d'éléphant, qui ne m'avait pas semblé mauvais. A la vérité, l'appétit que j'avais rendait mon palais plus indulgent.

Pendant que j'étais encore enfant, j'eus souvent pour compagnon de promenade un lettré, homme d'une bonté rare et d'une grande érudition, que la sollicitude paternelle avait chargé de diriger mes pas et de protéger mon inexpérience. Ce lettré, comme je l'ai dit plus haut, était le secrétaire de mon père et en même temps le médecin de sa maison; mais, outre ces deux fonctions, il en eut une troisième, qui était plus pénible, ce fut celle de me servir de précepteur

et, plus tard, à mes jeunes frères. *Thày-Bưũ*, c'était ainsi qu'il s'appelait, avait, à l'époque dont je parle, quarante à quarante-cinq ans. Sa figure, quoique sévère, exprimait, par son sourire, une bonté exquise et une grande bienveillance; sa démarche était aussi grave que sa physionomie, et ses paroles mesurées et persuasives indiquaient un homme d'une expérience et d'une aptitude achevées. Il était chrétien, et possédait de grandes qualités comme homme du monde et comme littérateur. Mon père avait fait construire, à quelques pas de la caserne où se tenaient les cinquante soldats attachés à son service, un pavillon pour son lettré, qui y résidait avec sa petite famille. Ce pavillon, sans être luxueusement bâti, avait un certain air de propreté, je dirai même de coquetterie : les poutres et les colonnes étaient en bois dur, bien raboté et presque poli; et le toit, bien qu'en chaume, était soigneusement peigné et rogné régulièrement du bas. Un autre petit corps de bâtiment, attenant au pavillon, servait de cuisine et de laboratoire. La pièce principale du pavillon, dont le sol était battu et rendu égal, servait de salle d'étude. Des tables, des estrades assez élégantes, couvertes de nattes propres, une bibliothèque et une petite pharmacie, garnissaient cette salle, où je venais souvent prendre mes leçons de chinois, lorsque mon père avait besoin de reposer, ce qui lui eût été impossible si j'avais passé mes heures d'étude près de lui. On ne peut se faire une idée du vacarme que font les jeunes élèves dans les écoles lorsqu'ils étudient. Ces enfants écrivent sur une planche carrée à rebord, sur laquelle ils délayent

de la brique avec de l'eau, et tous ensemble crient à se rompre les poumons, les lettres qu'ils tracent avec un pinceau en bambou; c'est ce que je faisais aussi. Un jour mon père demanda à *Thầy-Bưũ* : « Pourquoi fatigue-t-on les enfants à les faire crier ainsi pendant la moitié de la journée? Est-ce qu'ils n'apprendraient pas à écrire sans cela? — Si nous contraignons nos jeunes élèves à prononcer très-haut chaque mot qu'ils tracent sur la planche, répondit celui-ci, c'est afin d'exercer à la fois leurs mains et leur esprit. Nous avons un nombre si considérable de mots à classer dans leur tête, qu'il faut que nous procédions avec ensemble et avec le plus grand ordre, pour pouvoir ensuite leur expliquer la signification particulière des caractères et le sens général d'une réunion de plusieurs mots. Le texte d'un livre que nous faisons apprendre par cœur aux enfants, mot par mot, phrase par phrase, et qu'ils écrivent simultanément, et à plusieurs reprises, est profondément gravé dans leur mémoire par ce moyen, et leur main est si habituée à tracer chaque caractère d'après son appellation, qu'à la fin il est rare qu'ils prennent un signe pour un autre. Plus tard, au lieu de la planche, le papier qui sert à recevoir leur pensée sera pour eux un véritable miroir sur lequel se reflète, à chaque appellation mentale, le mot qu'ils doivent écrire. C'est pourquoi nous faisons crier nos jeunes élèves. — Eh bien! répliqua mon père, faites crier votre élève, puisqu'il le faut absolument, mais prenez garde à son larynx; au surplus, vous êtes médecin et je m'en rapporte à vous. »

On voyait, dans les faubourgs et aux environs de Hué, des écoles particulières dont les maîtres recevaient, des parents des élèves, une rétribution annuelle en argent et en cadeaux. Ceux qui dirigeaient ces établissements cumulaient les fonctions de maître d'école et d'écrivain public, et même plusieurs d'entre eux exerçaient la médecine. Ces écoles n'étaient pas difficiles à découvrir, car les cris discordants que les élèves y poussaient, et qu'on entendait de fort loin, étaient un indice certain de leur existence. Le voisinage de ces établissements est fort désagréable pour ceux qui n'aiment pas le bruit.

La maison d'un maître d'école ressemble à la plupart des autres habitations annamites : elle est ordinairement divisée en deux parties, dont l'une sert de logement et l'autre forme une grande salle pour les classes. Dans celle-ci on voit des élèves, dont le nombre varie de un à vingt et quelquefois plus, les uns assis par terre sur des nattes, les autres sur des estrades en planches posées le long des murs, qui sont percés de larges ouvertures garnies de barreaux en bois. Les plus jeunes, à figure éveillée et à casaque tachée de couleur rougeâtre, tracent sur des planches des caractères chinois dont le modèle est devant eux. Les autres, plus sérieux et plus propres, à moitié couchés, la tête penchée sur un cahier de papier ou sur un livre, écrivent, lisent ou expliquent, à côté du maître, le texte d'un auteur, ou récitent une leçon apprise. Le maître d'école, toujours d'un sérieux imperturbable, les yeux en dessous, le front ridé et la bouche pincée, chique son bétel, et fume son tabac dans

une pipe d'un mètre de long, en roseau ou en petit bambou. De temps à autre il frappe avec son rotin sur l'estrade particulière où il s'assied, afin qu'on sache bien qu'il n'est ni sourd ni aveugle. Tantôt il se lève, parcourt la salle, donne une tape à l'un, tire les cheveux à un autre, puis se rassied; tantôt il disparaît, avec sa pipe, pour donner quelques soins à son intérieur ou à son petit coin de parterre. Comme partout, les jeunes élèves se livrent volontiers entre eux à de petites espiégleries, pendant que le maître a les yeux et les oreilles ailleurs : ici, on rit, on cause, on se donne des coups de pinceau sur la main, on jette à son voisin la boue de brique qu'on ramasse sur sa planche. Le maître paraît subitement comme la foudre, et l'on est puni, non en pensums ni en quelques centaines de vers à apprendre par cœur, mais en bons coups de rotin, qu'il applique lui-même, sur la partie postérieure, au plus turbulent ou à plusieurs tour à tour. La punition terminée, on se remet au travail, tout en essuyant ses larmes; mais, par vengeance, on crie plus fort qu'avant pour étourdir davantage le maître. Un seul coup de rotin de celui-ci sur l'estrade ramène aussitôt les criards au ton ordinaire.

A une petite distance de l'enceinte fortifiée de Hué, il y avait un grand collége du gouvernement, où se trouvaient environ quatre ou cinq cents élèves, venus de tous les points du royaume pour achever leur éducation, commencée dans des lycées de province ou dans des écoles particulières. Ce collége existe encore aujourd'hui. On y admet sans distinction ceux des jeunes gens qui se présentent munis de cer-

tificats constatant qu'ils ont passé avec succès, à la fin de leurs premières études, un examen devant le directeur de l'école supérieure de leur province. Une fois admis dans ce collége, ils sont entretenus par le gouvernement, et on leur apprend à expliquer et à commenter des livres chinois d'un ordre élevé, et à faire des compositions en cette langue, qui est considérée comme la langue officielle du pays. Il existe également dans les provinces des colléges entretenus par l'État, où les jeunes gens sont reçus aux mêmes titres et aux mêmes conditions que dans celui de la capitale.

Tous les trois ans, a lieu à Hué, dans le *Trwòng-Thi* (institution pour le concours), un concours solennel. On compte ordinairement cinquante ou soixante mille élèves, de la capitale et de toutes les provinces du royaume, qui y viennent disputer les grades de *tú-tài* (bachelier), de *cữ-ngơn* (licencié) et de *tán-sĩ* (docteur). Pour être admis au concours, les élèves sont tenus, en se présentant devant les examinateurs, de produire deux certificats, l'un émané du directeur ou inspecteur de l'université de leurs arrondissements, et l'autre du préfet de la province dans laquelle ils se trouvent, affirmant qu'ils ont passé devant eux un examen d'après lequel ils ont été reconnus avoir atteint le degré d'instruction voulu pour concourir. On appelle *khóa-sanh* les élèves qui entrent en loge.

Il n'y a ordinairement, à chaque examen solennel, que deux ou trois mille lauréats, dont un cinquième environ avec le titre de docteur. Ceux-ci sont, dès lors, considérés comme mandarins lettrés; ils en portent

la robe et le bonnet, qui leur sont donnés par le roi, et ils sont appointés par le gouvernement. Les bacheliers et les licenciés qui veulent atteindre au grade de docteur au prochain concours rentrent à leurs écoles respectives pour continuer leurs études; mais ceux, parmi les docteurs, qui sont arrivés à un degré supérieur de connaissance dans la haute littérature chinoise, peuvent, pour élever leur position, demander, après avoir fait leur droit, un dernier examen appelé *đình-thí*, passé en présence du roi. A la suite de ce dernier examen, ils peuvent obtenir un des quatre diplômes, 1° *hoàng-giáp*, 2° *tham-ba*, 3° *bãng-nhà*, 4° *trạng-nguỹen*. Ce dernier grade peut être assimilé au prix d'honneur en France, et ceux qui l'obtiennent sont désignés pour être mandarins dans la province de Hué.

Dans quelques-unes des écoles particulières, on enseigne également la médecine aux élèves qui veulent se livrer à cette étude, pourvu qu'ils soient assez avancés dans la littérature chinoise, dont la connaissance est indispensable pour pouvoir suivre les cours médicaux, que les professeurs annamites font d'après les livres chinois. Il existait aussi à Hué des écoles spéciales pour les jeunes gens qui se destinaient à la médecine; mais elles étaient en fort petit nombre, et l'on n'y voyait que très-peu d'élèves.

Les médecins annamites étaient partagés entre deux opinions : les uns n'employaient que des remèdes échauffants; les autres, par timidité peut-être, administraient à leurs malades, d'après leur système, des médicaments rafraîchissants. Les premiers avaient la

réputation d'avoir sauvé plus de malades que les seconds; aussi avaient-ils la vogue. On citait d'eux des cures merveilleuses; cela ne semble pas étonnant dans un pays où l'homme a la fibre molle et se trouve souvent exposé à une foule de causes débilitantes[1].

Mon père s'occupait beaucoup de la médecine cochinchinoise; il ne l'exerçait pas, puisqu'il n'avait pas fait d'études médicales; mais il avait la prétention de connaître la nécessité d'appliquer certains médicaments à certains cas de maladie, et faisait valoir son opinion en rapportant des exemples. C'était une manie, si l'on veut, pourtant cette manie était le résultat de sa profonde conviction et de son expérience. Il ne manquait jamais de visiter les malades de sa connaissance, les questionnait, comme s'il était un élève d'Esculape, se faisait présenter chaque fois les remèdes ordonnés par le médecin, les approuvait ou les critiquait, en raisonnant le cas et en citant l'autorité de certains auteurs chinois qu'il connaissait par des lectures que son secrétaire lui en faisait souvent le soir. Dans les veillées, *Thầy-Bưũ* lisait à haute voix les auteurs

[1] Un des remèdes échauffants les plus actifs que les médecins ordonnent aux malades atteints d'une espèce de fièvre cérébrale, très-commune et très-redoutée en Cochinchine, est ce que les indigènes appellent *phũ-tũ'*. J'ignore si ce médicament, que les Cochinchinois font venir de la Chine, se trouve dans les pharmacies d'Europe. C'est un tubercule de la forme d'une pomme de terre ronde ordinaire, auquel les médecins font subir une immersion de quelques jours dans l'urine; ils le coupent ensuite par tranches très-minces, qu'ils font sécher. Ces tranches de tubercule, étant sèches, ont la couleur jaune et une transparence semblable à la gélatine en feuille. Comme son action est violente, les médecins ne l'emploient jamais sans quelques palliatifs. Une seule dose de ce remède suffit pour mettre le malade dans une surexcitation extraordinaire, à la suite de laquelle la réaction se fait, et souvent le moribond est sauvé.

favoris de mon père, d'abord le texte principal, puis les commentaires; ensuite il commentait les commentaires, et mon père prenait des notes, avec le folio du texte, chaque fois qu'un passage lui paraissait intéressant. Ainsi son secrétaire était en même temps son professeur. J'ai vu souvent mon père envoyer *Thày-Bwũ* chez des malades pauvres qu'il connaissait à peine, pour les soigner à ses frais, dans le double but de faire le bien et d'éclairer la science.

Il y avait à Hué un grand personnage, le grand mandarin *Trung-Quwn*, l'une des cinq colonnes du royaume, dont j'ai déjà parlé plus haut, très-passionné pour la médecine, surtout pour la médecine échauffante. Attiré par la communauté d'opinion et par ses bons sentiments à l'égard des Français, mon père était devenu son ami; il le visitait souvent et passait avec lui des heures entières à parler de médicaments. Le grand mandarin *Trung-Quwn* avait sur mon père un immense avantage, c'est qu'il n'avait pas besoin de secrétaire pour commenter les auteurs. Quoi qu'il en fût, chacun avait sa petite police secrète, dont les rapports étaient toujours favorables au système échauffant, et le *phũ-tữ* était toujours considéré par eux comme le remède le plus salutaire pour certaines fièvres.

Thày-Bwũ s'acquittait de ses triples fonctions avec tant de zèle, de dévouement et de discernement, que mon père lui accorda toute sa confiance; de mon côté, sa douceur et l'amitié qu'il ne cessait de me témoigner à la moindre occasion me le firent considérer non comme un maître, mais comme un véritable ami,

et j'eus pour cet excellent homme une grande affection et une vénération que j'ai toujours conservées intactes. Les excursions que je faisais quelquefois avec lui étaient pleines de charmes, par le soin délicat qu'il mettait à me procurer les plaisirs compatibles avec mon âge (huit à neuf ans), et à m'instruire en même temps. Dans ses conversations, il savait intéresser ma jeune imagination : tantôt il me racontait, cheminant côte à côte vers un but, un épisode de l'histoire du pays, une anecdote récréative, une fable; tantôt il me faisait remarquer sur notre passage un arbre, une plante médicinale, un rocher, une pagode, et toujours ces remarques étaient accompagnées de paroles instructives et amusantes.

Mon père devait un jour accompagner le roi *Gia-Long* dans sa visite aux tombeaux royaux. Connaissant mon goût pour les excursions, il me proposa de me conduire jusqu'au petit chemin qui menait du fleuve au village *Thợ-Dùc*, où je ferais, avec *Thày-Bưũ*, en son absence, une bonne promenade, et où j'irais, par la même occasion, faire une visite au vénérable *Thầy-Thiếng*, médecin, dont les deux filles étaient religieuses et amies de ma mère. J'acceptai cette proposition avec la plus grande joie; j'en prévins mon précepteur, et tous les deux nous fîmes nos petites dispositions pour notre sortie.

On s'occupait déjà activement à préparer le bateau et à le garnir d'objets indispensables pour un voyage qui devait durer au moins deux jours; les soldats descendaient leurs avirons peints, moitié en rouge, moitié en blanc; ils accrochaient les lanternes au petit

mât fixé à la poupe; ils assujettissaient le palanquin et ses accessoires sur le toit de la maisonnette. Les domestiques étendaient une grande et fine natte bordée dans le compartiment du maître, en la garnissant de deux coussins carrés en soie bleue, couverts de housses roses, en coton transparent; ils mettaient sur les soupentes différents objets de toilette pour mon père, et introduisaient, dans des compartiments du buffet, le service à thé, quelques fruits, des gâteaux, des confitures, et une bonne provision de bétel et d'arec, dont, suivant la coutume des Annamites, mon père faisait un grand usage. Il avait horreur de la fumée de tabac, mais il vidait tous les jours sa tabatière et chiquait très-volontiers le bétel. Venait ensuite le cuisinier, qui avait sa bonne part de besogne pour installer son fourneau, ses marmites, sa vaisselle, enfin tous les ustensiles nécessaires à ses fonctions. Les préparatifs terminés, tout ce monde attendit, chacun à son poste, l'heure du départ.

Au premier coup de canon qui annonçait la sortie du roi, nous nous rendîmes au bateau : mon père marchait le premier, avec son porte-parasol; je le suivais à quelques pas derrière, car il eût été malséant que je me trouvasse à côté de lui, sous le parasol qui l'abritait du soleil, et mon ami *Bwũ* était près de moi. Arrivaient ensuite les domestiques, grands et petits, dont le plus jeune portait la boîte à bétel sur un plateau. Quand nous eûmes pris place dans l'intérieur et que, par considération pour son dévouement et son mérite, *Bwũ* fut admis dans le compartiment du milieu, sur la même natte où était assis mon père, bien qu'il

eût refusé, à plusieurs reprises, cet honneur comme contraire à l'étiquette, les soldats poussèrent le bateau au large; les rameurs s'agitèrent bruyamment en tous sens pour le mettre dans la direction qu'il devait prendre; un morne silence se fit ensuite, et, après un mouvement imprimé par le premier rameur, tous laissèrent tomber ensemble leurs avirons : nous étions en route. On ramait à mesure précipitée, avec accompagnement de chant; la légère embarcation fendait l'eau avec une grande vitesse, et, en quelques minutes, nous nous trouvions devant les remparts de la ville, encombrés de troupes et d'éléphants armés.

Le fleuve présentait l'aspect le plus animé : une multitude de galères et de bateaux de toutes sortes, garnis de faisceaux de lances au centre, et montés par des marins à casaques rouges sans manches ou à tuniques bigarrées, se mettaient en mouvement; les uns étaient déjà au large, les autres venaient de quitter leurs amarres, et tous se disposaient à prendre rang dans le cortége. Le grand drapeau jaune était hissé au mât de la maison flottante du roi, et les six grandes galères qui devaient la remorquer étaient assujetties sur deux lignes et attendaient, immobiles à leur poste; tous les hommes qui les montaient gardaient un profond silence. A l'exception de ces six galères, les bateaux de mandarins circulaient çà et là au milieu de la marine royale, encore en désordre; chaque fonctionnaire cherchait, dans cette cohue maritime, le bateau d'un collègue à côté duquel il désirait faire le trajet; mon père saluait quelques-uns de la main; il recevait de semblables salutations de quelques

autres, et nous abordâmes le bateau de M. Vannier, qui faisait l'objet de notre recherche. Celui-ci enjamba notre embarcation, qu'il avait guettée aussi depuis quelques instants, et vint nous y trouver. *Bwũ* et moi nous laissâmes mon père causer avec son inséparable compatriote et ami, et nous allâmes nous installer sur le devant du bateau pour mieux voir le cortége.

Le roi venait de franchir la porte de la ville, précédé, sur deux lignes, de douze piqueurs à pied, qui criaient à tour de rôle le mot *dạy* (gare); ils couraient ou allaient à petits pas, de manière à conserver la distance réglementaire entre eux. *Gia-Long* portait un turban en crêpe noir, une tunique en velours jaune et un pantalon en crêpe rouge écarlate; il était à demi couché dans un palanquin [1] jaune [2], à deux porteurs, entouré de quatre hommes portant chacun un parasol ouvert, de la même couleur, et d'autres hommes agitant leurs chasse-mouches et leurs grands éventails en plumes d'oiseaux. Une suite nombreuse de porteurs d'ordres et de domestiques trottait derrière le palan-

[1] Ce palanquin était composé d'un petit toit léger, taillé en ovale et ployé en demi-cylindre; il était posé sur deux planches arrondies, échancrées, sculptées à jour et dorées; le tout était fixé, au moyen de crochets et de plaques à charnières, sur un long bâton en bois dressé et sculpté, représentant un dragon dont le corps bondissait en demi-ellipse, et dont les deux extrémités s'élevaient en forme de tête et de queue. Cette espèce de poutre, à laquelle était accroché un filet en soie jaune, garni d'un matelas mince couvert en soie jaune brochée, et d'un coussin carré également couvert en soie jaune, était entièrement dorée.

Tous les palanquins dont se servaient les mandarins étaient confectionnés dans le même genre, sauf les ornements et la couleur jaune, et ceux des femmes avaient de plus des jalousies. Ces palanquins, excessivement légers, étaient portés par deux hommes marchant du même pas.

[2] On sait que la couleur jaune orange est le signe distinctif de la souveraineté annamite, et qu'il n'est permis à personne de la porter, pas même aux princes du sang.

quin; puis venaient un régiment de lanciers à pied de la garde, et deux éléphants qui fermaient ce cortége. Peu d'instants après, nous vîmes passer dix ou douze palanquins à jalousies, portant les femmes du roi qui devaient l'accompagner; chaque palanquin avait un ou deux porteurs de parasols, et était escorté d'un certain nombre de jeunes filles habillées en robes de soie de couleurs éclatantes. Après la maison féminine, venaient les provisions de bouche et les ustensiles culinaires, enfermés dans des paniers et dans d'énormes boîtes cylindriques à compartiments, peintes en rouge ou en jaune, avec des dessins de couleur jaune orange figurant des dragons qui serpentent tout autour. Ces boîtes et ces paniers étaient portés par deux ou par quatre hommes, selon leur poids ou leur dimension. Des cuisiniers et des gens de service suivaient chaque boîte et chaque panier, que couvrait un parasol. Ces convois se rendaient dans des bateaux spéciaux qui les attendaient et qui devaient marcher à la suite du cortége.

Lorsque les femmes du roi eurent pris place dans la maison flottante, celui-ci donna le signal du départ: bientôt ce groupe de palais en miniature, se détachant peu à peu de son mouillage, se traîna lentement dans la direction des montagnes, suivi d'une brillante, mais surtout d'une bruyante escorte. Les rameurs des six remorqueurs poussèrent avec vigueur leurs galères, tandis que ceux des autres galères trempèrent à peine leurs avirons dans l'eau, pour ne pas dépasser le groupe principal. Mais partout on chantait, on poussait des cris d'ensemble et l'on battait la

mesure avec des baguettes en bois, ce qui formait un bruit confus, assez bizarre, mais fort peu harmonieux. Notre bateau suivait ainsi le cortége. Quand nous fûmes arrivés à la hauteur du village chrétien *Kim-Luơng*, mon père nous fit déposer, *Bwũ*, un domestique et moi, sur la route de *Thợ Đúc* (artiste fondeur), en nous souhaitant une bonne promenade.

En montant cette route, peu rapide d'abord, mais s'élevant ensuite graduellement à mesure que nous approchions du village, nous laissâmes à notre droite un établissement de fonderie de cuivre, qui lui avait donné son nom (chaudronnier), et à notre gauche une plaine inclinée, aride, presque inculte, et garnie çà et là de quelques blocs de pierres noirâtres et de quelques bouquets d'arbres. Après avoir dépassé la fonderie, nous continuâmes notre chemin, qui faisait un coude à droite, en longeant une ligne de rochers taillés en forme de mur, puis se redressait brusquement pour aboutir à un sentier étroit, raboteux et ombragé, limité d'un côté par des rochers qui envahissaient le peu d'espace laissé aux voyageurs, et de l'autre par un profond ravin, dont les eaux murmurantes paraissaient faire des efforts pour entraîner avec elles de vieux troncs d'arbres à moitié arrachés. Nous suivîmes ce sentier jusqu'à un pont formé de quelques mauvaises planches, mal assujetties, jetées sur le ravin; nous le traversâmes avec précaution, et nous nous engageâmes ensuite dans un chemin étroit, rapide et pierreux, bordé, des deux côtés, d'épaisses haies, taillées à hauteur d'homme. A l'extrémité de ce chemin

était une place, véritable lieu de repos, entourée de treillages et d'arbustes, avec deux ouvertures, dont l'une, celle de notre gauche, conduisait à l'église chrétienne, et l'autre à l'habitation de *Thày-Thiêng*. L'église, isolée, était construite sur un large plateau parfaitement nivelé, et un petit groupe de maisons, destinées à l'évêque dans ses tournées épiscopales, se trouvait dans le fond, sur un autre plateau plus petit et plus élevé. Contre le groupe de maisons, commençait une ligne de 600 à 700 mètres d'ouvrages de défense, restes des retranchements que les *Tây-Son* avaient fait établir dans cet endroit, qui était le centre de leurs opérations. On y voyait des murailles en escalier, taillées à pic dans la montagne, qui formaient plusieurs terrasses en amphithéâtre, et des traces d'établissements militaires. Le temps avait endommagé certaines parties de ces ouvrages; des lézardes serpentaient çà et là; des crevasses mettaient à nu les racines de quelques arbres déjà inclinés, près de céder à leur pesant volume; des éboulements rétablissaient la pente primitive, comme si la nature voulait refaire son ouvrage détruit par les hommes. Nous grimpâmes sur un de ces éboulements, couverts déjà de plantes sauvages, de mûriers, de cannes, etc. nous grimpâmes sur un second, en cueillant sur notre passage quelques fleurs, quelques fruits, dont mon mentor me permit de faire usage, et nous nous trouvâmes sur la seconde terrasse. Quel panorama! quelle riche et vigoureuse végétation! *Bưũ*, un peu taciturne quelques instants auparavant, paraissait enchanté de notre ascension; il se mit à me faire des dissertations

sur les divers objets qui se présentaient à notre vue, pendant que notre domestique se régalait de fruits sauvages et de petits bourgeons d'arbres qu'il mâchait avec délices, en observant toutefois la défense du médecin, de ne cueillir aucun de ceux qui n'avaient pas la teinte rouge, violette ou rose. Ah! que je voudrais pouvoir rapporter ici la série d'observations de ce savant sur les végétaux, et principalement sur les plantes médicinales annamites que nous foulions aux pieds à chaque moment! Peut-être nos princes de la science trouveraient-ils quelque chose qui ne serait pas tout à fait sans intérêt; malheureusement je n'ai plus qu'une idée confuse aujourd'hui de nos herborisations de cette époque.

Nous marchions depuis longtemps, et nous commencions à avoir besoin d'un moment de repos. *Bu'ũ* m'invita à prendre place près de lui, sur un arbre couché qui nous barrait le chemin : « Asseyez-vous là, me dit-il. Je vais vous apprendre une fable qui s'adresse à votre âge. Écoutez-la, et retenez-la bien. — Un jeune homme, se promenant dans la montagne, vit un tigre pris dans un piége. L'animal bondissait de rage, se débattait dans son étroite prison et cherchait une issue, qu'il ne trouvait point. La vue d'un adolescent ranima le courage abattu du terrible prisonnier : cet enfant, pensait-il, a le pouvoir de me tirer de la misérable position où je me trouve; quelques paroles doucereuses attendriront son jeune cœur; quelques petites flatteries chatouilleront sa vanité naissante, et je suis en liberté. Se mettant ainsi à l'œuvre, l'animal se compose un maintien de circonstance; il est humble, il est soumis, et, de l'air le plus bénin, il dit à l'éco-

lier : « Mon jeune et illustre docteur, car vous devez « être déjà un savant, quel motif vous conduit dans ce « lieu si dangereux ? Vous ignorez donc que plus d'un « de mes confrères attendent sur la route une proie? « Vous pourriez regretter votre imprudence. Tenez, « faisons un pacte entre nous; délivrez-moi, car vous « voyez ma pénible situation, et je vous promets que « j'aurai pour vous la plus grande reconnaissance, que « je serai votre protecteur le plus dévoué, et que les « habitants de cette montagne vous respecteront par « considération pour moi. » L'innocent jeune homme, touché de ces plaintes et ébloui par ces belles promesses, soulève sans défiance la trappe; le tigre en sort aussitôt en poussant un hurlement de joie indicible. Ce n'est plus un humble suppliant qui cherche à inspirer de la pitié, c'est un maître arrogant qui impose sa volonté. « Je ne refuse pas, dit-il à l'écolier, de recon- « naître le mérite de ton action, mais tu sais que ventre « affamé ne raisonne pas. Je suis à jeun depuis plusieurs « jours; il me faut aujourd'hui et à l'instant de la pâ- « ture, et tu vas me payer de ta personne. » L'ingrat animal allait dévorer son libérateur, lorsque parut subitement un vieillard à cheveux blancs, à barbe de neige, aux yeux étincelants et à figure respectable : c'était le génie bienfaisant du lieu, qui avait pris la forme humaine pour sauver l'innocence. L'apparition d'un tel personnage déconcerta le terrible quadrupède et donna un peu d'assurance à l'écolier. Il y eut un moment de silence. Le vieillard, prenant ensuite la parole, leur demanda, d'un air grave, le sujet de leur querelle. « Je me trouvais tranquille et résigné dans

« cette cavité, se hâte de dire le tigre, quand ce jeune « homme est venu troubler mon repos, avec des in- « tentions visibles de me nuire. N'est-il pas juste, je le « demande à Votre Excellence, que je me défende? « N'ai-je pas le droit de lui apprendre à respecter ma « demeure? — Ta plainte, répond le vieillard, me « paraît fondée; mais je ne puis te donner raison sans « savoir dans quelle position vous vous trouviez tous « les deux avant votre dispute; ainsi, rentre un instant « dans ton piége, et ce jeune homme va également se « mettre à la place où il était; j'examinerai alors le cas « avec connaissance de cause. Sois tranquille, j'aurai des « égards pour toi. » Le tigre, croyant sa cause déjà ga- gnée, se montre docile, et il se remet complaisamment dans sa prison. Le vieillard, après en avoir baissé la trappe, prononça ainsi sa sentence: « Misérable, lui dit- « il, tu as violé ta promesse, tu as été ingrat envers ton « bienfaiteur; subis maintenant ta peine, car nul ne « viendra ici à ton aide, et tu mourras de la mort ré- « servée aux méchants comme toi. » Se tournant ensuite vers le jeune homme, il ajouta : « Que ceci te serve « de leçon pour l'avenir : il faut être bon et compatis- « sant; mais sache bien, mon enfant, que la réflexion et « la prudence doivent toujours précéder les actions de « l'homme. » A peine avait-il prononcé ces paroles, qu'il disparut comme un éclair, laissant notre écolier livré à toutes ses réflexions. » En terminant ce récit, *Bưũ* me regarda en souriant : « Eh bien! mon cher élève, fit-il, vous reconnaissez-vous un peu dans cet imprudent écolier? Mais, ajouta-t-il, il est temps que nous quit- tions ce lieu pour nous occuper de notre visite. »

Du pied de la première terrasse à la demeure de *Thày-Thiêng* il n'y avait qu'une petite distance, et comme notre arrivée dans le village lui avait été annoncée par un passant de sa connaissance, qui nous avait vus, ce digne homme nous attendait, en fumant ses cigarettes, à l'endroit où nous avions fait notre ascension. Dès qu'il nous aperçut, sa figure rayonna d'une joie véritable. « Arrivez donc, mes chers amis, nous cria-t-il, il y a longtemps que toute ma maison vous attend. » Nous descendîmes les terrasses, et quand nous fûmes près de lui, il me témoigna mille amitiés, serra affectueusement la main de son collègue, puis nous prîmes ensemble le chemin de son habitation. Averties de notre arrivée par les aboiements d'un petit chien de garde, ses deux filles, *Mụ-Hiền* et *Mụ-Lễ*, vinrent au-devant de nous. Elles étaient toutes les deux religieuses; elles portaient une longue robe noire en coton, et avaient sur la tête une espèce de capuchon à visière. Après bien des questions, de la part de ces deux excellentes femmes, sur mes parents, nous entrâmes dans la pièce principale de la maison, où une collation nous attendait.

La salle où nous nous trouvions, et qui formait une grande pièce carrée, servait à notre hôte de cabinet de travail, de salon et de salle à manger, à l'occasion. La moitié de cette pièce était garnie d'une longue estrade en bois commun, devant laquelle était une table en bois dur et poli. D'autres tables de différentes dimensions, sur lesquelles se trouvaient des piles de livres, des boîtes de pharmacie, une soucoupe à encre, des pinceaux et du papier, étaient rangées le

long du mur du fond. Sur les cloisons en bois jaune (en *jacquier*), on voyait çà et là, comme complément de l'ameublement de cette pièce, quelques bandes de papier rouge ou blanc avec de grossiers dessins annamites ou chinois, ou tout simplement avec de gros caractères chinois. Des nattes étaient étendues sur l'estrade, et déjà nous y voyions, dans de petites soucoupes en porcelaine de Chine, diverses friandises annamites et chinoises : c'étaient des nèfles sèches, des jujubes, des bananes, des oranges, des patates douces, des confitures de gingembre, de tomates et d'oranges, des biscuits (de la forme de ceux dits *de Savoie*) aussi bons que ceux de France. Un instant après notre arrivée, une grosse domestique apporta, dans un plateau rond en cuivre, trois bols de potage au poisson et au riz, et deux plats contenant, l'un des vers à soie [1] cuits et assaisonnés, l'autre des œufs couvés[2]. Une des deux sœurs, qui présidait à cette collation, déposa à côté de son père un flacon en porcelaine, de la forme d'une gourde, contenant de l'eau-de-vie aromatisée, et trois petites tasses en porcelaine, et l'on nous engagea à entamer ce frugal repas d'amitié. Les deux docteurs attaquèrent vigoureusement le succulent plat de vers à soie; ils y intro-

[1] Ces vers, qu'on retire de leurs enveloppes quand toute la soie en est enlevée, sont à l'état de chrysalides. On jette une certaine quantité de cocons dans une chaudière d'eau bouillante pour pouvoir filer la soie et la mettre en écheveaux. On déchire ensuite le cocon, devenu fort mince, pour avoir le ver, qui se trouve tout cuit. Les indigènes assaisonnent ces nymphes d'insectes avec du sel, du poivre et des herbes aromatiques.

[2] Les œufs couvés, dont les Annamites font grand cas, sont retirés de la couvée quelques moments avant l'éclosion prévue. Ils les font cuire dans l'eau bouillante et les mangent avec du sel et du poivre en grains.

duisirent leurs deux petites baguettes, en pinçant plusieurs vers à la fois, et les portèrent à leurs lèvres sans en laisser échapper un seul, puis les arrosèrent d'une petite tasse d'eau-de-vie. On m'invita à faire comme eux, mais j'avoue que je n'ai jamais eu de goût pour ce mets, pas plus que pour les œufs couvés; je me contentai de mon bol de potage, que je trouvai excellent, et de quelques fruits. Après ce premier plat, nos deux savants entamèrent le second : chacun retirait délicatement du fond d'un plat creux un œuf, dont il brisait la coque et en faisait tomber les moindres parcelles; il détachait, de l'oiseau à peine formé, une petite aile, une petite cuisse, en ôtait les plumes naissantes, faisait passer légèrement ces petits membres sur une salière et les portait à sa bouche, en y joignant un grain de poivre. Quand le tout eut trouvé place dans leurs estomacs, nos deux gourmets prirent un second œuf, après avoir arrosé le premier d'une tasse d'eau-de-vie. Un peu cérémonieux d'abord, ils avaient laissé tomber l'étiquette pour donner cours à une causerie plus amicale, et graduellement la conversation était devenue fort animée, mais toujours avec une convenance parfaite. Après la collation, comme complément indispensable, on nous servit à chacun une grande tasse de thé sans sucre, et l'on distribua quelques restes de notre table à notre domestique, qui s'en régala, malgré les fruits sauvages et les bourgeons d'arbres qu'il avait absorbés pendant la promenade. Je laissai les deux médecins causer ensemble, et je fis un tour de jardin avec les deux sœurs, qui n'avaient cessé de me montrer mille attentions.

Quand je fus rentré, nous prîmes congé de nos excellents hôtes, qui vinrent nous conduire jusqu'au pont; après quelques paroles affectueuses, nous nous quittâmes à regret, en nous disant *au revoir*.

Le village de *Thợ-Đức*, dont on devinait à peine l'existence, à cause des arbres qui cachaient toutes les habitations, était à un kilomètre environ du fleuve. Traversé par le ravin près duquel nous nous trouvions, et ombragé par une riche végétation, il offrait un aspect pittoresque, triste et sauvage. En France, un village se compose d'un assemblage de maisons, ordinairement rapprochées dans le centre et plus espacées aux extrémités, et on le reconnaît de loin par le clocher de son église. En Cochinchine, on ne peut distinguer un village que lorsqu'on en est à quelques pas, à moins que la vue d'une forêt de bambous ne fasse supposer, de loin, que là doit se trouver un groupe d'habitations dans des clos entourés d'épaisses haies.

En quittant *Thầy-Thiềng* et ses deux filles, nous prîmes le sentier par lequel nous étions venus, en laissant à gauche un couvent, et en longeant le ravin dont les eaux limpides se précipitaient avec fureur en cascades dans certains endroits, et dans d'autres coulaient paisiblement, pour aller se perdre dans le fleuve. Après avoir côtoyé quelques instants le ravin, nous nous éloignâmes peu à peu du village, et bientôt nous découvrîmes le sommet du cône servant d'autel pour le sacrifice au ciel. L'heure avancée ne nous permettant pas de nous détourner de notre chemin pour le visiter, nous le laissâmes à notre droite, et nous con-

tinuâmes à marcher dans de petits sentiers presque impraticables, pour atteindre la grande route qui devait nous mener directement à notre habitation. Nous étions sur la limite d'un village païen, et nous vîmes, sur une hauteur, une petite pagode à quatre colonnes, ombragée par un arbre séculaire; puis, de distance en distance, nous remarquâmes, sur le bord de la route, des espèces de tablettes en pierres grossièrement taillées, sur le plat desquelles étaient tracées, à grands traits, des inscriptions de toutes les couleurs, ne ressemblant en aucune manière aux caractères chinois. Ces tablettes, qui avaient environ 30 à 40 centimètres de largeur et 60 centimètres de hauteur, à partir du sol, où elles étaient enterrées, avaient l'apparence de bornes, et il y en avait tout autour du village. L'existence de ces tablettes a une signification bizarre et naïve, car leurs inscriptions ne sont rien moins que des ordres intimés aux diables de laisser le village en repos, et des défenses d'y enlever aucun objet appartenant aux habitants. Il paraît que, par suite des enlèvements d'enfants et d'animaux domestiques, les prêtres païens ou les devins (*thầy-thủy*) avaient imaginé ces tablettes pour préserver le pays de ces soustractions. Nous examinâmes attentivement une de ces pierres, et je demandai à mon professeur s'il comprenait quelque chose à ces barbouillages bariolés : « Ceux qui ont tracé ces lignes, me répondit-il, ne les comprennent probablement pas eux-mêmes. » Tout en baguenaudant, nous arrivâmes sur la grande route, nous la suivîmes, et, avant de parvenir au pont près duquel se trouvait notre habitation,

nous vîmes deux buffletins qui paissaient dans un champ; chacun d'eux avait un domestique qui le suivait avec un parasol ouvert. Un de ces deux buffletins était destiné au sacrifice au ciel. Nous traversâmes le pont, et, quelques instants après, nous rentrâmes chez nous, passablement fatigués, mais fort heureux de notre promenade.

SACRIFICE AU CIEL.

Tous les ans, vers le mois de mars, à peu près à l'époque de notre fête de Pâques, le roi offre au ciel un sacrifice que les Annamites appellent le *Tế-Nam-Giao* (sacrifice du cône méridional). Ce sacrifice, d'après les prescriptions de Confucius, doit être fait du côté du midi de la capitale. Le *Tế-Nam-Giao* est la cérémonie la plus imposante, la plus solennelle de l'année; on y déploie tout le luxe imaginable pour rendre le cortége du roi aussi brillant que possible; on fait sortir, pour ce jour-là, tout ce que les magasins de la couronne renferment de plus beau, en armes, en équipages et en ornements. Le roi fait venir à Hué, de toutes les provinces de son royaume, des éléphants pour augmenter son cortége et des soldats pour former la haie depuis la porte du palais jusqu'au lieu du sacrifice, qui est à une distance de six kilomètres au moins.

Près des montagnes, dans la direction du sud de la ville de Hué, au milieu d'une plantation de pins, s'élève un cône tronqué, avec des marches tout autour. Très-large à sa base, il s'amoindrit progressivement, et s'arrête à une certaine hauteur, pour former une

plate-forme de 30 mètres environ de circonférence. Cette plate-forme est surmontée d'une tente en coton bleu, pour représenter le ciel, et c'est sous cette tente que le roi offre son présent.

Comme il s'agit d'attirer les bénédictions du ciel sur le souverain et sur son peuple, le roi sacrificateur, avant de se présenter à l'autel, doit se purifier, en s'imposant certaines privations pendant vingt-quatre heures. Le jeûne lui est prescrit : aussi se borne-t-il à un léger repas le soir; il doit quitter son lit somptueux, pour se coucher par terre, comme un pécheur qui s'humilie devant le ciel, et il se contente d'une natte pour sa couche; il ne lui est pas permis d'avoir des relations avec ses femmes, et il s'éloigne d'elles pour éviter toute tentation; enfin il passe ces vingt-quatre heures loin de son palais et de son sérail, dans une habitation isolée, préparée pour cet usage, tout près de l'endroit où le sacrifice doit avoir lieu.

La veille du jour de la cérémonie, le roi quitte son palais dans la matinée, et se dirige en grande pompe vers cette habitation, précédé et suivi d'un nombreux cortége (semblable à une armée d'apparat), dont la tête se tient de l'autre côté du fleuve, en attendant son arrivée pour se mettre en mouvement. Cette tête de cortége est ainsi composée : deux lignes d'une vingtaine d'éléphants armés en guerre et formant la haie de chaque côté; deux ou trois cents soldats portant de longues lances ornées de drapeaux (ces drapeaux, de formes diverses, sont en soie de différentes couleurs, et quelques-uns portent des inscriptions en lettres chinoises), et marchant pêle-mêle; des

tam-tam; des cornes de buffle, instruments dont le son, fort désagréable, ressemble assez à celui qu'on entend en France, dans les rues, pendant le carnaval; des tambours avec des hautbois pour les accompagner; plusieurs régiments de soldats, avec des uniformes plus ou moins bariolés, et armés de lances dont le manche est surmonté de plusieurs touffes de crin rouge; encore des tam-tam et des tambours, des régiments de fusiliers, une énorme bannière avec des inscriptions chinoises, retenue par un bâton transversal, attaché à l'extrémité d'un mât fixé sur une table que portent quatre soldats; encore quelques centaines de drapeaux, comme au commencement, et la tête du cortége est terminée par deux lignes d'éléphants.

Sur la rive opposée on voit, à la porte du palais du roi, deux rangées d'une douzaine d'éléphants de chaque côté, formant la haie; à droite et à gauche, une multitude de troupes de toutes armes, massées par ordre pour prendre rang dans le cortége; au bord du fleuve, trois ponts en bois, au bout desquels sont des bateaux plats, attachés ensemble, que l'on doit tirer d'une rive à l'autre, au moyen de câbles et de cabestans posés des deux côtés pour le passage du cortége.

Pour toute autre cérémonie, même pour une sortie ordinaire, le canon annoncerait le départ du roi[1]; mais, pour le *Tè-Nam-Giao*, tout doit être muet jus-

[1] Chaque fois que le roi sort de la ville, son départ est annoncé par sept ou par neuf coups de canon, sept coups pour les circonstances ordinaires, et neuf coups pour les grandes cérémonies. Son retour est toujours marqué par trois coups de canon.

qu'à la consommation du sacrifice, et la marche de la troupe même ne doit être réglée par aucun instrument.

Lorsque l'heure du départ est sonnée, et que le roi se dispose à quitter son palais, on entend crier, d'une voix sonore et perçante, le mot *dậy* (gare). Les éléphants se mettent alors en marche, et l'on voit sortir deux files de douze gentilshommes[1] de chaque côté. Ils sont vêtus uniformément d'une robe en soie bleue brochée, boutonnée sur le côté et tombant jusqu'au mollet; ils ont sur le front une bande de crin noir tressé à jour, et sur la tête un bonnet bleu foncé, rehaussé de dessins et d'une plaque ronde en argent ciselé à jour sur le devant de la tête[2]. Ces hommes portent sur leur épaule droite un long sabre dans son fourreau, et ils trottinent en observant les distances et en criant par intervalle, chacun à leur tour, le mot *dậy*.

Après les gentilshommes paraît le roi, assis sur un trône doré, surmonté d'un dais en soie jaune et porté par huit hommes[3], au moyen de bâtons peints en rouge et dorés, adaptés aux quatre pieds du trône. Le roi est vêtu tout en jaune; il a une longue robe en

[1] Ces gentilshommes appartiennent à la classe élevée, et leurs fonctions, qui sont de toujours précéder le palanquin royal, sont héréditaires dans leurs familles.

[2] Ce bonnet de cérémonie est fait en papier d'écorce d'arbre, que l'on rend imperméable par des apprêts. Il a la forme d'un casque dont le cimier est remplacé par une boule renversée en arrière, destinée à ramasser les cheveux.

[3] Ce sont des hommes spéciaux, ayant une grande habitude de porter sur leurs épaules le palanquin royal, avec un ensemble et un aplomb parfaits. Ces hommes s'exercent souvent à ce genre de transport en portant une table sur laquelle ils placent un vase rempli d'eau.

soie jaune, à grands ramages de la même couleur, un pantalon, une ceinture et des bottes également jaunes, et un bonnet en crin noir tressé, surchargé de plaques en or ciselé et enrichies de pierreries. Autour de lui, on voit quatre hommes tenant ouvert chacun un parasol jaune à larges volants; des porteurs de grands éventails en plumes, qui lui envoient à chaque instant des bouffées d'air pour le rafraîchir; des domestiques qui agitent sans cesse des queues de chevaux montées sur des manches en bois peint en rouge, pour empêcher les mouches et d'autres insectes d'approcher de sa personne; des hommes portant de longs bâtons revêtus de couleur rouge et surmontés d'une main fermée, en bois peint en couleur de chair; enfin d'autres domestiques portant son réchaud, son bétel et son tabac. Viennent ensuite des joueurs de flûte, son éléphant favori, brillamment orné, son palanquin ordinaire, ses chevaux, une voiture à l'européenne, vide et attelée d'un cheval, puis un régiment de lanciers à pied de la garde.

Pendant que le centre, où se trouve le roi, se dirige lentement vers le pont du milieu, les troupes se déploient, et chaque section prend son rang pour se rendre aux deux autres ponts. On voit passer d'abord, comme au commencement du cortége, des porteurs de drapeaux et une grande bannière, des tam-tam, des tambours avec leurs hautbois, et plusieurs régiments de lanciers à pied. Arrivent ensuite : un régiment de fusiliers, dont les hommes sont coiffés d'un chapeau à l'européenne[1], à large bord, et surmonté

[1] Lorsque *Gia-Long* n'avait encore que des forces insuffisantes à opposer

d'un boudin au milieu de la partie supérieure du cylindre; encore quelques centaines de porteurs de drapeaux, et des régiments de la garde, fusiliers et lanciers à pied. Enfin un nombre considérable d'éléphants ferme ce long cortége, qui se déploie sur plus d'un kilomètre de longueur. Ces quadrupèdes, conduits par leurs cornacs, traversent le fleuve à la nage, et arrivent à l'autre rive presque toujours en même temps que le cortége.

C'est ainsi que le roi *Gia-Long* et son successeur *Minh-Mạng* s'acheminaient solennellement vers cette habitation, où, tous les ans, ils venaient passer tristement vingt-quatre heures. Là, pendant ce temps d'abstinence, ils ne donnaient audience qu'à un très-petit nombre de mandarins [1], et ne se livraient à aucune promenade, bien que les sites dans cet endroit fussent assez beaux. Les Annamites ne comprennent pas qu'on puisse faire une promenade dans le seul but de se promener.

Une animation inaccoutumée régnait pendant la journée sur tout le parcours de la route. Les soldats qui formaient la haie le matin avaient quitté leurs

à celles des révoltés, qui étaient de beaucoup supérieures aux siennes, on imagina ce genre de coiffure pour tromper les *Tây-Sơn*, en leur faisant croire, par cette substitution, que le roi avait à son service des troupes européennes. On m'a assuré que cette bizarre coiffure figurait encore, sous le règne de *Tự-Đức*, aux fêtes de *Tế-Nam-Giao*.

[1] Sous le règne de *Gia-Long*, mon père était l'un des mandarins avec lesquels ce prince aimait le plus à faire sa petite causette, comme il le disait lui-même. Aussi ne manquait-il presque jamais, pendant les fêtes de *Tế-Nam-Giao*, d'envoyer, dans l'après-midi, un porteur d'ordres à mon père pour le mander auprès de lui. Le roi *Gia-Long* possédait un répertoire assez bien fourni d'historiettes grivoises et amusantes, et il se plaisait à les raconter lorsque l'occasion s'en présentait.

lances et les avaient piquées en terre à la place qu'ils avaient occupée : les uns se mêlaient aux curieux qui allaient voir le cône ou qui en revenaient; ceux-ci s'extasiaient sur la magnificence du cortége royal, ceux-là énuméraient toutes les belles choses qu'ils avaient remarquées; les autres s'accroupissaient au bord de la route, auprès de leurs lances, et étalaient devant eux leur maigre repas. C'était tout simplement du riz cuit la veille, pressé en un cylindre compacte, dans une enveloppe d'aréquier, et assaisonné d'un peu de sel et de piment. Ils mangeaient cette substance fondamentale de leur nourriture avec un appétit qui ferait envie aux estomacs paresseux. Ceux des soldats qui possédaient, dans les plis de leurs ceintures, quelques sapèques se procuraient un petit poisson salé ou un œuf dur, qu'ils mordaient avec leur riz. Si, dans ces moments où l'homme est tout entier à son estomac, un mandarin passait, accompagné d'un cortége faisant lever un épais nuage de poussière saupoudrant hommes et aliments, les soldats, fidèles à leur devoir, se levaient prestement pour saluer son excellence au passage; puis, aussitôt après, ils secouaient leurs tuniques, soufflaient sur leur riz, et recommençaient leur repas avec le même appétit qu'auparavant, sans donner la moindre marque de contrariété, tant ils étaient habitués à l'obéissance et à la résignation. Partout s'élevaient des buvettes, devant lesquelles se tenaient debout des militaires et des particuliers, les uns buvant, les autres attendant leur tour d'être servis. Dans ces établissements, on voyait des individus, dont le visage était enluminé par la chaleur et

couvert de sueur, qui agitaient leurs éventails pour activer le feu de plusieurs fourneaux. Le thé qui sortait de ces établissements était rarement bien fait pendant ces jours de fête, mais personne ne s'en plaignait. Heureux ceux qui pouvaient se faire promptement servir, surtout dans certains moments de la journée!

Après le coucher du soleil, toute la route ainsi que que le cône étaient illuminés au moyen de cierges jaunes; ceux qui entouraient le monument étaient d'une grosseur prodigieuse. Cette illumination est entretenue pendant la nuit jusqu'au moment où la cérémonie est terminée. De distance en distance, on voyait des autels dressés en l'honneur du ciel par les soins des maires des villages voisins de la route et des propriétaires riverains. Sur ces autels étaient deux flambeaux portant deux cierges allumés, et un réchaud où brûlait de l'encens. Au bas des degrés du cône, se trouvaient également plusieurs autels, plus élégants et mieux garnis que les premiers, et qui étaient érigés par les hauts fonctionnaires du royaume.

Pendant six mois avant la fête, on élevait, par ordre du roi, avec le plus grand soin et avec des marques d'honneur, deux buffletins, dont le plus beau devait être offert au ciel, et l'autre suppléer au défaut du premier, en cas que celui-ci vînt à mourir avant le sacrifice. Ces jeunes buffles avaient pour logement un hangar propre et élégant, et des domestiques spéciaux les servaient respectueusement, comme des objets destinés au ciel. Lorsqu'ils paissaient dans de verts pâturages réservés, les domestiques les suivaient avec des parasols jaunes ouverts, pour leur faire

honneur. Une nourriture choisie et abondante leur était présentée sans cesse en dehors des heures de sortie, et ils ne se désaltéraient pas, comme les êtres de leur espèce, avec l'eau des ruisseaux, mais ils buvaient dans des vases élégants présentés par leurs serviteurs.

Un peu avant l'aurore, le roi se revêt de son plus brillant et très-pesant costume : robe en magnifique satin de couleur jaune orange, chargée de broderies en or le plus pur représentant un dragon avec sa large tête, sa longue queue et ses cinq griffes[1]; ceinture massive, couverte en soie jaune et garnie de plusieurs ouvrages en or ciselé, semblables à des tabatières longues; grosses bottes, à haute semelle en carton, couvertes en soie jaune brodée d'or, et un bonnet en or ciselé, surmonté de deux fanons, également en or ciselé, et placés debout au-dessus des oreilles. Il se rend à pied, d'un pas grave et mesuré, au lieu du sacrifice. Les princes, en robe rouge écarlate, et les mandarins, en robe bleue, verte ou violette, le suivent du même pas, chacun selon son rang; mais tous observent le silence le plus complet. Ils arrivent ainsi au pied du cône; là, pendant que les princes et les mandarins prennent place en faisant cercle sur les degrés inférieurs du monument, les princes sur le premier rang, les mandarins ensuite, d'après l'ordre de préséance, le roi en monte péniblement les marches. Derrière lui, des domestiques conduisent le plus gros des deux buffles élevés depuis longtemps avec tant de soins et de respect; deux le tirent par

[1] Il n'est permis à aucun mandarin, pas même aux princes du sang, d'avoir sur leurs robes des broderies représentant le dragon à cinq griffes.

devant, deux le poussent par derrière, pour le contraindre à suivre le roi. Mais l'animal, habitué jusque-là à des égards et à des douceurs, et surpris de cette brutalité subite, se montre récalcitrant et parfois irrespectueux. Il faut pourtant céder à la force, ce qu'il fait, mais non sans avoir poussé quelques beuglements inconvenants et laissé quelques traces de son émotion.

Sur la plate-forme, se trouve une table avec trois verres et un flacon plein d'une liqueur limpide; à côté se tient debout un homme faisant les fonctions d'échanson : sur l'ordre du roi, cet homme prend le flacon et en fait couler le liquide dans les trois verres, qu'il remplit jusqu'au bord. Les fonctions d'échanson, dans cette circonstance, exigent beaucoup d'adresse et de précision; car celui qui en est chargé peut recevoir une grande récompense, s'il a bien rempli les verres sans répandre sur la table une seule goutte de liqueur, comme il peut être puni sévèrement dans le cas contraire. Il serait même possible que, par suite d'une grande maladresse, l'échanson fût condamné à la peine capitale, comme victime en expiation de sa faute, qui pourrait, présume-t-on, indisposer le ciel contre le souverain et son peuple. Après s'être assuré par lui-même de l'accomplissement régulier de l'office de l'échanson, et de la présence du buffle sur la plate-forme, le roi lève humblement ses deux mains vers le ciel, lui adresse ses prières, et se prosterne cinq fois le front contre la terre, en se relevant à chaque fois. Alors une troupe de *thang-bìng* (chanteurs), exercés depuis longtemps, pour cette cérémonie, par des répé-

titions fréquentes, et accompagnés par des joueurs de flûtes et par un autre instrument, qui a quelques rapports avec le violon, entonne une cantate en l'honneur du ciel. Quand le roi a terminé ses cinq salutations, les princes, qui se trouvent sur les degrés du cône, se prosternent également cinq fois. Les mandarins, eux aussi, doivent offrir une victime au ciel, et cette victime est un buffle. On amène ce buffle jusqu'à la base du monument, et l'un des grands mandarins présents, prenant la parole au nom de tous, prie le ciel d'accepter leur humble offrande et leurs hommages, et tous ensemble, grands et petits mandarins, se prosternent cinq fois.

A une encoignure de l'enceinte du cône, est un cylindre en maçonnerie, semblable à l'ouverture d'un puits de large diamètre. Dans ce cylindre se trouve un bûcher en bois de cannelle, préparé symétriquement pour recevoir la victime, dont les cendres doivent être préservées de toute profanation par ce cylindre. Après les dernières salutations, on descend du cône le buffle royal, on le lie, on le garrotte, et, malgré ses plaintes et ses gémissements, on le jette sur le bûcher, dont la flamme ne tarde pas à le réduire en cendres. Les trois verres de liqueur sont également descendus, et des hommes préposés au sacrifice en répandent le contenu sur le bûcher.

Pendant que le buffle royal se débat au milieu des flammes, on égorge celui des mandarins, puis on le coupe en morceaux, que les mandarins se partagent entre eux pour avoir un souvenir de la fête. Cette cérémonie ainsi terminée, le roi quitte la plate-forme et

reprend le chemin de la ville, précédé et suivi du même cortége que la veille, avec cette différence que les instruments se taisaient hier, et qu'aujourd'hui tam-tam, tambours, hautbois, flûtes et cornes de buffle se font entendre sur toute la route[1].

SACRIFICE A LA TERRE.

Comme en Chine, l'agriculture est en honneur dans le royaume d'*An-Nam*, et, chaque année, le roi ne manque pas d'offrir un sacrifice à la terre et de faire, au commencement du printemps, un simulacre de labour.

Dans la partie ouest de la première enceinte de Hué, dont il sera parlé plus loin, se trouve un grand clos carré, ceint de murailles, avec une porte de chaque côté. Au milieu de ce clos, est un tronc de pyramide carrée, en escalier sur les quatre faces, et couronné d'une plate-forme bordée de balustrades. Cette pyramide est entourée d'arbres d'une espèce très-recherchée, appelés *ngô-đong*, que le roi *Gia-Long* a fait

[1] Marche solennelle exécutée par des hautbois accompagnés de tambours.

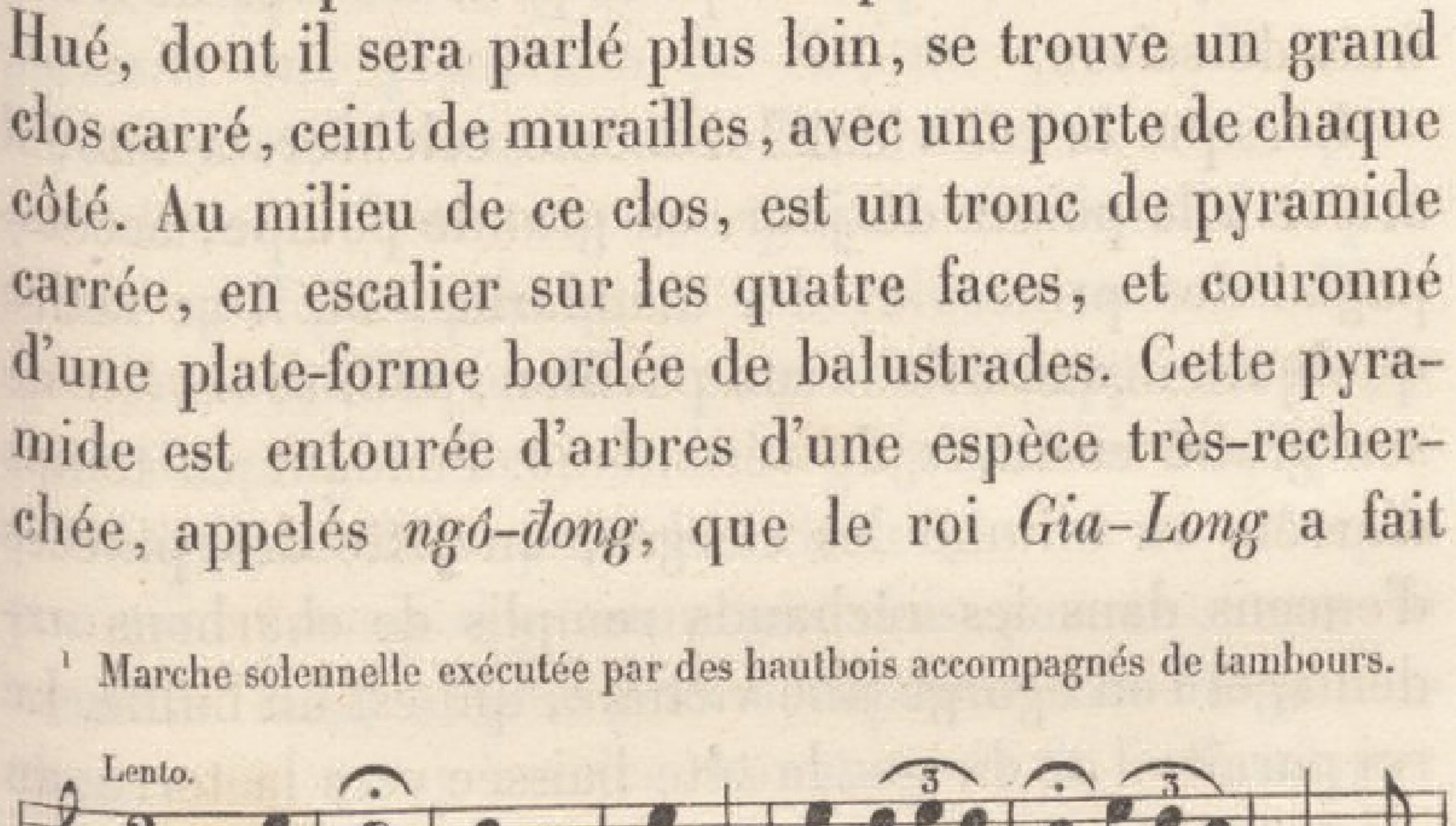

venir de Chine. Entre la porte de l'entrée principale et le monument est un pavillon royal, et, de l'autre côté, on voit deux pavillons destinés aux mandarins. Vers le mois de janvier ou le mois de février, le roi se rend dans ce clos, ou il se fait représenter par un prince ou par un grand mandarin, pour célébrer la fête de la terre, en offrant à cette généreuse mère ses propres produits. Les Annamites appellent cette fête *Tế-Xả-Tắc*.

Des réchauds et des flambeaux avec des cierges jaunes garnissent la partie supérieure de la balustrade, et une table est dressée sur la plate-forme; cette table est chargée d'une multitude de fruits secs, de fruits confits et de tout ce qu'on peut trouver de fruits frais de saison.

Lorsque le roi vient lui-même célébrer la fête, il arrive à la pointe du jour, en grande pompe, accompagné des princes et des mandarins, et il se retire quelques instants dans son pavillon, pour se revêtir de son grand costume de cérémonie. Pendant ce temps d'arrêt, on allume les cierges, on jette des pincées d'encens dans les réchauds remplis de charbons ardents, et l'on égorge une victime, qui est un buffle. Le roi paraît; il se dirige, la tête baissée vers la terre, au pied du monument, dont il monte lentement les degrés. Arrivé sur la plate-forme, il se recueille, adresse ensuite à la terre une courte prière pour lui demander d'être favorable aux cultivateurs, et se prosterne cinq fois. Les princes et les mandarins, qui se tiennent sur les degrés inférieurs, se prosternent également cinq fois. Après les salutations, le roi se rend à son

pavillon, où il passe quelques moments avant de reprendre le chemin de son palais. Les objets offerts à la terre sont descendus de la plate-forme, et les mandarins se les partagent entre eux.

Trois mois environ après la fête de *Tế-Xả-Tắc*, a lieu la cérémonie de la charrue.

A une petite distance de *Trường-Thi* (institution pour le concours au mandarinat, qui se trouve dans la partie nord de la première enceinte), est une pyramide tronquée, de forme quadrangulaire, à peu près semblable à celle qu'on vient de voir et où ont lieu les sacrifices à la terre. Ce monument est élevé au milieu d'un champ entouré d'un mur fort bas et de pauvre apparence, qui dérobe à peine aux yeux des passants une plantation de riz, un carré de terre labourée et le reste inculte. Dans ce clos, on n'aperçoit aucune fleur, aucune plante de fantaisie, pas même quelques pins pour orner le monument. Bien que l'absence de verdure puisse faire supposer, de la part du propriétaire, de la négligence ou de l'abandon, faute de bras pour le cultiver, le roi ne manque pourtant jamais d'y venir une fois par an, vers le mois de mai, à peu près à l'époque des Rogations chez nous, pour rendre hommage à la culture par une cérémonie pratique, importée de la Chine, et qui consiste à faire lui-même un simulacre de labour, qu'on appelle *Tịch-Điền*. Cette cérémonie, qui n'est pas d'invention annamite, fait d'autant plus honneur aux souverains qui la pratiquent, que l'apparence d'un assujettissement aux rudes travaux de la terre n'est nullement en rapport avec les mœurs et les idées de

la fière aristocratie, qui les regarde comme étant trop au-dessous de sa dignité.

C'est toujours de grand matin que le roi se rend dans ce clos, accompagné d'une nombreuse escorte de mandarins. A son arrivée, les cierges qui garnissent la partie supérieure de la balustrade sont allumés, et les réchauds où brûle l'encens sont placés, de distance en distance, entre les cierges. Le roi monte les marches de la pyramide jusqu'à la plate-forme, où il adresse sa prière à la terre, lui demandant pour son peuple une abondante récolte pour l'année. Après les cinq prosternations d'usage, il descend de la plate-forme, et s'avance du côté où un carré de terre a été préparé avec le plus grand soin : la terre est non-seulement labourée, mais encore passée à la claie et rendue parfaitement unie par le râteau. Sur le bord de ce carré de terre, une élégante charrue dorée attend le roi, qui la prend de ses deux mains inexpérimentées, et, aidé par deux mandarins, fait, pendant quelques minutes, un semblant de labour, en traversant plusieurs fois cette rizière en miniature, et en y imprimant quelques irréguliers sillons. Quand sa tâche est achevée, il invite les mandarins présents à suivre l'exemple qu'il vient de donner, et ceux-ci, à l'imitation du roi, accomplissent leur devoir chacun à son tour, à l'exception d'un seul, qui est le mandarin le plus élevé en grade. Ce dernier, après s'être assuré que tous ses collègues ont travaillé, s'avance avec un panier plein de graines de riz, et en répand par poignées sur toute la surface de la terre qu'on vient de labourer. Ainsi se termine cette cérémonie, dont le but est de faire voir au peuple

que le souverain honore la culture, et que lui et sa cour ont en estime les pénibles travaux de la terre.

Le roi *Gia-Long* recevait assez fréquemment mon père en audience particulière, après l'heure de la sieste. Dans une de ces audiences, il lui fit part du désir qu'avait la reine de me voir, « désir bien naturel, avait-il ajouté, de connaître le fils d'un étranger qui a servi notre cause avec tant de zèle et de dévouement. » Ces paroles avaient, sans doute, pour but de dissimuler le véritable motif de cette demande, qui était celui de la curiosité. Quoi qu'il en fût, mon père, en revenant de chez le roi, me prévint que le lendemain je devais être présenté en audience à la reine. J'avais alors huit ans, et je ne connaissais nullement l'étiquette de la cour. On m'en fit la leçon; on m'apprit de quelle manière je devais me présenter, et comment il faudrait parler à la reine et aux autres femmes[1]. Quoique je fusse encore fort jeune, et qu'il se soit écoulé bien des années depuis cette époque, j'ai conservé un souvenir très-fidèle de cette audience, par la vive impression qu'elle avait produite sur moi, en me plaçant pour la première fois au milieu d'une réunion toute féminine, composée de l'élite des femmes du pays, aussi ravissantes par leur beauté (beauté relative) que par leurs ajustements.

[1] Il y a plusieurs nuances dans les mots dont on se sert en parlant, mots ayant la même signification, mais s'appliquant à différents degrés de supériorité ou d'infériorité.

Ainsi, l'on dit en parlant :

Au roi, *dám-tâu*, «j'ose parler;»

Aux grands mandarins, *dám-ghở'i*, «j'ose parler;»

Aux mandarins ordinaires, *dám-nói*, «j'ose parler;»

Aux égaux, *toi*, ou *mịnh-nói*, «je parle;»

Aux inférieurs, *tău-nói*, «je parle.»

Le roi avait donné rendez-vous à mon père, pour cette circonstance, au palais *Cao-Minh*, où je devais l'accompagner, et, le jour indiqué, nous nous y rendîmes vers six ou sept heures du soir. A notre arrivée dans une salle d'attente, l'officier de service nous fit connaître que nous étions attendus depuis quelques instants. Alors mon père me prit par la main et me conduisit dans une grande salle, où le roi était assis sur une estrade dorée, garnie d'une belle natte bordée en soie jaune; quelques domestiques se tenaient à droite et à gauche, à une certaine distance de lui. Le roi *Gia-Long* était d'une taille au-dessus de la moyenne, et paraissait d'une forte constitution physique; sa vénérable tête de vieillard était bien proportionnée à sa taille, et sa figure, pleine de dignité et d'expression, annonçait une grande bonté d'âme; il avait de fort bonnes manières et beaucoup d'aménité dans le caractère, surtout dans les entretiens familiers; mais sa vivacité naturelle le faisait souvent passer de la bienveillance à des colères excessives, quand ses ordres étaient mal exécutés. Son teint était clair, ses yeux vifs, et sa barbe, entièrement blanche, était plus fournie que celle de la généralité des hommes du pays. Chacune de ses joues était ornée d'une verrue noire, entourée de barbe, formant, de chaque côté, une petite touffe qui venait se joindre à la touffe principale, sans s'y mêler entièrement[1]. *Gia-Long* était un homme de beaucoup d'esprit et de grandes concep-

[1] Son fils *Minh-Mạng*, qui monta après lui sur le trône de Cochinchine, avait également les mêmes signes, placés de la même manière, ce qui faisait dire que c'était le type de la famille *Nguyễn*.

tions. Eprouvé par le malheur, il avait appris à juger les hommes et les choses à leur juste valeur, et il connaissait les rouages administratifs du royaume mieux qu'aucun de ses ministres, qu'il prenait souvent en défaut. Mais, en dehors de ses discussions sérieuses, il était l'homme le plus gai, le plus affable de son royaume; et souvent, par goût, il se laissait facilement entraîner, dans l'intimité, à des expressions tellement grivoises que ses auditeurs en rougissaient.

Le roi, qui était à moitié couché sur son estrade, ayant un écrit à la main, se mit sur son séant aussitôt qu'il nous vit entrer. « Ha! ha! fit-il subitement, voilà mes amis; venez, approchez; approche plus près, mon enfant, pour que je voie si tu ressembles à ton digne père. » Il mit ses deux mains sur mes épaules, me caressa le menton et me regarda attentivement, puis il dit à mon père : « Vous avez bien travaillé; seulement vous avez fait à ce garçon un nez un peu cochinchinois. » J'avais mon compliment tout prêt, sans avoir pu encore le débiter; le roi, parlant sans cesse, ne m'en avait pas laissé le temps; enfin je m'éloignai de quelques pas, et, à haute et distincte voix, je lui dis : « Sire, j'ose saluer le roi, fils du ciel, et j'ose souhaiter à Votre Majesté dix mille, dix mille âges. » A peine avais-je achevé les derniers mots, que *Gia-Long* se mit à rire aux éclats : « Toi aussi, tu veux que je sois fils du ciel! à coup sûr, ce n'est pas ton père qui t'a appris cela, car il ne m'a jamais dit de semblables absurdités. Moi fils du ciel!... » Le roi regarda mon père, et tous les deux rirent de si bon cœur, que, moi aussi, je ris comme eux sans savoir

pourquoi. « J'ai dit, continua-t-il, à tous ceux qui m'appellent fils du ciel, que j'avais un homme pour père et une femme pour mère; que mon père... que ma mère... » Mais je m'arrête, car ici *Gia-Long* fit une dissertation sur la reproduction du genre humain, et il y employa des gestes et des mots tellement significatifs, que je craindrais, en les racontant, de blesser les oreilles les moins chastes.

Après avoir beaucoup ri et beaucoup parlé d'un sujet qui lui plaisait, il revint à moi et me fit remarquer que j'avais omis, dans mon compliment, une chose essentielle. « Tu m'appelles fils du ciel, me dit-il, et tu n'as pas encore salué ce fils du ciel. » Les Annamites tiennent beaucoup au salut en usage dans leur pays. Il me fallut alors m'y soumettre, bien qu'à contre-cœur, en complétant mon compliment par un salut annamite, salut que je n'eusse pas fait quelques années plus tard, à moins d'y être forcé. Je commençai donc, avec une certaine hésitation, mes prosternations, en mettant un genou en terre, puis un autre genou en terre, puis enfin les deux mains ensemble, me laissant tomber le corps en avant, dans la posture d'un gamin qui fait le cheval pour qu'un de ses camarades lui saute sur le dos. J'allais recommencer pour arriver successivement jusqu'à la cinquième prosternation, lorsque le roi, qui avait l'œil fin et qui s'aperçut que cette scène, demi-sérieuse, demi-burlesque, répugnait à mon père, m'arrêta par un signe de la main et me dit : « C'est assez, mon enfant; tu ne me dois que la moitié de ton salut en annamite; mais, voyons, quel âge as-tu? — J'ose dire au roi que j'ai huit ans. —

Qu'apprends-tu? — J'ose dire au roi que j'étudie le français et le chinois. — C'est très-bien; sois studieux, et un jour je te ferai mandarin. Aimerais-tu à être mandarin? — Oui, Sire, beaucoup. — Tu vas aller maintenant saluer la reine; ensuite tu viendras au spectacle que j'ai fait organiser à ton intention. N'aie pas peur, ajouta-t-il, mes femmes ne sont pas méchantes, elles ne te mangeront pas. » Puis, se tournant du côté de mon père : « Va-t-il être heureux, dit-il, ce garçon, de se trouver au milieu de ces jolies femmes! ma foi, il y en a bien qui voudraient être à sa place. Ah! *Ông-Long* (*Gia-Long* appelait ainsi mon père), qu'il est pénible de posséder de tels trésors sans pouvoir s'en servir à son gré! La nature est trop rigoureuse à notre égard, à nous autres vieux : elle nous permet de contempler de beaux fruits, mais à peine nous donne-t-elle la force de les cueillir. »

A ce moment, entrait sans bruit, la tête baissée, un personnage dont l'ensemble me paraissait un squelette habillé; il ressemblait assez à une femme et était en costume d'homme, mais il n'était ni l'un ni l'autre : c'était le chef des eunuques, que le roi avait mandé pour me servir d'introducteur près de la reine. Ce pauvre homme offrait un des types de laideur les plus complets que j'aie vus : sa figure, petite et décharnée, ressemblait, par sa couleur et par ses rides, à une pomme de reinette oubliée dans un grenier depuis plusieurs mois; ses yeux étaient creux et sans expression, son nez plat, son menton pointu et orné d'une verrue garnie de quelques poils, seule barbe qu'il possédât; sa bouche rentrée indiquait que le malheu-

reux n'avait plus de ces petits os si nécessaires à la mastication. Quant à sa voix, elle était tout à fait féminine et criarde. Il portait un large turban, qui rendait sa figure encore plus petite, une courte tunique bleue et un pantalon de soie blanche. Cet homme n'avait sans doute pas conscience de sa malheureuse situation, car, en quittant la salle, il marchait en se dandinant et en se donnant un certain air d'homme important. Mon conducteur fut très-poli avec moi, je dirai même respectueux, car il s'arrangea toujours de manière que je le précédasse au moins d'un pas, et, chaque fois que je lui adressai la parole, il me répondit avec une certaine souplesse de mouvement et avec des expressions d'une convenance parfaite. Nous cheminâmes donc ensemble, et, après avoir franchi une longue galerie sans rencontrer figure humaine, nous arrivâmes dans une vaste pièce, formant une autre galerie faisant retour à celle que nous venions de laisser derrière nous. Quelques eunuques, accroupis sur une estrade, se levèrent subitement à notre approche; l'un d'eux ouvrit une porte, et mon introducteur me regarda comme pour me dire d'en franchir le seuil : c'est ce que je fis, et la porte se referma aussitôt sur moi.

Le roi *Gia-Long* m'avait reçu avec tant de bonté, sa conversation avait été si gaie, si familière, que je me trouvai parfaitement à l'aise devant lui, et lorsque je l'eus quitté, toute ma timidité avait disparu pour faire place à une certaine assurance dans mon maintien, assurance provenant d'un sentiment d'amour-propre satisfait ou peut-être aussi d'un mouvement de vanité

d'enfant; mais j'avoue qu'ici je ne pus me rendre maître de mon émotion, et que, loin d'être à mon aise, je me trouvai passablement embarrassé.

La salle dans laquelle je venais d'entrer me paraissait fort vaste, et les jalousies qui garnissaient les ouvertures étant baissées lui donnaient un air sombre et mystérieux. Mille pensées me traversaient la tête et me rendaient inquiet : je vais commettre sans doute, pensais-je, quelques bévues, ne connaissant pas les usages de la cour, et toutes ces dames se moqueront de moi; peut-être aussi va-t-on me faire saluer quelques idoles, ce à quoi j'étais bien résolu à ne pas me soumettre; et comment la reine me recevra-t-elle? J'étais dans toutes ces réflexions, lorsqu'un groupe de dix à douze dames, toutes fort belles et richement habillées, se dirigea de mon côté, et j'entendis dire à mi-voix : « le voilà, voilà le fils du mandarin *Phã-lang-sa*. » L'une d'elles, la moins bien, me paraissait beaucoup plus âgée que les autres; elle était grande et avait l'air grave, tandis que ses compagnes étaient des jeunes personnes à figure riante et à tournure vive et dégagée. La plus âgée, me disais-je, doit, sans nul doute, être la reine. J'allai timidement à sa rencontre, et, sans attendre qu'elle m'eût adressé la première la parole, je lui dis en m'inclinant : « J'ose saluer la reine. » Je n'avais pas encore achevé le mot *reine*, qu'une sourde hilarité se fit entendre dans ce groupe de femmes, renforcées de vingt à trente autres, venues en un instant de toutes les directions. Celle que j'avais prise pour la reine m'arrêta brusquement : « Chut! chut! fit-elle, je ne suis pas la reine, moi; ah! si Sa Majesté

le savait!» Stupéfié par ce quiproquo, et déconcerté par le rire peu généreux de ces dames, je ne pus, à ma honte, trouver un mot de circonstance pour me tirer convenablement de ce mauvais pas. Cependant, fort heureusement, une porte s'ouvrit, et, pendant que les autres riaient encore, cette grande dame me dit, en me montrant la maîtresse du lieu : « Voici la reine, *Cậu*, entrez. »

Le salon de la reine, qui était à peu près de la même grandeur que la pièce précédente, m'a paru fort beau, autant par ses ornements que par son ameublement : partout brillaient la richesse et la propreté, et l'air qu'on y respirait était embaumé d'un mélange d'odeur suave d'essence de bois de sandal, de fleurs et de fumée de cigarettes faites de tabac parfumé avec une petite fleur qu'on appelle *hoa-ghâu*. Bien que la nuit commençât à tomber, on pouvait encore distinguer parfaitement les moindres objets que renfermait ce lieu délicieux, les jalousies de quelques ouvertures étant relevées. Une estrade peu élevée, mais dont les côtés étaient chargés de sculptures dorées sur un fond peint en couleur rouge, se trouvait placée devant une grande ouverture ayant vue sur un parterre. C'était le seul meuble pour s'asseoir qu'on y voyait; c'était le siége ou le lit de repos de la maîtresse du lieu. Les dames auxquelles la souveraine permettait de s'asseoir devant elle devaient se mettre sur des nattes, à un degré plus bas. La reine, en costume de satin jaune broché, était légèrement accoudée sur un coussin carré, couvert d'une étoffe de soie jaune brochée d'or, et avait autour d'elle un grand nombre de dames, à

dents noires[1], vêtues de robes de soie de couleurs différentes, les unes coiffées d'un turban, les autres en cheveux; elles étaient toutes debout, nu-pieds et dans une posture respectueuse. L'ensemble de cette scène formait un aspect qui m'a paru magique et imposant.

La reine n'était pas jeune, mais elle était gracieuse, et son maintien avait beaucoup de dignité. En me voyant entrer, elle me fit un sourire plein de bienveillance : « Viens, me dit-elle, fils de *Ông-Long;* je suis contente de te voir, car tu appartiens à un père qui a rendu de si grands services au roi, que le roi et moi nous l'estimons et l'avons en grande considération. — Je suis, reine, heureux et fier de vos nobles paroles, répondis-je, et mon père sera bien flatté quand je les lui rapporterai. » Je profitai de ce moment, où la parole m'était restée, pour débiter mon compliment indispensable, et, en m'inclinant, je continuai : « J'ose saluer la reine, et j'ose lui souhaiter dix mille, dix mille âges. » Ma première inclination terminée, j'allais en faire une deuxième, pour arriver à la cinquième, quand j'entendis derrière moi une petite voix peu sympathique, que je reconnus pour être celle de la grande dame à figure grave, me dire tout bas : « *Cậu* (qualificatif qu'on donne généralement aux fils de mandarins) doit à la souveraine un salut qu'il ne

[1] Les femmes annamites, qui ont primitivement les dents très-blanches, se les font généralement teindre en noir. Celles qui veulent subir cette opération fort désagréable commencent par garder dans la bouche, pendant quelques instants, du jus de citron pour attendrir les dents. Elles font passer ensuite du mâchefer délayé dans de l'esprit de riz sur le devant des dents, qui devient noir comme du jais. Cette teinture tient si solidement, qu'elles n'ont pas besoin de renouveler souvent l'opération.

fait pas; on se prosterne, *Cậu* le sait bien. » Oh! fatalité! Ah çà, me disais-je, cette femme est ici pour mon malheur! Que faire pourtant? Je ne suis pas ici le maître, et je ne veux nullement fâcher la reine, qui me paraît si gracieuse et si bonne. Allons, du courage! mon père en sera pour un petit mouvement de contrariété, et tout sera dit. J'avoue ici qu'au lieu de me prosterner devant la reine, je ne me serais pas fait tirer l'oreille pour me jeter aux pieds, non pas de la grande dame à figure grave, oh! non, mais de certaines jeunes filles ou jeunes femmes que j'avais vues en entrant, et qui avaient attiré mes regards indiscrets par leurs figures mignonnes et par leur air enfantin. Ne pouvant donc escamoter mon salut annamite à la reine, la grande dame à figure sévère ne me quittant pas des yeux, je pose mes genoux en terre, je m'incline, je me relève et je recommence; malheureusement, mon genou droit, en fléchissant, rencontre cette fois quelque chose d'aigu qui sort de la trame de la natte (du moins je le crus), et qui me pique de manière à me faire mal; je veux l'éviter, je perds l'équilibre, je chancelle et je me laisse tomber de côté. La reine, me voyant ainsi, jette un petit cri, puis se met à sourire pendant que les autres dames s'efforcent de retenir leur hilarité. Ce second salut étant manqué, le premier ayant été déjà fort mal accompli, je m'excusai devant la reine et je lui dis : « Je demande pardon à Votre Majesté de ma maladresse, je suis peu habitué à ce genre de salutation. — Eh bien! me répond la reine, salue-moi comme si tu saluais une souveraine de la France. » Étant debout, je m'incline

alors profondément cinq fois, comme le faisait mon père devant le roi *Gia-Long*.

« Comment, ce n'est que cela?

— Oui, reine, et encore, en France, on ne fait qu'une seule inclination au lieu de cinq.

— J'aime mieux notre salut; il est plus gracieux et plus respectueux. Mais, voyons, dis-moi quelque chose en français, en me saluant.

— *J'ai l'honneur de saluer la reine* (en m'inclinant).

— Cela veut dire? »

Je lui donne l'explication de ces mots et la reine continue :

« Les dames françaises sont-elles jolies?

— Je n'en ai pas encore vu, reine; mais mon père dit qu'elles sont fort belles.

— Trouves-tu jolies les femmes que tu vois ici? (Elle regarde les dames qui l'entourent.)

— Je crois, reine, qu'il est fort difficile de voir de plus jolies et de plus gracieuses dames que celles qui sont ici. » J'aurais voulu, par vengeance, faire une petite restriction pour la dame à figure sévère. Toutes ces dames se regardaient et souriaient de satisfaction, même la dame à figure grave, qui croyait sans doute qu'elle était aussi comprise dans le compliment. La reine paraissait contente de ce que je venais de dire; elle me fit sur la France mille autres questions sur lesquelles je ne pus la satisfaire qu'incomplétement, n'ayant pas quitté la Cochinchine depuis ma naissance.

Pendant que la reine continuait à m'interroger, des

jeunes filles déposèrent sur une table deux corbeilles : l'une contenait de beaux fruits de la saison, l'autre de la confiture, des gâteaux et de beaux fruits secs; d'autres jeunes filles arrangèrent sur la même table, deux par deux, en une pile carrée, des pièces d'étoffes de soie pour habillement; une autre jeune fille plaça, à côté de la pile d'étoffes, une boîte carrée en bois léger, peinte en jaune, avec un dessin en or sur la couverture, représentant un dragon à cinq griffes : cette boîte renfermait un costume pour homme, pantalon, ceinture, tunique et turban. Quand tous ces objets furent placés sur la table, la dame à figure grave, profitant d'un moment de silence, s'approcha de moi, et me dit à haute voix, en me montrant la table : « Voilà, *Cậu-Dức*[1], une marque de la munificence de la reine pour vous; » puis tout bas : « *Cậu* doit se prosterner devant la souveraine, pour la remercier du présent qu'elle lui fait. » Encore cette femme, me disais-je; elle a donc ici la mission de me tourmenter sans cesse avec ses prosternations interminables. Oh! non, c'est assez de comédie comme cela; d'ailleurs la reine ne me paraît pas y attacher une grande importance. Sans faire attention à ce qu'elle venait de me dire, je m'inclinai subitement et profondément devant la reine, en lui disant : « J'ai l'honneur de remercier Votre Majesté du magnifique présent qu'elle daigne me faire.

— Quand tu porteras l'habit qui est dans cette boîte, me répondit-elle, tu te souviendras de la reine.

[1] Le nom *Dức*, qui, en annamite, signifie *vertu*, est celui qui m'a été donné, en Cochinchine, lors de ma naissance. Ce nom figure comme prénom dans mon acte de l'état civil en France.

— Je n'ai pas besoin de cela, reine, pour me rappeler la manière pleine de bonté et de bienveillance avec laquelle Votre Majesté a bien voulu me recevoir.

— Je te reverrai tout à l'heure au théâtre; tu y viendras, n'est-ce pas? » Puis, en souriant, elle me fit plusieurs signes de tête pour me congédier. Je m'inclinai de nouveau, et je quittai ce lieu qui m'avait fait éprouver des sensations si diverses, et que je n'ai jamais oubliées depuis.

En repassant par la salle où j'avais fait, à mon début, la rencontre malheureuse de la dame à figure sévère qui m'avait occasionné un quiproquo si désagréable, comme on l'a vu, je me trouvai en un instant entouré d'un grand nombre de dames : les unes sortaient de chez la reine, derrière moi, les autres semblaient être les premières que j'avais vues en entrant, et qui probablement n'avaient pas quitté la place pour attendre là ma sortie. Toutes ces dames étaient vives, lestes, gaies, et me paraissaient très-curieuses; à tour de rôle, chacune m'interrogeait sur différentes choses, quand toutes ne me parlaient pas à la fois. L'une voulait savoir comment sont les femmes en France, l'autre comment elles sont habillées; celle-ci, de quelle manière elles passent leur temps, celle-là, si elles s'amusent beaucoup, et quel est le genre de leurs amusements; questions presque inutiles, car je ne pouvais que leur rapporter ce que j'avais entendu dire par mon père. Une petite familiarité commençait à s'établir entre nous; déjà l'on s'était approché plus près de moi, et bientôt quelques mains indiscrètes avaient pris possession de mes épaules, lorsqu'on entendit tout à coup une

voix sèche : « Mesdames, passez chez la reine. » Cette voix, on le devine, était celle de la dame à figure grave. En un clin d'œil, toutes ces dames eurent disparu de le salle, à l'exception de celle à figure grave, qui était suivie de plusieurs jeunes filles portant les objets dont la reine m'avait fait présent. Elle me conduisit jusqu'à la porte, fit remettre ces objets aux eunuques, me salua de la tête et s'éloigna[1].

[1] Je reproduis ici en note un article que j'ai publié, en 1858, dans le journal *le Moniteur de la flotte*, sur l'état des femmes en Cochinchine, article qui se rapporte à ce que je viens de dire et qui le complète.

DE L'ÉTAT DES FEMMES EN COCHINCHINE.

La polygamie règne en Cochinchine, avec tous les graves inconvénients qu'elle traîne partout à sa suite; mandarins cochinchinois de toutes classes, propriétaires fonciers, commerçants, industriels, tous, outre leur femme légitime, dont la position, aux yeux de la loi, est exceptionnelle, entretiennent chez eux autant de concubines que leur fortune leur permet d'en nourrir. Tels n'en ont qu'une, tels autres en ont plusieurs; les grands mandarins doivent à leur rang d'en posséder dix, vingt, et même davantage. — Le grand mandarin *Tã-Quưn*, qui commandait l'une des cinq colonnes du royaume, et qui était eunuque de naissance, entretenait également, dans son palais à *Sai-Gòn*, où il était gouverneur, un certain nombre de concubines. — Enfin, dans le sérail du roi *Gia-Long*, on les comptait par centaines. En Cochinchine, en un mot, la situation sociale d'un homme s'évalue par le nombre de ses femmes, comme elle se traduit, en Europe, par le chiffre de ses revenus. Il est vrai d'ajouter que, pour la plupart, ce luxe est d'autant moins onéreux, que les concubines sont fréquemment de véritables domestiques : c'est ce qui a lieu notamment dans la classe des industriels, des marchands, des petits propriétaires.

La paix, on le concevra, n'existe guère dans des maisons montées sur ce pied. Les rivalités, les jalousies violentes, les querelles, sont incessantes. L'autorité du maître et seigneur ne suffit pas toujours à réprimer les plus grands désordres. La condition de la femme légitime devient souvent, contre l'esprit et la volonté formelle de la loi, inférieure à celle d'une de ses domestiques, préférée, au moins momentanément, par le mari.

En somme, les femmes vivent, en Cochinchine, non-seulement dans un réel esclavage, mais encore dans une indolence qui est d'autant plus voisine de l'abrutissement qu'elles appartiennent à une classe plus riche et plus élevée. Enfermées presque tout le jour, c'est à peine si elles voient la lumière du soleil. A demi couchées parmi des coussins entassés sur des nattes ou sur des tapis, elles causent, elles jouent

Je retrouvai à la porte le vieil eunuque, mon introducteur, qui m'attendait. Aussitôt qu'il me vit, il me

aux cartes, elles chantent, elles fument et prennent le thé. Un bien petit nombre savent lire et coudre ou broder.

Elles se visitent très-rarement entre elles. Quand cela arrive, elles sortent en palanquin, et sont suivies d'une escorte de jeunes filles habillées chacune de deux robes de différentes couleurs. Ces robes sont toujours de couleurs éclatantes. Les jeunes filles courent derrière le palanquin, et portent dans leurs mains différents objets de leur maîtresse, tels que les sandales, la boîte de bétel, celle des cigarettes et le réchaud. Le palanquin est porté par des hommes, ainsi que le parasol; mais le parasol n'est permis qu'aux dames de la plus haute distinction.

Bien entendu, cette vie de luxe, d'indolence et d'ostentation n'appartient pas aux femmes des classes inférieures. Celles-ci vont et viennent avec autant de liberté que leur travail l'exige, et dans le plus modeste équipage. D'ici, nous les estimerions les plus heureuses; là-bas, elles portent envie à la servitude, à la prison dorée. La notion du bonheur n'est pas la même, on le voit, à Paris qu'à Hué.

Gia-Long disait souvent, dans ses conversations intimes avec un mandarin français, qu'il lui était plus facile et moins laborieux de gouverner son royaume que son sérail : « Vous croyez, disait-il un jour entre autres, dans une audience particulière, à la suite du grand conseil, que ma tâche est terminée quand nous avons expédié le contingent journalier des affaires politiques et administratives, et que je trouve ensuite le repos dans mon intérieur. Détrompez-vous. Vous ne soupçonneriez pas ce qui m'attend là-bas (il montrait son sérail), lorsque je sors d'ici. Ici, j'ai du plaisir parce que je parle à des hommes raisonnables, qui m'écoutent, me comprennent, et, au besoin, m'obéissent. Là-bas, j'ai affaire à de véritables démons. Elles se disputent, se maltraitent, se déchirent, et viennent toutes, après, me demander justice. Si je faisais bien, je les condamnerais toujours toutes, car je ne sais pas s'il en est une qui le cède aux autres en méchanceté. »

Gia-Long, continuant après un moment de silence : « Tenez, dit-il, je vais me trouver tout à l'heure au milieu d'une nuée de diablesses qui me crieront aux oreilles, à me rendre sourd » (contrefaisant la voix et les gestes d'une femme en fureur) : « Jus-« tice, justice, Sire, une telle m'a in-« sultée; on me maltraite; je demande « justice ! » Une douzaine d'autres viendront après me dire à l'oreille : « Sire, « Votre Majesté me délaisse... une telle « vous plaît... je demande mon tour. »

Le roi se mit à rire aux éclats, puis regarda son interlocuteur comme pour provoquer un avis. Le mandarin français, qui avait beaucoup ri, surtout de la pantomime du roi et de ses cris pour imiter la furie de ses femmes, lui dit :

« Il serait très-facile à Votre Majesté de diminuer ses ennuis en restreignant le nombre de ses femmes.

— Chut! interrompit le roi, parlez bas! parlez bas! »

Il fit retirer les porteurs d'ordres,

fit un accueil plein de politesse, et eut pour moi les prévenances les plus obséquieuses : cela n'est pas étonnant : le fils d'un mandarin en faveur à la cour, ce fils qui a eu l'insigne honneur d'être reçu par la reine, et qui a été comblé de ses présents, devait être à ses yeux un objet de considération; aussi me fit-il, en s'inclinant, un signe de la main pour que je le précédasse, et il me suivit avec trois autres eunuques chargés des objets que la reine m'avait donnés. Nous cheminâmes ainsi jusqu'à la porte de la salle où j'avais laissé le roi; là, les eunuques remirent les présents entre les mains des gens de service pour que ceux-ci les portassent aux serviteurs de mon père. Mon guide me salua et retourna à son poste. Je le confesse, l'influence des bons procédés de ce brave homme modifia à mes yeux, devenus plus indulgents, ce qu'il avait de disgracieux, et je commençai à m'habituer à sa figure, que je trouvai moins laide, et à ses manières, qui me parurent moins ridicules que lorsque je l'avais vu pour la première fois.

Mon père était seul dans la salle; le roi venait de sortes d'aides de camp qui l'accompagnaient partout, et reprit ainsi :

«Ah! monsieur C..., si vos collègues les mandarins avaient entendu ce que vous venez de proférer là, ils deviendraient vos ennemis mortels. Vous ne savez donc pas, continua-t-il, que les femmes du sérail sont presque toutes filles de mandarins? Tenez, il n'y a pas longtemps, un tel m'a offert sa fille, et, malgré mon âge, je n'ai pu la refuser : je l'aurais irrité profondément. Ici, c'est un honneur et un avantage pour un mandarin d'avoir une fille dans le sérail, et c'est pour moi une assurance de plus de sa fidélité. Je veux ménager tout le monde, surtout les femmes, car elles sont plus à craindre que les hommes. Si je délaissais une des miennes, elle s'en plaindrait immédiatement à son père, et celui-ci, s'il n'insultait pas tout haut à ma vieillesse, ne manquerait pas de semer habilement parmi ses collègues des bruits qui me couvriraient de ridicule aux yeux du peuple.

le quitter. Mon père me fit quelques questions sur ce que j'avais vu, et me demanda si j'étais content de la réception de la reine. Après que je lui eus répondu affirmativement, nous nous rendîmes au théâtre.

Ce théâtre est un grand bâtiment rectangulaire, du même style et de la même construction que les autres édifices, sauf les distributions intérieures : le centre forme un grand carré destiné à la scène; à droite et à gauche, sont des estrades pour les mandarins admis; un bout du bâtiment sert de loge aux acteurs, et l'autre bout est réservé au roi et aux dames de la cour. Le compartiment des acteurs est séparé de la scène par une légère cloison ayant plusieurs ouvertures garnies de draperies. Près du centre de cette cloison, est une estrade sur laquelle se trouve un grand fauteuil devant une table; un dais est suspendu sur ce fauteuil, qui est destiné à l'acteur remplissant le rôle du grand personnage de la pièce. Devant les estrades royales, chaque travée est encadrée d'une bande de bois façonné, peint en rouge et garni de jalousies. Les hommes de service, domestiques et autres, se tiennent debout derrière les mandarins, et les musiciens sont assis sur des estrades inférieures, près de la cloison du compartiment des acteurs, à la suite des estrades des mandarins.

Quand nous entrâmes dans la salle, le compartiment royal était encore vide. Mon père prit place sur une estrade afférente à son grade, et, par dérogation à l'étiquette, à cause de la circonstance, il me fit asseoir près de lui. Bientôt on entendit derrière les jalousies un bruit sourd et confus de frôlements de robes,

de voix féminines et de craquements produits par des pas humains sur les estrades : le roi et ses femmes venaient d'arriver. Le peu de lumière qui éclairait la salle et l'obscurité presque complète qui régnait dans le compartiment royal ne permettaient pas au regard de plonger à l'aise au delà des jalousies; cependant on pouvait encore distinguer quelques contours de visages et le mouvement continuel et monotone de vingt à trente éventails blancs, qui s'agitaient sans cesse, semblables à une nuée de grands papillons s'abattant sur des fleurs.

Une cinquantaine d'acteurs, à figure barbouillée de différentes couleurs, parmi lesquelles domine le rouge, et dans les costumes des rôles qu'ils allaient jouer, sortirent des deux côtés de leur loge et vinrent s'aligner sur plusieurs rangs devant les jalousies; ils se prosternèrent tous ensemble cinq fois, se mirent après à chanter en chœur un hymne guerrier, qui dura quelques minutes, puis ils rentrèrent dans leur loge. Alors les musiciens exécutèrent une espèce d'ouverture, qui ne ressemblait nullement à celle de *Guillaume Tell* ou à celle d'*Oberon* : grosse caisse, hautbois, flûtes, cornes de buffles, tous ces instruments faisaient entendre à la fois leurs sons discordants, et produisaient un vacarme diabolique et étourdissant, dont il est impossible de donner une juste idée à ceux qui n'ont pas encore éprouvé les effets de cette musique tapageuse. Quand les musiciens eurent achevé ce prélude, le spectacle commença.

Je ne raconterai ni le nœud de la pièce que l'on donnait ni le jeu des acteurs, car je me trouvais tel-

lement fatigué, que l'envie de dormir me prit fortement; je m'appuyai contre une colonne et je me laissai aller au sommeil, malgré le bruit que faisaient les comédiens et les musiciens, qui exécutaient une ritournelle presqu'à chaque changement de scène. Cependant mon père me frappa sur l'épaule ; je me réveillai en sursaut, et je vis à côté de moi deux plateaux contenant, l'un des gâteaux et l'autre plusieurs petites tasses de thé, que des domestiques venaient d'y déposer. Décidément, j'étais ce jour-là l'enfant gâté; mais à qui devais-je cette aimable attention tout exceptionnelle? Était-ce au roi? Était-ce à la reine? Je l'ignorais et je l'ignore encore. Quoi qu'il en fût, je pris nonchalamment un biscuit, que je grignotai, et j'effleurai des lèvres une des tasses de thé, en cherchant à combattre mon insupportable envie de dormir. Dans ce moment, la scène était très-animée : elle représentait un roi fort en colère contre deux de ses mandarins; il criait, il gesticulait, il frappait du poing sur la table et menaçait ces deux malheureux mandarins, qui, tout tremblants, osaient à peine lui répondre. Des ligatures et des masses de sapèques pleuvaient sur le théâtre au profit des acteurs, comme une marque de la satisfaction royale. Les spectateurs, dans le paroxysme de leur enthousiasme, oubliant qu'ils étaient en présence du souverain, trépignaient de joie, se frottaient les mains et faisaient des signes approbatifs de la tête à l'acteur principal; tous étaient fort attentifs à suivre cette scène de fureur, rendue avec tant d'éclat; moi seul, hélas! moi seul excepté; car, vaincus par l'insurmontable sommeil, mes yeux se voilaient,

je ne voyais plus rien, je n'entendais plus rien, je dormais !

Mon père fut très-contrarié de mon attitude peu convenable, me voyant en quelque sorte le point de mire des regards des dames derrière les jalousies, d'où sortaient des chuchotements et des rires provoqués par mes petites inclinations de tête. Mais que faire ? Sortir sitôt, et surtout dans un moment si intéressant, c'eût été commettre un crime de lèse-étiquette. Il attendit encore un instant, puis il me réveilla, et nous sortîmes ensemble sans bruit. Je montai dans son palanquin pour qu'on me conduisît à notre habitation, et mon père retourna au théâtre, qu'il ne quitta qu'au départ du roi et de la cour.

Le lendemain de ce jour, qui fait époque dans ma jeunesse, je me rendis de grand matin chez mon précepteur, que je trouvai, la pipe à la bouche, au milieu de ses livres. Sans attendre qu'il m'eût adressé la parole, je lui fis le reproche de m'avoir appris une qualification qui avait déplu au roi. « Vous m'avez recommandé, lui dis-je, d'appeler le roi *Gia-Long* fils du ciel; ce titre ne paraît pas lui être agréable, car il ne veut pas qu'on le lui donne. — Vraiment? fit *Thày-Bwũ*, d'un air incrédule. — Oui, je vous l'assure. — Ha! Sa Majesté n'a pas été contente de s'entendre appeler fils du ciel, et vous croyez cela? — Dame! — Eh bien! mon cher élève,.si vous retournez chez le roi, vous l'appellerez encore fils du ciel, à moins que Son Excellence votre père ne soit d'un avis contraire. Les hommes d'esprit, voyez-vous, rejettent toujours avec dédain les qualifications exagérées que, par flatterie,

on leur donne, afin d'avoir l'air de ne pas s'attacher à des futilités ; mais ils ne se boucheront pas le nez pour ne pas sentir la fumée de l'encens qu'on leur offre. Le roi *Gia-Long* est un homme sérieux, et il a trop de jugement pour admettre à la lettre un titre qui, à ses yeux, n'a pas le sens commun, titre que nous avons emprunté aux Chinois, et qui n'est qu'une figure pour élever idéalement le souverain au-dessus de ses sujets, en lui attribuant une essence divine ; mais ne croyez pas que ce titre suprême lui déplaise au point de le formaliser ; il a sa petite vanité comme les autres. Nous naissons tous avec un germe de cette vanité, qui pousse avec nous, et qui devient une plante d'autant plus dangereuse qu'elle est vivace et qu'elle porte des fleurs si suaves que nos sens en sont flattés. Mais nous devons, mon cher élève, faire tous nos efforts pour ne pas la laisser prendre trop de développement, car elle étoufferait une autre plante mille fois plus précieuse, la raison. »

On a vu, par la note de la page 122, que beaucoup d'Annamites entretiennent chez eux des concubines, et que, parmi les femmes qui peuplent le sérail du roi, se trouvent un grand nombre de filles de mandarins. C'est un honneur et en même temps un profit pour ces derniers, de placer ainsi leurs enfants, qui leur servent de puissantes protectrices, surtout lorsqu'elles sont au nombre des favorites. Une concubine du roi peut donner le jour à un prince (tous les fils du roi sont reconnus princes du sang, qu'ils soient issus de la reine ou des concubines), et augmenter ainsi la posi-

tion du mandarin son père et l'influence de celui-ci à la cour. Ce prince, à défaut d'enfants légitimes du roi, peut monter un jour sur le trône, comme cela arrive souvent; car, depuis la mort de *Gia-Long*, des trois princes qui lui ont succédé, *Minh-Mạng*, *Thiên-Trị* et *Tự-Dức*, un seul, *Thiên-Trị*, était fils légitime. On comprend que cette perspective, quelque hasardeuse qu'elle soit, jointe aux avantages réels du présent, soit cause que chacun s'empresse de faire agréer sa fille au souverain. Par analogie, des particuliers, et quelquefois même des gens aisés, proposent leurs filles aux mandarins, afin d'avoir un soutien dans la famille. Dans la classe ordinaire, les concubines se recrutent parmi les familles pauvres qui ont besoin de se procurer de l'argent et de diminuer la dépense de leur ménage; mais, cela est fort triste à dire, c'est un véritable commerce de femmes, car l'acquéreur débat le prix de la marchandise, la paye et l'emmène avec lui.

Il n'en est pas tout à fait ainsi chez les grands, où la demande d'une femme pour concubine occasionne toujours quelques cérémonies préalables et des cadeaux; mais, lorsqu'il s'agit d'un mariage légitime, qui est, pour toutes les classes de la société, un événement majeur dans la vie, chacun, selon ses moyens, y déploie la plus grande pompe. Le mariage, chez les Annamites, n'est pas un accouplement temporaire; c'est un acte sérieux qui lie les deux époux jusqu'à la fin de leurs jours. Cependant la loi autorise la rupture d'une union consommée, lorsque les conventions matrimoniales ne sont pas exécutées à la lettre, ou lorsque les déclarations des familles sont reconnues fautives. Le

divorce est encore permis dans le cas de la stérilité de la femme, ou de l'adultère, ou d'un manque de respect à l'égard des grands parents de l'époux[1]; mais la loi ne permet pas le divorce pour un caprice du mari ou pour une cause futile.

En Cochinchine, les préliminaires d'un mariage ressemblent à ceux des autres pays dans les unions ordinaires; car, avant d'entamer aucune négociation sérieuse, on doit préalablement s'assurer de la position sociale et pécuniaire de la famille dans laquelle on veut entrer. Les jeunes gens, étant fort soumis à l'autorité paternelle et maternelle, se marient presque toujours, non d'après leurs inclinations, mais selon la volonté de leurs parents, qui s'occupent de leur avenir comme ils l'entendent. Les pourparlers qui précèdent

[1] La stérilité n'est pas commune dans ce pays, surtout dans les ménages où le maître de la maison n'a de relations qu'avec une femme légitime; généralement, les femmes sont très-fécondes et, par conséquent, les familles très-nombreuses. Ceux des hommes qui ont de l'attachement et de l'estime pour leurs épouses ne provoquent presque jamais le divorce dans le cas de stérilité, bien que la loi le leur permette : ils se contentent d'adopter un enfant d'autrui ou de leurs concubines pour remplacer l'héritier légitime qu'ils n'ont pu avoir.

L'adultère, qui, dans certains cas, entraîne la peine capitale, n'arrive que rarement. Les sévérités de la loi, le mépris public et la perte de la position sociale sont, sans doute, des motifs trop puissants pour ne pas arrêter celles des femmes qui auraient le désir de tromper leur mari. D'ailleurs, les relations entre les deux sexes sont excessivement difficiles, attendu que les hommes se fréquentent entre eux et que les femmes se tiennent de leur côté.

La loi considère l'impiété filiale comme un des plus grands crimes, et l'assimile à celui de la révolte contre l'autorité royale. Les enfants sont naturellement attachés à leurs parents et ont pour eux un respect poussé jusqu'à la vénération. Jeunes, sous le toit paternel, ils ont ce sentiment; parvenus à un âge plus avancé, ils conservent le même sentiment, qui se répartit sur leur beau-père et sur leur belle-mère, et il est presque sans exemple que des enfants aient manqué aux égards dus à leurs grands parents.

l'union des enfants de deux familles amies sont faciles, et il suffit d'un entretien pour en régler toutes les conditions. Il n'en est pas de même lorsqu'on recherche une demoiselle dans une famille que l'on ne connaît pas. Dans ce dernier cas, après les premières démarches, si elles ont produit un bon résultat, une entrevue a lieu entre les parents du jeune homme et ceux de la jeune fille; mais, dans cette première entrevue, on se borne, de part et d'autre, à faire de la diplomatie pour ne pas essuyer un brusque refus, comme pour ne pas paraître désireux de la demande.

Les parents du jeune homme, étant persuadés des bonnes dispositions de ceux de la jeune fille, demandent, quelques jours après, un second rendez-vous, et ils se présentent munis du bétel, de l'arec et de l'eau-de-vie de riz, pour faire ce qu'on appelle *bõ-trâù* (déposer le bétel). Cette seconde démarche a pour but de déclarer l'intention formelle des deux parties. Or, en mâchant du bétel et en buvant de l'eau-de-vie, on aborde franchement la question de la demande en mariage, et l'on discute tout ce qui est relatif aux conventions matrimoniales. Lorsque la demande est acceptée, et lorsque les deux parties sont parfaitement d'accord sur les conditions, le jeune homme envoie à sa fiancée un premier cadeau pour sceller leurs fiançailles. Ce cadeau consiste ordinairement en bijouterie, ou en étoffes, ou en un acte par lequel il donne à sa future un champ ou une propriété quelconque. Ce premier présent précède ordinairement d'un ou de deux mois les cérémonies nuptiales; cependant il arrive des circonstances où le mariage est retardé de

trois ou quatre ans[1], et, dans ce cas, le prétendu quitte la maison paternelle pour s'installer chez le futur beau-père, où il travaille comme un fils de la maison.

Il est à remarquer que, pendant le laps de temps d'attente exigé par la loi ou par des convenances de famille, il n'est pas d'exemple que les fiancés aient manqué aux devoirs de leur position ni aient empiété sur leurs droits futurs. Mais si rien ne s'oppose à ce que l'union ait lieu plus tôt, les parents du jeune homme en font la déclaration au maire de leur résidence, qui l'enregistre, et qui perçoit un droit d'une *quan*, équivalant à un franc de notre monnaie.

Les conventions arrêtées, la déclaration légale faite, les proches parents du futur époux s'assemblent en conseil de famille, présidé par un notable du pays, qu'ils ont soin de choisir. Ce personnage, bien qu'il ne soit pas un fonctionnaire public, en a ici le caractère; de plus il est le conseiller et le représentant du jeune homme jusqu'à la célébration du mariage. Dans cette réunion de famille, le notable écoute les déclarations des parents, constate la donation de chacun, soit en immeubles, soit en lingots d'or ou d'argent, soit en ligatures de sapèques, et en dresse l'acte, qui est signé par lui et par les assistants. Cet acte ou ce contrat est aussitôt enfermé dans une boîte, dont le travail et la richesse des ornements dépendent de la fortune des

[1] D'abord les parents peuvent trouver que les fiancés sont encore trop jeunes pour être mariés; ensuite il peut survenir, pendant les préparatifs pour la cérémonie nuptiale, un décès dans l'une ou dans l'autre famille : car la loi défend formellement la célébration de l'union des deux sexes, soit en légitime mariage, soit en concubinage, avant la fin d'un deuil, qui est de trois ans pour les grands parents.

parents, et est posé sur une table devant les tablettes des ancêtres. Toute l'assemblée se dirige ensuite dans une grande salle où un splendide repas est servi ; chaque convive prend place; on mange, on boit gaiement, puis on se sépare, en se donnant rendez-vous dans le même local, pour aller ensemble, au jour fixé, chez les parents de la future, où les cérémonies du mariage doivent avoir lieu.

Pendant l'intervalle, de part et d'autre on se prépare : parents comme amis, chacun cherche, pour le jour solennel, à se faire le plus magnifique possible.

Le prétendu choisit, parmi ses parents, les deux plus beaux jeunes hommes, pour remplir les fonctions de garçons d'honneur. Ceux-ci doivent être vêtus avec luxe et se tenir constamment près de lui, jusqu'à la fin de la cérémonie, pour lui servir de soutiens et pour l'aider à surmonter sa timidité [1]. Ils doivent se tenir, l'un à droite, l'autre à gauche du futur, de manière à le dépasser, pour le cacher autant que possible aux yeux de tout le monde. Ce sont eux qui sont chargés, à l'occasion, de porter la parole pour lui et d'interpréter sa pensée.

Du côté de la fiancée, il y a également un notable qui représente la famille de la future. Celle-ci choisit aussi, parmi ses parentes, les deux plus belles personnes pour être ses demoiselles d'honneur, dont les fonctions sont analogues à celles des garçons d'honneur du

[1] Les Cochinchinois sont d'un caractère naturellement timide ; il n'est pas étonnant que, dans une circonstance comme celle-ci, des jeunes gens éprouvent une grande émotion, une espèce de honte, en se trouvant le point de mire des curieux. J'ai vu plusieurs fois, dans des cortéges de noces, des jeunes mariés qui avaient l'air de véritables victimes.

futur. On embellit autant qu'on le peut les habitations des parents de la future; on fait venir des cuisinières et des cuisiniers spéciaux pour ces sortes de solennités; on prépare d'avance les mets dont la confection ou la fermentation exigent plusieurs jours : c'est du *ruọu-nép*[1], ce sont des *nem*[2], etc. On abat plusieurs porcs, on tue des volailles, qu'on accommode de diverses manières; mais les plats les plus nombreux pour un repas solennel sont des gâteaux de toutes les couleurs, qu'on prépare aussi d'avance.

Dès le matin du jour fixé pour la noce, des deux côtés on s'organise, les uns pour se rendre en grande cérémonie chez la future, les autres pour recevoir la société du prétendu; ici et là on complète les préparatifs commencés depuis plusieurs jours.

Chez le futur, on dispose les présents qui doivent être offerts aux parents de la fiancée : c'est un cochon qu'on met en cage; ce sont du bétel et de l'arec, qu'on arrange symétriquement sur de grands plateaux, des bouteilles et des cruches de différentes grandeurs, en verre ou en porcelaine, remplies d'eau-de-vie et de

[1] Ce sont de petites tablettes de riz fermenté : on fait cuire à l'eau du riz qu'on appele *riz nép*, c'est un riz à gros grains. On étale sur une planchette ce riz cuit, et on l'aplatit pour en former une grande tablette mince. On coupe ensuite cette masse en petits morceaux carrés, que l'on place par couches dans une terrine, en saupoudrant chaque couche de levain, et pardessus on met une certaine quantité de sucre en poudre.

[2] Les *nem* sont de petites boulettes de chair de porc hachée toute crue et aromatisée, qu'on aplatit légèrement et qu'on allonge. Chaque boulette est enveloppée dans de jeunes feuilles d'arbre; on roule ensuite un certain nombre de ces boulettes dans des carrés de feuilles de bananier, pour en former des paquets, qui sont enfermés de nouveau dans une enveloppe d'aréquier; on attache fortement le tout avec du rotin, et on le laisse ainsi pendant quatre ou cinq jours avant de le servir. Ce temps est nécessaire pour la fermentation de la viande. C'est un mets très-recherché des Annamites.

liqueur; ce sont enfin divers autres objets de consommation, que l'on place sur des plateaux ou dans des paniers.

Lorsque l'heure est venue, les parents et les amis du futur, revêtus de leurs plus beaux habits, se mettent en marche, précédés du notable, dépositaire de la boîte du contrat qui est couverte d'un carré de crêpe rouge, et qu'il porte lui-même, ayant à côté de lui un homme tenant un parasol ouvert, couvrant et le notable et la boîte, comme une marque honorifique autant pour le contrat que pour celui qui en est le gardien provisoire. — En temps ordinaire, le notable n'a pas droit au parasol, qui est le signe distinctif du mandarinat. — Après le notable, viennent les présents; arrivent ensuite les grands parents du fiancé, puis tous les invités, pêle-mêle, les uns en palanquin, les autres à cheval, et un plus grand nombre à pied. Au milieu de ces derniers se trouve le futur, entre ses garçons d'honneur, qui lui font une espèce de rempart pour le dérober à la vue des curieux. Tout le cortége se dirige ainsi chez la prétendue, si toutefois la demeure de celle-ci n'est pas trop éloignée; dans le cas contraire, ceux des invités qui n'ont ni palanquin ni chevaux, ainsi que le futur et ses grands parents, prennent place dans des bateaux frétés pour cette occasion.

Lorsque ce cortége est en vue des habitations des grands parents de la future, les serviteurs de ceux-ci font partir cinq boîtes et un grand nombre de pétards, pour annoncer son arrivée. Toute la société de la jeune fille se rend alors en cérémonie au-devant de celle du jeune homme, pour la recevoir : elle a à sa tête le

notable, avec un porteur de parasol, comme chez le futur; puis viennent les grands parents et les invités, parmi lesquels est la fiancée entre ses deux filles d'honneur. Les deux sociétés se confondent, on échange, de part et d'autre, les politesses d'usage, après lesquelles, sur l'invitation qui lui en est faite, toute la noce se dirige vers la demeure des parents de la demoiselle. Les présents sont ensuite étalés dans la cour, et le notable du futur, accompagné de celui de la future et suivi des parents des deux parties, s'avance gravement et dépose devant les tablettes des ancêtres, sur un autel garni de deux bougies allumées, la boîte du contrat. Les notables et les parents rejoignent ensuite les invités, et une causerie s'établit entre eux en attendant le moment du repas. Mais laissons là un instant les gens de la noce bavarder ensemble, et nos timides futurs, qui, dans ce moment, osent à peine se regarder, pour nous transporter dans la salle du festin, qui mérite bien un peu notre attention.

Un grand repas, comme celui qu'on prépare pour une noce, a lieu ordinairement dans une galerie ou dans une grande pièce, devant les tablettes de famille. On étend de grandes nattes sur une longue estrade en planches ou sur des estrades réunies, formant une longueur de 15 à 20 mètres; d'autres nattes plus petites, de 90 centimètres environ de largeur, sont posées, d'un bout à l'autre, par-dessus les premières, et forment un espace réservé pour recevoir les mets et tout ce qui est relatif au repas. Des deux côtés, en dehors des petites nattes, qui font fonction de nappe, se trouvent, parfaitement alignés, des bols remplis

de riz cuit à l'eau. Chaque bol représente, en termes français, un couvert; seulement, ici l'on ne voit ni assiette avec la serviette, ni couteau, ni fourchette, dont les Annamites ne font pas usage, non plus que cette quantité de verres de différentes dimensions qui ornent si magnifiquement nos tables. Devant les bols de riz sont d'autres bols, également alignés, contenant du bouillon fait de poisson, de tortue ou de grenouille, avec des herbes : c'est le potage et l'eau rougie des Annamites; car, pendant le repas, ils prennent de temps en temps quelques gorgées de ce liquide pour humecter leur riz, qui est le pain du pays. Près de chaque bol, se trouvent une petite cuiller en porcelaine pour le bouillon et une paire de petites baguettes en ivoire, en bambou ou en bois dur : c'est avec ces baguettes que les Annamites pincent, dans les plats, les morceaux de viande et d'autres mets à leur convenance. De distance en distance, on voit, sur la même rangée de bols de bouillon et entremêlés, des flacons d'eau-de-vie de riz aromatisée et des petits verres en porcelaine ou des petites tasses de même matière. Sur la ligne du milieu, figurent quelques bols renfermant différentes sauces et une ou trois grosses pièces : c'est un cochon de lait rôti, c'est une poule en compote, c'est un canard assaisonné de la même manière, ou tous les trois à la fois, dont le plus important est au centre et les deux autres de chaque côté. Ces grosses pièces sont enlevées, à un moment donné, pour être dépecées et coupées en menus morceaux par des cuisiniers, car il serait impossible que des baguettes vinssent à bout de les démolir. Le reste

de toute cette immense surface marquée par les petites nattes est littéralement couvert, d'une extrémité à l'autre, d'une multitude de soucoupes placées les unes contre les autres. Chacune d'elles contient soit un mets (on remarquera que la viande est coupée d'avance en petits morceaux), soit des gâteaux, soit des fruits. Ce sont :

Des ronds d'anguille marinés dans de la saumure aromatisée et grillés dans des feuilles d'oranger;

Des tranches de carpes et d'autres poissons au court bouillon additionné de piment, ou frits au saindoux, ou grillés et assaisonnés de saumure mêlée d'ail en purée;

Des poissons salés en purée, dont l'odeur n'est pas suave pour le nez délicat des Européens;

De la poudre de crevettes;

Des boulettes de poisson dans son bouillon;

Des hachis de porc ou de volaille mélangés d'oignons;

Du porc accommodé de différentes manières : grillé, en *nem*, en ragoût, ou simplement bouilli et coupé en tranches très-minces;

Du buffle presque cru, en tranches minces, avec la peau, à la sauce piquante, composée de gingembre, de piment, d'oignon et d'ail pilés ensemble et mélangés avec de la saumure : cette sauce, ainsi que quelques autres, est servie séparément;

Des brochettes de morceaux de chien;

De la gelée de mousse maritime coloriée et moulée;

De jeunes pousses de bambous à la sauce de poisson ou de viande;

Des germes de pois verts à la sauce de saumure : ces pois ont la grosseur d'un grain de poivre;

Des champignons d'éléphants à la sauce de crevettes : on obtient ces champignons dans des couches faites avec de la fiente d'éléphant et des feuilles ou de la paille;

Des champignons de bois accommodés avec de la viande;

Des patates cuites à l'eau;

Des tranches d'ignames accommodées à la graisse;

Des pistaches grillées;

Des tranches de caramboles crues;

Des mangues vertes, en très-menus morceaux humectés de saumure;

Du *ruợu-nếp*, riz fermenté;

Des mangues mûres;

Des ananas en tranches rondes;

Des oranges entières, de toutes sortes;

Des grenades;

Des pamplemousses et d'autres fruits de saison;

Des crêpes pliées en paquets, avec des pois verts écrasés au milieu;

Du nougat de maïs;

Des concombres en tranches;

Des fruits de mûrier à l'eau-de-vie sucrée, — produit du Tonquin;

Des olives du Tonquin;

Des gâteaux de toutes sortes et de différentes couleurs. Les gâteaux et les fruits sont placés symétriquement entre les mets, de manière à satisfaire le coup d'œil.

Voilà à peu près la composition d'un grand repas annamite. Comme on voit, tout le luxe y consiste dans le nombre et dans la variété des plats, et nullement dans la richesse des ornements. Sans doute la liste des mets qu'on vient de parcourir est loin d'être complète ; il en existe une multitude d'autres en usage dans le pays que j'omets ici, soit par oubli, soit parce qu'ils ne se trouvent que sur l'estrade royale, comme, par exemple, les gros vers blancs qu'on extrait du tronc des palmiers, et qui sont classés parmi les mets les plus recherchés; mais un grand mandarin ne rougirait pas d'être l'amphitryon d'un repas tel que celui dont nous venons de dresser le menu.

Revenons maintenant aux gens de la noce, que nous avons laissés dans la salle voisine, et qui, sans doute, attendent impatiemment le moment d'essayer leur appétit.

Le repas étant servi, le maître et la maîtresse de la maison se rendent devant les tablettes de famille ; l'un d'eux frappe quelques coups, avec un petit bâton, sur un timbre en cuivre placé sur l'autel. Selon la croyance des païens, au son métallique produit par cette espèce de cloche, les ombres des ancêtres arrivent de tous côtés pour savourer l'essence des mets du repas, avant que les vivants les aient profanés. Quelques chefs de famille déposent même sur l'autel certains plats favoris des parents décédés, en y joignant quelques verres remplis d'eau-de-vie. Les amphitryons se tiennent respectueusement, quelques instants, devant les tablettes de famille, pour assister à ce repas imaginaire des esprits des parents, puis ils

retournent près des gens de la noce pour les inviter à passer dans la salle du festin. Toute la société s'y rend avec empressement; en un instant l'estrade est envahie, et chaque convive s'y assied devant chaque bol de riz, les hommes en se croisant les jambes, les femmes en les ployant en arrière. On attend ainsi le signal de l'attaque des mets, que doit donner le maître de la maison par un mouvement de la main.

D'ordinaire le commencement du repas est morne et silencieux; le maître de la maison lui-même paraît froid et soucieux. On est cérémonieux, on s'observe, en attendant le moment de se livrer à la gaieté; on cherche à pénétrer le mystère de la décision du conseil de famille, au sujet de laquelle les initiés, en petit nombre, gardent le plus profond secret; ils restent muets, tandis que les ignorants font tout bas, entre eux, des conjectures. Cependant les baguettes commencent à s'agiter, et l'on voit les convives les diriger sur les petites soucoupes; les uns en retirent un morceau de buffle, qu'ils trempent dans la sauce, les autres, une petite tranche de porc bouilli, qu'ils plongent dans leur saumure avant de la porter à leur bouche; d'autres prennent avec les doigts une boulette de *nem*, dont ils ôtent l'enveloppe et qu'ils savourent ensuite. Ces premières bouchées de différents mets sont arrosées d'un verre d'eau-de-vie aromatisée, et l'on recommence.

Les préliminaires de ce repas durent ainsi pendant quelques instants; puis le père de la future, prenant un ton grave et un air magistral, adresse aux parents du prétendu à peu près ces paroles: « Qu'apportez-

vous? Quelle a été la décision du conseil de famille? »
En réponse à cette demande, le père du jeune homme fait connaître, d'une manière solennelle, les donations et les avantages que les parents du futur lui font, et qui sont consignés dans le contrat scellé par les signatures des membres du conseil de famille. « Lisez l'acte, » reprend le père de la demoiselle. Le notable, rédacteur de l'écrit, retire de la boîte le contrat, qu'il lit à haute voix, à la satisfaction générale (si toutefois le contrat est avantageux pour les mariés); il le réintègre ensuite dans la boîte, et il revient à sa place.

Dès ce moment, l'aspect du repas est entièrement changé, car le silence a fait place à une conversation bruyante, et la sobriété à une attaque plus vigoureuse des plats. De toutes parts, les baguettes se croisent en tous sens; on les voit se diriger plusieurs paires à la fois sur le même plat, soit pour pincer de petits morceaux de viande, soit pour déchirer ensemble un poisson entier et en emporter des parcelles, semblables à des volatiles qui becquètent un fruit mûr ou une pâture quelconque. Chaque convive porte alternativement à sa bouche son bol de riz, et, à l'aide de deux baguettes, il y fait tomber, par un mouvement ressemblant à celui des rameurs d'un bateau qui renvoient l'eau avec leurs avirons, la quantité de riz suffisante pour une mastication; quelques-uns se versent encore de l'eau-de-vie; quelques autres se contentent de prendre, avec une cuiller ou en appuyant le bol à la bouche, des gorgées de bouillon pour faciliter le passage des aliments; d'autres, dont

l'appétit est satisfait, portent leur vue sur des gâteaux et des fruits.

Enfin, d'un bout à l'autre de l'estrade, on s'anime de plus en plus, on rit, on plaisante et l'on cherche à secouer la timidité des nouveaux mariés en leur adressant des paroles encourageantes.

Vers la fin du repas, le marié, sur un signe de son père, se lève et salue, en se prosternant devant les tablettes des ancêtres de sa nouvelle famille; il fait ensuite le même salut à son beau-père et à sa belle-mère, car, dès ce moment, il peut les appeler ainsi; il est marié légitimement. De son côté, la mariée salue également les tablettes de sa famille, puis le père et la mère de son époux. Après ces salutations, les parents de l'épouse font apporter, en présence des convives, les cadeaux qu'il font aux mariés, et qui consistent ordinairement en lingots d'or et d'argent ou en ligatures de sapèques et en bijouterie. Ici, nouvelles salutations des mariés pour remercîment. On sert le thé final, et la noce est terminée.

VILLE DE HUÉ.

PREMIÈRE ENCEINTE.

L'enceinte fortifiée de Hué, construite d'après le système de Vauban, et dont les travaux ont été dirigés par des Français, ressemble extérieurement à une ville de guerre européenne, moins ses larges portes surmontées d'un pavillon chinois, qui ôtent toute

PLAN DE LA VILLE DE HUÉ.

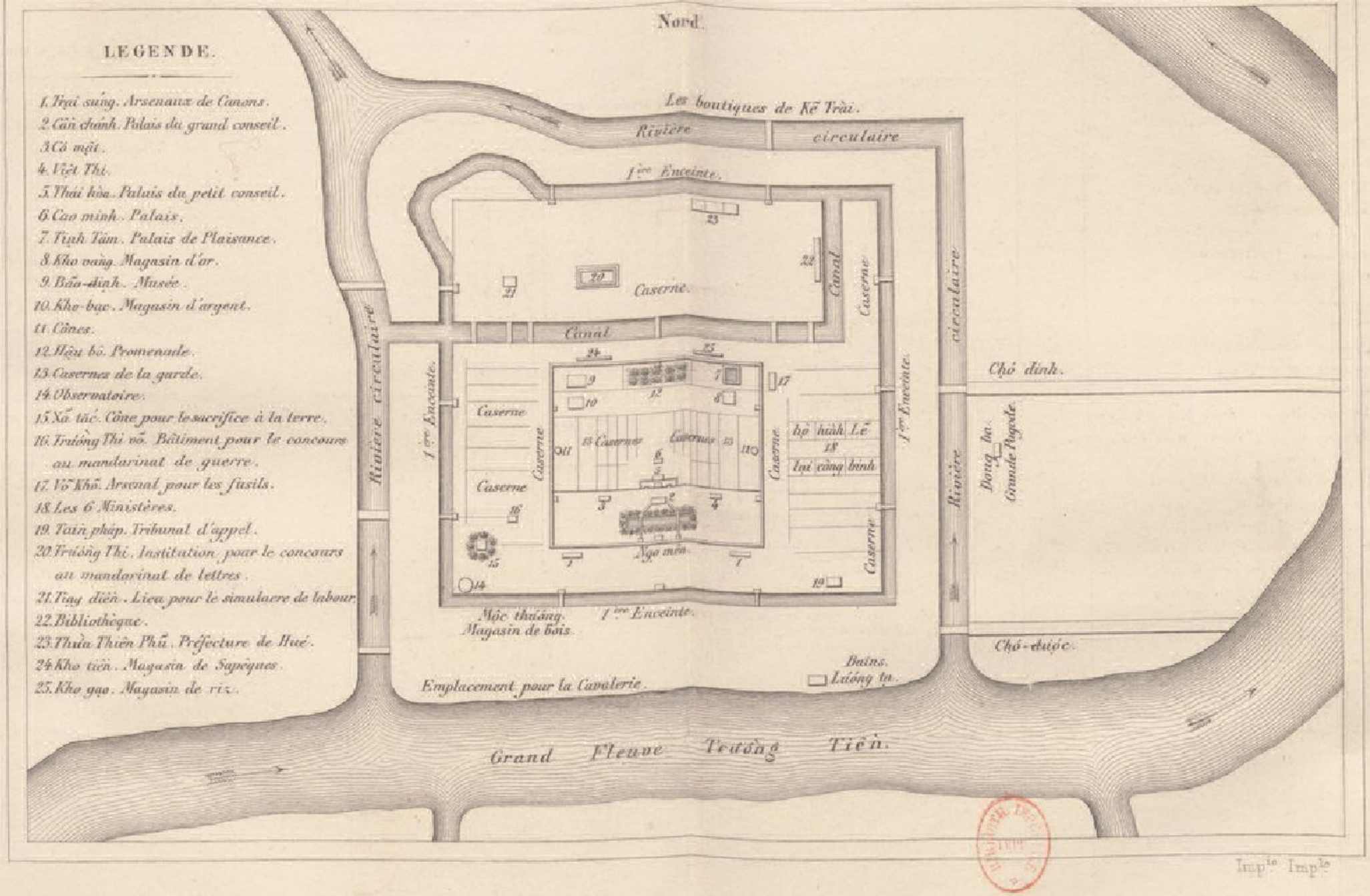

Imp^ie Imp^ie

illusion aux étrangers lorsqu'ils s'en approchent. Cette enceinte, que les Annamites appellent *Phú-Xuon* (riche printemps), nom que portait un ancien village sur l'emplacement duquel se trouvent assises les fortifications actuelles, a environ six kilomètres de tour, et des murailles de briques fort élevées [1], avec fossés, glacis et bastions, et l'on y pénètre par dix ouvertures, en traversant les fossés sur de larges ponts massifs de pierre. La façade principale, devant laquelle est une immense place qu'on pourrait appeler *grand champ de Mars*, est située du côté méridional, où coule le grand fleuve *Trường-Tiền*, et a deux portes; la façade du nord en a également deux, et chacune des deux autres, trois. Toutes ces portes sont solidement bâties à la base, et sont surmontées d'un pavillon carré, de briques rouges encadrées de mastic blanc, ayant une ouverture de chaque côté et une galerie tout autour. Le toit, dont la partie supérieure est couronnée d'une boule en maçonnerie dorée, terminée par une petite flèche, est couvert de tuiles rouges, et, aux quatre angles, s'élèvent quatre clochers en maçonnerie, garnis d'un certain nombre de clochettes qui sont agitées au gré des vents, et font entendre un sourd carillon, assez monotone. Ces pavillons servent de guérites aux factionnaires pendant la nuit, depuis la fermeture des portes de la ville, qui a lieu à neuf heures du soir, jusqu'à leur ouverture, à cinq heures du matin. Matin et soir, un coup de canon annonce l'ouverture et la fermeture de ces portes. *Phú-Xuon* est isolé des autres

[1] Ces murailles, assure-t-on, ont été rehaussées par le roi *Tự-Đức* lors de l'expédition franco-espagnole.

parties de la ville par une rivière creusée de main d'homme, qui s'abouche au grand fleuve, et qui limite l'enceinte en un carré parfait.

La ville de Hué, à bien considérer, n'est que l'immense citadelle où se trouve concentré tout le pouvoir royal : c'est la résidence du souverain, qui y tient ses troupes de terre, ses parcs d'artillerie, ses trésors, ses arsenaux et ses magasins. Dans cette enceinte, à l'exception de quelques demeures de mandarins, on ne voit aucune maison particulière, et aucun commerce ne s'y fait, si ce n'est celui de vendre du thé et des aliments aux troupes et aux domestiques des mandarins. Ceux qui font ce métier se tiennent dans de misérables baraques, construites de bambou et couvertes de paille, qui, loin d'embellir la ville, la rendent plus désagréable à la vue. Tout le commerce, toutes les professions, ainsi que la bourgeoisie, sont relégués dans les faubourgs ou à une certaine distance de la ville. Des ponts de bois, jetés sur la petite rivière circulaire, relient trois côtés de la ville aux faubourgs, et des bateaux de passage, faisant un service régulier moyennant la minime rétribution d'une sapèque [1] ou de deux, transportent les habitants d'une rive du fleuve à l'autre, devant la façade principale.

Étant au centre du grand champ de Mars (c'est ainsi que j'appellerai toute la partie qui se trouve devant la façade méridionale de la ville), ayant le dos

[1] Du temps que j'étais en Cochinchine, il fallait 1 ligature 1/2, c'est-à-dire 900 sapèques, pour faire 5 francs; aujourd'hui, il en faudrait 3,000, par suite de la cherté des métaux précieux. Une sapèque représente, par conséquent, la six-centième partie d'un franc de notre monnaie.

tourné aux ouvrages de défense, on distingue vis-à-vis de soi, à douze kilomètres environ, une montagne isolée, dont le sommet est aplati et planté de pins, ainsi que tout le tour, formant, en quelque sorte, un paravent ou un ornement lointain de verdure pour la ville de Hué. Les Annamites l'appellent *Ngự-Bình* (vase royal), parce qu'elle orne la ville royale, de même que des vases garnis de fleurs ornent un appartement. Les *Tây-Sơn* se servaient de cette montagne, comme étant placée dans la direction du sud, tout à fait en face de la capitale, pour leur sacrifice au ciel. De ce côté-ci du fleuve *Trường-Tiền*, on voit des bateaux et des galères de service amarrés à des piquets fixés tout le long du rivage; un peu à droite, la maison flottante du roi, avec un petit pont de bois qui y conduit; sur le bord du fleuve, du même côté, un emplacement réservé pour la cavalerie[1]; près de la porte sud-sud-ouest, un immense magasin de bois de construction (*Mộc-Thương*); à gauche, un établissement de bains pour le roi et pour ses femmes (*Lương-Tạ*).

De l'autre côté du fleuve, se trouvent un grand nombre de galères et de bateaux, les uns en construction, les autres sur des chantiers de repos, et un certain nombre en station le long du rivage. Derrière les chantiers s'élèvent des casernes, des magasins pour la marine et des écoles pour les rameurs. En promenant ses yeux sur toute cette ligne garnie de bâtiments de toutes sortes, composant en grande partie la marine

[1] La cavalerie du roi *Gia-Long* se composait de 500 à 600 chevaux au plus; mais on prétend que ce nombre est aujourd'hui plus que doublé.

royale, on découvre une route percée vis-à-vis de la ville, et bordée des deux côtés de gigantesques bambous, qui permettent à peine aux passants d'apercevoir les habitations qui se trouvent derrière. Cette route, la plus large de toutes celles qui existent à Hué, fait un circuit près du village de *Phũ-Cam*, traverse un bras du fleuve par un pont de bois, prend ensuite la direction des montagnes et s'arrête à l'endroit où le roi se rend tous les ans pour le *Té-Nam-Giao*, dont j'ai déjà parlé.

J'ai beaucoup fréquenté dans ma jeunesse la ville de Hué, dont notre habitation était peu éloignée. J'en ai parcouru tous les quartiers, seul ou avec des amis, ou lorsque j'accompagnais mon père, qui s'y rendait au moins trois fois par semaine pour assister au conseil du roi. Comme tous les jeunes gens de mon âge, j'aimais les fêtes officielles, auxquelles je ne manquais jamais d'assister quand la volonté paternelle n'y mettait pas obstacle. On me voyait tous les ans à la fête de *Té-Nam-Giao*, dont je conserve encore aujourd'hui un fidèle souvenir, comme étant une de celles qui avaient le plus d'attraits pour mes yeux d'alors. Ces bizarres cérémonies, ce cortége interminable du roi, composé d'hommes avec des uniformes si bariolés, ces groupes de drapeaux de couleurs diverses, ce nombre considérable d'éléphants portant sur leur dos une tour garnie de petits drapeaux carrés, rouges ou jaunes, et de cornacs qui se démenaient comme des énergumènes pour se faire obéir des plus récalcitrants, tout cela avait un grand charme pour moi.

D'après des conversations que j'ai eues avec des An-

namites que j'ai vus en France, tout semble être dans le même ordre qu'autrefois; rien n'est changé dans les fêtes publiques en Cochinchine; la ville de Hué même est aujourd'hui, à peu de chose près, ce qu'elle était de mon temps; car, sauf quelques additions de bâtiments, construits dans certains quartiers vers la fin du règne de *Minh-Mạng*, les monuments et les établissements publics qui existaient à cette époque sont encore maintenant debout à leurs anciennes places; les successeurs de *Minh-Mạng* n'ayant, dit-on, contribué à aucun embellissement de la ville et n'y ayant fait aucun changement.

Je n'ai nullement la prétention de faire une description de la ville de Hué. J'essayerai très-modestement de faire connaître, aussi exactement que mes souvenirs me le permettront, les principaux monuments et établissements publics que j'ai vus dans cette singulière ville, et de faire remarquer tout ce qui me semblera propre à piquer la curiosité.

Quand on a pénétré dans l'intérieur de l'enceinte fortifiée, on est tout surpris d'y voir une autre ligne de défense, formant une seconde enceinte, à peu près semblable à la première. Ce fut le roi *Minh-Mạng* qui en ordonna la construction, dans le but évident de mettre plus en sûreté la personne du souverain, ses femmes et ses trésors, en cas d'une invasion étrangère.

La seconde enceinte, que j'appellerai aussi *enceinte royale*, se trouve au milieu de la superficie circonscrite par la première, mais cependant un peu plus rapprochée de la façade sud que de la façade nord.

Elle occupe près du quart de l'emplacement total; les murs, moins massifs et moins élevés, portent également, dans leurs embrasures, un certain nombre de canons. Huit grandes portes donnent accès dans l'enceinte royale : trois, dont une monumentale, à la façade sud, qui est la principale, une à celle du nord, et deux à chacune des deux autres façades. Outre ces huit grandes portes, il en existe plusieurs petites sur les quatre façades.

A la façade principale, tout l'espace compris entre les deux lignes de murailles forme une longue place, qu'on pourrait appeler le *petit champ de Mars*, place de manœuvres, pour le distinguer du grand champ de Mars, qui est au bord du fleuve. Au centre du mur de cette façade, on voit un palais formé de deux pavillons superposés, avec un rez-de-chaussée, semblable aux monuments de ce genre qui existent en Chine, et d'après les proportions desquels il a été construit. Ce palais fait saillie sur le mur d'enceinte, et représente une porte monumentale, que les Annamites appellent *Ngọ-Môn*. C'est de l'étage supérieur de ce palais que le roi assiste au défilé des troupes après les revues. Dans ces solennités, les officiers et les soldats, en passant devant le souverain, sont tenus de s'incliner cinq fois avant de continuer leur marche. Il sert aussi à quelques réceptions extraordinaires.

Les deux grandes portes de côté sont, comme celles de l'enceinte extérieure, surmontées d'un petit pavillon chinois. A chaque extrémité du petit champ de Mars, près du mur de l'enceinte royale, est un arsenal pour les canons. Ces arsenaux sont parfaitement

entretenus; les pièces sont montées sur des affûts garnis de fer, et canons et affûts sont tellement polis, que l'on croirait voir des pièces dorées et des montures d'acier fin.

En face de la porte monumentale (*Ngọ-Môn*) est un tronc de pyramide carrée, adossé contre le grand mur d'enceinte, et surmonté d'un mât à l'extrémité duquel flotte un pavillon jaune.

En quittant le petit champ de Mars pour se diriger dans la partie est de la ville, et après avoir laissé à sa droite la porte sud-sud-est, on a devant soi le tribunal d'appel (*Taìn-Pháp*). C'est à ce tribunal que sont jugées, en dernier ressort, toutes les affaires sur lesquelles il y a contestation, ou celles pour le jugement desquelles les autres juridictions ont décliné leur compétence. Dans un procès où il s'agit de la peine capitale, les pièces y sont examinées scrupuleusement; les témoins sont entendus de nouveau, et chaque juge donne séparément son avis dans un écrit qu'il envoie au roi sous scellé. Celui-ci en prend connaissance lui-même, et, si les avis sont partagés, il ordonne une nouvelle instruction, jusqu'à ce qu'on découvre la vérité. Lorsque l'accusé est reconnu innocent, l'accusateur est sévèrement puni.

Dans les cas ordinaires, il peut arriver qu'un plaignant soit obligé d'avoir recours à la justice du *Taìn-Pháp*, après s'être adressé à quatre degrés différents de juridiction sans pouvoir obtenir un jugement. Ainsi, lorsqu'un individu a à se plaindre de quelqu'un, de son voisin, par exemple, pour un empiétement sur sa propriété, pour un vol commis à son préjudice, ou

pour quelque mauvais traitement, il porte sa plainte devant le *xã* (maire), qui peut assembler son conseil, composé des notables de l'endroit, et juger l'affaire en première instance. Mais si le *xã* lui refuse son jugement pour cause d'incompétence, vraie ou supposée, il s'adressera, en second lieu, au *toñg* (chef de canton). Si celui-ci refuse également de se prononcer, il se présentera, en troisième lieu, devant le *tri-phũ* (sous-préfet). Si ce magistrat, comme les autres, ne l'écoute pas, il se rendra au parquet de l'*An-Sát* (préfecture). Mais si, là encore, il ne peut obtenir satisfaction, il faudra qu'il renonce à sa plainte ou qu'il se présente au tribunal d'appel, comme dernière ressource, et près duquel il sera sûr d'être écouté. Notre infatigable plaignant, que rien n'arrête dans ses pas et ses démarches, se rend donc résolûment, muni de sa requête, au *Taìn-Pháp*, où il aperçoit, pendu à la porte, un tam-tam avec son bâton rembourré aux deux extrémités; il saisit le bâton, frappe sur le tam-tam trois vigoureux coups, suivis d'un certain nombre d'autres coups plus précipités que les trois premiers, et attend un instant. Un employé paraît, et, avec un ton magistral : « Que demandez-vous ? lui dit-il. — La justice, » répond le demandeur, en lui présentant à deux mains sa requête, qu'il élève jusqu'au front. — « Vous l'aurez, » reprend l'employé, qui prend en même temps la requête et s'éloigne sans en dire davantage.

Il est à remarquer qu'il est expressément défendu aux employés de ce tribunal d'accepter la moindre gratification pour leurs peines. Mais laissons le plai-

guant avec ses juges et poursuivons notre investigation.

Après le tribunal d'appel, on arrive devant une caserne construite près de la porte est-sud-est de la grande enceinte; une autre caserne, parallèlement à celle-ci, se trouve à l'autre extrémité, à côté de la porte est-nord-est; et une troisième ligne de casernes longe la façade est de l'enceinte royale. Tous ces bâtiments n'ont aucun aspect grandiose; ce sont tout simplement d'étroits hangars, sur une ligne, formant une longue galerie à quatre rangées de colonnes de bois, ou sur deux lignes, avec deux ailes en retour et une cour au milieu. L'intérieur de ces bâtiments ne brille ni par la propreté ni par le luxe de l'ameublement : des râteliers garnis de fusils ou de lances, quelques estrades de planches, couvertes de nattes, avec une table devant, pour l'usage des chefs, et de grosses nattes tendues çà et là par terre, pour les soldats, en composent tout le mobilier. Ces pauvres soldats, dont l'uniforme laisse beaucoup à désirer quant à la propreté, s'y trouvent entassés pêle-mêle et n'ont nullement cette expression martiale qu'on s'attend à voir chez des militaires.

Après l'enceinte royale, la partie dans laquelle nous nous trouvons est le quartier le plus aristocratique. Ses rues, larges, parfaitement alignées, allant d'un mur d'enceinte à l'autre, sont garnies de groupes de palais et d'habitations de mandarins; les uns comme les autres sont clos de murs, avec une ou plusieurs portes à la façade principale. Ces portes sont simples pour les habitations ordinaires, et monumentales, c'est-

à-dire surmontées d'un pavillon chinois, pour celles occupées par certains princes du sang. C'était dans un de ces palais que demeurait *Minh-Mạng* avant qu'il fût roi.

Au centre de ce quartier, se trouvent, sur deux lignes, six ministères, trois de chaque côté de la rue: ce sont six groupes de maisons ou de palais ceints de murailles; d'un côté, sont les ministères des finances (*Hộ*), de la justice (*Hình*), des cultes et des cérémonies (*Lễ*), et, de l'autre côté, ceux de la chancellerie (*Lại*), des forêts, de la marine et des constructions navales (*Công*), et de la guerre (*Binh*). Outre ces six ministères, qui ont des rapports directs avec le peuple, il en existe d'autres dans l'intérieur de l'autre enceinte; mais ces derniers ne sont que des secrétariats particuliers du roi.

En laissant derrière soi les six ministères, et en tournant l'angle du mur d'enceinte, pour se rendre à la façade nord, on laisse à sa gauche le *Vỏ-Khỏ*, arsenal où sont accumulées les armes de guerre de toutes sortes. Auprès de cette façade, devant laquelle il n'existe qu'un emplacement restreint, à cause d'un canal qui coupe cette partie en deux, se trouvent les magasins de riz et ceux de sapèques.

A la partie ouest, on voit, tout le long du mur de façade, une ligne de casernes semblables à celles qui existent à la façade est, et deux autres lignes faisant bordure à deux rues transversales du milieu. Toutes ces casernes sont entourées de baraques de marchands de thé et d'aliments pour la troupe. Dans ce quartier, on aperçoit aussi des palais princiers et des demeures

de mandarins, mais en petit nombre. Près de l'une de ces deux dernières casernes, est le *Trwờng-Thi-Võ*, bâtiment où ont lieu les concours pour le mandarinat de guerre. C'est dans ce bâtiment que les examinateurs interrogent les candidats sur leur aptitude stratégique, et essayent leurs forces et leur adresse. On n'exige point d'eux une grande connaissance de la littérature chinoise: il leur suffit d'en connaître les éléments essentiels et d'écrire assez couramment le chinois.

La ville de Hué a aussi son observatoire, établi à l'encoignure sud-ouest de la grande enceinte. Cet établissement est destiné aux observations astronomiques, et, en même temps, sert d'habitation aux astronomes. C'est là qu'on fixe les époques des fêtes officielles et qu'on rédige les almanachs.

A une petite distance de cet édifice, est le *Xả-Tắc*, où a lieu annuellement le sacrifice à la terre, dont on a vu les détails plus haut.

A la façade ouest de la grande enceinte, entre la porte du milieu et celle de l'ouest-nord-ouest, est un large canal qui emprunte son eau à la rivière circulaire. Ce canal, navigable pour toutes sortes de bateaux indigènes, part de cette rivière, coupe la grande muraille d'enceinte, traverse en ligne droite presque toute la largeur de la ville, en passant derrière l'enceinte royale, se replie ensuite en équerre jusqu'au mur d'enceinte du nord, et forme ainsi un grand carré long d'un côté, en laissant un carré inférieur de l'autre. Ce dernier carré se trouve, par conséquent, en face de la porte est-nord-est de la grande enceinte;

une des trois casernes de la partie est de la ville y est construite.

Comme on le voit, ce canal divise la ville en deux parties. Les communications entre ces deux parties sont facilitées par sept ponts de pierre jetés sur le canal : un au milieu, vis-à-vis de la grande porte nord de l'enceinte royale, deux à l'extrémité est, et quatre à l'extrémité ouest, très-rapprochés les uns des autres. Ce canal, dont le gouvernement seul a l'usage, sert pour faire venir dans l'intérieur de la ville des matériaux de construction et autres, et principalement les riz provenant de l'impôt acquitté en nature par les provinces, ainsi que les sapèques des provinces du nord, où elles sont fabriquées. En Cochinchine, les moyens de transport par terre sont fort difficiles; les Annamites n'ont pas l'habitude de se servir de voitures et de bêtes de somme comme en Europe. Peut-être le souverain *Gia-Long*, qui a conçu l'idée d'isoler l'enceinte fortifiée par une rivière circulaire, creusée à grands efforts de bras, et par un canal, pour se procurer des moyens de communication par eau avec l'extérieur, avait-il aussi un but de prévoyance autre que celui de transporter différentes matières de l'extérieur à l'intérieur; car tout semble parfaitement combiné pour une fuite précipitée dans les montagnes, fuite causée soit par une révolte dans l'intérieur, soit par une invasion étrangère.

Presque toute la partie nord de la ville, séparée par le canal, forme ainsi un quartier à part. Comme les autres parties, ce quartier est percé d'un grand nombre de rues, et il a sa caserne placée en face du pont du

milieu, qui est, comme on le sait, vis-à-vis la porte de la seconde enceinte. On y voit, près du canal, dans la partie qui fait retour pour former l'équerre, la bibliothèque royale, bâtiment à deux étages au-dessus d'un rez-de-chaussée, assez bizarrement construit sous le règne de *Minh-Mạng*. Ce bâtiment n'a aucun style: c'est un mélange de construction chinoise et de construction européenne qu'on a cherché à imiter en même temps.

Une ligne de trois grands corps de bâtiments, séparés par des murs, formant ensemble ce que les Annamites appellent *Thừa-Thiên-Phũ* (préfecture de Hué), se trouve près du mur d'enceinte, après la porte nord-nord-est. Le bâtiment du milieu, *Đề-Đốc*, est occupé par le commandant gouverneur de la ville; celui du côté droit, *Phũ-Đoãn*, par le préfet de la province, et celui du côté gauche, *Phũ-Thừa*, par le préfet adjoint ou sous-préfet. Bien que cette partie de la ville soit moins aristocratique que les autres parties, plusieurs demeures de princes et de mandarins se trouvent près de la préfecture.

Vers le centre de ce quartier, est un assemblage de maisons, grandes et petites, groupées ensemble pour former un grand carré ceint de murailles. C'est le *Trwờng-Thi*, institution pour le concours triennal au mandarinat de lettres. Un grand bâtiment se trouve au milieu : c'est celui où doivent se réunir les examinateurs; les autres bâtiments, plus longs et plus étroits, dans lesquels est un nombre considérable de cellules pour les candidats, dessinent plusieurs carrés et font encadrement au bâtiment principal.

Un peu plus loin, est le *Tịch-Điền*, lieu où, tous les ans, le roi fait un simulacre de labour.

Je terminerai ce rapide aperçu de la première partie de l'enceinte fortifiée, en faisant remarquer que, pour défendre la ville du côté de la jonction de la rivière circulaire avec le fleuve, et sans doute aussi pour protéger l'embouchure du canal, on a construit à l'angle nord-ouest, en saillie sur le grand mur d'enceinte, un fort plein, avec plate-forme et bastion, dont les embrasures sont hérissées de canons. Du port de Hué, on arrive plus directement à la ville par ce côté que par la façade principale, parce que le fleuve fait un grand circuit.

SECONDE ENCEINTE.

Les portes de l'enceinte royale sont sévèrement interdites à tout homme n'ayant pas un emploi soit dans le gouvernement, soit dans les palais royaux ou princiers. Au contraire, les femmes, sans distinction de qualité, y sont admises, pourvu qu'elles aient une mise convenable. On conçoit sans peine les motifs de cette tolérance : les femmes ne sont pas à craindre; elles ne conspirent pas, du moins fort rarement; les mœurs et les usages du pays les mettent sous la dépendance de l'homme, qui agit avec elles en véritable despote, et qui considère leurs démarches et leurs actions comme sans conséquence; aussi entrent-elles et circulent-elles dans les rues de l'enceinte royale sans que jamais les factionnaires les inquiètent le moins du monde.

Les hommes auxquels il est permis de franchir ces

portes, mandarins, écrivains du gouvernement, serviteurs du roi et des princes, sont tenus de porter sur leur poitrine, et pendue à leur cou, une petite plaque indiquant d'un côté le grade, de l'autre côté le titre de chacun. Ces plaques sont de forme carrée, de 55 millimètres de hauteur, sur 25 millimètres de largeur; l'extrémité supérieure est une pointe arrondie en saillie, avec un trou pour passer un cordon. Elles sont d'or, d'argent, d'ivoire ou d'ébène : celles des grands mandarins sont d'or, avec un cordon de soie rouge, mélangée de quelques fils d'or; les autres mandarins les portent d'argent, avec une attache moins riche. Celles des écrivains ou employés du gouvernement sont d'ivoire, tenues suspendues par des cordons de différentes couleurs; et les gens de service en ont d'ébène, avec un cordon commun, de couleur noire. Excepté les mandarins, les porteurs de plaques, avant de se présenter aux portes, sont obligés de placer leurs signes distinctifs en évidence, de manière que les factionnaires puissent les voir; mais, malgré la vue de ce signe, le passage leur serait refusé s'ils étaient vêtus d'un pantalon noir ou d'une tunique blanche, ou s'ils étaient coiffés d'un turban d'une couleur autre que la couleur noire. Telles sont les exigences de l'enceinte royale pour l'admission des hommes. Ici encore les femmes sont privilégiées, car cette rigueur de toilette ne leur est pas applicable; elles peuvent adopter, pour leurs vêtements, les couleurs qui leur conviennent, excepté pourtant le jaune orange, qui est la couleur royale, et le rouge d'écarlate, qui est celle des princes.

Un bourgeois qui désirerait voir l'intérieur de l'enceinte royale, et qui aurait des amis parmi les élus, pourrait emprunter la plaque de l'un d'eux; il se la passerait au cou et se présenterait hardiment à l'une des portes. Si le factionnaire ne s'apercevait pas de la fraude, notre bourgeois inclinerait son large chapeau, comme il est d'usage, et entrerait. Mais, une fois entré, il devrait encore garder une certaine contenance, pour ne pas donner à penser qu'il est étranger dans ce lieu; car un surveillant pourrait confronter les indications de la plaque avec le titre de l'individu, et le faire arrêter. Généralement, les hommes attachés à la cour sont d'une arrogance excessive et d'une brutalité révoltante. Si quelqu'un, par inadvertance, a commis une légère infraction à la règle de l'étiquette, soit par un coup de chapeau omis, soit pour s'être approché trop près de certains palais, ils l'interpellent par des mots grossiers et le saisissent au collet comme un criminel.

De mon temps, et sans doute encore aujourd'hui, une classe de la société, qui n'était composée ni de femmes, ni de mandarins, ni d'employés du gouvernement, ni de serviteurs de palais, pénétrait cependant un peu partout, sans porter aucun insigne : c'étaient les fils des mandarins d'un grade supérieur. Ces jeunes gens franchissaient presque toujours les portes sans obstacle : ils voyaient un peu de tout, et jouissaient d'une partie des priviléges de leurs pères sans avoir les soucis des affaires.

On n'a pas oublié que la façade principale de la seconde enceinte est percée de trois grandes ouvertures, dont celle du milieu est occupée par un palais.

de construction chinoise, qui a l'apparence d'une porte monumentale, mais dont les battants sont presque toujours fermés : le roi lui-même n'y passe jamais, ni pour ses entrées ni pour ses sorties. Après avoir franchi l'une des deux portes latérales, on se trouve sur une grande place, au milieu de laquelle est une pièce d'eau, de forme rectangulaire, entourée d'arbustes et de fleurs. Deux allées, ménagées à droite et à gauche, conduisent à deux ponts de pierre qui relient les deux côtés de la place. Quand on a traversé l'un de ces deux ponts, et dépassé l'une des allées parallèles, on arrive devant le palais du grand conseil (*Cần-Chánh*) : c'est un grand bâtiment isolé, construit, d'après le style annamite, sur une plate-forme carrée, avec balustrades formant une vaste galerie ouverte tout autour, et dont l'accès est facilité par plusieurs larges escaliers. Ce palais sert aux réunions solennelles du souverain et des hauts dignitaires du royaume pour discuter les affaires dont l'importance exige l'avis du grand conseil. C'est là aussi que le roi reçoit les hommages des mandarins au renouvellement de l'année et à l'anniversaire de sa naissance. Il sert également à d'autres réceptions officielles.

A droite du palais *Cần-Chánh*, mais un peu plus en arrière, se trouve le secrétariat du roi (*Cỏ-Mật*), espèce de ministère qui a des rapports directs avec le chef de l'État, et dans lequel sont concentrées toutes les affaires secrètes. A gauche, et également un peu en arrière, est le *Việt-Thi*, qu'on pourrait appeler *palais de conférence*, et qui sert de lieu de réunion aux mandarins lorsqu'ils ont à discuter ensemble les affaires épi-

neuses, avant de soumettre leur avis au souverain. Au delà de ces deux palais existent d'autres constructions, formant différents ministères spéciaux pour le service intérieur, et des bureaux pour les écrivains de l'État.

Derrière tous ces bâtiments, s'élève un mur de briques qui coupe l'intérieur de la seconde enceinte dans toute sa largeur, et qui la sépare en deux parties : celle que nous allons parcourir renferme la demeure royale, le sérail et tout ce qui est relatif au service personnel du souverain. Ce mur de séparation est percé, au centre, de trois grandes portes, assez rapprochées les unes des autres. Celle du milieu a la forme d'un petit pavillon, qui paraît écrasé, à cause de son peu d'élévation, mais est richement orné de sculptures et de dorures. Ses colonnes de bois cannelées et ses poutres entièrement sculptées sont peintes en rouge dans les parties creuses et dorées sur les parties saillantes. Sa toiture de tuiles jaunes est garnie, à chacun des quatre angles, de la tête dorée d'un dragon, dont la queue, également dorée, se déploie jusqu'au sommet; et, à la partie supérieure, d'un autre dragon relevé aux deux extrémités en forme de bateau. Cette porte se trouve placée entre le palais du grand conseil, que nous venons de voir, et celui du petit conseil, et il est de rigueur que ceux qui passent devant cette espèce d'arc de triomphe inclinent leurs chapeaux par respect pour le palais qui se trouve derrière, et où le roi se rend tous les jours. Les mandarins eux-mêmes sont soumis à cette règle de l'étiquette, et le serviteur qui tient le parasol ne manque jamais de le fermer quand le mandarin son maître arrive vis-à-vis de cette porte.

En franchissant une des portes latérales (celle du milieu est spécialement réservée au roi), on arrive dans une vaste cour carrée, entièrement pavée de briques de grande dimension et de différentes couleurs, et fermée par un mur à droite et à gauche. Un palais, avec une galerie couverte et en recul de chaque côté, est construit en face du petit pavillon servant de porte, et complète l'encadrement de cette cour. Ce palais, appelé *Thái-Hòa*, est celui du petit conseil : il est assez vaste, très-élevé au-dessus du niveau du sol, et d'une construction à peu près analogue à celle du *Cân-Chánh*, moins la galerie ouverte qui entoure ce dernier. Tout le long du mur de soubassement, devant le palais, se trouvent, de distance en distance, sur leurs socles, d'énormes vases de Chine garnis de grenadiers ou d'autres arbustes. Nous avons déjà fait connaître ailleurs, dans son ensemble, l'intérieur de la salle du petit conseil; quelques mots suffiront ici sur l'ameublement des deux galeries, dont l'extérieur offre, comme le bâtiment principal, une apparence mesquine, et dont l'intérieur n'a, pour tout ornement et pour tous meubles, que quelques estrades de différents degrés, de bois peint. Ces deux annexes, auxquelles conduisent deux escaliers pratiqués au centre de chaque façade respective, servent aux mandarins de salles d'attente et aussi de lieu de repos; car, lorsqu'ils ont passé quelques heures debout devant le roi, comme cela leur arrive souvent, ils ont besoin de se délasser sur les estrades, en attendant que le roi les fasse appeler de nouveau.

Le palais *Thái-Hòa* est celui où le roi *Gia-Long* et

son successeur, *Minh-Mạng*, venaient, presque tous les jours, passer trois ou quatre heures avec les mandarins pour causer des affaires de l'État; aussi les abords de ce palais étaient-ils toujours, de huit heures du matin à midi, encombrés de palanquins, de soldats et de domestiques. A son arrivée, chaque mandarin laissait à la porte du palais tout son cortége, qui y stationnait à sa place habituelle : le palanquin était posé sur deux trépieds formés de trois bâtons de bois peint, tenus ensemble par des charnières, et les serviteurs étaient groupés tout autour, les uns accroupis, les autres debout, attendant sous le soleil la sortie de leur maître, sans trop oser s'éloigner, dans la crainte de s'attirer quelques coups de rotin. Quand le roi avait levé la séance, tout ce monde se remuait à qui mieux mieux; chacun se précipitait sur l'objet qu'il était chargé de porter : les uns saisissaient le palanquin, les autres les parasols, ceux-ci les cannes, ceux-là le réchaud et le bétel, d'autres les éventails, etc. et, en un clin d'œil, tous, soldats et domestiques, étaient à leur poste. Un instant après, les rues étaient encombrées de ces cortéges, qui se suivaient en bon ordre, puis se dispersaient en tous sens.

Derrière le palais du petit conseil se trouvent une autre cour carrée, et un autre palais, faisant face au premier, et qu'on appelle *Cao-Minh*. C'est un grand bâtiment avec deux ailes en retour formant deux galeries qui communiquent avec le *Thái-Hòa*. Sa construction est plus élégante que celle des autres édifices, et son ameublement a un certain luxe et une certaine richesse. A l'exception des appartements de la reine,

l'intérieur du palais *Cao-Minh* m'a semblé mieux orné que celui des autres palais. Il est rarement fréquenté par les mandarins, qui n'y viennent que lorsque le roi les fait appeler dans l'après-midi, après sa sieste.

A la suite du dernier palais sont groupés une multitude d'autres bâtiments, palais ou maisons, de toutes dimensions, occupant ainsi un vaste emplacement au centre de l'enceinte royale. Tous ces bâtiments, couverts de tuiles, chacun d'une couleur différente[1], offrent un coup d'œil fort original; ils sont reliés entre eux par des galeries formant cours et parterres. C'est dans cet assemblage de bâtiments que se trouvent les appartements du roi et ceux de la reine, le sérail, le théâtre royal, et tout ce qui concerne le service personnel du souverain.

Un certain nombre de rues, pavées de pierres de grande dimension, de couleur verdâtre, et rendues parfaitement unies, encadrent, des deux côtés, ce groupe d'habitations royales. On y remarque quelques demeures princières, des maisons où logent les mandarins attachés à la personne du roi, un grand nombre de magasins où est remisé tout le matériel royal, des écuries et des communs pour les gens de service. Après ces rues, viennent, de chaque côté, deux lignes de casernes pour la garde royale, qui seule fait le service dans l'intérieur, et qui accompagne le roi chaque fois qu'il sort de son palais. Un tronc de cône, en escalier, surmonté d'une plate-forme plantée d'arbustes et de fleurs, s'élève près de chaque rempart, est et ouest,

[1] La tuile de couleur rouge est la seule qui soit permise aux particuliers, et même aux mandarins, pour la toiture de leurs maisons.

entre les deux grandes portes de l'enceinte royale. Ces deux élévations servent au roi de but de promenade : c'est là qu'il vient quelquefois, le soir, après des journées de grande chaleur, pour respirer la fraîcheur bienfaisante de la nuit, et aussi, peut-être, pour jeter un coup d'œil dans la ville.

La partie nord de l'enceinte royale, dont il me reste à parler, est, à mon avis, la partie la plus intéressante de la ville, à cause des richesses qui s'y trouvent accumulées, et d'une habitation de plaisance qui ne serait pas à dédaigner, même en Europe.

En tournant le dos au groupe de palais composant la demeure royale, on a devant soi une promenade appelée *Hậu-Bổ*, plantée entièrement de bambous de la plus belle espèce, représentant trois grandes voûtes de verdure dont l'aspect est en même temps grandiose et pittoresque : c'est la promenade favorite du roi et de ses femmes. On a, à sa gauche, le magasin d'argent (*Kho-Bạc*), et, à sa droite, le magasin d'or (*Kho-Vàng*). Ces deux magasins, comme on se l'imagine bien, sont parfaitement gardés et surveillés jour et nuit, et les factionnaires comme les employés n'y admettent que les personnes munies d'un ordre direct du roi, ou de pièces dûment visées par les mandarins chargés de la trésorerie royale.

Derrière le magasin d'argent, se trouve un bâtiment appelé *Baõ-Điụh*, entouré d'arbres et d'assez belle apparence, dans lequel sont entassés des objets précieux de la couronne et toutes sortes de curiosités cochinchinoises ou venant des pays étrangers : véritable musée en désordre, dont l'accès n'est pas facile. De ce

côté, près de la porte nord-ouest, est un vaste palais, avec ses dépendances, bâti au centre d'un grand jardin clos de murs, et destiné à la reine mère.

Près du magasin d'or, à l'encoignure du mur d'enceinte, est le *Tịnh-Tâm*, joli pavillon situé au milieu d'un petit lac, sur une île hérissée de rochers artificiels, entremêlés d'arbustes, de plantes grimpantes et de fleurs. Il est d'une dimension plus petite que celle d'un palais ordinaire, mais ses proportions sont plus gracieuses; la partie supérieure du toit, dont les deux extrémités sont très-relevées et les quatre angles également relevés, est de maçonnerie avec des dessins en relief revêtus de peintures. Les ornements intérieurs du *Tịnh-Tâm* sont assez riches, mais d'une grande simplicité. Un mur de briques entoure et dérobe aux regards des curieux ce lieu de plaisance, et ménage tout autour du lac une large allée, garnie, d'un côté, de corbeilles de fleurs, et, de l'autre côté, de plates-bandes avec arbustes mêlés de rochers. La terre de ces corbeilles et de ces plates-bandes est retenue par des bordures de maçonnerie assez élevées, et rehaussées de dessins en relief avec peintures. Un pont de bois peint, jeté sur le lac, conduit à ce pavillon, où le roi donne souvent ses audiences particulières, après sa sieste. Ce fut dans ce petit palais que le roi *Ming-Mạng* me fit appeler plusieurs fois pour me questionner sur la France, que j'avais à peine vue, et pour me demander l'explication des gravures que mon père lui avait apportées et qui représentaient les mémorables batailles du premier Empire.

Dans le quartier que nous venons de parcourir il

y avait un certain nombre de maisons, de fort pauvre apparence, dont je n'ai pas encore parlé. Ces maisons ou casernes, construites çà et là, près des palais du souverain, servaient de demeures et d'ateliers aux ouvriers de diverses professions, pour la fabrication des objets de luxe destinés au palais : c'étaient des bijoutiers, des orfévres, des ébénistes, etc. mais ces ouvriers, occupés pour les menus objets, n'étaient pas les seuls dont le roi disposât, car, dans la première enceinte, on voyait aussi des établissements pour d'autres professions. Les ouvriers étaient recrutés arbitrairement par le pouvoir, qui s'en emparait par ruse ou par force. Ainsi la réputation d'un travailleur habile, au lieu de lui procurer une honnête aisance par son travail pour le public, brisait son avenir, si le bruit de son mérite parvenait jusqu'aux oreilles du roi : celui-ci ne se faisait aucun scrupule de l'attacher à son service par sa propre volonté, et le pauvre ouvrier était ainsi condamné à travailler pour un maître qui le payait mal et qui le renvoyait sans aucune compensation s'il devenait infirme dans sa vieillesse, et sans qu'il lui fût permis de se plaindre. Le corps des ouvriers était organisé militairement; ils étaient soumis à une discipline comme des soldats, et des chefs leur faisaient exécuter souvent des travaux autres que ceux de leurs professions.

On conçoit aisément qu'avec un tel système (véritable système prohibitif en faveur du commerce chinois), le progrès des arts et des métiers était impossible en Cochinchine. La crainte d'être incorporés par surprise dans des compagnies d'ouvriers du roi faisait

que souvent des jeunes gens renonçaient à embrasser certaines professions pour lesquelles ils avaient des dispositions naturelles. Ceux qui, bravant tout, étaient parvenus à se rendre habiles à fabriquer des objets de fantaisie, travaillaient en cachette et employaient des tiers pour écouler leurs produits; d'autres empruntaient des marques de fabriques étrangères, afin de rester inconnus [1]. Mais, si les objets sortant de leurs mains étaient vendus à un prince ou à un grand mandarin, ils n'étaient presque jamais payés à leur valeur réelle; quelquefois les vendeurs ne pouvaient se faire payer, pas même se faire rendre leurs marchandises.

La position ainsi faite aux ouvriers annamites par leur souverain, jointe à l'indolence naturelle des natifs, explique suffisamment le besoin où se trouvaient ceux-ci de recourir aux Chinois pour se procurer, non-seulement les objets de luxe, mais encore les choses d'un usage quotidien. Ce commerce d'importation avec des voisins adroits et hardis appauvrissait les Annamites tous les ans, à cause du peu d'échange qu'ils faisaient, avec la Chine, en articles fabriqués ou en matières brutes du pays. Bien au contraire, leur apathie leur faisait acheter souvent de préférence des produits que le sol natal fournissait abondamment, mais qu'ils n'avaient point le courage de cueillir et de préparer eux-mêmes. Par exemple, un pharmacien qui n'aurait plus eu dans ses tiroirs certaines drogues qu'on trouvait sans beaucoup de peine en Cochinchine,

[1] Au Tonquin on fabriquait secrètement de la porcelaine imitant, à s'y méprendre, celle de la Chine. Elle portait le nom des fabricants chinois, et se vendait à Hué pour de la porcelaine venant de Chine.

aurait attendu l'arrivée d'une jonque plutôt que de se déranger pour se les procurer dans les plaines ou dans les montagnes. Ainsi le système oppressif du gouvernement et l'indolence des indigènes constituaient les deux causes principales, pour ne pas dire les deux seules causes, de leur misère. Si l'industrie annamite était encouragée par le gouvernement, si les natifs pouvaient secouer leur insouciance, leur paresse et leurs préjugés, ils ne seraient pas si malheureux qu'ils le sont encore aujourd'hui.

Un Européen qui aurait visité les deux enceintes dont je viens de faire une rapide description aurait conçu sans doute une médiocre opinion de la capitale du royaume d'*An-Nam*. La nouveauté du spectacle aurait pu satisfaire sa curiosité, mais ses yeux eussent cherché en vain un monument grandiose qui eût pu fixer sérieusement son attention. Toutes les maisons qu'elles renfermaient, même celles qu'on décorait du nom de *palais*, n'étaient, à vrai dire, que des hangars, construits avec plus ou moins de luxe. Elles étaient à peine assez élevées pour recevoir une lumière suffisante dans l'intérieur, et les murs qui les entouraient presque toutes ne laissaient aux passants que la vue des toits bariolés. Les édifices et les palais se faisaient remarquer par leurs toits, dont le sommet et les quatre angles formaient des lignes cintrées, plus massives, plus élevées et plus chargées de dessins et de peintures. Une certaine propreté régnait dans la seconde enceinte, aux abords de la demeure royale; les rues, fort larges, mais très-peu fréquentées, étaient

assez bien entretenues; les factionnaires et les gens de service étaient passablement costumés; mais cet aspect de propreté disparaissait à mesure qu'on s'éloignait du centre de la ville.

Dans la première enceinte, les rues étaient plus animées; on se trouvait plus à l'aise, personne n'étant astreint à des exigences gènantes comme dans l'autre, et chacun passait librement son chemin, pourvu cependant qu'on ne manquât point aux égards dus aux mandarins qu'on pouvait rencontrer. Mais, ici, il ne fallait pas s'attendre à beaucoup de propreté ni à tout ce qui peut flatter la vue et rendre agréable l'aspect d'une ville, surtout d'une capitale où se trouve la résidence du souverain. Ainsi on voyait avec peine l'herbe qui poussait jusque sur la voie publique, dont le milieu seulement était garni de quelques rangées de dalles; des pierres, des gravois, bien plus, des ordures de toutes sortes, étaient amoncelés dans des terrains inoccupés entre des parties entourées de murs et enfermant le palais d'un prince ou la maison d'un mandarin. De sales baraques étaient installées à côté des palais tout aussi bien que près des casernes, et attiraient une foule de consommateurs et de gens désœuvrés qui stationnaient devant : c'étaient des passants timides, des ouvriers chétifs, des domestiques dont l'insolence était devenue proverbiale (« insolent, disait-on, comme un domestique de grand mandarin »); c'étaient des soldats, vêtus d'une tunique rouge ou noire ou d'une autre couleur, avec ou sans manches, et d'un collet d'une couleur autre que celle de la tunique, qui, souvent fanée, et même déchirée,

tombait à peine jusqu'aux genoux; un pantalon de coton, d'une couleur douteuse, leur descendait à mi-jambes; ils avaient pour coiffure un turban de coton, primitivement noir, mais devenu jaune et luisant par la saleté et l'usure, et, par-dessus ce turban, qui cachait leurs cheveux en chignon, un petit chapeau terminé en forme de cône, avec une touffe de crins rouges à l'extrémité supérieure. Tout ce monde formait un assemblage bizarre de costumes et de physionomies : les uns causaient, les autres se désaltéraient en buvant une quantité plus ou moins grande de thé. Il y en avait aussi qui prenaient là leur repas; ils n'étaient pas difficiles, ces pauvres gens : un ou deux bols de riz cuit à l'eau, et assaisonné d'un poisson salé à l'état de pourriture, ou d'un peu de saumure, ou tout simplement de sel, composaient tout leur ordinaire. Par-dessus ce mets peu succulent, ils avalaient tout d'un trait un litre ou un litre et demi de thé, que le marchand leur servait dans un énorme bol. Après ce maigre repas, ces hommes paraissaient aussi satisfaits que peuvent l'être des Européens qui viennent de faire un bon dîner chez le restaurateur le plus en renom.

Dans certains quartiers, mais principalement du côté de la porte est-sud-est, on remarquait quelques baraques d'un aspect bien moins désagréable que les buvettes; elles étaient établies à une certaine distance de ces dernières, à cause sans doute de leur bruyant et sale voisinage : c'étaient des espèces de kiosques construits avec quatre colonnes de bambou supportant un léger toit de paille de riz ou de feuilles sèches. Le côté

de la rue était garni d'un châssis mobile, couvert de feuilles ou de paille, et les trois autres côtés étaient fermés par trois châssis à demeure. Sous le châssis de devant, que l'on tenait levé pendant le jour au moyen de deux bâtons de bambou, se trouvait une table de bois, fort propre, sur laquelle étaient déposés plusieurs vases de porcelaine de Chine. Les uns contenaient de longs cure-dents de bambou, dont le plus gros bout était aplati en forme de pompon écrasé, semblable à une fleur de camomille; les autres portaient un assortiment de petits instruments de fer, de bois, ou de bambou: c'étaient des lames non acérées, de différentes formes, des pinces, des crochets et des baguettes de bambou surmontées d'un tout petit pompon de coton. Tous ces instruments étaient de très-petite dimension. Derrière cette table, se tenait un homme assez proprement mis, ayant constamment les yeux attachés sur les passants, comme pour les inviter à s'arrêter. J'appellerai cet homme *cureur d'oreilles*, car sa profession consistait à nettoyer cette partie de la tête aux passants et à ceux qui, ne voulant pas se montrer en public, le faisaient appeler à leur domicile pour cette opération. Quelqu'un éprouve-t-il un léger bourdonnement, un embarras quelconque dans l'organe de l'ouïe, ou veut-il simplement se procurer le plaisir d'un chatouillement qui lui semble agréable : il va trouver cet homme ou le fait appeler. L'artiste, à l'aide de ses instruments, qu'il introduit dans l'oreille du client avec une dextérité et une légère téincroyables, détache et retire toutes les parties malpropres; il prend ensuite le petit pompon, qu'il introduit également dans

l'oreille, le fait tourner en le roulant entre ses deux mains, le retire, souffle dessus, l'y introduit une seconde fois, le retire de nouveau, et l'opération est terminée. Si l'opérateur est content des honoraires qu'il reçoit de son client, en signe de satisfaction, il lui fait présent de quelques cure-dents, qu'il fabrique dans ses moments de loisir; dans le cas contraire, et avec un client ordinaire, il discute le prix; mais s'il a affaire à un mandarin, il se garde bien de paraître mécontent, et donne quand même quelques cure-dents.

J'ai vu quelquefois ces mêmes cureurs d'oreilles faire subir à certains individus une autre opération plus radicale, lorsque leurs instruments ne pouvaient atteindre sans danger toute la profondeur de cet organe délicat. Ils étendaient sur une planche une feuille de papier fort mince, sur toute la surface de laquelle ils faisaient tomber des gouttes de cire vierge en assez grand nombre; ils roulaient ensuite ce papier sur une petite baguette pour en former un tuyau, dont un bout était introduit dans l'oreille avec assez de précaution pour qu'il ne fût pas aplati, et ils mettaient le feu à l'autre bout, comme si c'eût été une bougie. Ce tuyau me semblait faire les fonctions d'une pompe qui aspirait et qui rejetait au dehors les moindres parties malpropres. Lorsque la flamme avait consumé les trois quarts du tuyau, ils retiraient le dernier quart, qu'ils déroulaient, d'un air triomphant, sous les yeux du client, comme pour lui montrer la preuve de la nécessité de l'opération.

On rencontrait à chaque moment, dans presque

toutes les rues de la première enceinte, surtout aux abords des palais et des casernes, en véritables vagabonds; des domestiques de princes et de mandarins. Ces valets de grandes maisons, mêlés à des comédiens entretenus par certains hauts personnages, qui les employaient en même temps comme domestiques, formaient une classe d'hommes aussi détestés que redoutés des gens paisibles et honnêtes, pour leur insolence et leur peu de scrupule à s'approprier le bien d'autrui. Ils insultaient publiquement ceux des particuliers, hommes et femmes, qui passaient tranquillement leur chemin et qui n'avaient pas l'avantage de leur plaire; ils commettaient des vols avec une extrême hardiesse, sous les yeux de la force publique, qui les protégeait, apostrophaient même des mandarins qu'ils savaient n'être pas aimés de leurs maîtres, sans que les offensés osassent toujours les punir de leurs méfaits, dans la crainte de représailles désagréables et quelquefois funestes de la part des maîtres, qui les défendraient malgré leurs torts.

Je rapporterai, à l'appui de ce que je viens de dire sur les domestiques, un fait arrivé à mon père pendant qu'il était en Cochinchine. Il se rendait un jour au palais pour assister au petit conseil du roi, et, comme toujours, il était en palanquin et accompagné d'un certain nombre de soldats et de domestiques. A peine mon père avait-il franchi une des portes de la première enceinte, qu'un comédien domestique, au service d'un grand mandarin fort jaloux, et avec lequel, pour ce motif, les relations étaient assez difficiles, se mit à chanter un couplet

improvisé et composé uniquement d'expressions offensantes à l'adresse du personnage qui se trouvait dans le palanquin, puis à gambader devant le piqueur en avançant ainsi que lui, comme s'il était chargé lui-même des fonctions de ce dernier. Mon père, qui avait déjà fermé les yeux quelquefois sur ces sortes de démonstrations inconvenantes, se contentant seulement d'en avertir les maîtres, fut poussé à bout cette fois, et, perdant patience, fit arrêter ce comédien, dont les prouesses avaient attiré un certain nombre de spectateurs; sur son ordre, on le coucha par terre et on lui administra vingt-cinq coups de rotin. Cette correction ne rendit pas l'insolent plus raisonnable; car, au lieu de faire, en se relevant, les trois salutations exigées par l'étiquette, et de se retirer en silence, il ne fit aucune prosternation, mais remit crânement son chapeau sur sa tête, en marmottant, avec des gestes scéniques, quelques mots qui signifiaient: « Je me moque de vos coups; mon puissant maître me vengera. » Cette récidive valut au comédien cinquante nouveaux coups, bien appliqués, qu'il reçut sans pousser une seule plainte; mais il en eut assez, car il fit respectueusement ses trois salutations et ne remit son chapeau que lorsque le cortége fut à une certaine distance.

Les rapports fréquents que j'ai eus avec presque toutes les classes de la société en Cochinchine m'ont permis de bien connaître le caractère et les habitudes du peuple, comme aussi de constater souvent l'attitude arrogante de l'aristocratie. Je me trouve naturellement amené à dire ici quelques mots sur ce sujet.

Les Annamites sont naturellement doux, bons, hospitaliers, reconnaissants, et capables de grands dévouements, quelquefois même au risque de leur vie, pour ceux qui ont leur affection et leur confiance. Ces qualités, rares dans les hautes régions du pouvoir, se rencontrent surtout dans la classe inférieure, bourgeois, propriétaires et cultivateurs : encore ne les y trouve-t-on point sans mélange de quelques défauts. Généralement, ils ont un caractère à la fois timide et orgueilleux, indécis et léger jusqu'à se laisser entraîner dans le bien comme dans le mal, par bravade ou par imitation. C'est ainsi que, doux jusqu'à la timidité, ils deviennent tout à coup arrogants, quand ils ont changé leur position de fils de simples bourgeois contre un brevet de mandarin. De même, un paysan, s'il entre au service d'un grand personnage, suit l'exemple de ses nouveaux camarades; il en prend bientôt le genre et les manières, et finit par être aussi insolent qu'eux. Humbles devant des supérieurs, les mandarins ainsi que ceux qui les servent se montrent fiers et tranchants avec les gens d'une condition inférieure à la leur. Les Annamites sont très-cérémonieux et esclaves de l'étiquette; les mandarins surtout, jaloux de montrer leur autorité, sont impitoyables envers leurs subalternes pour la moindre infraction à la règle établie. Un homme du peuple est obligé de plier devant un petit mandarin, celui-ci devant un fonctionnaire plus élevé en grade, ce dernier devant un grand mandarin; tous tremblent devant le roi.

La différence des opinions et plus encore la jalousie avaient divisé l'aristocratie annamite en plusieurs

coteries. Les mandarins qui faisaient partie de certaines coteries employaient tous les moyens en leur pouvoir pour renverser ceux contre lesquels ils avaient une haine déclarée. De là ces sourdes menées, ces continuelles dénonciations, dont le sérail se faisait souvent l'écho; de là ces basses insultes que quelques-uns de ceux qui avaient le malheur de leur déplaire subissaient en silence, pour éviter des vengeances quelquefois funestes. Généralement, on ne trouvait point chez les grands, même entre ceux composant une même coterie, cette affection, cette franchise et ce lien de fraternité qui rendent la vie supportable entre gens de même condition : à la vérité, ils se faisaient mille protestations d'amitié, tout en se surveillant ou en se faisant surveiller réciproquement par leur police secrète. Envieux et jaloux à l'excès, ils mettaient en œuvre, pour assouvir leur haine contre ceux qui avaient la confiance du souverain ou la sympathie du peuple, tous les moyens que leur esprit infernal pouvait leur suggérer : que leur importait un mensonge ou une calomnie, pourvu que leur but fût atteint!

Les grands mandarins, de difficile accès, se montrent peu en public, et, par orgueil, sont peu démonstratifs; ils ne se plaisent que dans leur intérieur, avec leurs femmes, leurs tasses de thé et leurs cigarettes[1]. Ils ne se visitent que par devoir ou par nécessité; mais quand ils sortent de chez eux, c'est toujours en grande céré-

[1] Outre le thé, que l'on prend a toute heure, les grands personnages font cinq repas par jour : collation à cinq heures du matin, au moment où l'on tire le canon; repas à neuf heures ou à dix heures; repas à midi; repas à six heures du soir; collation à neuf heures du soir, au moment où l'on tire le canon pour la fermeture des portes de la ville.

monie, avec une brillante escorte, bouleversant tout, renversant tout, et laissant souvent sur leur passage les traces de quelques vexations[1].

[1] Je place ici une anecdote que j'ai publiée, en 1858, dans *le Constitutionnel*, et qui, bien qu'un peu burlesque, fera connaître les manières d'être d'un mandarin cochinchinois recevant chez lui un collègue.

Un mandarin français (nous l'appellerons M.***, pour ne pas être indiscret) était en visite chez un mandarin de sa classe, qui le reçut de la manière la plus splendide, selon les Cochinchinois, bien entendu. Toute la maison du visité était en mouvement; les domestiques, en un instant, avaient endossé leurs habits de cérémonie; les uns se tenaient par groupes derrière le mandarin cochinchinois pour lui faire escorte; les autres couraient çà et là pour préparer le bétel et le thé; les factionnaires étaient à leur poste. Après quelques échanges de politesses, on entra dans la salle de réception; mais, comme il est d'usage, et sur les instances du mandarin cochinchinois, M. *** prit le pas devant son collègue et s'assit le premier sur une table large d'un mètre et demi et longue d'environ quatre mètres, formée d'un seul morceau de bois. Le mandarin monta ensuite sur la même table et s'assit vis-à-vis de son visiteur. M. ***, en parcourant des yeux toutes les parties de la salle, avait remarqué qu'il régnait derrière les jalousies une certaine animation; des pas légers et le frôlement des robes lui révélaient que le beau sexe n'était pas loin de lui. Les femmes du mandarin étaient là, en effet; car, attirées par la curiosité de voir un *Fa-lan-cha* (Français) en faveur à la cour, ces dames avaient leurs petits minois appliqués contre les jalousies, pour mieux envisager M. ***. Enfin, des domestiques déposèrent sur une table des plateaux remplis de fruits de trois sortes, fruits frais, fruits confits et fruits secs, des confitures et des gâteaux; le thé fut aussitôt servi. Alors le mandarin présenta à M. ***, à deux mains, signe respectueux et honorifique, une épine de porc-épic, et l'engagea à entamer le premier le repas frugal servi à son intention. Il y eut en ce moment une lutte de politesse; chacun s'abstint de piquer le premier; enfin, pour établir une égalité parfaite, il fut décidé entre eux que tous deux piqueraient en même temps. Tout fut donc arrangé de la manière la plus amicale; la dignité de chacun était sauvegardée, et l'on paraissait enchanté de part et d'autre. Jusque-là tout allait bien; mais une circonstance imprévue vint bientôt troubler la bonne harmonie qui paraissait si bien établie entre M. *** et le mandarin cochinchinois. Après le thé, celui-ci, laissant de côté l'étiquette, et voulant se mettre à l'aise, se dépouilla de son habit et le jeta à l'un de ses domestiques, et déjà sa chemise, à demi déboutonnée, allait rejoindre l'habit, lorsque M. ***, blessé de ce sans-façon, qui lui paraissait de la dernière inconvenance, ôta brusquement et habit et chemise, pour ne pas être en reste avec le mandarin. Voulant faire encore plus que son collègue,

Je n'ai nullement l'intention de dénigrer une classe de la société dans laquelle mon père a eu des amis qu'il aimait et estimait. Moi aussi, en particulier, j'ai eu beaucoup à me louer de plusieurs mandarins qui m'ont témoigné, dans ma jeunesse, de la bienveillance et de l'amitié; et la justice ainsi que la reconnaissance me font un devoir de déclarer que tous les grands n'avaient pas les mêmes sentiments et les mêmes manières d'agir, et que, dans l'aristocratie annamite, il existait des hommes intègres, d'autant plus dignes de la considération des gens de bien, qu'ils étaient en petit nombre. Quoi qu'il en soit, la majorité de cette aristocratie humiliait et pressurait le peuple, qui subissait par habitude, sans oser trop murmurer, les charges qui l'écrasaient et les vexations qui l'abrutissaient. Peut-être, et je le souhaite de tout mon cœur,

M. *** se leva et détacha la ceinture de son pantalon, qui allait probablement tomber, si le mandarin ne l'eût arrêté brusquement, en lui disant tout bas que derrière les jalousies se trouvaient ses femmes. — « Que m'importe? répondit M. *** ; je ne suis pas venu ici pour me montrer à vos femmes comme un objet de curiosité. Mais parlons de vous, Monsieur le mandarin de deuxième classe. Vous avez besoin, à ce que je vois, d'une leçon de politesse, et je vous la donne. Sachez bien qu'un Français ne souffre d'impolitesses de personne; et lorsque je fais à un mandarin l'honneur de le visiter, je veux qu'il garde son habit quand j'ai le mien. »

Le mandarin, stupéfait, lui fit sans peine des excuses, sachant que M.*** était très-bien en cour, et lui expliqua qu'il y avait, à la vérité, un manque de convenance de sa part, mais que, se trouvant en relations d'amitié et étant, comme ils l'étaient, *anh-êm* (aîné cadet), c'est-à-dire frères, il pouvait, sans déroger à l'étiquette, agir comme il l'avait fait, puisque, lorsqu'on est frères, on doit être amis intimes.

Cette explication satisfit M. ***, et l'on redevint amis. M. ***, en prenant congé de son mandarin, lui promit de revenir le voir, dût-il le « trouver sans chemise. » — « Mais avec un pantalon, » répliqua le mandarin. Ce mandarin fut, par la suite, un de ceux que M.*** aimait le mieux, à cause de sa franchise et de son excellent caractère.

les choses se passent-elles aujourd'hui autrement dans ce pays, à l'avantage de tout le monde. S'il en était ainsi, la France aurait à ajouter à ses autres gloires celle d'avoir contribué à cette métamorphose.

Cette esquisse des mœurs de l'aristocratie cochinchinoise, a pu causer une pénible impression et donner une triste idée du caractère et des mœurs des Annamites. On reviendra à une appréciation plus exacte, en faisant connaissance avec la classe inférieure, — composée de bourgeois, de propriétaires, de commerçants et de cultivateurs, riches ou pauvres, — et surtout avec les habitants d'un village où l'esprit de l'Évangile a pénétré, grâce au zèle de nos missionnaires. Dans la classe moyenne, dans le bas peuple, encore purs de tout contact avec les gens du pouvoir, on aura la satisfaction de voir des hommes d'un bon naturel et esclaves des devoirs sociaux, de bons pères de famille et des amis obligeants, vivant dans le commerce de l'amitié; mais le plaisir qu'on éprouvera ne sera pas sans mélange, car l'aspect misérable de quelques-unes des cabanes qui forment les habitations offre, à l'extérieur comme à l'intérieur, un spectacle qui navre le cœur.

Présentez-vous chez un bourgeois, et vous trouverez sur sa physionomie un air de franchise et de bonhomie qui vous captivera; votre hôte s'empressera de vous bien recevoir; il vous servira du thé et tout ce qu'il croira être de votre goût; il vous interrogera minutieusement sur votre famille, qu'il ne connaît pas, sur vos affaires, qu'il ignore complétement; il fera tout son possible pour vous obliger; il vous offrira, même

sans vous connaître, une généreuse hospitalité, si vous en avez besoin. Si vous êtes étranger, lui et sa famille vous examineront des pieds à la tête; mais tout ce monde vous comblera d'attentions et de politesses; vous aurez la place d'honneur dans la maison; votre hôte aura soin de se tenir un degré plus bas que vous, et il vous présentera à deux mains les moindres objets qu'il vous offrira. Mais, en considération de cette franche et cordiale réception, vous aurez pour lui quelque indulgence, et vous lui pardonnerez ses nombreux défauts : la propreté n'est pas ce qui brille le plus dans sa maison ni sur sa personne; il vous touchera cependant souvent, vous tapera sur les épaules, vous pincera légèrement les cuisses, tâtera l'étoffe de votre habit, rira aux éclats et sera sans façon avec vous quand vous aurez passé quelques moments avec lui, non pour vous manquer, croyez-le bien, mais pour vous prouver que déjà il est votre ami. Vantard et vaniteux, il vous contera avec emphase les grandes choses qu'il prétend avoir faites, quand il n'a rien fait; vous dira ce qu'il est capable d'entreprendre, quand son incapacité est parfaitement démontrée. Comme le reste des mortels, il aime ce métal précieux qui augmente notre bien-être ici-bas : aussi acceptera-t-il de vous avec une grande joie, si vous le lui présentez sous une forme délicate, un peu de ce séduisant métal, ou bien un objet quelconque, qui aura surtout le mérite de représenter une certaine valeur intrinsèque. Il est juste de dire, pour sa défense, que l'espoir d'un présent n'entre pour rien dans la bonne réception qu'il vous fait; son habitude est de bien recevoir ceux qui

viennent chez lui. S'il a le nez embarrassé, il se mouchera à la mode de ceux qui ne se servent jamais du mouchoir, dont l'usage leur semble malpropre, dans ce sens qu'il nous fait conserver sur nous ce que nous devrions rejeter loin de nous. Il est bien probable aussi qu'en votre présence il laissera souvent échapper de son gosier, avec fracas, certains bruits qui vous seront fort désagréables. N'y faites pas attention : ces bruits, loin d'indiquer un manque d'usage, sont, au contraire, bien reçus dans la bonne société, parce qu'il est de bon ton de laisser échapper bruyamment le plus de gaz possible de son estomac, après un repas, pour prouver au maître de la maison que son dîner était bon et qu'on y a fait honneur. Votre homme est un peu timide : aussi, quand vous lui parlerez des affaires du gouvernement, il ne vous répondra que par des monosyllabes, dans la crainte de se compromettre, et s'il hasarde quelques remarques, il vous les fera tout bas, à l'oreille, en vous recommandant d'être discret. Si vous avez des affaires d'intérêt à traiter avec votre hôte, il cherchera à faire pencher la balance de son côté, mais je ne crois pas qu'avec intention il vous manque de parole; cependant je vous conseillerai de prendre quelques précautions pour plus de sûreté; on ne saurait trop se mettre en garde contre l'appât du gain. Vous devrez aussi ne pas laisser traîner vos bijoux et votre bourse, car la prudence exige que vous lui épargniez cette tentation irrésistible qui fait, quelquefois, qu'un homme, honnête jusque-là, se laisse entraîner par le charme de posséder un objet qui ne lui appartient pas. Cette dernière recommandation est

d'autant plus essentielle, que si votre hôte, par probité, respecte vos bijoux et votre bourse, ses serviteurs probablement ne les respecteront pas. Voici un fait entre mille, à l'appui de ce que j'avance :

A son retour en Cochinchine, en 1820, mon père se fit débarquer, avec la chaloupe du bord, dans le port de Hué, d'où il se rendit chez le mandarin commandant du port, pour lui demander une escorte, afin de se rendre dans la capitale avec les honneurs dus à son rang. Sur l'invitation du mandarin, mon père se reposa un instant avant de prendre le chemin de la ville. Comme la chaleur était alors excessive, il ôta son habit et se laissa surprendre par le sommeil. Mais, à son réveil, lorsqu'il voulut remettre son habit, il s'aperçut que ses deux croix avaient disparu de la boutonnière. Mon père prévint immédiatement le mandarin de cette soustraction, en le menaçant d'en donner connaissance au roi à sa première audience. A l'instant, tous les domestiques furent fouillés, puis déshabillés, et l'on trouva les deux croix cachées dans les plis de la ceinture de l'un d'eux. Inutile de dire que le mandarin fit des excuses à mon père, en le priant de ne rien dire, et que le coupable reçut un certain nombre de coups de rotin.

FAUBOURGS DE HUÉ.

Les faubourgs de Hué, surtout ceux de la partie est et ceux de la partie nord de l'enceinte, qui forment un îlot, bordé d'un côté par le fleuve, qui fait un grand circuit en descendant, et de l'autre côté par la rivière circulaire, renferment un nombre considérable d'ha-

bitations de bourgeois et de commerçants. Ces faubourgs sont fréquentés par les habitants de l'enceinte et par ceux des environs, qui y viennent journellement pour faire leurs approvisionnements de toutes sortes ou pour vendre leurs marchandises, soit en produits du sol, soit en objets fabriqués.

Dans la partie est existent deux grands bazars : l'un s'appelle *Chợ-Được* et l'autre *Chợ-Dinh*. Étant devant la façade principale de la première enceinte, on arrive à *Chợ-Được*, en dépassant l'angle sud-est de cette enceinte et en traversant un pont de la rivière circulaire. Ce bazar se trouve à la tête du pont et occupe, le long du fleuve, un vaste emplacement. C'est le marché de la capitale le mieux approvisionné de tout ce qui est nécessaire à l'existence, surtout de poissons frais et de poissons salés. Tous les matins, au moment où les acheteurs viennent de préférence, pour avoir la primeur de la marée, ce marché offre l'aspect le plus animé d'une réunion de femmes et d'hommes, presque tous de la classe inférieure, dont le costume varie peu, mais dont la physionomie forme un assemblage de couleurs et de types différents. Tous ces gens des deux sexes se pressent, se heurtent et se bousculent dans les étroits passages qui restent libres entre les marchands, placés pêle-mêle. On s'interpelle sur tous les tons, on parle, on crie, tout le monde à la fois, et à peine peut-on se faire entendre au milieu d'un bourdonnement étourdissant qui ferait fuir le curieux le plus intrépide. Ce sont des domestiques et des cuisiniers de différentes conditions, reconnaissables, ceux qui appartiennent aux grands mandarins,

à leur attitude hautaine, à leurs manières tranchantes et à leurs habits d'une étoffe moins grossière; ceux qui sont au service de petits mandarins ou de bourgeois aisés, à leur tournure plus modeste et à leur costume plus simple. Ce sont des femmes de marchands ou de petits fonctionnaires, médiocrement vêtues d'une courte robe de coton de couleur noire ou chocolat, d'un pantalon de soie noire ou de coton blanc, et coiffées d'un large chapeau de forme bombée, fait avec des feuilles sèches recouvertes d'une espèce de dentelle de bambou, d'une extrême finesse, rendue noire et luisante par l'action concentrée de la fumée de résine. A cette foule affairée se mêlent des gens du peuple et des ouvriers de bas étage, hommes et femmes, à figure hâlée et amaigrie et à costume misérable. Les hommes ont, pour tout vêtement, les uns, un sale pantalon de coton blanc ou écru, descendant à peine jusqu'aux genoux, et retenu par une longue ceinture de gros coton, tournée tout autour des reins, avec un nœud et de longs bouts qui tombent par devant; et, pour coiffure, un chapeau conique de feuilles sèches, ou tout simplement un morceau d'étoffe de coton noir roulé autour de la tête en guise de turban; les autres ont, de plus, une courte tunique de coton blanc ou marron, souvent rapiécée, qui arrive à peine aux genoux, et qui laisse voir des jambes plus que bronzées. Les femmes sont habillées à peu près de la même manière que les hommes, seulement, leurs robes à larges manches descendent plus bas, ainsi que leurs pantalons, et leurs chapeaux sont beaucoup plus larges. Les hommes fendent la foule

pour aller boire un verre de *rượu* (eau-de-vie de riz) ou un bol de thé, et les femmes se frayent un passage pour acheter les objets dont elles ont besoin dans leur ménage. Des filous à l'air tranquille et à l'œil perçant, et des mendiants à figure sale, en guenilles, se glissent dans cette cohue, poussent ceux qui s'apprêtent à payer leurs acquisitions aux marchands, et les heurtent pour faire tomber quelques sapèques, qu'ils ramassent avec une promptitude incroyable, et avec lesquelles ils s'enfuient.

Marchands et marchandes, debout ou accroupis par terre, étalent devant eux des denrées de toutes sortes, en invitant, de la voix, des yeux et des mains, les passants à s'arrêter. Ici sont des groupes de pêcheurs, aux traits brûlés par le soleil, à casaque brune, à pantalon descendant à peine à mi-cuisses, laissant voir deux jambes assez vigoureuses, mais passablement noires et crasseuses; ils ont un chapeau conique et se tiennent derrière des paniers remplis de poissons se débattant encore contre la mort. Là sont installés des vendeurs de porc frais, qui détaillent aux chalands, sur une planche carrée, de la viande cuite et de la viande encore saignante. Plus loin, sont des épiciers, avec leurs cruches de sel et leurs petits pots de poivre, de piment ou d'autres aromates; des marchands de fruits, avec des espèces de plateaux de bambou chargés d'oranges, de goyaves, de bananes, etc. Dans un coin, se trouvent des hommes et des femmes qui débitent des poissons salés et de la saumure, qu'on appelle *mắm* et *nước mắm*, et qui est si indispensable dans la cuisine annamite : ces produits, poissons et

sauce, sont renfermés séparément dans de grandes jarres, dont le contenu exhale dans tout le bazar une odeur fort désagréable. Dans un autre coin, on voit des marchands de lentilles fermentées dans des jarres, avec une sauce[1] dont l'odeur n'est pas moins suffocante que celle du *nước mắm*. D'un côté, se tiennent des marchands de thé, debout derrière une table garnie de tous les ustensiles nécessaires à leur industrie; de l'autre, des vendeurs d'eau-de-vie de riz, près d'une table basse, chargée de cruches de terre et de petites tasses de porcelaine. Auprès de cette table, des marchands de comestibles dressent leur cuisine ambulante, dont les abords sont souvent envahis par les consommateurs.

En dépassant ce bazar, on entre dans une rue[2] bordée, des deux côtés, de baraques inégales formant boutiques, les unes grandes, les autres petites, celles-ci très-basses, celles-là plus élevées, presque toutes couvertes de paille. Elles ont pour fermeture un ou plusieurs châssis, couverts également de paille ou de feuilles sèches, qui, attachés par le haut, se lèvent et se baissent à volonté, et, lorsqu'on les tient relevés au moyen de deux bâtons, forment un toit légèrement incliné. Ces châssis servent aux boutiquiers, non-seulement pour se clore et pour se garantir du soleil et de la pluie, mais encore pour y pendre leurs

[1] Les bonzes et les bonzesses se servent de ce mets pour assaisonner leur riz, et l'on prétend que ces deux aliments forment leur unique nourriture.

[2] Cette rue, comme toutes celles qui existent à Hué, ne porte aucun nom indicatif; les maisons ne sont pas même numérotées. La dénomination de *Chợ-Đuợc* s'applique à tout le quartier dans la circonscription duquel se trouve le bazar qui porte ce nom.

marchandises : ce sont des bourses à bétel et à tabac, que le vent balance, des colliers, des jouets d'enfant, des chapeaux, des habillements pour les deux sexes, etc. Lorsque les marchandises ne sont pas susceptibles d'être accrochées, on les étale sur une table placée sous le châssis. Ceux qui n'ont aucune marchandise à montrer, tels que les changeurs, les sculpteurs, les orfévres, etc. ont, sur une table ou sur une estrade, un objet indiquant leur profession. On voit peu d'hommes dans ces boutiques; elles sont tenues presque toutes par des femmes qui, assises sur des estrades derrière leurs étalages, attendent ainsi les chalands. Parmi ces baraques de pauvre apparence, se trouvent mêlées quelques maisons d'une construction plus élégante, plus solide, couvertes de tuiles, et habitées par des bourgeois aisés ou par de riches marchands faisant le commerce en gros en même temps que le commerce en détail. Les boutiques de ces commerçants, boisées avec un certain luxe, les marchandises variées, riches et en grand nombre, étalées avec symétrie, offrent un frappant contraste avec les boutiques et les marchandises du voisinage.

Cette rue, qui s'étend en droite ligne jusqu'au fleuve, où l'on trouve des bateaux de passage pour l'autre rive, est large et proprement entretenue par les boutiquiers et les bourgeois; mais, à mesure que l'on s'éloigne du côté où se trouve le bazar, les boutiques deviennent de plus en plus rares, et, vers le milieu, on n'y voit plus que des habitations particulières, dans des clos entourés de bambous. Grâce au voisinage de la rivière et de la ville, et au commerce de dé-

tail qui s'y fait, cette rue est fréquentée journellement par une foule d'acheteurs et de promeneurs de toutes les classes de la société, qui y circulent bruyamment en tous sens. Les uns emportent ce qu'ils viennent d'acheter, les autres s'arrêtent pour marchander les objets dont ils ont envie; d'autres encore prennent une ruelle qui les conduit à la rivière. Tantôt on voit d'élégants bourgeois, à double tunique de soie transparente, à pantalon de soie tombant à mi-jambes, à large chapeau conique, à bourses renversées sur le dos, circulant parmi des marchands ambulants, qui portent sur leurs épaules un long bâton, plat et flexible, aux extrémités duquel sont accrochés, en forme de balance, deux plateaux de bambou contenant différentes denrées; ces marchands trottinent le long des boutiques en imprimant, à chaque pas qu'ils font, un mouvement au bâton, qui s'abaisse et se redresse aussitôt, et qui fait baisser et relever les deux plateaux en même temps, sans que ces plateaux perdent leur aplomb et que les mouvements dérangent les objets qui s'y trouvent symétriquement placés. Ces hommes, et même des femmes, quoiqu'elles aient un air chétif, portent quelquefois des charges fort lourdes et avec une certaine aisance. Un de leurs bras sert à maintenir horizontalement leur bâton et l'autre remplit les fonctions de balancier pour conserver l'équilibre. Ils crient à chaque moment, d'une voix aigre, pour annoncer aux chalands leur genre de commerce. D'autres hommes et d'autres femmes, de la basse classe, portant, par le même procédé, chacun deux grandes jarres d'eau qu'ils viennent de puiser dans

la rivière, passent côte à côte si prestement, que l'on croirait assister à une course d'un nouveau genre. Tantôt des jeunes gens, que, à leurs habits et à leur tournure, on reconnaît, sans peine, pour appartenir à l'aristocratie, se promènent à pied ou à cheval, séparément ou plusieurs ensemble, suivis de jeunes domestiques qui portent à la main les chapeaux, et, suspendues au cou, les bourses à bétel de leurs maîtres. Ces jeunes gens se dirigent du côté du fleuve ou ils en reviennent, les cavaliers au trot dans le milieu de la rue, et les piétons marchant à pas cadencés le long des boutiques, se donnant des airs d'importance, accordant parfois quelques sourires protecteurs aux jeunes boutiquières, et bousculant rudement ceux des passants qui ne se dérangent pas à leur approche. Quelquefois passe, à pas mesurés, un homme à figure fière, à barbe chétive et grisonnante, à turban noir négligemment mis et à longue tunique à larges manches, suivi d'un vigoureux individu portant en bandoulière une énorme boîte couleur marron[1] : c'est un médecin du quartier qui se rend chez un malade. L'air préoccupé de l'élève d'Esculape ferait supposer que, chemin faisant, il cherche déjà le moyen de sauver son client, et cependant, sans respecter le recueillement du docteur, on l'aborde, on lui prend la main, on

[1] Les médecins en visite ont presque toujours avec eux une boîte renfermant cinq ou six tiroirs, divisés en plusieurs petits compartiments carrés, remplis de médicaments préparés, au nombre de quarante à cinquante espèces différentes. Ils composent chez le malade le remède nécessaire à leur client, en assemblant, dans la proportion jugée convenable, un certain nombre de drogues applicables à la maladie. On fait bouillir le tout dans de l'eau pour en former une tisane qu'on donne à boire au malade.

l'accable de questions : les uns lui demandent des nouvelles d'un malade en danger, les autres sollicitent de lui un avis sur une légère indisposition. Le docteur, sans se déconcerter, répond à tout ce monde avec le ton qui convient à un homme de son importance, après quoi il fait un salut général et s'éloigne gravement, en donnant de temps en temps un coup d'œil au porteur de la boîte. Puis, on voit venir un grand mandarin qui se rend chez le roi ou qui regagne son habitation, accompagné d'une nombreuse escorte de soldats et de domestiques. Déjà ses deux piqueurs, qui précèdent le palanquin d'une vingtaine de pas, ont refoulé à droite et à gauche tout ce qui peut gêner le passage, et promeneurs et acheteurs de toutes conditions se serrent contre les boutiques : les chapeaux s'abaissent, les bourses voltigent, les cavaliers mettent pied à terre, et chacun se tient dans une posture respectueuse. Arrive le mandarin, assis, les jambes croisées, comme un tailleur, dans le filet de son palanquin, couvert de deux parasols, aspirant de temps en temps sa cigarette, qu'il tient coquettement à la main; ses yeux en coulisse jettent furtivement çà et là des regards sournois, et, pendant que sa main droite tient sa cigarette, sa main gauche caresse complaisamment son menton, à peine garni d'une barbe clairsemée. Du menton, ses doigts vagabonds remontent vers sa lèvre supérieure, mais avec quel désappointement, hélas! car, là aussi, la nature a été avare, envers Son Excellence, de cet ornement qui donne aux militaires cet air martial qui leur sied à merveille. En résumé, notre mandarin paraît fort content de sa per-

sonne et encore plus des honneurs qu'il reçoît sur son passage; mais Son Excellence s'efforce de cacher la satisfaction qu'elle éprouve, en conservant, avec les autres classes de la société, cet air sérieux qui est le type des gens au pouvoir. Tel est l'aspect ordinaire de *Chợ-Đuợc*, où une nombreuse population trouve toutes les commodités de la vie.

A la tête de l'autre pont, celui qui conduit à la porte est, se tient le bazar *Chợ-Dinh*, dont l'importance est bien moindre que celle de *Chợ-Đuợc*, mais dont l'aspect général et le genre de commerce sont à peu près les mêmes. Comme son voisin, il est suivi d'une grande rue, parallèle à la première, et bordée de boutiques et d'habitations particulières. On remarque entre ces deux bazars, sur la route longeant la petite rivière, une superbe pagode, *Đông-Ba*, construite à grands frais, et où les bonzes viennent chanter leurs prières pour les bourgeois qui les payent.

En sortant de la ville par l'une des portes du nord, on voit, de l'autre côté de la rivière circulaire, un large chemin qui la suit dans toute son étendue, puis une ligne de boutiques entremêlées d'habitations dans des clos : on appelle ce faubourg *Kẻ-Trai*. Ce quartier n'offre plus, en général, le même aspect que les faubourgs de l'est; car, outre les commerçants annamites, on y voit une foule d'industriels chinois circuler d'un air affairé, et de nombreux magasins tenus par des Chinois et où sont mis en vente des produits du Céleste Empire.

Si l'on pousse plus loin les investigations, en traversant la rivière circulaire, soit sur un pont, soit dans

un bateau de passage, et en prenant ensuite la rive gauche du fleuve, on se trouve dans un petit chemin ombragé, bordé, d'un côté, par le fleuve, qui est très-large dans cet endroit, et, de l'autre, par des maisons bourgeoises et des demeures de paysans, derrière lesquelles sont des champs cultivés. En suivant ce chemin, dans la direction de la mer, on trouve, sur son passage, un petit bras du fleuve, qu'on traverse sur un mauvais pont de bois, et, à environ deux kilomètres de la ville, on arrive dans une large rue bordée, des deux côtés, de spacieuses maisons, presque toutes couvertes de tuiles, formant, les unes des carrés de bâtiments reliés entre eux par des galeries latérales, avec une cour au milieu, les autres un seul bâtiment, avec jardin derrière. Tous ces bâtiments sont à peu près uniformes, tant pour l'architecture que pour les distributions intérieures : les maisons principales sont partagées par moitié dans la longueur, et ont une large allée transversale, ménagée au milieu; la partie donnant sur la rue forme deux boutiques, et les compartiments de derrière ainsi que les dépendances servent de logements et de magasins.

Cette rue ou ce quartier s'appelle *Ba-Vinh*[1]. Il s'y fait, entre Annamites et Chinois, un grand commerce, surtout d'objets de luxe. Aussi les habitants de ce quartier jouissent-ils, généralement, d'une plus grande aisance que ceux des autres faubourgs avoisinant la ville. En parcourant cette rue, on s'aperçoit sans peine qu'elle est habitée par une population plus riche,

[1] C'était à *Ba-Vinh* que résidaient M. Vannier et M. de Forsan, dont les habitations étaient vis-à-vis l'une de l'autre.

bien que peu bruyante, mais plus assidue au travail et moins distraite. Des Chinois occupent la majorité des boutiques, qui sont richement garnies des produits de la Chine; et, dans la rue, on en voit circuler sans cesse, qui ne dédaignent pas d'employer leur temps aux métiers les plus bas pour arriver un jour, par l'économie, à être négociants comme leurs compatriotes : pour une faible rétribution, les uns balayent la rue, les autres portent de l'eau pour les ménages, d'autres chargent, sur leur dos ou sur leurs épaules, d'énormes colis de marchandises pour le compte des marchands en gros. Il y en a même qui ramassent, dans la fange, des os d'animaux, qu'ils expédient en Chine, et qui leur reviennent l'année suivante transformés en jouets d'enfants, et qu'ils vendent ensuite aux Annamites. Leurs jonques arrivent par le port de Hué et remontent le fleuve jusqu'à *Ba-Vinh*, — trajet de douze kilomètres environ, — où se trouvent leurs comptoirs et leurs magasins, mais il ne leur est pas permis d'aller plus loin. Ces jonques apportent des étoffes de soie, de la porcelaine, du thé, des médicaments, des fruits, des confitures, des jouets d'enfants, etc. et s'en retournent à peine chargées de quelques produits annamites, consistant en noix d'arec, en soie brute, en bois de teinture, en vernis du Tonquin, en peaux de rhinocéros et d'éléphants, en dents d'éléphants, etc.

En quittant *Ba-Vinh*, et en revenant sur ses pas jusqu'au petit fort avancé, à l'angle nord-ouest de l'enceinte qui commande ce côté, accessible aux navires, on se trouve dans les faubourgs de la partie

ouest de la ville, faubourgs tristes et monotones, n'offrant à la vue que quelques rares habitations, des champs et un petit village au loin, du nom de *Van-Xuân*. De ce côté, est la grande prison, *Khám-Đàng*, où, durant les cruelles persécutions qui eurent lieu sous les règnes de *Tien-Trị* et de *Tự-Đức*, furent enfermés plusieurs de nos intrépides missionnaires, les uns pendant quelques mois, les autres pendant près de deux ans. Presque tous ont versé leur sang pour la foi. Qu'il me soit permis ici d'apporter mon faible tribut d'hommages à ces hommes, dont j'admire le courage, la résignation et la persévérance dans l'accomplissement de leur noble mission. Puissent leur zèle, leurs pénibles travaux et l'influence de la France achever la civilisation de ce peuple, dont le bon naturel mérite la sympathie des cœurs généreux!

Après avoir traversé, d'un bout à l'autre, toute cette partie, faisant face au côté ouest de l'enceinte, qui ne mérite pas qu'on s'y arrête, on remarque, à une petite distance du fleuve, un monument appelé *Ngọai-Tờ-Đaàng*, spécialement consacré aux prières et aux sacrifices pour les ancêtres de la famille royale. De là, si l'on remonte le fleuve, on a à sa droite un grand palais, au milieu d'un jardin planté d'aréquiers et entouré d'une haie de bambous (ce palais, construit sous le règne de *Gia-Long*, pour son plus jeune fils, s'appelle *Phũ-Cău*); puis des maisons particulières, des habitations de mandarins, — parmi lesquelles se trouve celle du grand mandarin des éléphants, — des boutiques et des cabarets. Un bras du

fleuve coupe cette ligne d'habitations et aboutit à un village chrétien, appelé *Kim-Luong*, où existent plusieurs fabriques d'étoffes de soie. Vient ensuite le grand collége du gouvernement, nommé *Quốc-Tữ-Giám*, après lequel on aperçoit, dans un grand carré entouré de murailles avec une porte monumentale, le temple de Confucius, composé d'un groupe de bâtiments, grands et petits, reliés ensemble par des galeries. Tous ces bâtiments sont luxueusement construits; les toits sont couverts de tuiles rouges et surmontés d'ornements de maçonnerie, avec dessins et peintures. Non loin du temple de Confucius, se trouve un couvent de bonzes où l'on voit une tour gigantesque[1]. Quand on a dépassé ce couvent, on ne voit plus, çà et là, que quelques habitations isolées, des cases de paysans, quelques fabriques de sucre, des champs et des plantations de cannes à sucre.

Plus on avance du côté des montagnes qui forment la limite du royaume d'*An-Nam*, plus l'aspect devient aride et sauvage; il y existe peu de culture, et il y règne toujours un morne silence. De l'autre côté du fleuve, de distance en distance, quelques accidents de terrain, des buttes ornées de bouquets d'arbres, quelques rochers, quelques ravins, attirent les regards du promeneur; mais du côté où l'on se trouve, cet aspect sauvage n'est modifié par aucun mouvement de terrain jusqu'au pied des montagnes.

[1] On m'a raconté que, tous les ans, les bonzes font brûler un ou plusieurs de leurs confrères qui ont été jugés dignes du séjour des bienheureux à cause de l'austérité de leur conduite. Je ne rapporte ici, bien entendu, que ce qui m'a été dit, car je n'ai jamais assisté à de semblables sacrifices.

A une distance d'environ vingt kilomètres de la ville, existe une large route, bordée d'arbres des deux côtés, et très-proprement entretenue par les soins du gouvernement. Cette route, qui a environ un kilomètre de parcours, prend naissance au bord du fleuve et conduit dans la direction des montagnes. En suivant cette route, qui est légèrement inclinée, et après avoir marché pendant un quart d'heure, on se trouve en face d'une immense pièce d'eau, qui ressemble à une gigantesque corbeille de nénufars, dont les larges feuilles surnagent à la surface du liquide, et dont les innombrables tiges s'élancent en droite ligne hors de l'eau, les unes surmontées d'un ravissant calice rose, à quatre pétales, qui exhale un léger et suave parfum, les autres garnies, à l'extrémité, d'une tête dépouillée de ses ornements, ayant la forme d'une pomme d'arrosoir, et renfermant, dans chaque alvéole, un fruit noir de la grosseur d'une noisette[1]. Après cette pièce d'eau, on arrive au pied d'un large escalier de pierre, à l'extrémité duquel règne une terrasse en amphithéâtre, garnie de balustrades sur le devant, et bornée, dans le fond, par une chaîne de montagnes s'élevant rapidement de sa base à une grande hauteur, et formant un hémicycle de murailles gigantesques de verdure qui enclavent toute cette partie.

[1] Les graines de nénufar font partie des aliments aristocratiques des Annamites. Ces graines, une fois retirées de leur dure enveloppe, et dépouillées d'un germe vert, fort amer, qui se trouve au milieu de l'amande, sont enfilées en chapelets, qu'on laisse sécher. Les Annamites les font cuire dans l'eau sucrée, pour en faire des potages dont ils se régalent après leur sieste. Ces graines, moyennant quelques préparations préalables, sont aussi employées en médecine comme remède réfrigérant.

Cette chaîne de montagnes est plantée régulièrement de pins, d'une essence importée de la Chine, dont le feuillage, d'une couleur différente de celle des arbres d'essences indigènes, — d'une nuance vert très-foncé, — qui couvrent les montagnes voisines, forme dans l'ensemble du tableau un contraste assez original, et qui n'est pas sans agrément. De la terrasse on a devant soi un magnifique panorama. En tournant à gauche, on arrive à une esplanade entourée d'un mur d'appui, avec des balustrades, et ornée, du côté des montagnes, d'une multitude de corbeilles d'arbustes et de fleurs disposées symétriquement en un parterre dans lequel sont ménagées de larges allées, avec une place au milieu. Le côté de la rivière est réservé pour des monuments consacrés aux dépouilles mortelles de la famille royale. L'entrée de l'esplanade est sévèrement interdite au public, même aux mandarins, à moins qu'ils n'accompagnent le roi.

Le mausolée que j'y ai vu, sous le règne de *Gia-Long*, était celui de la reine mère; il était, autant que je puis me le rappeler, de forme rectangulaire, et composé de deux énormes dalles de chaux de coquillages imitant le marbre blanc, la dalle inférieure plus grande que celle qu'elle supportait. Cette pierre tumulaire était entourée d'un mur de même forme, à hauteur d'homme, avec des encadrements faisant tableaux. Des dessins en relief, revêtus de peintures de couleurs vives, représentant différents sujets et des paysages dans chaque compartiment, ornaient les quatre côtés intérieurement et extérieurement. L'un des deux côtés inférieurs du mur faisait face au fleuve, et l'autre

aux montagnes; le premier avait, au centre, une surélévation représentant un grand cadre chargé de dessins et d'inscriptions; le second était percé d'une ouverture à rebord faisant saillie par devant; à une petite distance, se trouvait un paravent monumental, en maçonnerie, également couvert de dessins et d'inscriptions, et faisant vis-à-vis au grand cadre. Un toit de tuiles jaunes, supporté par des colonnes, couvrait ce monument funèbre; de chaque côté, se trouvait un pavillon, l'un à l'usage du roi, et l'autre servant pour les sacrifices et les prières.

C'était le roi *Gia-Long* qui, par piété filiale, avait fait élever ce mausolée, et qui en avait dirigé lui-même les travaux, pendant lesquels son zèle avait failli lui coûter la vie. Afin de mettre les travailleurs à l'abri de l'ardeur du soleil, et de garantir en même temps les ouvrages en cours d'exécution, il avait fait construire, sur l'emplacement du monument à ériger, un hangar couvert de chaume, où il avait son cabinet. Le roi y venait souvent, et y passait chaque fois plusieurs jours, presque constamment au milieu des ouvriers. Un jour, dans l'après-midi, il faisait une chaleur accablante; l'atmosphère était chargée d'électricité; des nuages noirs s'amoncelaient sur l'horizon et s'avançaient majestueusement au-dessus des montagnes. Bientôt le ciel se couvrit de ténèbres, comme pour rendre plus terrible le spectacle qui se préparait : un épouvantable orage éclata.

Toute l'artillerie céleste était en mouvement : par intervalles, des éclairs illuminaient l'espace de leur feu éblouissant; le tonnerre faisait trembler le sol et

les montagnes, et la foudre tombait de toutes parts, avec un fracas effroyable. Subitement le vent souffla avec une violence extrême, soulevant des tourbillons de poussière, arrachant, dans sa course furibonde, tous les objets qu'il rencontrait et les faisant voltiger dans les airs.

Cependant rien encore ne faisait prévoir une catastrophe, et ceux qu'abritait le hangar se flattaient d'être en sûreté, lorsque tout à coup un craquement général se fit entendre dans la toiture. A ce bruit sinistre, avant-coureur d'un inévitable désastre, l'effroi s'empare de tous : roi, mandarins, ouvriers, chacun cherche son salut dans une fuite précipitée; on court, on crie, on se bouscule, et, dans la terreur générale, la personne royale n'est plus qu'un simple mortel cherchant à éviter une mort imminente. Mais hélas! il est trop tard; car, déjà vaincues par l'impétuosité de la bourrasque, les colonnes cèdent tout d'un coup, et le bâtiment s'affaisse lourdement sur le sol, avec un bruit terrible, qui se mêle aux éclats du tonnerre. Presque tous les malheureux fuyards sont ainsi arrêtés dans leur fuite désespérée, et renversés pêle-mêle : quelques-uns sont tués sur le coup, d'autres sont couverts de blessures et de contusions.

Que devenait le roi dans cette horrible bagarre? Après la chute du hangar, l'alarme fut donnée par les factionnaires; d'un autre côté, quelques hommes, qui par miracle avaient pu sortir sains et saufs du bâtiment avant son affaissement, étaient allés partout requérir du secours. Malheureusement la pluie tombait alors à torrents, et aucun des hommes de service n'était

dehors : chacun avait cherché un abri. Cependant on parvint à rassembler un certain nombre de mandarins, d'ouvriers et de soldats, qui accoururent tous précipitamment sur le lieu du désastre, où déjà quelques têtes d'hommes paraissaient au-dessus de la toiture effondrée du bâtiment renversé. Ces malheureux cherchaient à se frayer un passage en écartant le chaume qui les couvrait. Parmi ces têtes, on reconnut celle du roi, mais hélas! dans quel état elle se trouvait! le turban de *Gia-Long* était défait, et laissait voir ses cheveux blancs en désordre et ruisselants d'eau; son front était taché du sang qui provenait d'une blessure occasionnée par la rencontre d'une traverse; ses yeux brillaient d'un éclat terrifiant, et sa figure animée annonçait une grande surexcitation. Ce tableau vivant, représentant des têtes humaines dans un cadre de chaume, aurait eu quelque chose de fort risible, sans la pensée que, derrière ce tableau grotesque, il y avait de nombreuses victimes.

A l'arrivée des hommes, le roi se mit dans une grande colère. « Insensés et poltrons que vous êtes, leur dit-il en jurant, où étiez-vous donc pendant que votre roi se débattait contre la mort? Vous vous croisiez les bras comme des paresseux! Ah! je vous apprendrai, moi, à être plus attentifs et plus lestes à l'avenir. Mais, voyons, vite en besogne, sciez, coupez, arrachez et déblayez-moi tout cela, pour que je sorte d'ici. Dégagez promptement ces malheureux, dont les gémissements me déchirent le cœur. » On se mit à l'œuvre et, avec l'aide des ouvriers et des soldats qui arrivèrent successivement, on retira le roi de dessous

les décombres, ainsi que les morts et les blessés qui s'y trouvaient.

Par bonheur, *Gia-Long* n'avait eu qu'une contusion à la cuisse et une légère blessure au front. Il fut transporté à sa maison flottante, où mon père accourut en toute hâte pour le voir et pour lui offrir un élixir qu'on appelait *drogue amère*, qui, à cette époque, jouissait d'une certaine réputation dans le pays, et dont mon père tenait la recette d'un missionnaire français. Cet élixir était composé principalement d'aloès, de racine de curcuma et de différentes plantes infusées ensemble dans de l'esprit de riz. Le roi avait déjà entendu parler de cette drogue amère, comme d'un remède très-actif pour les blessures et les contusions : aussi s'en fit-il mettre immédiatement sur les parties malades, avec l'approbation de son médecin, qui se réserva d'administrer au royal malade des remèdes intérieurs.

Les Annamites font de très-grands frais pour rendre les derniers devoirs à leurs parents décédés. Les préparatifs pour l'enterrement d'un mandarin ou d'un riche particulier sont considérables, et les cérémonies prescrites par le culte se succèdent depuis le jour du décès jusqu'au moment de la descente de la bière dans la fosse. Quelques païens fervents observent, au moment de l'agonie du moribond, une pratique superstitieuse assez bizarre. Pendant que celui-ci rend le dernier soupir, plusieurs de ses parents montent sur le toit de la maison; ils appellent le défunt par son nom, ils courent à droite et à gauche, ils poussent

des cris déchirants, ils pleurent, ils font d'horribles contorsions, et ont l'air de montrer l'espace en élevant les bras au ciel. J'ai demandé le motif de cette manifestation, et il m'a été répondu que c'est pour indiquer à l'ombre du défunt le chemin de l'espace, afin qu'il ne se trompe pas de route et ne s'embarrasse pas dans les abîmes de la terre.

Chez les pauvres, on enterre ordinairement les morts peu de jours après le décès; mais dans la classe élevée, et même parmi les gens aisés, les parents du défunt le conservent dans leurs habitations pendant un mois, deux mois et même plus, soit afin d'avoir plus longtemps sous les yeux les restes d'un membre de la famille, soit parce que ce laps de temps leur est nécessaire pour les préparatifs de l'enterrement, qui se fait avec une grande pompe.

Le mort, revêtu de ses plus beaux habits, est mis, avec des objets à son usage ordinaire, un peu d'argent et quelques bijoux, dans une énorme bière, dont on a soin de combler tous les vides avec de petits sacs de coton, pointus des deux bouts et rembourrés de son. Ces sortes de bières ont la forme d'un coffre long et droit, dont le couvercle est bombé en demi-cylindre. Elles sont faites ou avec un fond et quatre montants de bois dur, d'une grande épaisseur et assemblés à queue d'aronde, ou avec un seul tronc d'arbre, que l'on scie en deux dans toute sa longueur, et que l'on creuse dans l'intérieur. Le couvercle est fixé solidement à la caisse au moyen de deux doubles queues d'aronde, que l'on applique de chaque côté dans des entailles de même forme. On bouche ensuite soigneusement les moindres

vides laissés, par cette opération, entre le couvercle et la caisse, ainsi que les plus petites gerçures qui peuvent exister ailleurs ; on couvre le tout d'une épaisse couche de peinture noire, par-dessus laquelle on fait, à grands traits, des dessins en blanc représentant une bordure dans le bas (exactement ce qu'on appelle en France une *bordure grecque*), des palmes et des plantes grimpantes qui s'enlacent les unes dans les autres sur toutes les parties visibles du cercueil, que l'on couvre encore d'une légère couche de vernis, pour le rendre brillant.

Le cercueil, ainsi embelli, est posé sur une estrade dans l'intérieur de la maison, et, tous les jours, on sert à manger au défunt, en étalant, sur les parties libres de l'estrade ou sur une table, les mets dont il avait l'habitude de faire usage de son vivant, sans oublier le bétel, l'arec et le tabac.

On allume des cierges pendant le temps du repas; on brûle de l'encens, et l'on fait des salutations devant la bière, en répandant des larmes de regret. Quelques païens font venir, de temps en temps, des bonzes qui chantent des prières pour le bien-être du mort, et des sorciers qui leur font connaître les besoins du parent décédé.

Il n'existe dans le pays aucune entreprise pour les pompes funèbres, ce qui oblige les parents du défunt à se pourvoir, par eux-mêmes ou par l'intermédiaire des amis, du matériel et du personnel nécessaires pour l'enterrement. On peut quelquefois trouver à louer un riche corbillard qui a déjà servi; mais ordinairement on se contente simplement, en guise de char

funèbre, d'une basse estrade fixée, comme le corbillard, sur deux longues pièces de bois auxquelles s'adaptent, au moyen de pivots, des bâtons ronds formant plusieurs croix, de manière qu'un grand nombre de porteurs puissent y prendre place. On peut encore se procurer les lanternes et les différents menus objets nécessaires pour la circonstance, en les empruntant ou en les louant, et les parents n'ont plus qu'à s'occuper du repas, ce qui n'est pas une mince affaire quand il s'agit de donner à manger à plusieurs centaines de personnes invitées ou salariées. Mais il arrive aussi que certains riches ou hauts personnages, soit par orgueil, soit par délicatesse, font établir à neuf, à leur goût, et corbillard et tout ce dont ils ont besoin, pour rendre la cérémonie digne du mort, et aussi pour flatter l'amour-propre des vivants. Comme on le voit, les préparatifs pour l'enterrement d'une personne appartenant à la classe élevée exigent un temps considérable, et occasionnent une foule d'embarras ainsi que d'énormes dépenses.

Les corbillards cochinchinois n'ont pas de rapports avec les nôtres : ce sont de petits monuments de bois léger, dont la forme a quelque ressemblance avec une pagode rectangulaire, et dont le travail est remarquablement exécuté. Les panneaux des quatre faces sont de bois, sculptés à jour, peints en rouge, parsemés de dorures, avec des vides en forme de médaillons. L'intérieur du compartiment est assez grand pour que l'on puisse y placer aisément un cercueil dont le dessus est garni d'une multitude de bougies allumées. Ces corbillards ne sont ornés d'aucune espèce de draperie,

comme chez nous, et sont portés par un nombre considérable d'hommes de même taille, dirigés par un conducteur muni de deux baguettes semblables à celles dont on se sert pour marquer la mesure aux rameurs. En frappant ses baguettes d'une certaine manière, le conducteur indique à ses hommes les accidents de terrain, les montées, les descentes, quand il faut presser le pas ou le ralentir; il surveille attentivement la marche du corbillard afin d'en empêcher les moindres inclinaisons et de le maintenir toujours horizontalement. Les Annamites tiennent essentiellement à ce que le cercueil soit toujours d'aplomb et n'éprouve aucune espèce de secousse, ce qui fait que le convoi marche très-lentement, et met deux ou trois heures pour franchir à pied la distance d'un kilomètre.

Les Annamites païens ne procèdent pas uniformément dans les menus détails de leurs pratiques superstitieuses; chacun fait un peu d'après ses idées ou d'après sa croyance. Les uns consultent des bonzes avant de fixer le jour de l'enterrement, les autres font venir une sorcière, qui leur révèle le désir du mort à cet égard; d'autres, moins timides, tranchent la question, et indiquent eux-mêmes le quantième du mois qui leur semble propice pour la levée du corps. Ordinairement on fait sortir le cercueil de l'intérieur de l'habitation par une porte ou par une autre ouverture à demeure fixe; cependant, chez quelques-uns, cette manière d'effectuer la sortie du mort ne semble pas offrir assez de garanties pour la tranquillité des vivants, par la raison que l'ombre du défunt peut revenir par la même porte ou par la même ouverture, quand l'une

ou l'autre se trouve ouverte, et s'introduire ainsi dans l'intérieur de la maison pour tourmenter sans cesse ceux qui y habitent. Afin d'obvier à cet inconvénient, ils font abattre, au moment même de l'enlèvement du corps, une cloison de séparation, qui est immédiatement rebouchée après le passage de la bière. De cette manière, prétendent-ils, si l'ombre du mort revient par le même chemin pour rentrer dans son ancienne demeure, en trouvant bouchée l'ouverture par laquelle elle est sortie, elle s'en ira toute déroutée. Quelle contradiction avec leurs cérémonies mensuelles, lorsqu'ils sonnent la cloche pour faire venir les ombres des ancêtres, auxquels ils préparent de splendides repas!

Le cortége funèbre se met en marche avant le jour, afin qu'on puisse apprécier les effets du luminaire. Pendant la nuit, les invités et les gens rétribués pour remplir diverses fonctions dans le convoi se rendent successivement à la maison mortuaire, où les parents du défunt servent aux premiers, vers minuit, un repas complet, et, aux derniers, du riz et quelques modestes mets. Lorsque le nombre des salariés est trop considérable, ils leur font distribuer simplement du *bánh-tết* [1] avec une certaine quantité de miel, ou du

[1] Le *bánh-tết* est fait avec du riz à gros grains qu'on appelle *nép*. On arrose le riz, avant la cuisson, avec du jus d'herbes; on étale une certaine quantité de ce riz ainsi mouillé, avec des pois concassés au milieu, sur plusieurs couches de feuilles de bananier ou de feuilles d'autres arbres, et l'on roule le tout en cylindre. Cette espèce de boudin est attaché et fortement serré avec des bandes de rotin ou de bambou. On entasse ensuite un certain nombre de boudins ainsi préparés dans d'énormes chaudières remplies d'eau, et on les laisse cuire pendant vingt-quatre heures. Le *bánh-tết* est un mets agréable et nourrissant; il se conserve très-longtemps, et on le

bánh-tẻt seul. Après le repas, on s'organise, et lorsque le signal du départ est donné par l'ordonnateur de la cérémonie, chacun prend sa place selon son rang ou ses fonctions dans le convoi.

Le corbillard, porté sur les épaules par des hommes, est précédé, de chaque côté de la route, par une ligne de lanternes fixées au bout de longs bâtons peints en rouge, que des jeunes gens tiennent à la main. Ces lanternes, ouvertes dans le haut, et faites de papier de couleur avec des dessins, sont de différentes formes : les unes sont carrées, les autres rondes ou ovales; d'autres ont la forme d'une tulipe. Entre la tête du cortége et le corbillard, quatre hommes portent sur les épaules une table servant de socle à un mât dont l'extrémité supérieure est couronnée d'un entablement de bois travaillé, d'où descend une bande de soie rouge, de deux mètres cinquante centimètres à trois mètres de hauteur, et de quarante-cinq à cinquante centimètres de largeur, collée sur une autre bande de gros coton jaune, de même dimension, et solidement assujettie à la table, qui est ornée de peintures, ainsi que l'entablement et les bâtons des porteurs. Des caractères chinois, de papier découpé, les uns dorés, les autres argentés, composant le nom et la qualité du défunt, sont collés sur la surface de la pièce de soie; le tout offre l'apparence d'un énorme écran. Devant le corbillard sont des joueurs de flûte, qui font entendre, de temps en temps, un air adopté dans le pays

mange froid, avec du miel, ou avec d'autres sauces, ou même seul. On distribue le *bánh-tẻt* en entier aux hommes de service; mais quand on le sert dans les repas organisés, on le partage en tranches rondes.

pour la circonstance[1]. On voit autour du corbillard des hommes dont le costume est des plus grotesques, et dont le visage est barbouillé de diverses couleurs qui les rendent hideux. Ces hommes tiennent à la main un grossier bâton, ou un sabre de bois, ou une torche allumée, qu'ils agitent de temps à autre en

MUSIQUE POUR LES ENTERREMENTS.

Air exécuté par deux ou trois flûtes.

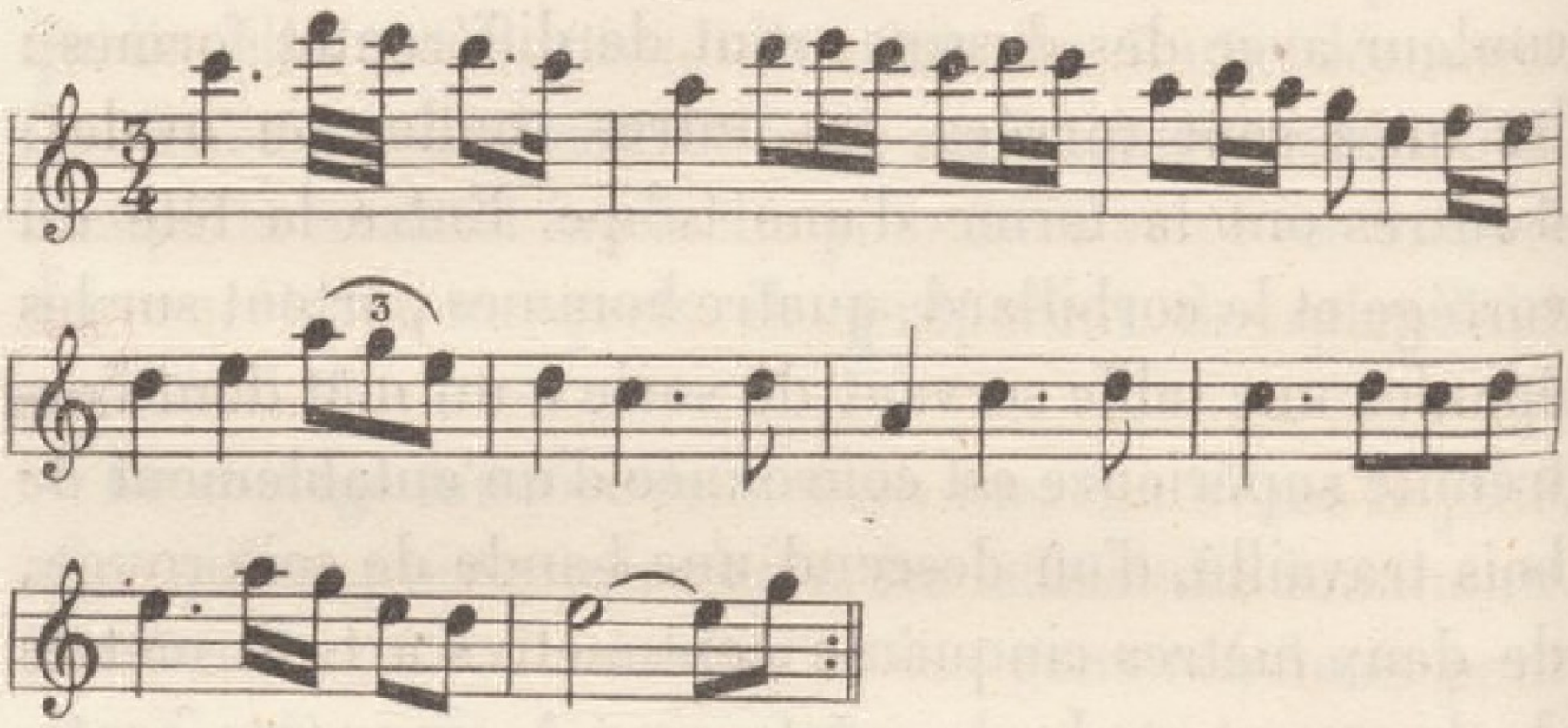

MUSIQUE DE SALON.

Air pour guitare à quatre cordes.

(Les mots qui se trouvent sous chaque note indiquent la prononciation de ces notes en annamite.)

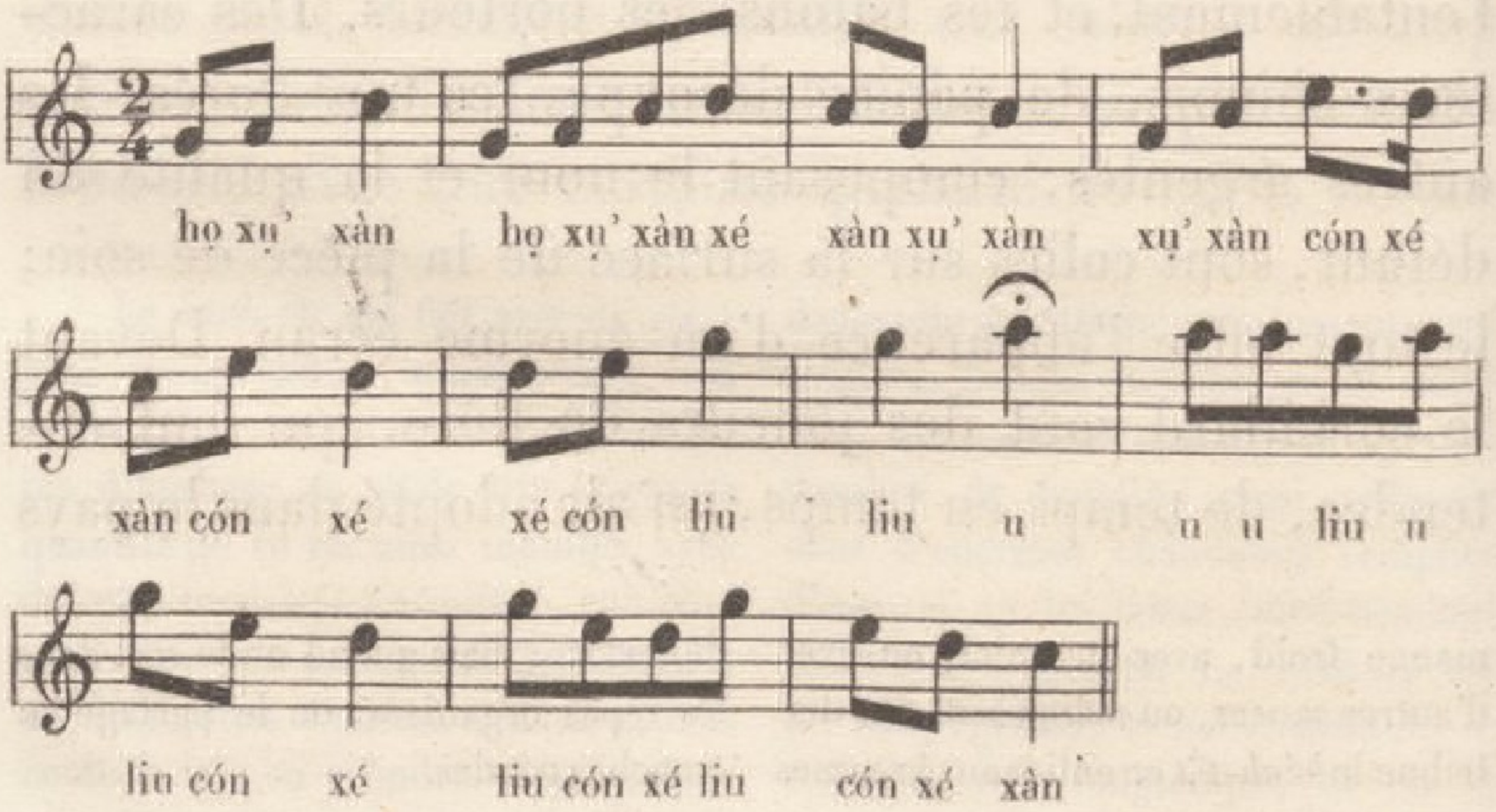

tous sens, en faisant d'affreuses grimaces : ils rient, ils pleurent, ils se tordent les jambes, ils courent à droite et à gauche, en avant et en arrière, afin, selon la croyance des païens, de chasser, en les effrayant, les démons ou les mauvais esprits qui pourraient troubler le repos du mort. Les parents, en grand costume de deuil : turban de grossier tissu de coton blanc, pantalon et robe traînante, du même tissu, sans être ourlés du bas, suivent le cercueil d'un air piteux, au milieu des pleureuses qui poussent des sanglots. — Contrairement à ce qui se pratique chez nous, les habits de deuil des Annamites sont en blanc. — Les enfants du défunt ont, de plus, une ceinture et une couronne de paille de riz, et ils tiennent à la main un bâton entouré de paille.

A Hué, les cortéges funèbres font généralement une grande partie de la route en bateau, à cause d'une multitude de rivières qui serpentent en tous sens dans les environs de la ville, et du petit nombre de ponts qu'on y trouve pour les traverser. Ce mode de locomotion offre d'ailleurs un grand avantage pour la célérité de la marche du convoi, qui mettrait beaucoup plus de temps pour se rendre au lieu de sépulture s'il fallait, pendant tout le trajet, porter le corbillard sur les épaules; mais souvent, faute de moyens suffisants, une partie du cortége est obligée de suivre les bateaux à pied et de traverser les rivières dans des barques de passage sur les points où il n'existe pas de ponts.

Entre le village de *Phũ-Cam* et une montagne isolée, est une immense vallée, véritable vallée des tombeaux, car c'est là que la ville de Hué et la banlieue

enterrent la majeure partie de leurs morts. Un bras du fleuve *Trường-Tiền* passe devant un chemin rocailleux qui se trouve à droite de la rivière, à un kilomètre environ de son embouchure : ce chemin conduit dans la vallée, en laissant à gauche le village. Les deux parties du cortége s'arrêtent à l'entrée de ce chemin; on se réorganise, puis on se remet en route, pour ne plus s'arrêter qu'au lieu où déjà la fosse est creusée. Le cercueil y est descendu avec les plus grandes précautions, afin qu'il n'éprouve aucune secousse et qu'il ne penche ni d'un côté ni de l'autre; on le couvre de terre, les parents saluent le mort une dernière fois, et chacun s'en retourne chez soi.

La plupart des tombeaux que j'ai vus à Hué sont tout simplement des môles de terre ou de chaux, sans aucun ornement; mais il en existe aussi qui ont été édifiés à grands frais. Ces derniers, d'un bloc de chaux qui a la forme de deux pierres plates superposées, sont entourés de murs sur lesquels figurent différents sujets et des paysages en relief revêtus de peintures.

La construction des monuments funèbres, à Hué, est, comme celle des habitations des vivants, soumise à des règlements de police dont on ne peut s'affranchir sans s'attirer de graves désagréments. Les proportions et les ornements d'un mausolée doivent être en rapport avec la position qu'a occupée celui dont il couvre les dépouilles. Contrairement à ce qui se fait communément en France, on ne voit aucun arbre, aucun arbuste près des tombeaux, pas même une fleur, non par suite d'une idée superstitieuse quel-

conque, mais parce qu'aucune plantation n'est permise autour des monuments de ce genre, si ce n'est aux abords de ceux de la famille royale. L'infraction à cette règle a causé, à ma connaissance, sous le règne de *Gia-Long*, la disgrâce d'un grand mandarin, qui avait fait planter quelques arbres autour de la tombe de sa mère.

On sait que les Annamites sont esclaves des devoirs consacrés par l'usage à l'égard de leurs ancêtres. Après l'enterrement d'un parent, le nom de celui-ci est aussitôt inscrit sur les tablettes de famille; et, bien que, dans quelques maisons, on se mette en garde contre l'introduction furtive et fréquente de l'ombre des morts dans l'intérieur des habitations, en bouchant les ouvertures par lesquelles sont sortis les corps, cela n'empêche pas de convier l'ombre de ces mêmes morts à un repas tous les mois, et même tous les quinze jours dans certaines familles. Les principaux de ces repas ont lieu à chaque pleine lune et à toutes les occasions solennelles, comme au premier jour de l'an ou à l'anniversaire du décès d'un grand parent fort regretté, ou encore aux jours de noces. A l'approche de ces époques, on s'inquiète des besoins des morts; quelquefois on s'informe, auprès d'une devineresse (espèce de sorcière que les superstitieux consultent, à l'occasion, sur l'avenir et sur des choses que les yeux ordinaires ne peuvent distinguer), de leurs désirs, de la position dans laquelle ils se trouvent, de leurs dispositions à l'égard des vivants; et, d'après les indications recueillies, on fait tous ses efforts pour

leur venir en aide, afin qu'ils puissent passer heureusement leur existence dans l'autre vie. Ainsi, avant les préparatifs du festin, le chef de famille fait venir une de ces sorcières et l'interroge sur les moindres particularités relatives aux parents décédés. Les sorcières que j'ai vues à Hué étaient de véritables squelettes vivants, tant leur maigreur était grande; de plus, elles avaient un air souffreteux et paraissaient fort peu solides sur leurs jambes. Quand une de ces femmes est appelée, elle prend avec elle une espèce de tambour de basque, un bâton et un sac renfermant divers objets : ce sont de petites tablettes de bois ou de pierre sur lesquelles sont tracés, en différentes couleurs, des caractères de convention; des carrés de papier ou de soie également barbouillés; de petits sachets remplis de poudre de certains animaux, et quelques fioles contenant du liquide.

Quelquefois on promène la sorcière en bateau avant de la consulter, et, pendant le trajet, elle chante au bruit monotone du tambour de basque, puis elle se livre à une série interminable de bâillements, en marmottant une suite de mots que nul ne peut comprendre, ni elle-même peut-être. On la ramène ensuite chez le chef de famille; là elle ouvre son sac, elle en retire une des petites fioles et avale quelques gouttes de son contenu, qui paraît être du narcotique; elle consulte ses tablettes, elle réfléchit un instant et elle se met ensuite à faire toutes sortes de grimaces et de gestes excentriques, se tordant le corps, se roulant par terre, se roidissant les membres, riant, pleurant, chantant, et enfin bâillant plusieurs fois de suite; puis

elle s'évanouit : elle est alors, croit-on, en rapport avec les esprits. Le chef de famille s'approche de cette espèce de cadavre; il le secoue doucement, l'interroge et écoute avec recueillement les moindres sons échappés de la bouche bleuâtre de ce corps inanimé. Quand une sorcière n'est pas trop abattue, et quand elle se trouve dans un état parfait de lucidité, elle s'exprime clairement, et ses paroles n'ont pas besoin d'être interprétées; mais lorsque ses forces sont épuisées par suite des efforts qu'elle a faits pour arriver à cet état de lucidité, elle n'articule que des mots entrecoupés et sans suite, qui embarrassent son auditoire. Ceux qui écoutent finissent cependant, en réfléchissant, et avec un peu de bonne volonté, par en tirer un sens qui est toujours à leur avantage. Le chef de famille, après avoir obtenu ainsi les renseignements qu'il cherchait, laisse la sorcière dans son sommeil léthargique. Celle-ci reste quelque temps dans cet état, puis elle se lève d'un air honteux et se met à rire; elle fait encore quelques bâillements, accompagnés d'éructations, arrange sa toilette en désordre, demande son compte, ramasse son tambour de basque, remet dans son sac ses tablettes, ses carrés de papier, ses fioles, salue tout le monde, puis dirige ses pas chancelants vers le bateau qu'on a loué pour elle.

C'est d'après les révélations de la sorcière que le repas est organisé. A-t-elle fait connaître que les morts désirent de la viande de porc : on leur en prépare un plus grand nombre de plats. A-t-elle déclaré que les ancêtres ont besoin d'argent : on s'approvisionne d'une plus grande quantité de carrés de papier argenté

et de papier doré, que l'on brûle en temps utile. Mais lorsque la sorcière annonce une grande irritation chez les esprits, on est obligé, pour les calmer, d'avoir recours aux bonzes. Ceux-ci, sur l'invitation du chef de famille, s'empressent de se rendre chez lui, munis de livres et de divers autres objets, et ils s'installent dans la maison, si elle leur paraît convenable. Dans ce cas, on prépare, dans la pièce principale, un autel avec des idoles de bois peint ou de pierre, devant lequel ces bonzes, à tête rasée et à longue robe couleur chocolat, chantent durant quatre ou cinq heures de suite; ils se reposent quelques instants, recommencent à chanter, se reposent encore, reprennent de nouveau leur chant, et ainsi de suite pendant vingt-quatre, trente-six ou quarante-huit heures. Après la cérémonie, on les paye, et tout le monde est satisfait. Si, au contraire, la maison n'est pas jugée convenable, les bonzes vont chanter dans une pagode voisine.

Le repas étant servi sur des estrades, devant l'autel sur lequel sont déposées les tablettes des ancêtres, toute la famille s'y rend en cérémonie et avec recueillement; des bougies sont allumées ainsi que des allumettes odoriférantes; on verse de l'eau-de-vie de riz dans de petits verres ou de petites tasses, et l'on frappe le timbre pour prévenir les morts que le festin est prêt. Les assistants, silencieux, se prosternent ensemble, à plusieurs reprises, devant l'autel, comme si les ombres de leurs parents étaient réellement là. On se tient ensuite debout pendant le temps jugé nécessaire pour que les morts puissent manger et boire à leur aise; on fait brûler du papier doré et du papier ar-

genté, pour qu'ils emportent une provision d'argent; puis on éteint les bougies, on baisse la jalousie devant l'autel, et le repas des vivants commence. Dans ces repas, les amphitryons prélèvent quelquefois un certain nombre de plats qu'ils envoient aux parents et aux amis qui n'ont pas assisté à la cérémonie.

Il est incontestable que les Annamites furent primitivement civilisés par les Chinois, car ils conservent encore aujourd'hui les préjugés et les pratiques superstitieuses de leurs voisins. Leurs livres d'études viennent de la Chine, et leurs lois sont écrites en caractères chinois, ainsi que tous les actes officiels. Comme chez les Chinois, le culte des morts constitue le point principal des croyances religieuses des Annamites, et dans les pagodes de ces derniers figurent des divinités chinoises, de premier et de second ordre, dont la nomenclature est fort étendue. Ces divinités sont des personnages imaginaires, ou des hommes qui se sont fait remarquer par leurs actes ou par leur mérite, et qui ont laissé à la postérité un nom vénéré. Mais, outre ces dieux généraux, il en existe de particuliers que quelques-uns adoptent pour avoir un protecteur dans la famille. Généralement, on ne divinise que les êtres dont on espère des bienfaits, ou que ceux qui inspirent de la peur. Aussi voit-on, à la honte de la raison humaine, à côté des autres dieux, des animaux, comme le tigre, le crocodile, etc. qui sont l'objet d'un culte de la part de certains individus. Que l'on ne s'imagine pas que toutes ces divinités protectrices jouissent tranquillement des honneurs et des avantages de leur position :

elles ne sont pas à l'abri des rigueurs de ceux qui les invoquent vainement, car les païens savent très-bien infliger à leurs dieux des punitions, quand ceux-ci ne leur accordent pas leurs demandes. Le souverain peut élever d'un grade et combler de faveurs la divinité qui lui aura, sur son invocation, accordé un service important; mais il peut aussi, dans le cas contraire, la punir, en la faisant jeter à bas de l'autel, et l'accabler de mauvais traitements. Un particulier peut agir de la même manière à l'égard de son dieu domestique. Cependant, la punition infligée, on commence à concevoir des inquiétudes, et la peur de la vengeance du dieu offensé succède bientôt à la colère; on rétablit l'idole sur l'autel, en lui demandant pardon, et l'on fait la paix avec elle, si toutefois on n'a pas l'intention de tout braver et de choisir une autre divinité qui fera mieux les affaires de la famille.

A l'exception des chrétiens, qui sont en petit nombre, les Annamites sont ou bouddhistes, ou sectateurs de Confucius, ou l'un et l'autre tout à la fois. En effet, les grands et les lettrés, qui appartiennent à la doctrine de Confucius, ne dédaignent pas les prières des bonzes, et ont souvent recours à eux dans des occasions solennelles, soit pour donner plus de pompe à leurs cérémonies, soit afin de se ménager par précaution les bonnes grâces du Bouddha, que les Annamites appellent *Phật*, et afin de trouver dans ses disciples des protecteurs pour l'autre monde, si hérissé d'écueils et sur l'existence duquel Confucius ne donne aucune notion précise. Le grand philosophe chinois enseigne aux hommes les devoirs sociaux; il leur recommande

d'honorer l'Être suprême et de respecter les parents vivants ainsi que les ancêtres. Ces dernières prescriptions surtout sont souvent répétées dans ses ouvrages, dont le texte commenté forme des livres d'étude pour la jeunesse des écoles; mais tout se borne, dans ses hautes leçons de sagesse, exprimées en termes très-relevés, aux devoirs de l'homme; il ne s'y trouve pas un mot sur l'existence d'une vie future, sujet que Confucius évite avec soin, ce qui ôte à sa doctrine le caractère d'une religion.

Le peuple suit généralement la religion de *Phật*, dont les principes moraux sont fort édifiants, mais dont les révélations ascétiques sont si embrouillées, si peu compréhensibles, qu'on n'en peut rien saisir, rien définir. D'après les bonzes, chaque individu aurait plusieurs âmes : une de ces âmes, en quittant le corps, irait dans les enfers; une autre entrerait dans un autre corps, pour continuer à faire pénitence. Les prêtres de *Phật*, qui ont accès auprès de leur maître, intercèdent pour les âmes consignées dans les enfers; ils les en font sortir, et peuvent les faire entrer ensuite dans le séjour des bienheureux, au moyen de prières appuyées de lettres de recommandation, que l'on brûle pour les faire parvenir au ministre de *Phật*. Sans ces moyens, il est difficile d'arriver au paradis, dont le chemin est fort dangereux, parce qu'on pourrait tomber dans des précipices remplis de sang, où habitent des monstres de toutes sortes.

A propos de bonzes (les Annamites les appellent *thầy-tu*), je me rappelle avoir lu quelque part ou avoir entendu raconter qu'un de ces prêtres du Bouddha,

voyant un jour chez son voisin un canard gras et dodu, conçut le coupable désir d'enfreindre les sévères règlements qui prescrivent pour son ordinaire du riz, du poisson salé et des lentilles fermentées. Pour arriver à satisfaire sa gourmandise, l'homme à tête rasée eut recours à une ruse assez originale : il franchit brusquement le seuil de son voisin, et alla se prosterner devant l'oiseau de basse-cour, qui faisait tranquillement, sur une patte, sa sieste ordinaire. Se réveillant en sursaut, et étonné d'être l'objet de tant de vénération de la part d'un homme de cette importance, l'oiseau se méfia de cette grande dévotion, qui pouvait bien cacher un piége tendu à son inexpérience; il s'éloigna aussi vite que son embonpoint et ses courtes pattes pouvaient le lui permettre. Le volatile n'avait point tort. Cependant, l'homme le poursuivait avec acharnement, en faisant de nouvelles prosternations, et l'oiseau continuait toujours de fuir sa présence. Le propriétaire du canard, qui assistait à cette scène burlesque, ne pouvait s'expliquer le motif des salutations réitérées du bonze, et il lui en témoigna sa surprise : « Ah ! pourquoi, honorable prêtre du Bouddha, lui dit-il, vous faites-vous si humble devant cet être immonde ? — Hélas ! répondit le bonze d'un air mystérieux, vous ne voyez donc pas que dans le corps de cet animal est passée une âme humaine, et que cette âme est celle de mon père ? Il est vrai qu'il n'est pas permis à vos yeux profanes de la distinguer; mais, foi de bonze, je vous affirme la vérité, la pure vérité, et, en bon fils, je me suis empressé de venir rendre à l'auteur de mes jours les hommages que je lui dois,

vous déclarant, excellent voisin, que rien ne pourra désormais me séparer de votre canard. » Le propriétaire, émerveillé de ces paroles, et touché de la piété filiale du prêtre bouddhiste, lui offrit cet oiseau, que le bonze, tout joyeux, se hâta d'emporter dans ses bras, malgré la résistance du volatile, qui se débattait et qui l'étourdissait de ses cris.

Le lendemain, curieux de savoir si son canard possédait toujours une âme humaine, le confiant voisin se présenta au couvent des bonzes, et, fort du service qu'il avait rendu la veille, y pénétra sans cérémonie. Mais quelle fut sa stupéfaction, quand il vit dans la cour de l'établissement un tas de plumes qui lui représentaient les restes de son canard. Poussant plus loin ses investigations, il découvrit dans une cellule son obligé de la veille, tenant encore dans la main la dernière cuisse de la victime, qu'il dévorait avec délices. Le bonze, à l'aspect inattendu de son voisin, fut un peu déconcerté; cependant il fit bonne contenance, et, sans attendre que celui-ci lui eût adressé la parole, il lui dit d'un air contrit : « J'accomplis dans ce moment, cher voisin, un pénible devoir; mon père, vous le savez, avait eu la fantaisie de s'incorporer dans votre canard, que vous avez eu la générosité de me laisser emporter. A force de prières, j'ai fait sortir cette âme vénérée d'une enveloppe indigne d'elle; mais que faire de cette carcasse qui ne lui avait que trop longtemps servi de domicile? Je ne pouvais la livrer aux oiseaux de proie, c'eût été un crime, et pourtant il fallait la faire disparaître d'une manière qui ne blessât pas mon père; je me suis donc vu obligé de me charger de ce

soin, bien à contre-cœur, je vous assure, et, comme vous le voyez, j'achève la besogne. » Le voisin dupé, tout interdit de tant de ruse et de mensonge, se retira mécontent, en se disant qu'il était joué et qu'on ne l'y reprendrait plus.

Sous *Gia-Long*, le culte catholique était non-seulement toléré, mais encore respecté; le roi lui-même, rendant hommage à la pureté de la morale évangélique, aimait à reconnaître qu'elle avait singulièrement adouci les mœurs de ses sujets. Une seule chose lui déplaisait, c'était de voir le concubinage défendu comme un crime. Il ne pouvait, à cet égard, concilier nos préceptes avec l'influence du climat sur l'un et sur l'autre sexe : le changement lui semblait recommandé par la nature dans un pays brûlant, où la femme vieillit de bonne heure.

Il y avait, à l'époque dont je parle, six évêques catholiques dans le royaume. — Ce nombre est, je crois, encore le même aujourd'hui, en ne comprenant pas celui qui réside à *Sài-Gòn*, province devenue française. — Ces prélats, et surtout Mgr Labertette, évêque de Véren, respectable vieillard de soixante et seize ans, qui, depuis plus de quarante ans, n'avait pas quitté le pays, étaient généralement vénérés, même dans le commencement du règne de *Minh-Mạng*. J'ai passé quelquefois des mois entiers auprès de Mgr Labertette; j'ai eu occasion de voir des païens le prendre pour arbitre dans leurs querelles, et accepter toujours ses décisions comme un jugement sans appel. Je crois pouvoir avancer que la plupart des païens quitteraient

volontiers leurs idoles pour embrasser la foi catholique, s'ils avaient la certitude que le gouvernement ne les persécuterait pas à cause de leur nouvelle croyance. Ce n'est pas ici seulement mon opinion personnelle, c'est aussi celle de beaucoup d'indigènes.

Tous les villages où il y avait une agglomération de chrétiens possédaient une église ; personne n'y troublait le culte. Ce n'est que quelque temps après notre départ, que les persécutions ont commencé. On tolérait même des communautés de filles. Ces filles ne faisaient point de vœux, mais elles étaient soumises à une discipline particulière ; elles vivaient et travaillaient en commun, et le produit de leur industrie appartenait à la maison, qui, en échange, les entretenait et les nourrissait.

Les missionnaires étaient peu nombreux et presque tous indigènes. Ces derniers, instruits dans les colléges dirigés par les évêques, ne recevaient les ordres qu'à quarante ans accomplis, tandis qu'aujourd'hui ils les reçoivent à vingt-cinq ans.

Le nombre des catholiques était de 60,000 en Cochinchine, et de 300,000 au Tonquin ; mais, depuis, ce nombre a beaucoup augmenté, dit-on, malgré les persécutions, ce qui prouve que les croyances évangéliques ont pris racine dans ce pays, et que les efforts des courageux missionnaires ont été couronnés de succès.

Quant aux églises, elles étaient de la plus grande simplicité, ainsi que les pagodes des sectateurs de *Phật* et de Confucius : aucune religion ne se faisait remarquer par l'éclat ou le luxe de ses temples et de ses cérémonies.

Un prêtre annamite, délégué par l'évêque qui demeurait à *Cỏ-Vuu*, résidence fort éloignée de la capitale, avait la direction des chrétientés aux environs de la ville de Hué. Ce prêtre visitait alternativement ces chrétientés, disait la messe tantôt dans l'une, tantôt dans l'autre, et, tous les dimanches, une foule nombreuse de chrétiens des autres églises venaient assister au service divin dans celle où il officiait. C'étaient des réunions fort édifiantes, qui rappelaient les temps primitifs du christianisme, car riches et pauvres se confondaient fraternellement, les femmes d'un côté de l'église, les hommes de l'autre côté, sur des nattes étendues par terre, et tous n'avaient qu'un seul but, celui de rendre ensemble hommage au Créateur.

La famille Vannier et la nôtre, à moins de circonstances majeures, ne manquaient jamais d'assister à ces cérémonies. Après la messe, les deux familles passaient ensemble le reste de la journée, soit dans les habitations de l'une, soit dans celles de l'autre; les enfants s'abandonnaient à des jeux de leur âge pendant que les parents causaient entre eux ou se livraient à quelques divertissements. Un repas servi à l'européenne, auquel prenaient part tous les membres des deux familles réunies, terminait la journée.

M. Vannier et M. Chaigneau, tous deux originaires de la même partie de la Bretagne, ayant combattu ensemble sous les drapeaux de *Gia-Long*, avaient éprouvé l'un pour l'autre ce sentiment de confraternité si ordinaire à ceux qui appartiennent au même sol et qui se rencontrent en pays étranger. Ce sentiment fit

bientôt place à des relations plus intimes, et ils devinrent deux grands amis. Se voyant ensuite seuls Français à la cour de Hué, où ils occupaient chacun une position identique, ils se considérèrent comme liés solidairement l'un à l'autre, ayant les mêmes devoirs à remplir et les mêmes intérêts à défendre, ceux de la religion et ceux de la France, dont ils étaient les représentants naturels et dont ils devaient faire valoir les droits et maintenir la dignité.

Les maisons des deux mandarins français étaient toujours ouvertes à quiconque portait un habit européen et venait à Hué : commerçants ou simples voyageurs y trouvaient une hospitalité toute française et les protections nécessaires, soit pour la vente de leurs marchandises, soit pour leur sécurité pendant leur séjour dans le pays. Mais jusqu'alors ils n'avaient pas encore eu la satisfaction de pouvoir profiter de leur position pour favoriser le commerce français : les bâtiments qui s'étaient rendus en Cochinchine, à de rares intervalles, étaient ou espagnols, ou portugais, ou des vaisseaux de guerre anglais. Ce ne fut qu'en 1817 qu'ils eurent la joie d'y voir arriver les premiers navires de leur nation. Ainsi, pendant plus de vingt-cinq ans, aucun Français n'était venu visiter cette contrée, que la France semblait avoir oubliée, lorsque, vers le mois de septembre de cette même année, un bâtiment de commerce de la maison Balguerie, Sarget et Cie, de Bordeaux, aborda à la côte de Cochinchine.

Je n'essayerai pas de peindre ici l'émotion qu'éprouvèrent M. Vannier et M. Chaigneau à cette apparition, si désirée et si peu attendue. Elle ravivait chez eux le

souvenir de la France et l'espoir de revoir un jour cette belle patrie, où ils avaient laissé des parents et des amis. Chaque objet qu'ils voyaient à bord du navire leur rappelait un souvenir du temps passé; capitaine, officiers et matelots furent tour à tour accablés de questions sur le pays natal. Les deux mandarins reçurent leurs compatriotes avec la plus grande cordialité et se mirent à leur disposition pour favoriser l'écoulement de leurs marchandises.

Une deuxième expédition, faite par une autre maison de Bordeaux, la maison Philippon, suivit bientôt la première. Cette deuxième expédition reçut le même accueil, et trouva les mêmes protections de la part des deux mandarins. Malheureusement les deux cargaisons ne convenaient nullement au pays, et ces premiers essais échouèrent complétement.

Cependant le roi *Gia-Long*, qui aimait et estimait les Français, fit témoigner, par l'intermédiaire de M. Chaigneau et de M. Vannier, aux capitaines et au subrécargue, le regret qu'il éprouvait du peu de succès de leur début, et exempta de tous droits les deux expéditions; il refusa même les présents qui lui furent offerts, et ne prit, pour sa cour, que quelques objets, qu'il voulut payer; mais il fit engager les capitaines et le subrécargue à revenir avec des marchandises qui conviendraient au pays, et dont il donna le détail, leur promettant de les traiter toujours avec les égards dus aux sujets d'une nation amie.

Dix-huit mois plus tard, deux magnifiques trois-mâts français jetèrent l'ancre dans la baie de Tourane : c'étaient *le Larose* et *le Henri*, appartenant aux mêmes

armateurs qui avaient organisé les premières expéditions.

Voici comment s'exprimait un de ces honorables négociants, dans sa relation des premiers voyages en Cochinchine. Après avoir fait connaître les pertes qu'avaient éprouvées les deux maisons, il disait : « Confiants dans les suites que pourraient avoir, pour la France, de pareilles relations, dans l'accueil que leurs représentants avaient reçu du souverain, par l'entremise des mandarins français attachés à cette cour, qui leur avaient prodigué toutes sortes de soins, d'affection et d'amitié ; encouragés par eux, ils y renvoyèrent le même subrécargue sur un de leurs plus beaux navires, *le Larose*, d'environ 700 tonneaux, qui fut suivi peu de jours après par *le Henri*. La promesse d'un bon accueil qu'on leur avait faite a été fidèlement et ponctuellement exécutée. Les marchandises ont été prises et payées avec la plus loyale et scrupuleuse exactitude. Ces deux bâtiments s'y sont chargés, en retour, de sucre, thé et soie écrue, et ont en outre rapporté de l'argent du pays. Cette deuxième expédition a donc eu, sous tous les rapports, un succès complet..... »

Depuis l'apparition des navires français en Cochinchine, M. Chaigneau ne cessait de porter ses regards vers la France ; et, sans communiquer à la cour son projet arrêté, il se préparait sans bruit à quitter ce pays à la prochaine occasion favorable, sinon pour toujours, au moins pour quelque temps, afin de revoir la France, de visiter sa famille et de donner lui-même au gouvernement français tous les renseignements que le duc de Richelieu, ministre de Louis XVIII,

lui avait demandés sur cet intéressant pays. Dans la dépêche que ce ministre lui avait adressée en 1817, il lui disait : « Vous pouvez, Monsieur, vous associer aux vues bienfaisantes du gouvernement, d'abord en favorisant, de tous les moyens que vous donne votre position actuelle, les premières entreprises de nos armateurs, ensuite en m'adressant les informations propres à m'éclairer sur ce qu'il y aurait de mieux à faire pour parvenir au but qu'on voudrait atteindre, c'est-à-dire à l'établissement d'un commerce permanent et régulier avec le pays où vous résidez. »

M. Chaigneau appartenait à une honorable famille de la Bretagne. Son père, chevalier de Saint-Louis, avait été capitaine de brûlot et commandant de vaisseau de la compagnie des Indes. Un de ses frères, Étienne, officier de marine, embarqué sur la corvette française *la Bacchante*, fut tué, le 6 messidor an II, dans un combat contre la frégate anglaise *l'Endymion*. Mon père avait encore en France deux frères, qui ont occupé, sous le premier Empire, des grades élevés dans l'armée de terre; un beau-frère, M. de Rosières, ancien commissaire général ordonnateur de la marine sous l'empereur Napoléon Ier; tous trois étaient décorés de la croix de la Légion d'honneur. M. Chaigneau avait, de plus, deux sœurs, dont l'une était veuve, avec une fille. Parmi ses alliés, il avait encore le vicomte de Châteaubriand, l'une des illustrations du siècle. Tous ces parents lui avaient adressé, par *le Larose* et par *le Henri*, les lettres les plus affectueuses, lui donnant des nouvelles de toute sa famille et de ses amis, et lui exprimant le vif désir de le voir revenir en France.

L'occasion était belle, et il n'y avait pas à hésiter; l'un ou l'autre des deux bâtiments présents à Tourane lui offrait toutes les conditions désirables de commodité et d'agrément pour son passage et celui de sa nombreuse famille, et il pouvait compter sur les attentions et les égards que le capitaine et l'équipage ne manqueraient pas de lui prodiguer pendant la traversée. Ses dispositions étaient déjà prises, mais une dernière démarche lui restait à faire, démarche fort pénible, celle de communiquer au roi sa résolution, et de lui demander son agrément. Mon père fut, dans cette circonstance, très-embarrassé pour aborder la question de son départ sans froisser le roi, non pas qu'il ne fût point libre de ses actions, mais parce qu'il craignait une explosion de reproches de la part de ce prince qui l'aimait et qui tenait à le conserver auprès de lui.

Cette ouverture eut lieu enfin dans une audience particulière, où, après une causerie ordinaire sur différents sujets, mon père fit part au roi de son projet dans des termes qui exprimaient son vif regret de se séparer de lui, et le pria de lui accorder son congé. *Gia-Long*, qui avait le coude appuyé sur un coussin, étonné de ce qu'il venait d'entendre, se redressa brusquement : « Comment, dit-il, vous voulez nous quitter? Mais pourquoi nous abandonnez-vous? Est-ce que vous êtes mécontent de nous? Avons-nous fait quelque chose qui vous soit désagréable, ou quelqu'un de notre cour vous a-t-il offensé? Dites-le-moi franchement, et, à l'instant, j'en ferai une éclatante justice. — Non, Sire, répondit mon père, je n'ai, jusqu'à présent, qu'à

me louer des bontés du roi, et son amitié ainsi que sa bienveillance habituelle m'ont suffisamment préservé des mauvais procédés qu'auraient pu avoir à mon égard ceux qui n'ont pas pour moi les mêmes sentiments que Votre Majesté. Mais, éloigné de ma patrie depuis trente ans, dont vingt-cinq ont été consacrés à votre service, j'éprouve le besoin de revoir mon pays natal et de visiter ma famille, et Votre Majesté est trop juste pour ne pas comprendre le désir que j'ai de profiter de l'occasion qui se présente pour réaliser mes vœux. Votre désir, reprit le roi, est trop légitime, et je ne puis vous en vouloir. Allez, noble ami, serviteur dévoué, que le Ciel vous protége partout, que votre voyage s'accomplisse de la manière la plus heureuse, et revenez au plus tôt! » *Gia-Long* parut très-ému après ces dernières paroles; il serra avec effusion la main de mon père, lui dit encore quelques mots flatteurs, et ils se séparèrent.

Après cette entrevue, mon père continua d'assister aux audiences du roi jusqu'au moment de son départ, où il prit définitivement congé de *Gia-Long*. Le roi lui remit alors un écrit, en forme de congé, dans lequel se trouvaient des expressions aussi flatteuses qu'honorables sur ses services et sur sa conduite; il lui serra une dernière fois la main, en lui recommandant de revenir promptement, et en lui disant : « Au revoir! » Le roi s'était trompé, hélas! mon père ne le revit plus.

Cette audience d'adieu avait beaucoup impressionné mon père, mais il éprouva une douce satisfaction à constater, par ce qu'il venait de voir, les sentiments d'estime véritable que le roi avait pour lui, et le re-

gret sincère que ce prince éprouvait de son départ. Mon père m'a bien des fois raconté les moindres détails de ses derniers entretiens avec *Gia-Long*, entretiens dont je rapporte seulement ici la substance; mais les quelques mots qu'on vient de lire suffisent pour faire connaître quelles étaient les relations de mon père avec ce prince.

Les adieux des mandarins, ses collègues, ne furent pas aussi touchants que ceux du roi; ils étaient peut-être aussi chaleureux, mais quelques-unes seulement de ces protestations d'amitié étaient sincères. Quant à M. Vannier, quoiqu'il connût depuis longtemps les dispositions de mon père, il fut consterné au moment de la séparation. Perdre un ami, un compagnon inséparable jusqu'alors, se voir bientôt le seul Français à la cour de Hué, au milieu de ce tourbillon de monde officiel, où la réserve et la plus grande prudence devaient régler les paroles comme les actions, toutes ces réflexions l'accablèrent de tristesse. Il dut pourtant se résigner à son isolement, et les deux amis, ainsi que leurs familles, se séparèrent non sans peine, mais avec l'espoir de se revoir un jour, soit en Cochinchine, soit en France.

Outre M. Vannier et M. Chaigneau, il y avait encore à Hué, à cette époque, un autre Français, du nom de Despiau, natif de Bazas (Gironde). Il avait résidé pendant quelque temps à Macao, et, se trouvant, je ne sais par quel hasard, en Cochinchine, où il reçut de ses compatriotes une hospitalité amicale, il s'y fixa. Ce M. Despiau, dont les facultés intellectuelles avaient subi quelque dérangement, n'avait plus des idées assez

saines pour exercer la médecine, qu'il prétendait avoir étudiée dans sa jeunesse. On l'appelait partout *docteur*, mais il n'en avait que le titre, car ses occupations se bornaient à administrer des remèdes externes et à soigner les maladies de peau, auxquelles les Annamites sont très-sujets. M. Despiau faisait naturellement partie de notre petite colonie, et, n'ayant pas de famille à Hué, il s'était sincèrement attaché aux deux familles françaises, qu'il regardait comme siennes. Ce pauvre homme fut désolé de nous voir partir, et ne trouvait point de termes pour exprimer les regrets qu'il éprouvait de nous perdre.

Le Henri, sur lequel nous devions prendre passage, nous attendait pour appareiller ; nous dîmes un dernier adieu à nos serviteurs et à nos amis, qui nous avaient accompagnés jusqu'à Tourane, et nous nous embarquâmes (novembre 1819). Le capitaine Rey, qui commandait ce navire, nous offrit avec empressement sa propre chambre, que mon père accepta avec reconnaissance ; il nous installa à bord le plus commodément qu'il lui fut possible, et, quelques heures après, nous mîmes à la voile pour la France.

J'ignore quelles furent les impressions de mes parents en quittant la baie de Tourane ; quant à moi, malgré mon désir de voir la France, dont on me racontait sans cesse des merveilles, j'avoue que j'avais le cœur gros en voyant fuir à l'horizon le village, les montagnes et le sol où s'était écoulée mon enfance. J'aurais pleuré, sans la crainte qu'on ne vît mes larmes. Je regrettais notre maison, les amis de mon âge, mon précepteur, nos domestiques éplorés de la perte de

leur maître, enfin tout ce que nous avions laissé à Hué. Je sentis alors, pour la première fois, combien était vivace cet attachement au sol qui nous a vus naître, aux êtres et aux moindres objets que nos yeux ont rencontrés au début de la vie, et je me rendis compte de l'impatience de mon père de revoir sa patrie et sa famille. Pour contraster avec mes idées sombres, le ciel était sans nuage, le soleil resplendissant, et une forte brise nous fit bientôt doubler la presqu'île qui ferme la baie du côté de la mer; peu à peu, nous ne vîmes plus les côtes, hérissées de montagnes, que derrière un voile de brouillard; encore quelques instants, et tout disparut comme un rêve!

Je ne raconterai pas les détails de notre traversée, qui dura cinq mois, pendant lesquels nous fûmes entourés de toutes sortes d'égards et de prévenances de la part du capitaine Rey, des officiers et de l'équipage du *Henri*. Je dirai seulement qu'après une relâche de dix à douze jours à l'île de la Réunion, vers les premiers jours de 1820, nous arrivâmes à Bordeaux dans le mois d'avril de la même année.

Je n'avais vu jusqu'alors aucune ville européenne: l'aspect de celle qui apparaissait devant moi, comme par enchantement, me frappa d'étonnement, et je fus émerveillé de tout ce que mes yeux pouvaient embrasser. Pendant que j'admirais toutes ces belles maisons qui bordent le quai, et qu'on appelle *le Chapeau-Rouge*, mon père s'approcha de moi et me dit avec un air de jubilation: « Hé bien! mon ami, trouves-tu cela beau? » Un Annamite pur sang aurait sans doute répondu: « Ce n'est pas mal, mais je préfère nos palais

de Hué, ils sont plus gracieux. » Ma réponse fut plus affirmative et sans restriction. Nous quittâmes *le Henri* peu de temps après notre arrivée en rade, et nous descendîmes à l'hôtel *Marins*, rue *Esprit-des-Lois*. Le capitaine Rey avait eu la prévenance de nous y faire préparer des appartements convenables, pour que nous pussions passer commodément les quelques jours que nous avions à rester dans la ville avant de nous mettre en route pour d'autres destinations. Après ce temps d'arrêt, nous nous rendîmes à Albi (Tarn), où résidait la famille de Rosières, qui nous attendait. Malheureusement mon père ne put jouir longtemps du plaisir d'être près des siens : des lettres qu'il reçut de Paris le pressèrent de s'y rendre, afin de donner tous les renseignements que le gouvernement désirait avoir sur la Cochinchine et sur la possibilité de nouer des relations solides avec le souverain de ce pays. Toutes ces lettres étaient conçues dans des termes très-flatteurs pour lui, et il fut sensible aux sentiments qu'elles exprimaient. Le baron Portal, ministre de la marine, écrivait : « Il me sera fort agréable personnellement de connaître un Français qui s'est acquis l'estime et la confiance d'un souverain étranger, près duquel il a su mettre à profit son crédit pour rendre à ses anciens compatriotes des services importants. » Mon père nous laissa à Albi, et prit presque aussitôt la poste pour se rendre à Paris.

A son arrivée dans la capitale, les ministres de Louis XVIII lui firent connaître l'intention du roi de le charger d'une mission auprès du souverain de la Cochinchine. De plus, d'après les instances des négo-

ciants de Bordeaux, ils lui proposèrent de l'accréditer près de la cour de Hué en qualité de consul. Ils lui firent comprendre les avantages qu'il y aurait pour la France à être représentée, dans un pays nouveau et plein d'avenir, par un agent qui, comme lui, connaissait la langue indigène, et qui y jouissait de l'estime générale et de la confiance du souverain régnant, auquel il avait rendu de grands services. Malgré son âge et le besoin qu'il avait de prendre du repos pour se consacrer à sa famille, mon père ne put résister au désir de prouver son dévouement à la France, en lui consacrant encore quelques années de son existence, puisque, dans la circonstance, ses services étaient reconnus nécessaires.

Il eut une audience du roi Louis XVIII, qui le reçut avec une extrême bienveillance, et l'invita à retourner à Hué, avec la double qualité de consul [1] et de com-

[1] « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut.

« Ayant jugé convenable d'établir un consul dans les États de la Cochinchine, pour veiller à la sûreté des personnes et des propriétés de ceux de nos sujets qui y feront le commerce; et étant informé de l'intelligence, probité, zèle et fidélité à notre service du sieur J. B. Chaigneau, officier de la marine et mandarin cochinchinois, qui, en outre, a une connaissance exacte des mœurs et usages de ces pays, par la longue résidence qu'il y a faite, nous avons fait choix de sa personne, et nous l'avons nommé et constitué, et, par ces présentes, signées de notre main, nous le nommons et constituons notre consul dans tous les États de la Cochinchine, pour, en cette qualité, exercer avec l'autorité nécessaire les fonctions attachées à cet office, conformément aux lois, édits et ordonnances du royaume.

« Ordonnons à tous navigateurs, commerçants et autres, nos sujets, de le reconnaître et de lui obéir en tout ce qu'il leur commandera à raison de ladite charge de consul dont il nous a plu de le revêtir.

« En foi de quoi nous avons fait mettre notre sceau à ces présentes.

« Donné à Paris le douzième jour du mois d'octobre de l'an de grâce mil huit cent vingt, et de notre règne le vingt-sixième. « Louis. »

missaire du roi[1], muni de pleins pouvoirs pour conclure un traité de commerce entre les deux pays. C'était un ordre que le roi lui donnait; car, après lui avoir exprimé la satisfaction qu'il éprouvait de sa conduite en Cochinchine, Sa Majesté lui dit : « Vous êtes Français, et tout Français se doit à son pays. Nous comptons sur votre patriotisme pour mener à bonne fin la mission qui vous est confiée. » Il avait reçu la croix d'honneur en 1819; après cette audience, il fut nommé chevalier de Saint-Louis.

Pendant son séjour à Paris, mon père eut beaucoup à se louer de la manière courtoise avec laquelle on le traitait. « Je suis, nous écrivait-il, accueilli dans le monde parisien, officiel et non officiel, avec le plus grand empressement; partout où je me trouve, je reçois des marques d'intérêt et de sympathie qui me rendent confus. Sans doute, la curiosité a sa bonne

[1] « Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à notre cher et amé le sieur J. B. Chaigneau, officier de notre marine, etc. etc. salut. Désirant sincèrement de voir s'étendre et se consolider le commerce des Français dans la Cochinchine, et étant informé que le souverain de ces États est dans les mêmes dispositions, nous ne doutons pas qu'il n'accueille favorablement la proposition qui lui sera faite, de notre part, de régler de la manière la plus amicale les relations de commerce à établir entre les deux États. A ces causes, nous confiant entièrement dans votre expérience, zèle et fidélité pour notre service, nous vous avons nommé, commis et constitué, et, par ces présentes, signées de notre main, nous vous nommons, commettons et constituons notre commissaire, à l'effet de vous réunir, de la part de la France, avec le commissaire ou les commissaires, ou tels autres agents à ce dûment autorisés de la part de notre très-cher et bon ami le roi de Cochinchine, pour parvenir au but que nous nous proposons; nous vous avons donné et nous vous donnons pouvoir, commission et mandement spécial de négocier, arrêter et signer tels traités, articles, conventions, capitulations et actes quelconques qui vous paraîtront nécessaires pour régler convenablement le commerce de nos sujets, et pour établir la sûreté des personnes et de leurs biens.

« Donné à Paris, le 12 octobre 1820.

« Louis. »

part dans ces manifestations; car il faut admettre qu'outre l'estime qu'on peut avoir pour un Français éloigné depuis trente ans de son pays, et qui n'a pas démérité de la patrie, on est avide de la nouveauté et curieux de connaître les moindres particularités d'une contrée inconnue, dans laquelle il a résidé pendant si longtemps. Aussi l'on fait cercle autour de moi pour m'entendre parler et pour me questionner, hommes et femmes, chacun à son tour, sur ce que j'y ai vu et ce que j'y ai fait, et il m'arrive, tous les soirs, d'être obligé de répéter ce que j'ai déjà raconté dix fois dans la journée. A moins de prolonger mon séjour ici, il me serait parfaitement impossible de répondre à toutes les politesses qu'on veut bien me faire. »

Aucune occasion ne se présentait alors pour se rendre en Cochinchine sur un navire de l'État : il fut décidé que mon père prendrait passage à bord d'un bâtiment de commerce de la maison Balguerie, *le Larose*, qui devait appareiller vers la fin de 1820. Après avoir terminé ses affaires à Paris, il profita de quelques mois qui lui restaient pour visiter des parents qu'il avait à Nantes et à Lorient et qu'il n'avait pas encore eu le temps de voir. Il vint nous rejoindre à Albi, où il passa quelques semaines; puis nous prîmes ensemble la route de la Bretagne. Je ne raconterai point ce long voyage, qui n'a présenté rien d'intéressant, et j'arrive au moment où nous nous embarquâmes à Bordeaux, au commencement de 1821, pour retourner en Cochinchine.

Parmi les passagers du *Larose* se trouvaient Eugène Chaigneau, mon cousin, que mon père avait choisi

pour son chancelier; M. Auguste Borel, subrécargue, et son frère Édouard. Ce dernier devait résider en Cochinchine, pour représenter la maison Balguerie. Édouard Borel avait exactement le même âge que moi, et son caractère concordait parfaitement avec le mien. Ce rapport d'âge et cette conformité de caractère nous firent éprouver de la sympathie l'un pour l'autre; nous nous liâmes d'amitié, et bientôt nous devînmes intimes comme si nous nous fussions connus depuis notre enfance.

Quatre missionnaires français ayant la même destination que nous avaient également pris passage sur *le Larose :* c'étaient MM. Gagelin, Olivier, Tabert et Gélan; les deux premiers ont versé, en Cochinchine, leur sang pour la foi; le troisième est auteur d'un dictionnaire annamite-latin, et le quatrième est aujourd'hui aumônier dans une institution religieuse à Paris.

Notre traversée fut passablement accidentée : coups de vent, tempêtes, ouragans, calme plat, rien n'y manqua, et nous fûmes mis à la ration pendant deux semaines avant d'atteindre le détroit de la Sonde. Nous n'eûmes pourtant pas à nous plaindre, car nous arrivâmes à Batavia sans que notre navire eût éprouvé la moindre avarie. Nous fîmes là un court séjour, et nous nous remîmes en route avec un voyageur de plus pour la Cochinchine. M. Diard, correspondant du Muséum de Paris, qui trouvait l'occasion belle pour explorer une contrée qu'aucun naturaliste n'avait encore parcourue, prit passage sur notre navire. Ce fut un aimable compagnon pour les passagers du *Larose*,

qui ne tardèrent pas à se féliciter de cette heureuse rencontre.

Mon père avait une entière confiance dans le succès de la mission que le roi Louis XVIII lui avait confiée, et cette présomption était parfaitement justifiée. Le roi *Gia-Long* était considéré comme l'homme le plus capable de son royaume; il possédait, à un haut degré, les qualités essentielles de l'homme d'État. Son énergie et sa persévérance à poursuivre tous les projets bien conçus faisaient dire à Mgr l'évêque d'Adran et aux Français qui avaient servi en Cochinchine, que ce souverain n'aurait été nullement déplacé à la tête d'une nation européenne. Dans l'infortune, il avait appris à juger à leur juste valeur les hommes et les choses, et sa liaison intime avec l'évêque d'Adran lui avait fait adopter des idées françaises. *Gia-Long* n'avait jamais oublié le bon accueil fait à son fils à la cour de Louis XVI; et, bien que l'expédition envoyée à son secours, d'après le traité de 1787, eût été détournée de sa destination par suite d'événements imprévus, il n'en conserva pas moins de la reconnaissance pour les bonnes dispositions du gouvernement français à son égard. Il était, en un mot, plein de bonne volonté pour la France, qu'il reconnaissait pour une puissante et généreuse nation, à laquelle il voulait complaire, non-seulement à cause des liens d'amitié qui existaient déjà entre les deux pays, mais encore parce qu'il redoutait les Anglais. « Du moment que je suis l'ami des Français, se plaisait-il à dire souvent, ces envahisseurs n'oseront pas me faire de mal. »

Des personnes mal renseignées ont prêté à ce prince de tout autres sentiments; on a émis des idées qui tendraient à faire supposer qu'il poussa l'ingratitude jusqu'à oublier les services rendus et à concevoir le secret désir de se débarrasser des Français. Sans doute, il est fort difficile de connaître le cœur humain, mais il est encore plus difficile à un homme de dissimuler son antipathie pour d'autres hommes, qui le gênent, et auxquels cependant il ne cesse, en dissimulant, de témoigner son affection pendant des années, sans trahir quelquefois cette fausse démonstration par un mot, un geste, un mouvement quelconque qui révèle sa véritable pensée. Or M. Vannier et M. Chaigneau, dont le témoignage en ceci doit avoir un grand poids, n'ont jamais aperçu le moindre indice qui pût leur inspirer des doutes sur la sincérité de *Gia-Long*. A la vérité, ils avaient beaucoup d'ennemis secrets à la cour de Hué; mais ces ennemis étaient impuissants à leur nuire dans l'esprit du roi, qui connaissait bien la loyauté et le dévouement des deux mandarins français, et qui les soutenait.

Le Larose aborda à la côte de Cochinchine et vint jeter l'ancre devant le port de Hué; un canot du bord conduisit mon père près de la demeure du mandarin du port, où il fut reçu avec honneur par ce fonctionnaire. Celui-ci lui apprit la triste nouvelle de la mort de *Gia-Long* (25 janvier 1820), survenue pendant que nous faisions route pour la France. Mon père fut profondément affligé de la perte de ce prince, auquel il avait voué son amitié, perte qui devait naturellement opérer une révolution complète dans la po-

litique annamite, et modifier sa position à la cour de Hué. Le mandarin du port mit immédiatement à son service un bateau et une escorte convenable, et mon père se rendit directement chez son ami, M. Vannier, avant de se présenter à l'audience du nouveau roi, *Minh-Mạng*. M. Vannier le mit au courant de tout ce qui s'était passé pendant son absence, et lui fit un tableau fidèle, mais peu consolant, de la physionomie du nouveau gouvernement. Pendant que les deux amis se pressaient de questions, l'un sur la France, l'autre sur la Cochinchine, on s'occupa de nous trouver une habitation afin que nous pussions quitter le navire. Un groupe de maisons situé dans le quartier *Chợ-Dược*, faubourg de Hué, se trouvait à propos en vente; mon père en fit l'acquisition; nous nous y installâmes, et, après notre débarquement, *le Larose* alla mouiller dans la baie de Tourane.

Mon père avait hâte de voir le roi, et, après s'être fait annoncer, il se présenta au palais *Cần-Chánh*. *Minh-Mạng* le reçut avec des égards mêlés d'un peu de froideur; pourtant il paraissait satisfait de son retour en Cochinchine, et il lui donna l'assurance qu'il le considérerait toujours comme le mandarin pour lequel le roi son prédécesseur avait eu le plus d'estime et d'affection. Mon père, qui avait l'habitude d'être à l'aise devant *Gia-Long*, se trouva un peu gêné en présence de *Minh-Mạng*, qu'il avait connu comme héritier présomptif du trône, mais pour lequel il n'avait jamais eu beaucoup de sympathie. Il fit connaître à ce prince la mission dont il était chargé, et le pria de vouloir bien fixer le jour qu'il jugerait convenable

pour la réception officielle de la lettre et des présents que Louis XVIII lui adressait, et d'ordonner que le tout fût accompagné au palais avec des marques honorifiques. Ce point fut accordé; mais, quant au projet de traité émanant du gouvernement français, *Minh-Mạng* ne répondit que par des signes équivoques, se contentant, par convenance, de s'informer de la santé de la famille royale, et de demander des nouvelles de la France. Ce silence fut le présage de l'insuccès des négociations avec le gouvernement annamite.

Gia-Long, en montant sur le trône, n'avait pas voulu reconnaître, comme ses prédécesseurs, la suzeraineté du Céleste Empire, et s'était proclamé souverain indépendant, malgré les réclamations et les menaces de la cour de Pékin. *Minh-Mạng* n'eut pas le courage de suivre l'exemple de son père : il se déclara vassal de l'empereur de la Chine et lui demanda l'investiture. Dès son début, le nouveau roi abandonna la politique de *Gia-Long*, pour adopter celle de la Chine, qui, comme l'on sait, a pour principe l'exclusion des étrangers et la haine de la religion catholique. *Minh-Mạng* avait une grande connaissance de la littérature chinoise, qu'il cultivait par goût; il était même considéré comme un lettré distingué; plus savant dans les lettres que ne l'était son père, il était bien loin d'avoir les qualités de ce dernier. *Gia-Long* avait beaucoup de vivacité dans le caractère et commettait parfois des injustices; mais il savait les reconnaître et les réparer. *Minh-Mạng* était d'une nature sombre et altière; son esprit inquiet et soupçonneux le rendait

méfiant, et la rudesse de ses sentiments lui faisait souvent commettre de sang-froid des actes iniques. Il n'avait pas l'amour de ses sujets, qui le redoutaient. Avant d'être roi, ce prince avait déjà un entourage composé de lettrés comme lui, auxquels il avait manifesté son enthousiasme pour les institutions chinoises. A son avénement au trône, ces lettrés devinrent ses conseillers intimes, et à eux se joignirent les mandarins qui avaient été délaissés sous le gouvernement précédent. Parmi ces derniers se trouvaient ceux qui avaient été jaloux de l'affection que *Gia-Long* avait accordée aux Français, et qui, ayant cherché depuis longtemps à leur nuire dans son esprit, sans pouvoir y réussir, trouvèrent l'occasion belle pour les desservir auprès du nouveau roi. Il est inutile de dire que les partisans des Français étaient, à leur tour, en défaveur[1]. Ce fut

[1] Parmi les mandarins amis des Français, un seul, le grand mandarin *Tã-Quưn*, gouverneur de *Sài-Gòn*, avait osé tenir tête au nouveau roi et à son entourage. Il reprocha ouvertement à ce prince d'avoir foulé aux pieds la politique sage et honorable de son père, et de manquer aux devoirs de la reconnaissance envers des hommes dévoués, auxquels il devait la couronne qu'il portait. *Tã-Quưn* avait une énergie peu ordinaire et des capacités exceptionnelles comme guerrier et comme administrateur. Partout on le redoutait, et cependant il avait la sympathie du peuple, à cause de la droiture de ses sentiments. *Tã-Quưn* était l'un des cinq grands dignitaires du royaume, et avait eu toute la confiance de *Gia-Long*. Celui-ci, avant de mourir, avait recommandé à *Tã-Quưn* de diriger l'inexpérience de son successeur pendant les premières années de son règne, et de le défendre contre les ennemis qu'il pourrait avoir; *Gia-Long* recommanda également à son fils de suivre les conseils de ce fidèle serviteur. Mais *Minh-Mạng*, loin d'écouter les avis de *Tã-Quưn*, fit tout le contraire, et, au lieu de reconnaître sa loyauté et son dévouement, il lui voua une haine implacable. Cependant le nouveau roi n'osa pas lui retirer son gouvernement de *Sài-Gòn*, pas même le persécuter, tant il redoutait sa popularité. Ne pouvant assouvir sa haine du vivant d'un homme de cette trempe, il attendit sa mort.

J'ai appris, en effet, que *Tã-Quưn* mourut quelques années après notre

en présence de semblables dispositions que mon père, pour se conformer aux intentions du gouvernement français, alla soumettre à *Minh-Mạng* le projet d'un traité d'amitié et de commerce entre les deux pays.

Au jour fixé pour la réception solennelle de la lettre et des présents de Louis XVIII, des hommes du palais vinrent se mettre à la disposition de mon père. La lettre fut placée sur un petit plateau de bois, sculpté à jour, et, selon l'usage, on couvrit le tout d'un léger tapis de crêpe jaune. Un maître des cérémonies, ayant à chacun de ses côtés un homme tenant ouvert un parasol jaune, portait ce plateau à deux mains. Les présents furent déposés sur des tables tenues par quatre hommes et accompagnées chacune d'un porteur de parasol. Ces présents étaient :

Une grande pendule dorée;

Deux candélabres dorés;

Deux vases de bronze doré;

Seize gravures représentant des batailles de l'Empire;

Un fusil à piston, dans une boîte richement garnie;

Une paire de pistolets, également dans une boîte;

Une glace de grande dimension.

Mon père se tenait derrière le maître des cérémonies qui portait le plateau, et les tables chargées des

départ définitif de la Cochinchine, et que, afin de déshonorer sa mémoire, *Minh-Mạng* intenta un procès à son cadavre.

Indigné de cet acte inqualifiable, un ami de *Tã-Quưn* se mit à la tête d'une révolte pour le venger; il se rendit maître de *Sài-Gòn* et fit massacrer tous les mandarins qui s'y trouvaient; mais il ne put s'y maintenir que pendant deux ans; *Sài-Gòn* fut repris par les troupes de *Minh-Mạng*, et l'ami de *Tã-Quưn* fut massacré, ainsi que ses partisans.

présents le suivaient. Arrivé à la porte du palais, il prit le plateau, le porta lui-même jusqu'à la salle d'audience, et le déposa devant le roi. Celui-ci reçut la lettre avec des marques de déférence, et parut très-satisfait des présents. *Minh-Mạng* décacheta la lettre de Louis XVIII[1] et la donna à mon père, en le priant de la lui traduire verbalement, en attendant qu'elle fût transcrite avec des caractères chinois. Il écouta avec attention la lecture de cette lettre, garda un moment

[1] « Très-haut, très-excellent, très-puissant et très-magnanime prince, notre très-cher et bon ami, Dieu veuille augmenter votre grandeur, avec fin heureuse! Nous avons éprouvé une vive satisfaction en apprenant que vous aviez accueilli avec bienveillance les Français qui se sont présentés dans vos États pour y faire le commerce. Cette conduite à leur égard est une preuve que vous conservez le souvenir de l'ancienne amitié qui a subsisté entre les souverains de la France et ceux de la Cochinchine.

« Comme, de notre côté, nous sommes dans les mêmes dispositions, nous devons espérer qu'il en résultera des avantages réels pour nos sujets respectifs, en favorisant les relations qui se sont déjà établies, et en cherchant à les étendre de plus en plus. C'est dans cette vue que nous avons jugé convenable d'accréditer près de vous, en qualité de notre agent, le sieur J. B. Chaigneau, officier de notre marine et mandarin cochinchinois. Le principal motif qui nous a déterminé dans ce choix a été l'avantage qu'il a d'être connu de vous et d'avoir su se concilier votre estime et votre confiance. Nous ne doutons pas que vous n'écoutiez favorablement toutes les demandes et représentations qu'il sera dans le cas de vous adresser en faveur de nos sujets, soit relativement à leur commerce, soit pour tout autre objet, et nous devons croire qu'ils sont assurés de jouir toujours de votre bienveillance et de votre justice.

« C'est avec empressement que nous saisissons cette occasion pour vous témoigner la sincère amitié que nous avons pour vous.

« Sur ce, nous prions Dieu qu'il veuille augmenter votre grandeur, avec fin heureuse.

« Écrit en notre château impérial des Tuileries, le 12 octobre 1820.

« Votre cher et bon ami,

« LOUIS.

« Le ministre et secrétaire d'État des affaires étrangères de S. M. l'Empereur* de France et de Navarre,

« Signé PASQUIER. »

* On donnait aux rois de la Cochinchine tantôt le titre de *roi*, tantôt celui d'*empereur*; c'est, sans doute, ce qui explique le titre d'*empereur* pris par Louis XVIII.

le silence, puis dit à mon père : « Nous avons les mêmes sentiments que le roi de France, et nous désirons être toujours en bonne amitié avec lui; mais à quoi bon un traité pour le commerce? La France est à une trop grande distance de notre royaume pour que nos sujets puissent aller faire le commerce avec vos compatriotes. Nous sommes séparés par plusieurs mers, et nous n'avons aucun bâtiment capable de les affronter. Si les Français désirent venir vendre leurs marchandises chez nous, nous les recevrons comme les sujets des autres nations, pourvu qu'ils observent les lois et les usages du pays. » Mon père répondit à *Minh-Mạng* qu'il était affligé de ne pas le trouver animé de meilleures dispositions pour la proposition de la France de conclure un traité, dont le but était de régler les droits réciproques pour le commerce des deux nations et de resserrer les liens d'amitié qui existaient déjà entre les deux pays. « Le roi votre prédécesseur, dont j'honore la mémoire, continua mon père, persuadé de mon profond dévouement, me permettait de lui exprimer, sans détour, mon opinion sur les affaires, et il daignait souvent admettre mes avis. Que Votre Majesté me permette aussi de tenir avec elle le même langage franc et loyal, et de lui dire aujourd'hui que je crains que la France ne soit froissée de son refus. — On ne peut pas nous en vouloir, reprit le roi, parce que nous ne voulons pas faire un traité qui nous semble inutile. En effet, du moment que nous ne gênons pas vos compatriotes dans leurs opérations commerciales, et que nous les traitons convenablement, que peut-on exiger de plus? D'ail-

leurs, n'êtes-vous pas ici pour surveiller leurs intérêts et pour nous faire connaître leurs besoins? »

Cette audience produisit sur mon père une pénible impression. Les mauvaises dispositions de *Minh-Mạng*, son air froid et sombre, qui contrastait singulièrement avec la physionomie ouverte et bienveillante de *Gia-Long*, en un mot, l'aspect farouche de la nouvelle cour, lui firent prévoir de grandes difficultés pour l'avenir. Certes, s'il n'avait consulté que son désir de repos et de tranquillité, il se serait volontiers décidé à repartir tout de suite pour la France. Mais comme il s'était engagé à remplir pendant cinq ans les fonctions de consul en Cochinchine, et comme la roideur de *Minh-Mạng* paraissait devoir rendre sa présence absolument nécessaire à la défense des intérêts français, il se résigna à conserver le poste que Louis XVIII lui avait confié.

Cependant mon père continua de se rendre régulièrement, en qualité de mandarin, aux audiences de *Minh-Mạng*, et il est juste de reconnaître que celui-ci le reçut toujours avec des égards et même avec une apparence de courtoisie. Il semblait que, pour le moment, le roi était satisfait de ce qu'on ne lui parlait plus du projet de traité, pour la conclusion duquel il avait évidemment de la répugnance. Mon père obtint ce qu'il lui demanda pour faciliter le commerce français dans ce pays, et *Minh-Mạng* accepta, des deux navires français nouvellement arrivés à Tourane, les commandes faites par *Gia-Long*, et les paya scrupuleusement. Sur la demande de mon père, *Minh-Mạng* accorda sans difficulté le droit de résidence et de cir-

culation à son chancelier et à M. Édouard Borel, représentant de la maison Balguerie, de Bordeaux; il fit délivrer à M. Diard un permis de circulation, en vertu duquel celui-ci pût parcourir le royaume d'un bout à l'autre, afin d'exercer ses fonctions de naturaliste, et il donna même aux autorités provinciales l'ordre de le laisser voyager librement.

Dans une audience, *Minh-Mạng* avait parlé à mon père de son fils aîné, qu'il avait vu quelquefois avant la mort de *Gia-Long*, et lui exprima le désir de le voir. C'était de moi qu'il avait voulu parler, et il m'envoya un jour, en cérémonie, dans une boîte, un pantalon de crêpe rouge et une tunique de satin bleu, doublée de soie jaune et bordée d'une étoffe brochée d'or (objets que je possède encore). Peu de jours après que j'eus reçu ce présent royal, un porteur d'ordres vint m'annoncer que le roi m'attendait en audience particulière.

Je fis seller à l'instant mon cheval, après avoir donné connaissance à mon père de l'ordre du roi; je me revêtis de mon plus bel habit, et, quelques instants après, j'arrivai devant la porte de *Tịnh-Tâm* (voir le plan de la ville). Le porteur d'ordres que *Minh-Mạng* m'avait envoyé, et qui m'avait précédé de quelques minutes, se trouvait là pour me guider et aussi pour prévenir les embarras que les factionnaires et les gens de service auraient pu m'occasionner, leur consigne étant excessivement sévère. Je m'acheminai avec lui vers le palais, et, après avoir traversé un pont et un parterre, j'arrivai dans une salle d'attente où mon introducteur me montra la porte que je devais fran-

chir pour me trouver dans le salon royal. En Cochinchine, on n'a point, comme en Europe, l'habitude d'annoncer les personnes qui se présentent en audience ou en visite; aussi je passai cette porte sans bruit, et je me trouvai immédiatement devant *Minh-Mạng*. « Ah! » fit-il dès qu'il m'aperçut, et, par un signe de la main, il m'engagea à m'approcher. Un instant après entra un mandarin lettré, attaché à son secrétariat particulier, et qu'il avait fait appeler. Ce mandarin était un homme de trente-cinq à quarante ans, petit, grêle, d'un extérieur accusant une maigreur peu ordinaire, ayant une figure bronzée et anguleuse, avec des pommettes saillantes, qui encadraient un nez épaté, et un menton légèrement arrondi, dont l'extrémité était ornée d'une petite touffe qu'on est convenu d'appeler barbe, et dont on pouvait sans peine compter les poils. Ses lèvres étaient fort minces, et la supérieure était garnie de quelques poils clair-semés qui formaient moustaches. Un turban de crêpe noir du pays cachait presque entièrement son front luisant, et laissait voir deux yeux noirs et brillants, qui annonçaient de l'intelligence et une certaine fierté. Il était vêtu d'un pantalon blanc et d'une belle robe de satin bleu, qui descendait à mi-jambes, et qui dérobait à la vue une chemise dont le col et les bouts de manches faisaient supposer qu'on avait négligé depuis longtemps de la livrer aux domestiques pour être trempée dans l'eau. Bien qu'il fût laid, fort laid même, ce mandarin rachetait un peu sa laideur par son maintien et ses manières aristocratiques. Sur un autre signe du roi, il s'approcha de moi. *Minh-Mạng* nous montra

alors une basse estrade qui touchait à la sienne, et nous y prîmes place tous les deux [1].

Minh-Mạng n'avait que nous deux auprès de lui; des mandarins de service et quelques porteurs d'ordres se tenaient debout derrière une porte entre-bâillée (les Annamites ne connaissent pas l'usage des sonnettes); et quelques domestiques, enfants de quinze à vingt ans, étaient immobiles dans un coin de la salle, le dos appuyé au mur, et tout prêts, au premier signe que leur ferait le roi, à se précipiter vers lui et à se mettre à genoux pour lui présenter une cigarette allumée, dont ils ont d'abord tiré quelques bouffées : tout ce monde était très-attentif au moindre mouvement de Sa Majesté.

Minh-Mạng était accoudé sur un coussin carré recouvert de velours jaune. Il avait devant lui, sur son estrade, magnifiquement sculptée, peinte en rouge et dorée sur les parties saillantes, plusieurs gravures déroulées, superposées, et tenues ouvertes par différents objets posés aux quatre coins. Le roi me demanda la signification des mots imprimés au bas des gravures; mais il voulut d'abord que j'en fisse une lecture à haute voix, pour qu'il sût comment on parlait en France. « Singulier langage, dit-il en m'interrompant;

[1] Ceux qui connaissent l'étiquette de la cour de Hué s'étonneront peut-être que le roi nous eût permis de nous asseoir en sa présence, tandis que les grands mandarins étaient toujours obligés de rester debout devant lui. Ce qui explique cette dérogation à la règle, pour le lettré comme pour moi, c'est que le lettré était là dans la posture d'un écrivain en besogne, pour prendre note de la traduction que j'allais faire des explications imprimées au bas des gravures, et que j'avais besoin d'être le plus près possible de *Minh-Mạng* pour lui montrer du doigt, d'après les indications des gravures, la position des armées et des personnages qui s'y trouvaient représentés.

c'est un sifflement continuel; c'est un peu comme le chinois.» Ensuite il voulut que j'indiquasse la valeur de chaque mot avant d'expliquer le sens général de la phrase, et il mettait son doigt sur les mots pour que je n'en passasse aucun. J'avoue que la besogne n'était pas mince, à cause de la difficulté de trouver des termes pour exprimer en annamite le sens de certains mots, et pour expliquer la nature et l'usage de certains objets dont les Cochinchinois n'avaient aucune idée. A l'aide de périphrases, j'arrivai à contenter le roi, qui souriait souvent de mes efforts pour trouver le sens équivalant à certains mots que j'avais à traduire; et le lettré, une fois que la phrase était complétement achevée, la traçait sur le papier en caractères chinois. Mais lorsqu'un nom propre se présentait sous son pinceau, il s'arrêtait tout court, promenant les yeux tantôt sur le roi, tantôt sur moi, me priant sans cesse de le répéter doucement, distinctement et syllabe par syllabe; malheureusement, la plupart du temps, il ne trouvait aucun signe dont la prononciation eût quelque analogie avec les syllabes composant certains noms européens. Ces noms propres se présentaient trop souvent, hélas! et augmentaient à chaque fois l'embarras du pauvre écrivain; souvent le roi trancha la difficulté en désignant lui-même les caractères qu'il convenait d'employer. Que de fois *Minh-Mạng* et ce mandarin écorchèrent des noms illustres, qui ont doté la France de tant de gloire! Croirait-on que le nom du maréchal Soult était écrit en deux mots, que l'on prononçait *Xou-lé*, et celui du général Kléber, en trois mots : *Ké-lé-bé?*

A chaque pause, le roi *Minh-Mạng*, tout en chiquant toujours son bétel et en fumant sa cigarette, m'accablait de questions, tantôt sur les guerres que Napoléon Ier (*Na-pho-lé-ông*) avait eu à soutenir contre presque toute l'Europe, ce qui l'intéressait beaucoup; tantôt sur l'uniforme et sur l'aspect de l'armée française, que j'avais appris à connaître par mes lectures, mais avec laquelle je n'avais fait qu'une connaissance bien incomplète, n'ayant assisté qu'à quelques revues à Bordeaux; puis sur l'impression que j'avais éprouvée pendant mon court séjour en France : il n'oublia point les femmes.

Mon enthousiasme pour tout ce qui avait rapport à la grandeur de la France était cause que je m'étais appliqué à connaître les hauts faits d'armes de cette époque si glorieuse, ce qui me permit de répondre à la première demande du roi, et je crois l'avoir intéressé, car il me prêta la plus grande attention; mais mon inexpérience me fit commettre quelques bévues sur les autres questions, qui me paraissaient fort simples, et qui, pourtant, étaient très-délicates, car je négligeai de passer à propos sous silence certaines idées, certaines situations, et d'atténuer, par des palliatifs, une comparaison malheureuse entre les hommes et les choses des deux pays. Mon étourderie ou mon trop de franchise me valurent quelques regards significatifs de Sa Majesté, et aussi des avertissements furtifs de mon voisin, qui me poussait par derrière avec sa main osseuse et crispée. Était-ce par un sentiment de pitié pour mes dix-neuf ans, ou avait-il peur de recevoir le ricochet de ma bévue? Quoi qu'il en soit, cet incident

n'eut aucun résultat fâcheux ni pour l'un ni pour l'autre; le roi, en homme d'esprit, continua à me questionner sans manifester la moindre mauvaise humeur, mais je mis plus de circonspection dans mes réponses. Cette séance avait duré près de deux heures, et le roi semblait en avoir assez; il se leva brusquement; nous suivîmes son exemple, et, un instant après, le mandarin et moi nous sortîmes ensemble. Quand nous fûmes arrivés dans la salle d'attente, ce fonctionnaire me regarda d'un air moitié riant, moitié sérieux : « Ah çà, jeune homme, me dit-il, avez-vous perdu la tête, pour venir dire à Sa Majesté que son armée ne vaut pas celle des *Pha-lan-cha*, et que ses magnifiques palais sont inférieurs à des maisons d'Europe? — C'est la vérité, répondis-je; fallait-il mentir devant le roi? — Oui; il fallait mentir plutôt que de lui déplaire. » Sur ce, il me tendit la main, me disant au revoir, et nous nous séparâmes en fort bons termes.

Le roi *Gia-Long*, dans l'intimité, aimait beaucoup à questionner mon père sur les institutions et les usages français; *Minh-Mạng* fut plus réservé dans ses conversations avec lui. Pour émettre ses réflexions et ses critiques, il se trouvait, sans doute, plus à l'aise devant un adolescent de dix-neuf ans, qui, malheureusement, ne possédait pas assez de connaissances pour satisfaire à toutes les demandes qui lui étaient adressées. En effet, deux semaines après la première audience que j'eus de *Minh-Mạng*, il m'envoya de nouveau un porteur d'ordres pour me mander près de lui; mais, cette fois, ce ne fut pas au palais *Tịnh-Tâm* que je dus me rendre, car le roi m'attendait à sa mai-

son flottante, amarrée, dans la rivière, à côté d'un entourage où il avait l'habitude de prendre ses bains avec ses femmes. Il faisait ce jour-là une chaleur excessive, et Sa Majesté venait sans doute de se rafraîchir au contact de l'eau, à en juger par son costume négligé et encore humide. Des voix féminines, sortant bruyamment de l'établissement du bain royal, me révélèrent la présence dans ce lieu d'un certain nombre de femmes se livrant aux exercices de la natation. *Minh-Mạng* prenait son thé quand j'entrai dans son cabinet; contre son habitude, il avait une physionomie assez riante, ce qui me mit parfaitement à mon aise. Tout en continuant à prendre sa collation, il me demanda si j'avais beaucoup parcouru la France pendant le séjour que j'y avais fait, et il fit une exclamation quand je lui eus dit que mes parents étant très-éloignés les uns des autres, il m'avait fallu faire cinq ou six cents lieues pour les voir tous. « Tu as dû alors, me dit-il, traverser bien des villes? » Puis il s'informa de la manière dont on voyageait en France et de la composition de la société française. Ce qui étonna beaucoup *Minh-Mạng*, — et généralement les Annamites, — c'est le mélange des hommes et des femmes qui existe dans les réunions. « Comment, dit-il, on laisse les deux sexes ensemble? Les hommes causent librement avec les femmes, et les jeunes filles avec les garçons? Mais c'est du désordre, cela! Est-ce que les femmes vont aussi avec les hommes en audience chez le roi? — Oui, Sire, répondis-je. — Oh! fit le roi, c'est incroyable. »

Passant d'une question à une autre, car je subis un

véritable interrogatoire, le roi me demanda s'il était vrai, comme on le lui avait rapporté, que M. Diard retirât du poison des insectes qu'il ramassait en Cochinchine. Après ma réponse négative, Sa Majesté voulut savoir pourquoi l'on attachait en Europe tant de prix à des animaux empaillés et à des insectes de toutes sortes. Je lui répondis qu'il existait, dans les grandes villes de France, des établissements, désignés sous le nom de *musées*, dans lesquels se trouvaient, classés par ordre, les produits de la nature venant de tous les pays connus du globe : animaux, plantes, minéraux, etc. et que les objets recueillis par M. Diard étaient destinés à prendre place dans le musée du roi, à Paris, à côté de ceux de même espèce qui y figuraient déjà, et qui provenaient du propre sol de la France et de celui des autres pays.

« On bâtit exprès des maisons, me dit le roi, pour loger des animaux empaillés et des insectes? — Ce sont de véritables palais, Sire. — Ah! des palais pour des insectes! quelle folie! quel enfantillage! Les Français n'ont donc pas grand'chose à faire, qu'ils s'occupent de pareilles niaiseries? — Ces musées, Sire, ont un but utile; ils servent à l'étude de l'histoire naturelle, qui est une branche de la science. — M. Diard est alors un des savants qui s'occupent de cette branche de la science? — Oui, Sire; cependant, indépendamment de ses connaissances en histoire naturelle, il a beaucoup de savoir sur d'autres sujets. — Je ne comprends pas qu'un savant puisse s'abaisser à se mettre à genoux devant des tas de bouse de buffle ou de fiente d'éléphant, pour en retirer, avec ses doigts, de

petits insectes qui grouillent; puis à s'amuser, comme les enfants, à attraper au vol des papillons et des hannetons, comme si c'étaient des objets précieux. »

Minh-Mạng m'avait déjà parlé plusieurs fois de l'armée française, et il revenait sans cesse sur ce sujet, qui paraissait piquer vivement sa curiosité, mais sur lequel mon inexpérience ne me permettait pas de le satisfaire complétement. « Les gravures, me disait le roi, ne m'indiquent pas de quelle couleur sont les uniformes des mandarins de guerre et des soldats français, ni de quelle manière ils sont ornés; indique-moi comment sont leurs costumes. » Je lui en donnai quelques détails, d'après les remarques que j'avais faites en France, et il ne put s'empêcher de me dire que « ça ne devait pas être mal; » seulement il trouvait que l'habit et le pantalon étaient trop étriqués et que les épaulettes étaient trop lourdes. « Il y aurait, ajouta-t-il, quelque chose de mieux à faire. »

Je ne rapporterai pas (ce serait trop long et peut-être ennuyeux) toutes les questions que le roi me fit sur la France pendant plusieurs audiences que j'eus de lui; quelque incomplets que fussent les renseignements que je lui donnais, il paraissait toujours satisfait de mes réponses. Un jour, en me congédiant, le roi me demanda si je ne serais pas bien aise d'être mandarin à son service. Ne pouvant lui faire connaître mes véritables sentiments à cet égard, car la France m'avait séduit, et déjà mon cœur lui appartenait (peut-être me blâmera-t-on d'avoir été ingrat envers mon pays natal), je me bornai à répondre à *Minh-Mạng* que je me considérerais comme très-honoré d'être à son ser-

vice ; mais que mon père était le maître de disposer de moi, et que je l'aimais trop pour ne pas me conformer à ses volontés.

Quelque temps après notre conversation sur les uniformes de l'armée française, je fus tout surpris de voir aux mandarins de guerre, en petite tenue[1], une plaque d'or ou d'argent sur chaque épaule. Ces plaques, de forme ovale, portaient des caractères chinois indiquant le grade; elles étaient ornées, tout autour, d'une frange d'or, d'argent ou de soie. On les attachait à la tunique, de manière à les laisser retomber un peu sur la poitrine. « Voilà, me dis-je, les épaulettes de l'invention de *Minh-Mạng*, qui a cru faire mieux que les Européens. » Dans les premiers temps qu'ils portaient ces espèces d'épaulettes, les mandarins disaient entre eux, en riant et en prenant un air martial, qu'ils étaient des mandarins *Pha-lan-cha*.

Après le départ du *Henri* et du *Larose*, Édouard Borel se fixa à Tourane, où il établit son comptoir et ses magasins. De Hué à Tourane il y a une distance de quinze à vingt lieues, qu'on peut franchir en partie par eau et en partie par terre, ou entièrement par la route royale, qui est assez belle jusqu'au défilé de Tourane, et qui offre, dans certains endroits, des paysages très-pittoresques. Quoique cette route fût peu fréquentée, on y rencontrait encore, de temps à autre,

[1] Les costumes de cérémonie des mandarins des deux ordres, de guerre et de lettres, sont composés, comme les costumes des mandarins chinois, ton.

quelques fonctionnaires en palanquin ou des voyageurs à pied. Sur son parcours existaient plusieurs postes (simples hangars ouverts des quatre côtés), où les mandarins en voyage s'arrêtaient pour prendre leurs repas et pour changer de porteurs de palanquin, absolument comme, en France, on change de chevaux à chaque relais. Quand un fonctionnaire arrivait à l'un de ces postes, il faisait frapper, sur un tam-tam qui y était suspendu, un certain nombre de coups pour prévenir de son arrivée le maire de l'endroit. Celui-ci ou son représentant arrivait aussitôt, prenait connaissance de la réquisition, et mettait à la disposition du mandarin un nombre d'hommes égal à celui que le poste précédent avait fourni.

Le voyage à Tourane avait pour moi beaucoup d'attraits, surtout depuis qu'Édouard y avait pris résidence; aussi portais-je souvent mes pas vers le défilé de Tourane, où je pouvais en même temps me livrer au plaisir de la chasse et admirer les beautés de la nature. Quand je franchissais ce défilé par un beau temps, j'éprouvais les émotions les plus variées : ici c'était un précipice, là un profond ravin, où l'eau furieuse se précipitait en cascade; ailleurs des troupes de singes sautillaient sur des arbres séculaires, et avaient l'air de défier mon adresse; à mes pieds, un orage se formait avec tout son cortége, tandis que je jouissais d'un ciel pur et d'un soleil splendide.

Un matin que, par un temps de pluie, je gravissais péniblement le chemin du défilé, rapide, tortueux et encombré de blocs de rochers, je fus désagréablement surpris, pour la seconde fois depuis que je fréquentais

ces montagnes, par la présence de sangsues aériennes, que l'humidité avait fait sortir, et dont les feuilles des arbres étaient couvertes. Ce sont des vers d'un noir de jais, qui ressemblent, mais en petit, à des sangsues ordinaires. Ils se détachent des feuilles d'arbres, se laissent tomber sur les voyageurs, se glissent prestement sous leurs vêtements, et ne s'arrêtent que lorsqu'ils trouvent à sucer le sang. Mes domestiques et moi nous fûmes incommodés pendant quelques instants par ces sangsues, dont plusieurs s'étaient collées sur nos visages et sur nos mains, pendant que d'autres prenaient possession de nos cous et de nos jambes. Nous pressâmes le pas pour les éviter, ou plutôt nous prîmes la fuite, tout en secouant nos tuniques et nos pantalons, et en passant constamment la main sur nos figures. Heureusement ces vers, à ce qu'il paraît, ne se tenaient que dans certains endroits du défilé; car, après quelques minutes de marche, nous n'en aperçûmes plus que sur nos vêtements, que nous nous hâtâmes de secouer, pour nous débarrasser tout à fait de ces hôtes incommodes.

Des personnes attachées à l'expédition franco-espagnole ont donné des détails fort exacts sur Tourane; je n'en décrirai donc rien ici, pas même la curieuse montagne de marbre. Pourtant, dans l'intérêt des navires qui iront mouiller dans la baie de Tourane, je signalerai le danger qu'il y aurait, pour les équipages, à faire usage de l'eau des sources du littoral au moment où elle est puisée. Plusieurs marins français ont éprouvé les effets désastreux de cette eau, qui, du reste, est excellente quand on ne la boit que quelque

temps après sa sortie de la source. Connaissant cette particularité, j'ai cru de mon devoir d'en faire part, en 1858, à Son Exc. M. le Ministre de la marine, afin de préserver nos troupes de la fièvre mortelle qui aurait pu résulter de leur ignorance ou de leur imprudence[1].

En 1822, un trois-mâts français, *le Neptune*, com-

[1] «Paris, le 15 novembre 1858.

«A la suite des nouvelles relatives à l'expédition française en Cochinchine, les journaux ont annoncé que le choléra faisait des ravages dans l'armée expéditionnaire. Ce malheur présente des probabilités; mais cependant, comme d'autres causes peuvent avoir influé sur la santé des troupes, le soussigné, qui a résidé pendant dix-neuf ans en Cochinchine, avec son père, consul de France et grand mandarin, croit de son devoir de porter à la connaissance de Son Excellence Monsieur le Ministre de la marine un fait très-important, c'est que, dans la baie de Tourane, il y a, du côté de la mer, une source d'eau très-limpide, à laquelle s'approvisionnaient ordinairement les navires de commerce; qu'il a été reconnu que cette eau, contenant, à ce qu'il paraît, des principes malfaisants, occasionne à ceux qui en font usage au moment où elle est puisée des fièvres contre lesquelles il n'y a pas de remède connu. Il serait préférable que l'armée s'approvisionnât d'eau à des sources qui existent dans le village de Tourane même; toutefois la prudence commande de n'en boire que lorsqu'elle aura été examinée, attendu que les Cochinchinois, selon leur habitude dans le cas de guerre contre un ennemi quelconque, ne se feraient aucun scrupule de l'empoisonner.

«Le soussigné a l'honneur, etc.

«CHAIGNEAU.»

«Paris, le 17 novembre 1858.

«Monsieur, je viens de recevoir la note que vous m'avez adressée, le 15 de ce mois, touchant les causes qui peuvent avoir influé, d'une manière fâcheuse, sur la santé de nos troupes expéditionnaires en Cochinchine, et dans laquelle vous appelez l'attention sur l'insalubrité de la source d'eau qui existe dans la baie de Tourane, et à laquelle s'approvisionnent ordinairement les navires qui fréquentent ces parages. Vous pensez qu'il serait préférable que l'armée s'approvisionnât d'eau à des sources qui existent dans le village même de Tourane.

«Je vous sais gré de votre communication, qui vous a été dictée par un sentiment que j'apprécie, et je vous remercie du soin que vous avez eu de me l'adresser.

«Je m'empresserai de la transmettre, par le premier packet, à M. le vice-amiral Rigault de Genouilly.

«Recevez, etc.

«L'amiral, ministre de la marine,

«HAMELIN.»

mandé par le capitaine Cormier, ayant éprouvé de graves avaries en mer, vint s'échouer à Tourane. Presque tout l'équipage, qui était campé à terre, près du mouillage, fut atteint de la fièvre, à la suite de laquelle, à ma connaissance, succombèrent un officier, un maître d'équipage, un matelot et un novice; je crois que deux autres matelots eurent le même sort. Tous ces décès furent causés, affirmait-on, par l'usage de l'eau prise immédiatement après qu'elle eut été puisée.

Le Neptune, ne pouvant plus reprendre la mer (sa coque était crevée), fut vendu au roi pour la somme de 111 piastres. *Minh-Mạng* ordonna que le navire fût dépecé, que les moindres parties qui en provenaient fussent classées par ordre et numérotées, et que le tout fût transporté à Hué, pour être remonté et pour servir de modèle à une série de bâtiments de même dimension, que l'on construirait.

Un an s'était écoulé depuis notre retour à Hué, lorsque apparut à Tourane la frégate française *la Cléopâtre*, commandée par M. Courson de la Ville-Hellio, capitaine de vaisseau. D'après les instructions que mon père avait reçues du gouvernement français, il demanda à *Minh-Mạng* une audience pour le commandant; mais, soit par suite des propres sentiments de défiance du roi, soit par suite des insinuations de ses conseillers intimes, toujours mal disposés pour les Français, soit, enfin, parce que l'on éprouvait la crainte d'établir un précédent, comme le roi le disait lui-même pour excuse, M. Courson de la Ville-Hellio ne fut pas reçu. Mon père, fort contrarié de ce refus, en témoigna tous ses regrets à *Minh-Mạng*, et tâcha de lui

faire comprendre encore cette fois que les sentiments de la France à son égard étaient tout pacifiques et bienveillants; mais ce fut en vain, car les idées du roi étaient bien arrêtées relativement aux Européens et à la religion catholique, à laquelle il voua plus tard une haine implacable.

A quelque temps de là, le gouvernement anglais, dans l'intention d'établir des relations commerciales avec la Cochinchine, et dans le but de sonder, à cet égard, les dispositions du roi, envoya un ambassadeur, qui ne fut pas reçu et qui quitta Hué sans avoir obtenu de résultat.

Cependant la baie de Tourane continua d'être fréquentée par quelques navires de Bordeaux; mais, en 1824, un brick de commerce français, commandé par M. Doret, se présenta devant le port de Hué. M. Doret, qui fut depuis sénateur, et que nous avons eu la douleur de perdre, il y a quelques mois, s'adressa au consul afin que celui-ci le fît autoriser à entrer dans le port de Hué. Mon père, qui avait obtenu, sous *Gia-Long*, l'entrée pour un trois-mâts français, *le Henri*, obtint encore de *Minh-Mạng* la même faveur pour le brick de M. Doret; mais il eut beaucoup de difficultés avec le roi relativement à la cargaison du navire, qui ne fut pas acceptée.

Pendant le séjour de M. Doret dans le port de Hué, *Minh-Mạng* alla plusieurs fois assister au tir du canon, qui avait lieu au polygone, situé à trois ou quatre kilomètres du port. Ce tir était organisé pour les mandarins, et le roi promettait une récompense d'un pain d'or à ceux de ces fonctionnaires qui mettraient

un boulet dans le petit cercle de la cible, et d'un pain d'argent si le boulet n'atteignait que le second cercle[1]. M. Vannier et M. Chaigneau accompagnaient toujours *Minh-Mạng*, et prenaient part au tir comme les mandarins annamites. A l'un de ces exercices, M. Vannier, excellent officier d'artillerie, après avoir pointé son canon, y fit mettre le feu, et dit tout haut à ses collègues, en se frottant les mains : « Voilà un pain d'or qui part. » Tous les mandarins se mirent à rire. Un instant après, un homme de service vint lui présenter en cérémonie, de la part du roi, un pain d'argent dans un plateau. « Ah! ah! fit M. Vannier en riant et en prenant le pain d'argent, je croyais avoir mieux visé. » Cependant, un nouveau signal ayant fait connaître que, vérification faite, le dernier boulet tiré avait percé le petit rond, un autre homme de service suivit le premier, et apporta au vainqueur un pain d'or, en lui réclamant le pain d'argent. M. Vannier reçut le pain d'or, mais ne rendit pas le lingot d'argent. « Le roi, dit-il à l'homme, m'a donné les deux, et je garde les deux : le coup les vaut bien. »

Après ces exercices, M. Vannier et M. Chaigneau se rendaient chaque fois à bord du brick, où ils passaient gaiement le reste de la journée avec l'aimable capitaine qui le commandait. Ce fut pour ce dernier une grande joie de recevoir ses compatriotes, et pour ceux-ci de reconnaître cet élan tout fraternel du capitaine, aussi généreux que courtois. M. Doret était un de ces hommes à noble cœur qu'on ne peut connaître sans

[1] Le pain d'argent, de dix onces annamites, vaut environ 83 francs, et le pain d'or a la valeur de dix-sept pains d'argent.

les aimer et les estimer, et c'est avec une vive émotion que j'écris ces lignes de souvenir, me rappelant toute la bienveillance que l'honorable sénateur a toujours eue pour moi.

Quelque temps après le départ du brick français, mon père s'aperçut de nouveau d'une grande froideur de la part du roi à son égard, et de l'attitude très-arrogante de son entourage intime. Sa position était alors devenue de plus en plus difficile, et le peu d'espoir qu'il avait conservé de modifier, sinon de dissiper les sentiments de méfiance de *Minh-Mạng*, était entièrement évanoui. Ces alternatives continuelles de bon vouloir, puis de boutades et de taquineries, prouvaient que ce prince était dominé par la crainte d'une rupture avec la France, et, en même temps, par son impatience de voir M. Chaigneau et M. Vannier quitter de bonne volonté la Cochinchine, pour qu'il pût à son aise persécuter les chrétiens; car, jusque-là, il n'avait pas encore fait connaître ostensiblement son projet, et les missionnaires n'étaient aucunement inquiétés dans leurs fonctions sacerdotales.

En présence de cette situation équivoque, qui ne convenait nullement à son caractère, mon père crut de son devoir de rompre ses relations avec la cour de Hué. D'un commun accord, M. Vannier et lui demandèrent à *Minh-Mạng* leur congé, qui leur fut accordé sans difficulté. Pourtant le roi, par convenance, témoigna aux deux Français le regret qu'il avait de les voir partir; mais, en réalité, lui et son entourage furent contents de leur départ.

M. Chaigneau et M. Vannier quittèrent Hué le 15 novembre 1824, avec leurs familles, et se rendirent à Tourane, où un bateau annamite (aucun navire français n'étant en ce moment en Cochinchine) les attendait pour les conduire à *Saì-Gòn;* les deux familles y prirent place, et le 11 décembre nous sortîmes de la baie de Tourane. Après plusieurs relâches causées par le mauvais temps, nous arrivâmes à *Kành-Gìo* le 22 décembre, et à *Saì-Gòn* le 24.

Aussitôt après notre arrivée dans cette ville, mon père et M. Vannier se rendirent chez le grand mandarin *Tã-Quwn,* gouverneur; celui-ci leur envoya à chacun une garde d'honneur, pour faire le service auprès d'eux pendant leur séjour à *Saì-Gòn.* Après notre installation, nous fîmes une visite au tombeau de Mgr l'évêque d'Adran; nous nous rendîmes ensuite, en nous promenant, au bazar chinois que les Annamites appellent *Chợ-Lờn,* c'est-à-dire « grand bazar. »

Quelques jours plus tard, mon père reçut une lettre d'Édouard Borel, qui lui apprenait l'arrivée à Tourane de la frégate *la Thétis* et de la corvette *l'Espérance,* la première commandée par le baron de Bougainville, et la seconde par M. de Nourquer de Camper; de plus, d'un brick de commerce français, *le Courrier-de-la-Paix,* capitaine Cormier. Ce dernier devait se rendre à Singapour et faire voile ensuite pour la France. Mon père était déjà très-souffrant, par suite des contrariétés qu'il avait éprouvées depuis son retour en Cochinchine; cependant cette nouvelle lui fit vivement regretter d'avoir sitôt quitté Tourane, et l'impression qu'il en ressentit l'abattit tout d'un coup.

Ce fut le 7 janvier 1825, époque trop funeste pour que je l'oublie jamais, tandis que toute la ville fêtait l'anniversaire de la naissance de la mère de *Minh-Mạng*, que mon vénérable père, épuisé par le chagrin et la fatigue, tomba gravement malade; son état nous inspira les craintes les plus sérieuses. Depuis ce moment jusqu'à notre départ de *Sài-Gòn*, nous ne vécûmes que dans l'inquiétude et dans les larmes. Le choléra venait de se déclarer dans notre quartier, où déjà il faisait de grands ravages; mon plus jeune frère, frappé d'une attaque foudroyante, expira deux heures après dans mes bras; quelques jours plus tard, mon deuxième frère fut enlevé par une autre maladie; nous perdîmes un de nos serviteurs, et la terreur causée par ce tableau effrayant rendit les autres incapables de nous seconder utilement dans ces douloureuses conjonctures. Je ne continuerai pas ce récit, pour épargner au lecteur tous les détails navrants de notre dernier séjour à *Sài-Gòn*.

Cependant le départ du *Courrier-de-la-Paix* nous fut signalé : il nous fallut partir pour Singapour, où ce brick devait nous attendre, pour nous prendre à son bord. Mon père, quoique à peine entré en convalescence, avait hâte de s'éloigner de *Sài-Gòn*, et nous nous embarquâmes, le 21 mars 1825, sur l'un des deux bateaux annamites que l'on avait frétés pour nous et pour M. Vannier. Ce dernier prit également possession du sien avec sa famille.

Mon père, péniblement impressionné par l'ingratitude du gouvernement annamite, quitta ainsi la Cochinchine. Trente ans auparavant, il y était venu,

plein de santé et de jeunesse, offrir à *Gia-Long* fugitif son généreux concours; ce prince, après avoir reconquis ses États, lui avait témoigné sa reconnaissance, en lui accordant sa confiance, en le faisant grand mandarin, et en lui prodiguant de pompeuses promesses de rémunérations futures dignes de ses services. Ah! combien était différente la situation d'alors! A quelles amères réflexions a dû se livrer le chef de ma famille! Une des consolations qui lui restèrent de sa longue et honorable carrière, ce fut la pensée d'avoir rendu quelques services à la France et à la religion, tout en regrettant de n'avoir pu en rendre de plus grands.

Dans l'intérêt de la vérité, j'ai toujours rendu justice aux bons sentiments de *Gia-Long*. Me sera-t-il permis ici de reprocher à ce prince son imprévoyance, qui fut, sans nul doute, l'unique cause de la non-exécution de sa royale promesse? Il avait dit plusieurs fois aux deux Français : « Je vous comblerai un jour de richesses, pour montrer à la France et à vos compatriotes combien nous sommes généreux à l'égard de ceux qui viennent de si loin pour servir notre cause. » Ces paroles avaient retenti dans tout le royaume, mais elles furent ensevelies avec celui qui les avait prononcées.

Après la mort de *Gia-Long*, M. Vannier eut secrètement connaissance, par des mandarins qui avaient la confiance du royal défunt, que ce prince avait laissé un écrit par lequel il léguait à M. Vannier et à M. Chaigneau, en souvenir de leurs bons et utiles services, une somme considérable, un million de francs,

disait-on, à partager entre eux deux. Lorsque mon père revint en Cochinchine, des mandarins, ses amis, lui firent la même confidence, en lui exprimant leur étonnement du silence de *Minh-Mạng*. Un seul de ces mandarins eut la hardiesse de rappeler au successeur de *Gia-Long* le legs fait aux deux Français par son père : ce mandarin fut disgracié. Je ne veux maintenant, bien entendu, incriminer ni accuser personne; je rapporte simplement les circonstances, en m'abstenant de tout commentaire. Quoi qu'il en soit, on peut supposer que *Minh-Mạng* s'est appliqué à effacer jusqu'aux moindres traces des services rendus à son père par les Français : le *Gia-Định-Thung-Chi* (Histoire de la basse Cochinchine), qui a paru après notre départ pour la France, en est un exemple. Cette histoire, bien qu'elle soit l'œuvre d'un mandarin lettré, a été évidemment dictée par la volonté royale. L'auteur, le croirait-on? après y avoir refusé aux Français la place honorable qu'ils ont si bien méritée, n'y a même pas constaté leur présence dans la basse Cochinchine, où pourtant ils ont élevé des citadelles, organisé des parcs d'artillerie, une armée et une marine, et où ils ont largement contribué à anéantir les formidables armées des *Tây-Sơn*, que, peut-être, *Gia-Long* n'eût jamais pu vaincre sans leur concours[1]. Cet ouvrage a été traduit en

[1] Il m'est tombé, par hasard, entre les mains un exemplaire du journal *le Courrier de Sai-Gòn*, dans lequel se trouvait un arrêté du contre-amiral de la Grandière, gouverneur, relativement à la dénomination des rues de la ville de *Sai-Gòn*. En parcourant la liste des noms que quelques-unes de ces rues devaient porter, j'ai éprouvé une véritable émotion, mêlée de reconnaissance pour la noble initiative de l'amiral, en y voyant figurer plusieurs des noms de ces Français; j'ai accueilli ce fait comme une véritable protestation contre l'oubli du gouvernement annamite.

français, et cette inqualifiable omission a été signalée dans la préface du traducteur. Il est à remarquer que cette omission, évidemment toute volontaire, s'applique aussi à quelques mandarins annamites qui ont rendu de grands services à *Gia-Long* pendant cette mémorable guerre, et dont les noms n'y figurent pas, probablement à cause de leur opposition à la politique de *Minh-Mạng*.

Après quinze jours de navigation sur le bateau annamite, nous arrivâmes devant Singapour, où *le Courrier-de-la-Paix* nous attendait; nous nous y embarquâmes presque aussitôt, avec la famille Vannier, et le brick ne tarda pas à faire voile pour Bordeaux.

Nous découvrîmes, le 1er juillet, le rocher de Sainte-Hélène, lieu plus que modeste et si peu digne d'être le tombeau du plus grand capitaine des temps modernes, dont le nom seul avait fait trembler ses ennemis, et dont, sans doute, les cendres inspiraient encore la terreur à ceux qui les gardaient. En effet, notre navire avait le cap sur cette île, et nous en étions encore à une grande distance, lorsque deux coups de canon à boulet, tirés du port sur nous, nous obligèrent à virer de bord. Notre capitaine fit mettre immédiatement son canot à l'eau pour parlementer avec les autorités anglaises. Des pourparlers eurent lieu, à la suite desquels on nous permit d'aborder au mouillage. Nous n'y restâmes que le temps nécessaire pour renouveler notre approvisionnement et faire une visite au tombeau de l'Empereur, visite qui ne fut effectuée qu'après bien des difficultés; mais nous eûmes la sa-

tisfaction de constater, par les portraits et les gravures qui ornaient les maisons que nous avons vues, et par les conversations des habitants, que la mémoire de l'Empereur était en grande vénération. Après cette visite, nous continuâmes notre route.

Nous arrivâmes en France vers le mois de septembre. Mon père rendit compte au gouvernement français du résultat de sa mission; il lui fit connaître les mauvaises dispositions du successeur de *Gia-Long*, et lui exposa que, dans son opinion, les égards et la persuasion ne produiraient aucun résultat, et que ce ne serait que par la force que l'on obtiendrait de ce prince une concession quelconque pour la France[1].

Qui ne connaît aujourd'hui la conduite que les trois successeurs de *Gia-Long* ont tenue à l'égard de la France? Qui n'a frémi d'horreur au récit des atrocités qu'ils ont exercées sur nos coreligionnaires? Mais à l'empereur Napoléon III était réservé l'honneur d'arrêter l'effusion du sang des missionnaires et des chrétiens, de venger la France, et de la doter d'une magnifique colonie. C'est une belle page que l'histoire ne manquera pas de consacrer à la gloire de l'illustre souverain de la France, et de sa valeureuse armée.

Autrefois dépendance du royaume de Cambodge, et devenue aujourd'hui possession française, la province de *Saì-Gòn* est, sans contredit, la plus riche et la

[1] En récompense de ses longs et laborieux services, mon père obtint, en 1826, du gouvernement français, une pension ou indemnité annuelle de 1,800 francs, dont il n'a joui que pendant quatre ans, et qui lui a été retirée, deux ans avant sa mort, par le ministère du prince de Polignac.

plus fertile de celles qui formaient les États annamites. Cette colonie, admirablement située pour la navigation et le commerce avec les Indes, procurera un jour à la France des avantages inappréciables.

D'après ce qui m'a été rapporté, l'ancienne ville de *Saì-Gòn* a été rasée de fond en comble depuis l'occupation française. A sa place, grâce aux soins éclairés des hommes éminents auxquels l'Empereur a confié la haute direction de la colonie naissante, s'est élevée, comme par enchantement, une ville européenne, dont l'importance ne pourra que s'accroître de jour en jour.



FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

BIBLIOTHÈQUE IMPÉRIALE

		Pages.
Coup d'œil général sur le royaume d'An-Nam		1
Révolution annamite		1
Notice historique sur Mgr l'évêque d'Adran		4
Les Français en Cochinchine		16
Description d'une habitation de mandarin		20
Description d'un bateau de mandarin		45
Marine royale		50
Fêtes du nouvel an	Cessation des travaux	52
	Reprise des travaux	58
Petite guerre		61
Combats de tigres		62
Éléphants		68
Ecoles		73
Médecine		76
Une promenade à Thọ-Đức		79
Une fable annamite		86
Une collation		90
Sacrifice au ciel		94
Musique		105
Sacrifice à la terre		105
Une audience de la reine		109
Théâtre royal		125
Mariage		130
Menu d'un repas de noces		137
La ville de Hué	Première enceinte	144
	Seconde enceinte	158
Les cureurs d'oreilles		173
Mœurs et caractère des Annamites		176
Faubourgs de Hué		185

Pages.
Le bazar Chợ-Đuợc 185
Mausolée de la reine, mère de Gia-Long 200
Enterrements 204
Musique 210
Repas des morts 213
Religion 217
Le bonze et le canard 219
Départ de M. Chaigneau pour la France 229
Retour de M. Chaigneau en Cochinchine 240
Parallèle entre Gia-Long et son successeur Minh-Mạng 242
Audiences de Minh-Mạng 248
Départ définitif de MM. Chaigneau et Vannier pour la France . . 265

IMPRIMERIE IMPÉRIALE
IMPR.

FIN DE LA TABLE.

敕中軍正管龍彩銅艚欽差屬內該奇
阮文勝跨浪雄風凌波巨志風雲契從
龍之會遇巷有緣舟楫攄使馬之功涉
川攸利既彰偉績宜後殊恩特准陞為
正管龍彩銅艚欽差屬內掌奇勝算候管
率內艚堅水一二二隊員軍等聽候中軍
戎務尚其勵有嚴有翼之能式共武服
奮如翰如彩之勢茂建戎功時命式欽
令各勿替欽哉故
敕

嘉隆元年十一月二十五日

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00102033 9